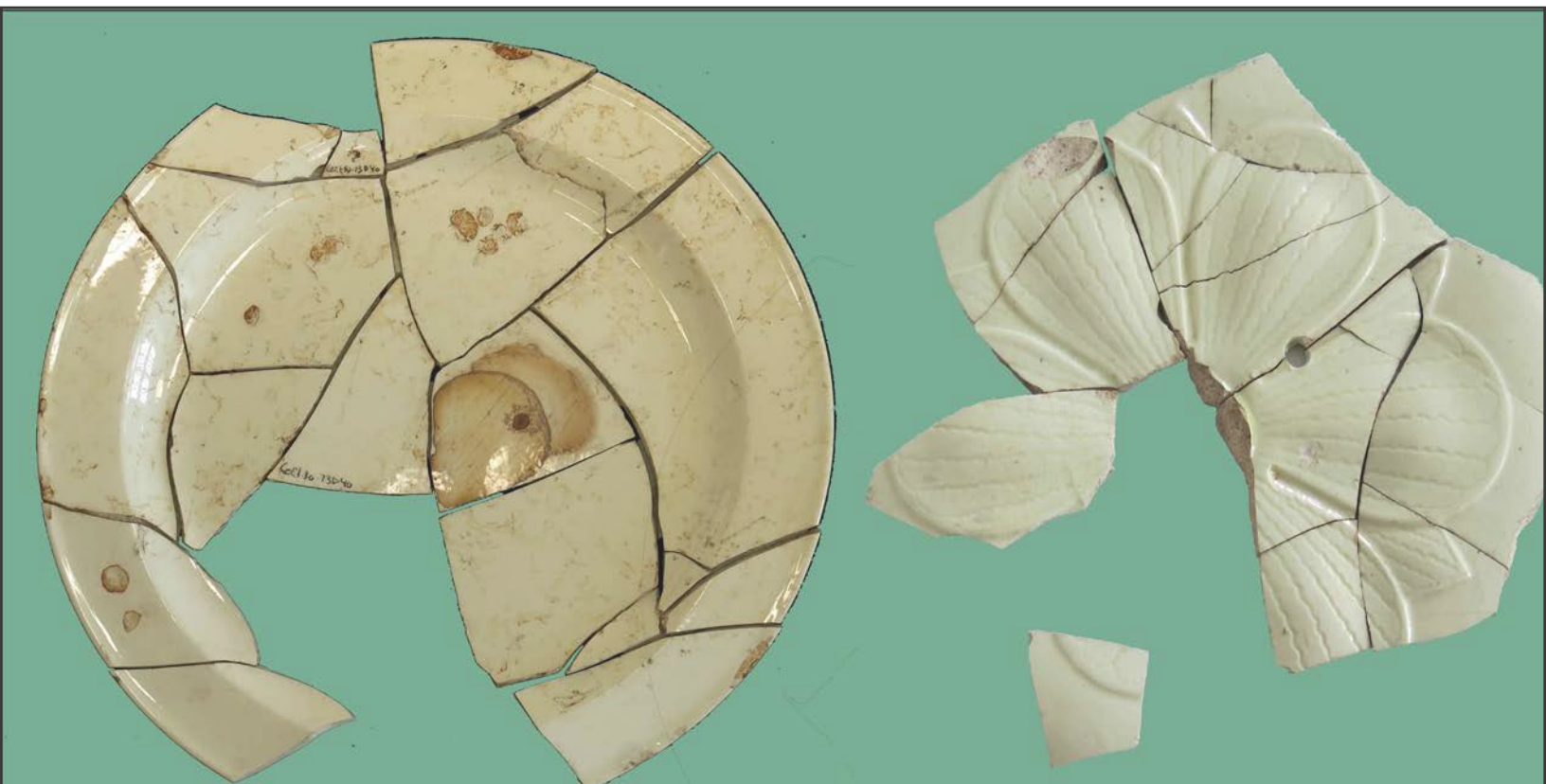


L'îlot des Palais

Chantier-école de l'Université Laval, saison 2014

Olivier Lalonde, Laurence Pouliot et Roxane Lévesque

Sous la direction d'Allison Bain et de Réginald Auger



Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'entente de développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec avec la collaboration de l'Université Laval.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination	Allison Bain
Chargée de projet	Allison Bain
Design Graphique	Roxane Lévesque
1re de couverture	Couvercle de soupière à motif floral (Source : Objet catalogué n°. CeEt-30-74B20-2, Université Laval)
	Assiette en terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i> (Source: Objet catalogué n°. CeEt-30-73D40-16, Université Laval)
4e de couverture arrière	Photo de groupe des fouilleurs pour la saison de fouille 2014 (Photo Université Laval)
	Photo d'ambiance Opération 74 (photo Université Laval)
	Trois bouteille complètes, en verre, de styles différents, provenant du lot 74B11 (photo Université Laval)
	Fourneau de pipe à décor de train à vapeur de la compagnie Henderson à Montréal (photo Université Laval)
	Profil du parement ouest du vestige 73C100 (photo Université Laval)
Révision	Huguette Lamontagne

Cahier d'archéologie du CELAT, N°49

Responsables de la collection: Réginald Auger et Allison Bain

©Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)

Bureau 5173, pavillon Charles-De Koninck, Université Laval

1030, avenue des Sciences-Humaines

Québec, (Québec) Canada G1V 0A6

Tél.: 418 656-5510, fax: 418 656-5727

celat@celat.ulaval.ca

www.celat.ulaval.ca

ISBN 978-2-923663-36-4

Dépôt légal 2^e trimestre 2023

Bibliothèque nationale du Québec

Avant-Propos

Le chantier-école en archéologie historique de l'Université Laval s'est tenu sur le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) du 12 mai au 13 juin 2014. Ce cours, offert par le Département des Sciences historiques dans le cadre de ses programmes de premier et de deuxième cycles, bénéficie d'une entente tripartite entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville de Québec et l'Université Laval. Les rapports de recherche présentés dans cet ouvrage ont été produits par Roxane Levesque, Laurence Pouliot et Olivier Lalonde, tous les trois étudiant.es stagiaires inscrit.es au programme de 2^e cycle en archéologie à l'Université Laval.

Laurence Pouliot et Olivier Lalonde ont supervisé une équipe de huit personnes pour réaliser les fouilles dans les sous-opérations 73A à 73D situées au sud-ouest de l'îlot des Palais, tout près de la rue Vallière. Trois objectifs avaient été établis en préparation de cette saison de fouilles. Le premier objectif visait à documenter l'enceinte du premier palais de l'intendant afin de mieux comprendre sa structure et son orientation. Le deuxième objectif cherchait à identifier les différentes phases d'occupation du site associées aux lots riches en matière organique et en pièces de bois (trouvées en 2007), tout en fouillant les sous-opérations jusqu'aux sédiments stériles. Le troisième objectif consistait à compléter la fouille de l'opération 40, ouverte en 2002.

Quant à l'opération 74, menée sous la supervision de Roxane Lévesque, le but était de documenter un secteur encore peu exploré du site localisé au sud du deuxième palais de l'intendant et près de l'ancienne caserne de pompiers. Selon des plans historiques, les vestiges d'une clôture datant de 1692, d'un bâtiment et possiblement d'un chemin seraient présents dans le secteur. L'emplacement pourrait aussi correspondre à la cour de la brasserie Boswell-Dow et des cours du premier et du deuxième palais. Tout comme l'opération 73, l'objectif était de fouiller jusqu'aux sédiments naturels afin d'avoir un aperçu sur l'ensemble des occupations dans ce secteur du site.

Le chantier-école en archéologie historique de l'Université Laval créé en 1982 est une école de formation pour les étudiant.es des premier et deuxième cycles en archéologie. Les étudiant.es au baccalauréat y apprennent les méthodes de fouille et d'enregistrement sur le terrain et la manière de préparer une collection en laboratoire en vue des analyses subséquentes. De leur côté, les étudiant.es à la maîtrise apprennent à diriger une fouille archéologique et à organiser la logistique de terrain. Ensuite, les stagiaires sont responsables de l'inventaire et du catalogage des artefacts, et de la rédaction d'un rapport rencontrant les standards de la profession. Les stagiaires signent le rapport qui est ensuite déposé au ministère de la Culture et des Communications. La production du rapport est un aspect important de la formation professionnelle en archéologie de nos stagiaires. En somme, cette étape de leur formation vise à les préparer à diriger une fouille, étudier une collection, l'analyser et interpréter les divers événements qui se sont produits sur un site archéologique.



Les résultats des interventions effectuées au printemps de 2014 confirment une fois de plus la richesse du potentiel archéologique du site de l'îlot des Palais (CeEt-30). Les rapports préparés pour la collection des *Cahiers d'archéologie du CELAT* constituent donc un effort additionnel pour comprendre le développement de ce lieu patrimonial et historique majeur occupé pendant plusieurs siècles.

Allison Bain et Réginald Auger
Co-responsables des chantiers-écoles de l'Université Laval



LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACQ	Archives civiles du Québec
AN	Archives nationales (France)
ANC	Archives nationales du Canada
ANQ	Archives nationales du Québec
ANQ-Q	Archives nationales du Québec à Québec
APC	Archives publiques du Canada
AVQ	Archives de la Ville de Québec
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BM	<i>Benckmark</i> (Point de référence)
ca. ou ca	Circa (vers)
CELAT	Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions
DFC	Dépôt de fortification des colonies
MACQ	Ministère des Affaires culturelles du Québec
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
NMM	Niveau moyen de la mer
T. C. C.	Terre Cuite Commune
T. C. F.	Terre Cuite Fine
T. C. F. B.	Terre Cuite Fine Blanche
UTM	<i>Universal Traverse Mercator</i> (Projection transverse universelle de Mercator)



3. Description des couches archéologiques des sous-opérations 73C et 73D	29
3.1. Lots hors-contextes	29
3.2. Lots équivalents.....	32
3.3. Lots de sol de la sous-opération 73C.....	42
3.4. Lots de sol de la sous-opération 73D	48
4. Description des vestiges architecturaux.....	60
4.1. Vestige équivalent.....	60
4.2. Vestiges de maçonnerie de la sous-opération 73C.....	62
4.3. Vestiges de maçonnerie de la sous-opération 73D	68
4.4. Autres vestiges archéologiques de la sous-opération 73C.....	70
4.5. Autres vestiges archéologiques de la sous-opération 73D	70
5. Interprétation événementielle	73
5.1. Séquence événementielle : Site de l'îlot des Palais (CeEt-30)	73
5.2. Séquence événementielle des sous-opérations 73C et 73D.....	74
5.3. Matrice événementielle des sous-opérations 73C et 73D.....	76
5.4. Interprétation des événements	78
5.4.1. Phase 0 : Niveaux non-anthropiques	78
5.4.2. Phase IV: Premier palais de l'intendant (ca. 1675-1713)	79
5.4.3. Phase V : Deuxième palais de l'intendant et magasins du roi (1713-1760)	81
5.4.4. Phase VI: Occupation britannique et réaménagement (1760-1820).....	82
5.4.5. Phase VIa: Période d'abandon et de réaménagement du site (1760- 1820/1830).....	82
5.4.6. Phase VIb: Boulangerie Clearihue (1820/1830-1845).....	86
5.4.7. Phase VIc: Période d'abandon et de Boulangerie Clearihue & Frew (1845- 1852).....	87
5.4.8. Phase VII: Brasserie Boswell-Dow (1852-1968)	88
5.4.9. Phase VIId: Brasserie Boswell-Dow / National Breweries Ltd (1919- 1968).....	94
5.4.10. Phase VIII: Démolition, aménagements paysagers, fouilles archéolo- giques, mise en valeur et remblayage (1968-2014).....	97
6. Conclusions.....	100
6.1. Recommandations	101
Bibliographie	102
Figures.....	107
Annexe 1 Plan et stratigraphies des sous-opérations 73C et 73D.....	139



Liste des figures Opération 73

Figure 1.	Localisation du site de l'îlot des Palais (CeEt-30) sur un plan de la Ville de Québec.....	108
Figure 2.	Localisation de l'opération 73 sur le site de l'îlot des Palais (CeEt-30)	109
Figure 3.	Vue en plan de l'opération 73 (CeEt-30-73)	110
Figure 4.	Localisation de l'opération 40 sur le site de l'îlot des Palais	111
Figure 5.	Sondage 73C150.....	111
Figure 6.	Sous-opération 73A, paroi nord.....	112
Figure 7.	Sous-opération 73A, paroi est	112
Figure 8.	Sous-opération 73A, paroi ouest	113
Figure 9.	Sous-opération 73B, paroi est.....	113
Figure 10.	Sous-opération 73B, paroi ouest.....	114
Figure 11.	Vestige 73A50 et 73B50	114
Figure 12.	Vestige 73B150, côté est.....	115
Figure 13.	Vestige 73B150, côté ouest.....	115
Figure 14.	Plan de Staveley et Staveley de 1911	116
Figure 15.	Plan de Staveley et Staveley de 1945	116
Figure 16.	Vue en plan de l'opération 40.....	117
Figure 17.	Canard en plastique, lot 73C23/73D33.....	117
Figure 18.	Jouets divers, lot 73C23/73D33.....	118
Figure 19.	Perles de verre diverses, lot 73C23/73D33	118
Figure 20.	Brosse dépoilée, lot 73C23/73D33	119
Figure 21.	Half-penny de 1857, lot 73C23/73D33	119
Figure 22.	Bouteille à épices datant entre 1850 et ca. 1880, lot 73C20.....	120
Figure 23.	Réceptacle à ampoule électrique, lot 73C20	120
Figure 24.	Cuillère de cuivre, lot 73D30	121
Figure 25.	Champignon à reprendre, lot 73D30.....	121
Figure 26.	Tube de dentifrice Chlorodont, lot 73D30.....	121
Figure 27.	Vestige 73D450.....	122
Figure 28.	Projection avec la redoute du bourreau	123
Figure 29.	Plan de Québec de 1692, îlot des Palais, de Robert de Villeneuve	124



Figure 30.	Décor moleté d'une pipe à fumer, lot 73D42	124
Figure 31.	Plan de l'intendance de Québec de 1732 de Chaussegros de Léry	125
Figure 32.	Plan de l'Intendance de Québec datant de 1750.....	125
Figure 33.	Décor floral caractéristique du XVIII ^e siècle, lot 73D44.....	126
Figure 34.	La feuille de l'Atlas Sanborn montrant les bâtiments sur le site de la brasserie Boswell en 1875.....	126
Figure 35.	Plan datant de 1790 représentant les propriétés de Zachariah Thompson	127
Figure 36.	Lot 73C100b.....	127
Figure 37.	Poursuite de 73C300/73D400 dans le sondage 73C150.....	128
Figure 38.	Vestige 73C300/73D400.....	128
Figure 39.	Plan des vestiges de l'îlot Hunt, Ville de Québec.....	129
Figure 40.	Réparation 73C300/73D400b	130
Figure 41.	Décor à motifs de feuilles et de coquillages continus	130
Figure 42.	Plan montrant l'emplacement de la fonderie Bisset en 1846 par Joseph Hamel.....	131
Figure 43.	Lot 73D36.....	131
Figure 44.	Concrétion métallique, lot 73D36	132
Figure 45.	Habitation double située à l'intersection des rues Vallière et Saint-Vallier en 1941	132
Figure 46.	Vestige de bois 73D350	133
Figure 47.	Goulots de bouteilles capsulées, lot 73C22	133
Figure 48.	Crépi, parement ouest, section nord, 73C100h.....	134
Figure 49.	Différents éléments électriques.....	134
Figure 50.	Vestige 73C200.....	135
Figure 51.	Pierre de conduit, lot 73C18	135
Figure 52.	Trace de suie, lot 73C18	136
Figure 53.	Vestige de pierres 73D300.....	136
Figure 54.	Clôture présente en 2007	137



Table des matières Opération 74

Liste des figures Opération 74.....	xiv
-------------------------------------	-----

Remerciements	151
---------------------	-----

1. Introduction.....	153
----------------------	-----

1.1. Contexte environnemental ancien et récent.....	153
---	-----

1.2. Cadre préhistorique et historique.....	154
---	-----

1.3. Objectifs de la fouille archéologique.....	154
---	-----

1.4. Méthodologie.....	155
------------------------	-----

1.4.1. Procédures de fouilles et enregistrements des données	155
--	-----

1.4.2. Mesures de sécurité	157
----------------------------------	-----

1.4.3. Traitement des données	158
-------------------------------------	-----

2. Description des lots	159
-------------------------------	-----

2.1. Lots non stratifiés	159
--------------------------------	-----

2.2. Lots de sédiments équivalents pour les deux sous-opérations	160
--	-----

2.3. Lots de sédiments de la sous-opération 74A	162
---	-----

2.4. Lots de sédiments de la sous-opération 74B	165
---	-----

2.5. Lots de maçonnerie des sous-opérations 74A ET 74B	184
--	-----

2.6. Lots de vestiges autres de la sous-opération 74B.....	185
--	-----

3. Interprétation	190
-------------------------	-----

3.1. Séquence événementielle : Site de l'îlot des Palais (CeEt-30).....	190
---	-----

3.2. Séquence événementielle identifiée en 2014 dans l'opération 74	191
---	-----

3.3. Matrice événementielle de l'opération 74	192
---	-----

3.4. Interprétation	193
---------------------------	-----

3.4.1. Phase 0 : Niveaux non anthropiques.....	193
--	-----

3.4.2. Phase 5 : Second palais de l'intendant et magasins du roi (1713-1760)	194
--	-----

3.4.3. Phase 6 : Période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1852).....	196
---	-----

3.4.4. Phase 7 : Brasserie Boswell-Dow (1852-1968).....	200
---	-----

3.4.5. Phase 7c : Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)	202
---	-----

3.4.6. Phase 7d : Brasserie Boswell-Dow/National Breweries Ltd (1919-1968)	
--	--

.....	204
-------	-----

3.4.7. Phase 8 : Démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2014)	205
---	-----



4. Conclusions et recommandations	210
Bibliographie	212
Figures.....	217



Liste des figures Opération 74

Figure 1.	Localisation du site de l'îlot des Palais (CeEt-30) sur un plan de la Ville de Québec.....	218
Figure 2.	Localisation de l'opération 74 sur le site de l'îlot des Palais (CeEt-30)	219
Figure 3.	Vue en plan des sous-opérations 74A et 74B	220
Figure 4.	Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 74A.....	221
Figure 5.	Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 74B	223
Figure 6.	Fourneau de pipe à décor de train à vapeur de la compagnie Henderson à Montréal.....	228
Figure 7.	Couvercle de soupière à motif floral.....	228
Figure 8.	Contenant formé de trois fragments provenant de trois lots différents, décor noir et blanc d'un cheval tirant une charrette	229
Figure 9.	Vue en plan des lots 74B28 et 74B31, composés de ciment	229
Figure 10.	Vestiges 74B250a (vertical) et 74B250b (oblique).....	230
Figure 11.	Illustration de l'installation d'un poteau de palissade soutenu par une jambe de force et un patin	230
Figure 12.	Plan de Durnford du secteur de l'îlot des Palais en 1823	231
Figure 13.	Plan de 1863, les ruines du palais de l'intendant et la cour.	231
Figure 14.	Plan de Jos. Hamel de 1846 illustrant les bâtiments présents sur le site de l'îlot des Palais	232
Figure 15.	Vue de Québec lors de l'incendie du 28 juin 1845 et des ruines de l'incendie du mois de mai 1845.....	232
Figure 16.	Vestige 74A100.....	233
Figure 17.	Photo illustrant l'alignement entre le vestige 74A100 et le mur extérieur sud du garage de l'ancienne caserne des pompiers de la Ville de Québec	233
Figure 18.	Plan de l'îlot des Palais illustrant les différents vestiges présents sur le site ainsi que l'emplacement des sous-opérations 74A et 74B	234
Figure 19.	Plan des installations de la brasserie Boswell en 1875.....	235
Figure 20.	Plan de la brasserie Boswell and Brother en 1911 par Staveley et Staveley	235
Figure 21.	Vestige 74B150, vue vers l'est sur le pavé de briques.....	236
Figure 22.	Plan d'assurance de 1922 montrant les installations de la brasserie Boswell	236



Figure 23.	Position du vestige 74B50 dans la sous-opération 74B.....	237
Figure 24.	Hauteur du vestige 74B50 et sondage 74B450.....	237
Figure 25.	Image satellite de Google Earth montrant la cour de l'îlot des Palais, le cabanon et le muret de béton à l'été 2007	238



LE SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Rapport d'intervention archéologique

Opération 73

(CeEt-30)

Olivier Lalonde et Laurence Pouliot





Remerciements

Sans la participation de différentes personnes et d'acteurs majeurs, ce chantier archéologique n'aurait pu être possible. Nous désirons donc remercier tous ceux et celles qui se sont impliqués dans ce projet de près ou de loin.

Commençons par souligner l'apport d'Allison Bain et de Céline Dupont-Hébert, responsables du chantier-école de 2014, ainsi que d'Anne-Marie Faucher, étudiante au doctorat, qui nous ont soutenus et conseillés durant ces cinq semaines. Une entente tripartite entre le Ministère des Communications et de la Culture du Québec, la Ville de Québec et l'Université Laval a permis la réalisation de ce projet et nous tenons à les en remercier. Merci spécialement à Messieurs William Moss et Daniel Simoneau, dont l'aide a également été essentielle au bon déroulement des activités sur le chantier. Merci également à monsieur Réginald Auger pour les corrections qu'il a apportées à ce rapport. Une mention aussi au CÉLAT qui a joué un rôle important dans la réalisation de ce rapport.

Les stagiaires de deuxième cycle tiennent à remercier plus particulièrement les fouilleurs qui, par leurs efforts soutenus, malgré les embûches et les changements de stratégies, ont toujours gardé un esprit positif et ont permis l'acquisition de ces données. Merci donc à Andréanne Chouinard, Gabrielle Desilets, Marc Étienne Ladouceur, Alex Saulnier Rathé et Vanessa Trudel de l'opération 74 et Joey Leblanc, Alexandre Naud, Victoria Saucier-Massé, Carolane Veilleux, Éloi Bérubé, Simon Chrétien Vincent, Géraldine Franchomme et Gaby Parenteau pour l'opération 73.

Soulignons l'aide de Lise Jodoin du Laboratoire de restauration et d'archéologie historique de l'Université Laval et de Melissa Labonté-Leclerc pour avoir suivi les étudiants de premier cycle lors de leur travail en laboratoire, et surtout, pour nous avoir aidés, fourni de la documentation et répondu à toutes nos questions lors de l'inventaire et du catalogage des artefacts. Merci également à Monsieur François Pellerin pour avoir réalisé les plans d'arpentage, à Marcel Moussette pour ses réponses si complètes à nos questions ainsi qu'une mention toute spéciale à Nathalie Gaudreau et à Lorenzo Alberton pour leur aide à différents stades du chantier.

Finalement, nous tenons à nous remercier les uns les autres, Roxane Lévesque, Laurence Pouliot et Olivier Lalonde, pour la cohésion de notre groupe. Nous avons tous eu un soutien inestimable de la part des deux autres et nous apprécions tous grandement d'avoir pu travailler ensemble.





1. Introduction

De 1982 à 1990, puis de 2000 à 2014, le site CeEt-30 de l'îlot des Palais fut l'hôte des chantiers-écoles en archéologie de l'Université Laval. Ce site est situé à l'angle des rues Vallière et des Prairies dans la basse-ville de Québec (figure 1). Le lot cadastral est le 4093209 et sa localisation géographique est 70°12' 45" de longitude par 46°48' 52" de latitude (UTM nord : 86.90, UTM est, 31.05) (Letarte *et al.* 2005 : 3). Ce site archéologique d'importance a également été excavé ponctuellement par la Ville de Québec entre 1990 et 2007.

Les fouilles réalisées sur ce site ont permis de reconstituer des phases importantes de l'histoire de la Ville de Québec. Les premières campagnes réalisées entre 1982 et 1990 ont été essentielles pour connaître les différentes occupations dans la section sud du terrain. La brasserie de Jean Talon de 1668, le premier palais de l'intendant, les magasins du roi, la boulangerie Clearihue, les habitations de la rue Saint-Vallier et la brasserie Boswell-Dow ont, entre autres, été documentés par les données archéologiques durant cette période. Les chantiers-écoles des années 2000 se sont intéressés en majorité aux sections nord et nord-ouest du site de l'îlot des Palais sauf en 2007 où les fouilles de l'opération 55 ont eu lieu dans la partie sud du site à quelques mètres à l'est de l'opération 73 traitée dans ce rapport. Ces recherches nous ont informés sur les deuxième et troisième palais de l'intendant et sur les occupations successives des bâtiments lors du Régime britannique et par la brasserie Boswell-Dow. L'ensemble de ces études a permis de construire une séquence historique complète de l'occupation du site de l'îlot des Palais et de connaître les différents occupants de cet espace au cœur de la Ville de Québec. Toutefois, il reste encore beaucoup d'éléments à démystifier et à comprendre.

Ce rapport rendra compte des fouilles de 2014 dans l'opération 73 localisée au sud-ouest de l'îlot des Palais (figure 2). Dans un premier temps, les objectifs et la méthodologie de recherche seront exposés. Ensuite, les sous-opérations 73A et 73B seront brièvement décrites et leur contenu interprété. Puis, une description de chaque lot de sol et de chaque lot de vestige des sous-opérations 73C et 73D accompagnée de tableaux résumés suivra, pour finir avec l'interprétation des données. Ainsi, nous terminerons par la présentation de la séquence événementielle que les données archéologiques de 2014 nous ont permis de mettre sur pied. Une matrice événementielle précédera chaque interprétation.

1.1. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL, ANCIEN ET RÉCENT

La naissance du site de l'îlot des Palais débute avec la fin de la déglaciation, il y a environ 8 000 ans. La région de Québec est, à ce moment, presque entièrement inondée par le lac Lampsilis et seul le sommet de la colline de Québec émerge de l'eau. Durant les 5 000 années suivantes, le lac se retire lentement et se transforme pour



devenir ce qui sera éventuellement le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saint-Charles. La topographie de la ville de Québec aura sûrement changé durant les siècles suivants, mais il semblerait que vers l'an 1 000 le relief et les cours d'eau correspondraient à ce que les Européens découvrent en arrivant sur les lieux (Simoneau 2014 : 23). À leur arrivée, le cours de la rivière Saint-Charles est beaucoup plus rapproché et le terrain est traversé par un ruisseau, probablement d'origine naturelle (*Ibid* : 25). De plus, plusieurs fouilles attestent la présence de bois et d'exploitation forestière (*Ibid* : 33). Le site de l'îlot était donc vraisemblablement boisé et relativement humide. Cependant, après des siècles de croissance, la Ville de Québec s'étend pour éventuellement englober complètement le site. Depuis le XVIII^e siècle environ, on peut considérer l'îlot des Palais comme un environnement urbain à vocations multiples.

1.2. CADRE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE

L'occupation préhistorique du territoire de la Ville de Québec s'effectue de manière progressive alors que les groupes amérindiens suivent le retrait de la mer de Goldthwait et du lac Lampsilis. Le secteur occupé par le site de l'îlot des Palais émerge durant le Sylvicole supérieur, période durant laquelle les Iroquoiens du Saint-Laurent commencent à se fixer et à cultiver la terre dans la région de la vieille capitale (Simoneau 2014 : 26). Toutefois, ces derniers céderont leur place à des chasseurs-cueilleurs algonquiens et c'est ce groupe que Samuel de Champlain rencontrera lors de son arrivée sur les terres du Nouveau Monde (*Ibid* : 27).

L'établissement de la Ville de Québec en 1608, par Samuel de Champlain, marque le début de la phase historique dans la région. Lors de l'arrivée des colons français, l'emplacement du site de l'îlot des Palais devient un lieu d'intérêt. D'abord utilisé pour l'établissement de la brasserie de l'intendant Jean Talon, servant ainsi de centre industriel à la ville naissante, ce site change toutefois rapidement de vocation pour figurer parmi les hauts lieux du pouvoir colonial. En effet, le bâtiment de la brasserie Talon est transformé en palais pour l'intendant, hébergeant également les prisons et les magasins du roi. Après l'incendie de 1713, qui détruit le bâtiment, un deuxième palais est construit au nord du premier. La Conquête britannique modifiera, encore une fois, la vocation du lieu alors que les bâtisses sont utilisées comme casernes militaires et entrepôts par les troupes anglaises.

La période industrielle entrainera un retour aux sources pour le secteur de l'îlot des Palais, alors que le brasseur irlandais J.K. Boswell y installe sa brasserie. Cette dernière occupera le site de 1852 à 1968. Durant cette période, plusieurs bâtiments seront construits, résultat direct de l'effervescence de cette industrie et des avancées technologiques de l'époque. Une série de décès inexplicables, possiblement lié à la consommation de la bière Boswell-Dow, précipitera la chute de cette compagnie, entraînant la fin de la production de cette bière à Québec. Durant quelques années, les entrepôts serviront de centre de distribution régional pour les produits en provenance de Montréal. La Ville de Québec rachète finalement, en 1974, les bâtiments restants et l'ensemble du terrain. Ce dernier sera transformé en stationnement et en parc urbain alors que les bâtiments seront réaménagés pour accueillir les services de pompiers et



de police de la ville. Au fil des ans, plusieurs campagnes de fouilles archéologiques auront lieu sur le site. Un centre d'interprétation et un musée verront tour à tour le jour dans les anciennes voûtes du deuxième palais. Finalement, le stationnement est détruit et un nouvel aménagement urbain, mettant en valeur les structures archéologiques présentes en sous-sol, voit le jour.

1.3. OBJECTIFS DE RECHERCHE

L'objectif principal des chantiers-écoles de l'Université Laval est la formation des étudiants de premier cycle quant aux différentes techniques de fouilles sur un chantier archéologique et celle des assistants (2^e cycle) en ce qui concerne la préparation d'une demande de permis, la gestion d'une équipe sur le terrain, l'élaboration d'objectifs de fouilles et l'étude de la culture matérielle. Le tout se termine par la rédaction d'un rapport archéologique répondant aux standards établis.

Le premier objectif de recherche de l'opération 73 porte sur **la documentation de l'enceinte du premier palais de l'intendant au XVII^e siècle**, afin de comprendre son organisation, sa construction et sa relation avec les autres vestiges.

Le second objectif de recherche consiste à **excaver l'opération 73 jusqu'au niveau naturel stérile**, afin de documenter les occupations de ce secteur de la plus ancienne phase à la plus récente, donc de la période non-anthropique à la période actuelle.

Le troisième objectif de recherche est de **poursuivre les excavations de l'opération 40 jusqu'au sol stérile et de relier l'ensemble des informations récoltées** pour avoir une meilleure compréhension de la séquence historique dans cette portion du site.

En fait, la fouille de l'opération 73 de 2014 a pour but ultime de mieux comprendre les occupations qui se sont enchaînées dans la section sud-ouest de l'îlot des Palais, une partie du site qui a souvent été considérée comme abandonnée après le Régime britannique.

1.4. MÉTHODOLOGIE

1.4.1. Déroulement de la fouille

L'édition 2014 du chantier-école a débuté le 12 mai sous la direction de la professeure Allison Bain et de l'étudiante au doctorat Céline Dupont-Hébert et s'est terminée officiellement le 13 juin. Trois étudiants à la maîtrise, Olivier Lalonde, Roxane Lévesque et Laurence Pouliot, formaient l'équipe d'assistants chargée de la fouille de l'opération 73. De plus, treize étudiants au baccalauréat en archéologie de l'Université Laval ont participé au chantier-école en tant que techniciens de fouille : Andréanne Chouinard, Gabrielle Desilets, Marc Étienne Ladouceur, Alex Saulnier Rathé et Vanessa Trudel pour la sous-opération 73A; Joey Leblanc, Alexandre Naud, Victoria Saucier-Massé et Carolane Veilleux pour les sous-opérations 73B et 73D; et



Éloi Bérubé, Simon Chrétien Vincent, Géraldine Franchomme et Gaby Parenteau pour la sous-opération 73C.

Les travaux préparatoires à la fouille, soit principalement l'achat de matériel, la demande de permis et la localisation de l'opération, ont débuté en avril. Les interventions des travaux publics de la Ville de Québec sur le terrain de l'îlot des Palais ont réduit les choix d'emplacements pour le chantier de fouilles de 2014. C'est le 10 avril que la superficie est fixée à un rectangle de 3 mètres sur 15 mètres dans le sud-ouest du site sur un axe nord-sud, à environ 5 mètres du trottoir de la rue Vallière. Durant la fouille, l'aire de l'opération 73 sera redéfinie. L'équipe travaillant sur la sous-opération 73A se déplacera pour ouvrir l'opération 74 et l'équipe de la sous-opération 73B ouvrira la sous-opération 73D (figures 2 et 3).

La saison 2014 est marquée par plusieurs changements de direction dans les objectifs de fouille. Nous avons rencontré des difficultés à partir de la semaine pré-stage. Le 5 mai, l'équipe d'assistants se rend sur le site pour délimiter sur le terrain le périmètre de l'opération 73. Le rectangle de 3 mètres sur 15 mètres est alors divisé en 3 parties égales de 3 mètres sur 5 mètres. Le 9 mai, la pelle mécanique arrive sur le chantier pour ouvrir l'opération. Une grande dalle de béton est cependant atteinte après avoir creusé environ 0,75 m de profondeur. Cette dalle s'étend sur dix mètres de longueur à partir de la limite nord de l'opération 73. De plus, il semble y avoir plus qu'une couche d'épaisseur de béton. Il est donc rapidement conclu que les installations de la Brasserie Boswell-Dow ont trop perturbé le secteur et il est alors recommandé de relocaliser les équipes de fouilles pour cette année.

Durant la première semaine, l'équipe de la sous-opération 73A, soit celle fouillant les 5 premiers mètres au nord de l'opération, entreprend de documenter trois fenêtres de 1 mètre de large dans les parois nord, est et ouest, pour pouvoir refermer cette sous-opération ouverte par la pelle mécanique. On attribue à l'équipe chargée de fouiller la sous-opération 73B une zone d'environ 7,50 mètres de longueur dont la stratigraphie doit être documentée. Sur l'ensemble de cette surface, une aire de 3 mètres juste au nord de la sous-opération 73C pourrait être fouillée. La pelle mécanique revient le lundi 12 mai pour aider au déblaiement et pour vérifier si l'aire de fouille 73B a aussi été perturbée par les activités de la brasserie Boswell-Dow. On constate que cette zone sera très peu intéressante en terme de résultats pour les étudiants à cause des installations de la brasserie Boswell-Dow. Il est alors décidé qu'après avoir documenté brièvement 73B, l'équipe se déplacera à l'ouest de la sous-opération 73C pour fouiller une nouvelle aire de 2,20 m sur 5,00 m, soit la sous-opération 73D.

La sous-opération 73C est située à l'extrémité sud de l'opération 73, au même emplacement que l'opération 40 fouillée en 2002 (Alberton *et al.* 2005). Les deux sous-opérations ont environ la même surface et elles partagent la même limite nord. La sous-opération 73C a néanmoins 0,60 m de plus au sud, approximativement 1,30 m de moins à l'est et environ 1,75 m de moins à l'ouest. Cette dernière section se retrouve toutefois dans la sous-opération 73D. La fouille de la sous-opération 73C poursuit ainsi la fouille de l'opération 40 (figure 4). Cette dernière avait été excavée en paliers et plusieurs sections n'avaient pas pu être complétées, car c'était devenu trop



dangereux pour les fouilleurs. Cette année, l'ensemble de la surface a été descendu et l'étalement des parois pendant la fouille a permis à l'équipe de la sous-opération 73C d'atteindre les niveaux de sol naturel.

La semaine 2 est consacrée à la fermeture de la sous-opération 73B et à l'excavation de la sous-opération 73D par les fouilleurs. Afin de poser les étaonnements dans les deux sous-opérations en même temps, la sous-opération 73D doit atteindre la même profondeur que la sous-opération 73C ayant déjà été excavée par la pelle mécanique et par les fouilleurs lors de la première semaine. Les deux équipes s'entraident pour finir pour le jeudi 22 mai. Après l'étalement, la sous-opération 73C passe de 5,00 m sur 3,15 m à 4,70 m sur 3,00 m et 73D de 5,00 m sur 2,20 m à 4,40 m sur 2,02 m. La perte de plus d'un demi-mètre de la longueur de 73D s'explique par la présence de vestiges et de grosses pierres en paroi. On note que le vestige 73D150, présent dans l'opération avant l'étaonnement se retrouve désormais en paroi. Dans la sous-opération 73C, le vestige de maçonnerie 73C200 a été détruit, afin de poser cet étalement. La structure, n'étant plus rattachée à aucun autre vestige, n'était plus stable. Considérant également que de grosses pierres de taille de calcaire menaçaient la sécurité des fouilleurs, il a été décidé qu'il valait mieux démanteler la structure. Avant sa destruction, le vestige 73C200 a été complètement documenté.

À la suite de la pose d'un deuxième étalement le 30 mai, la surface de 73C et 73D se réduit encore, 73C de 4,70 m sur 3,00 m à 4,40 m sur 2,60 m et 73D de 4,40 m sur 2,02 m à 3,92 m sur 2,02 m. La section à l'est du vestige 73C100 de la sous-opération 73C devient alors difficile à fouiller, surtout au sud, car l'espace de fouille est très réduit entre les étalements et le mur 73C100.

Le 8 juin 2014, la tenue de portes ouvertes permet au public de venir observer l'avancement des fouilles. Le 11 juin, l'arpenteur François Pellerin vient sur le site afin de géolocaliser les opérations 73 et 74 ainsi que leurs vestiges. Le vendredi 13 juin, le stage est officiellement terminé pour les étudiants de premier cycle. Cette même journée, la décision est prise de séparer la pierre octogonale du vestige 73D450 du reste de la colonne. Ultimement, elle est laissée au fond de la sous-opération et géolocalisée. La journée du 16 juin est consacrée à la fin de la prise de notes et à la fouille d'un sondage fait en paroi. Le sondage 73C150 (figure 5) est creusé dans la paroi sud de la sous-opération 73C à partir du vestige 73C100 sur une longueur de 1,65 m et une hauteur de 0,45 m. Le but de ce sondage était de connaître les dimensions complètes de 73C300/73D400. La décision a été prise en considérant les obstacles à la surface (arbres, borne d'incendie) qui empêcheraient la poursuite de fouilles au sud. Il nous a permis de découvrir le prolongement de la structure 73C300/73D400 au long du vestige 73C100.

La fermeture de l'opération 73 débute le 17 juin 2014 alors que l'équipe pose un géotextile pour protéger les structures. Le remblaiement a été effectué par une équipe de contractants de la ville sous la supervision de Daniel Simoneau de la Ville de Québec dans les semaines suivant la fin des fouilles archéologiques.



Au long du chantier, les sols dégagés ont été dans un premier temps utilisés pour remblayer les sous-opérations 73A et 73B, puis ils ont été déversés dans un conteneur mis à la disposition du chantier-école par la Ville de Québec sur la rue Vallière.

1.4.2. Enregistrement des données

La méthode d'enregistrement systématique des données qui a été utilisée est le système Tikal. Il consiste à présenter d'abord le code Borden (CeEt-30), puis le numéro de la sous-opération (73A, par exemple) suivi par le numéro du lot. Les numéros 1 à 99 sont réservés aux lots de sols, les multiples de 100 aux vestiges de maçonnerie et les autres types de lot, tels que les planches, les tuyaux, les sondages, etc. ont un numéro se terminant par 50, à partir de 150. Seul 73A50/73B50, vestige de béton, fait exception à cette règle.

Les mesures d'altitudes, calculées en fonction du niveau moyen de la mer (NMM) et les relevés topographiques sont pris en fonction d'une borne géodésique (#986, altitude 8,37 m NMM) située sur la rue Saint-Vallier. Un point de référence fut calculé en fonction de cette borne au coin d'un des bancs de parc de la rue Vallière (altitude du BM 8,44 m NMM). Afin de mesurer les altitudes de chacun des lots, un niveau optique a été utilisé. Lorsque le stadia est trop court pour prendre la visée avec le niveau optique, on déplace le point de référence (BM) dans l'opération. Pour ce faire, on calcule l'altitude d'un clou fixé à une hauteur arbitraire pour créer un nouveau point de référence.

Les sous-opérations sont fouillées lot par lot et la technique de fouille pour chacun est établie en fonction des caractéristiques attribuées à ce lot. Une fiche d'enregistrement est remplie et il y a une prise de photo avant que le lot soit dégagé. Des altitudes de surface et de fin sont prises. Des exemples vierges pour l'ensemble des fiches d'enregistrement, telles que les fiches de lots de sols, de maçonnerie, celles dites autres, ainsi que celles pour les photos se retrouvent en annexe de ce rapport (Annexe 3). Des relevés stratigraphiques ont également été faits pour des parois préalablement choisies et les vestiges de maçonnerie ont été dessinés. Au long du chantier, un journal de bord est tenu par les étudiants qui se relaient chaque semaine pour être chef d'équipe.

1.4.3. Traitement et analyse des données

Les artefacts, écofacts et échantillons récoltés durant la fouille commencent à être traités à partir de la deuxième semaine. Ils sont systématiquement apportés au Laboratoire de restauration et d'archéologie historique de l'Université Laval au 6, rue de la Vieille-Université par les étudiants du premier cycle qui, à tour de rôle, de la deuxième à la cinquième semaine doivent passer trois jours au laboratoire à laver, numéroté et identifier les objets dans le cadre de leur stage. Ils sont supervisés par Lise Jodoin, restauratrice, et Melissa Labonté-Leclerc, assistante de laboratoire. Les stagiaires à la maîtrise ont complété le traitement des artefacts en laboratoire après le chantier.



L'inventaire et le catalogage ont été effectués sous la supervision de Melissa Labonté-Leclerc et Lise Jodoin par Olivier Lalonde, Roxane Lévesque et Laurence Pouliot. Ces étapes ont été réalisées avec le logiciel File Maker Pro, à partir duquel sont enregistrés les artefacts sur des fiches d'inventaire dont le modèle est fourni par la Ville de Québec (voir un exemple en Annexe 3). L'entreposage des artefacts, des plans et autre matériel présent dans ce rapport est confié aux soins de madame Lise Jodoin au Laboratoire de restauration et d'archéologie historique de l'Université Laval. Madame Jodoin est également responsable de la restauration des artefacts liés au site de l'îlot des Palais.

Outre les artefacts et écofacts, quelques échantillons ont été collectés durant la fouille. Dans la sous-opération 73D ont été échantillonnés des sédiments contenant des déchets métalliques et des scories : 4 échantillons de blocs de déchets métalliques compacts d'environ 3 litres chacun et un échantillon de sédiments dans le lot 73D36, un échantillon de sédiments dans le lot 73D38 et un dernier dans le lot 73D39. Dans la sous-opération 73C, dix échantillons de mortier associés aux lots de maçonnerie 73C100 et 73C300/73D400 ont été prélevés, soit un échantillon par événements de construction. Un échantillon provenant de ce qui semble être un pot de peinture a également été conservé.

1.4.4. Mesures de sécurité

Dans le but d'avoir un chantier sécuritaire pour l'ensemble des participants du stage en archéologie, certaines mesures ont été mises en place. Tout d'abord, les deux directeurs du stage ainsi que les étudiants à la maîtrise devaient avoir suivi leur *Cours de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction pour que le chantier-école ait lieu. Ensuite, tous devaient en tout temps porter un casque, un dossard fluorescent et des bottes de sécurité à cap d'acier. Cette année considérant les travaux publics sur le site de l'îlot des Palais, l'opération 73 devait être située au minimum à 3,00 mètres de distance du passage des camions, ce qui a été respecté. Par ailleurs, dès que l'opération atteignait 1,20 m de profondeur de plus, des étalements étaient posés sur les parois à chaque fois par une équipe encadrée par la Ville de Québec. Cela prévenait l'affaissement du sol. Enfin, nous avons pris la décision à la troisième semaine d'arrêter les fouilles à l'est du mur 73C100. L'espace était très restreint et les parois vibraient, car il y avait des rouleaux-compresseurs qui compactaient le sol assez près de l'opération. Nous avons décidé de nous concentrer sur la section à l'ouest du mur 73C100.

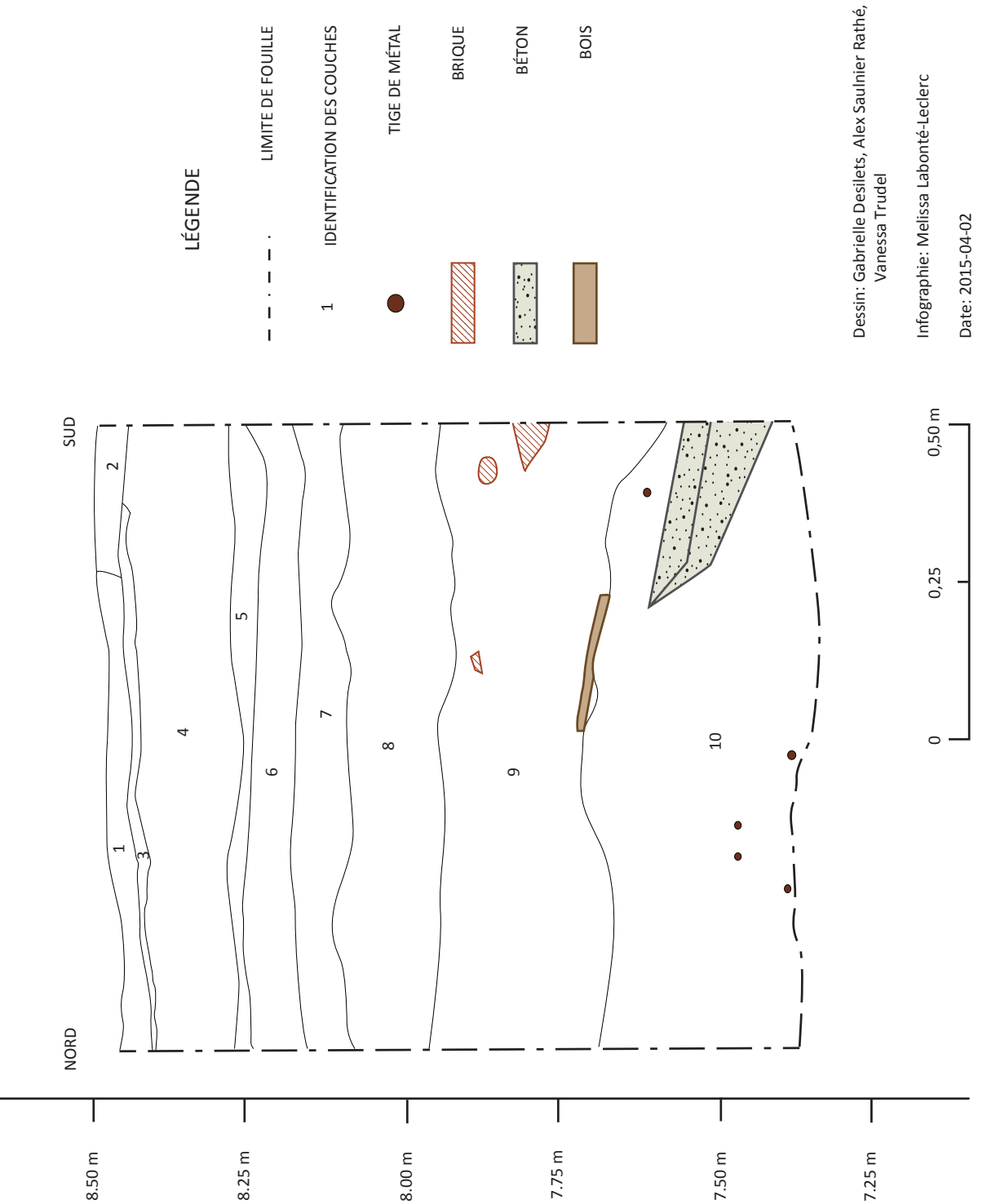


2. Sous-opérations 73A et 73B

La fermeture rapide de 73A et de 73B a eu un impact important sur la façon dont les données ont été récoltées et enregistrées. Par souci d'intégrité, les deux sous-opérations seront décrites dans ce rapport, bien que succinctement. En effet, la grande majorité des couches rencontrées sont déjà bien connues et documentées sur l'étendue du site de l'îlot des Palais. Les couches seront d'abord brièvement décrites et illustrées à l'aide de relevés stratigraphiques qui les accompagnent dans le texte. Les lots de la sous-opération 73A sont présents sur la stratigraphie 1 alors que ceux de la sous-opération 73B sont visibles sur la stratigraphie 2. L'interprétation des lots sera couverte en un deuxième temps. Des photos présentes en annexe permettent de voir les sous-opérations 73A et 73B avant leur fermeture (figures 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13).



2.1. STRATIGRAPHIE DE LA SOUS-OPÉRATION 73A, PAROI EST



2.2. DESCRIPTION DES LOTS DE LA SOUS-OPÉRATION 73A

2.2.1. Lots non stratifiés

73A99/73B99: Lot composé des sédiments retirés lors du passage de la pelle mécanique et de l'opération de nettoyage des parois. Ils ont une épaisseur moyenne de 1,13 m et sont composés d'un mélange de matrice, d'inclusions, de couleur et d'artefacts. Ces lots sont latéraux à tous les lots des sous-opérations 73A et 73B sauf pour les lots 73A13 et 73A14 qui leur sont inférieurs.

2.2.2. Lots stratifiés de 73A

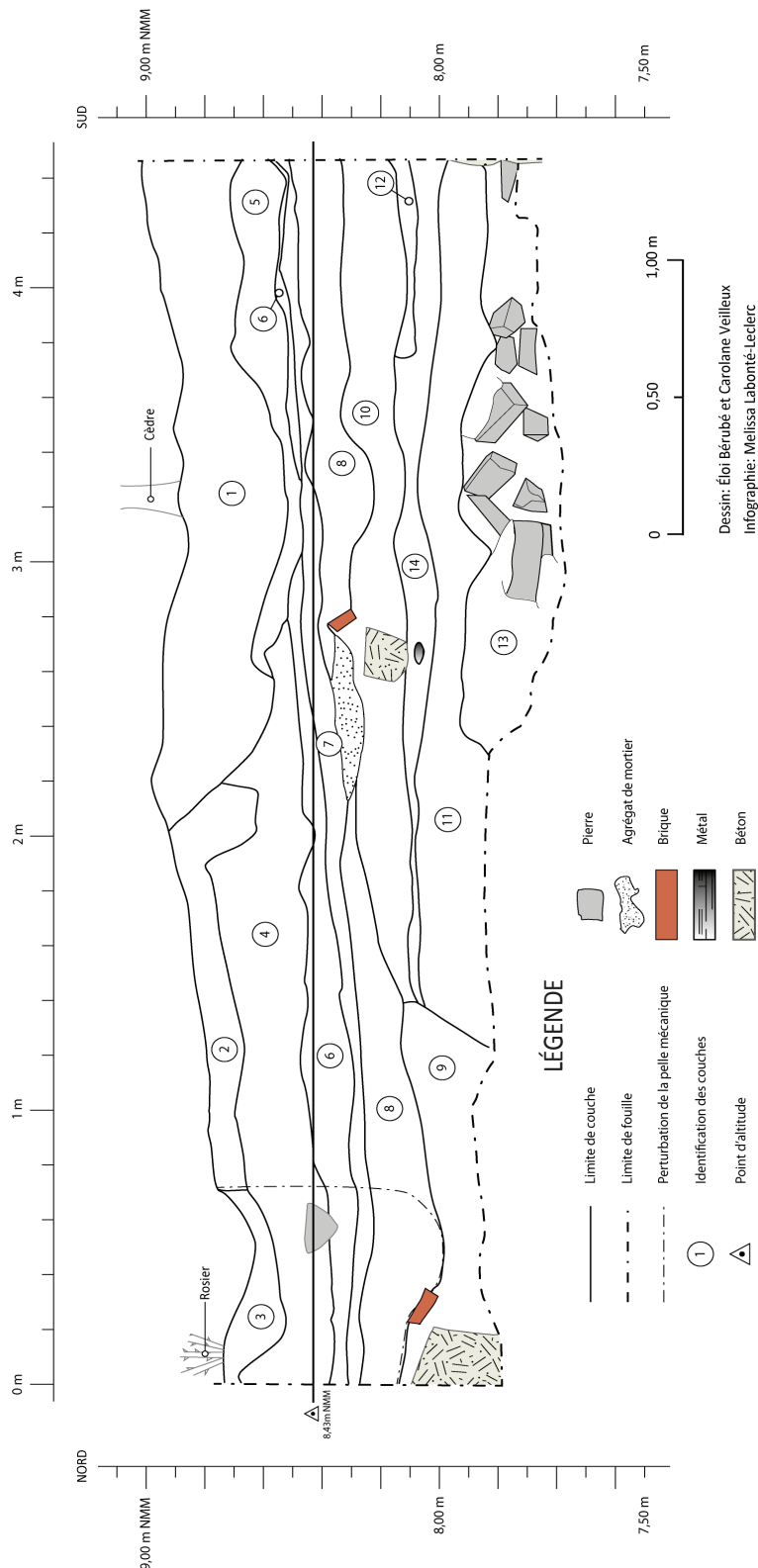
- 73A1: Couche de limon sableux meuble de couleur 5YR 2.5/1 (noir), avec inclusions de racines (45 %) et sans artefact (couche 2).
- 73A2 : Couche de sable meuble de couleur 7.5YR 4/4 (brun) avec inclusions de petites pierres (10 %) et sans artefact (couche 1).
- 73A3 : Couche de sable meuble de couleur 10 YR 2/1 (noir) avec inclusions de pierres (10 %) et de racines (2 %) et sans artefact (couche 3).
- 73A4 : Couche de loam sableux friable de couleur 2.5Y 7/1 (gris pâle) avec inclusions de pierres (90 %) et sans artefact (couche 4).
- 73A5 : Couche de sable limoneux friable de couleur 10 YR 3/2 (brun grisâtre très foncé) avec inclusions de pierres (5 %) et de racines (10 %) et sans artefact (couche 5).
- 73A6 : Couche de loam sableux friable de couleur 10 YR 3/1 (gris très foncé) avec inclusions de pierres (50 %) et sans artefact (couche 6).
- 73A7 : Couche de gravier (100 %) friable de couleur 7.5YR 5/1 (gris), sans artefact (couche 7).
- 73A8 : Couche de limon argileux friable de couleur 2.5YR 2.5/2 (rouge très foncé) avec inclusions de pierres en lamelles (90 %) et sans artefact (couche 8).
- 73A9 : Couche de sable loameux compact de couleur 7.5YR 3/2 (brun foncé) avec inclusions de pierres (60 %), de briques (20 %) et de mortier (10 %) et sans artefact (couche 9).
- 73A10 : Couche de sable loameux compact de couleur 10 YR 5/1 (gris) avec inclusions de pierres (30 %), de briques (5 %), de mortier (5 %) et de bois (1 %) et sans artefact. Présence d'une lentille de loam sableux de couleur 10YR 5/3 (brun) (couche 10).
- 73A11 : Couche de sable loameux friable 10YR 4/2 (brun grisâtre foncé), avec inclusions de béton (75 %), de briques (5 %), de mortier (5 %) et des déchets métalliques (3 %) et sans artefact (couche 10).



- 73A12 : Couche de limon loameux compact de couleur 5 Y 2.5/1 (noir) avec inclusions de racines (50 %) et sans artefact. Visible sur la stratigraphie nord de 73A, non illustrée.
- 73A13 : Couche de limon sableux meuble de couleur 7.5YR 2.5/2 (brun très foncé) avec inclusions de briques (15 %) et 5 % de pierres, de mortier et de racines et sans artefact. Visible sur la stratigraphie nord de 73A, non illustrée.
- 73A14 : Couche de sable meuble de couleur 2.5Y 6/3 (brun pâle jaunâtre) sans artefact. Visible sur la stratigraphie nord de 73A, non illustrée.



2.3. STRATIGRAPHIE DE LA SOUS-OPÉRATION 73B, PAROI EST SECTION NORD



2.4. DESCRIPTION DES LOTS DES SOUS-OPÉRATIONS 73B

2.4.1. Lots stratifiés de 73B

- 73B1 : Couche d'humus sableux friable noir (10 YR 2/1), sans inclusion ni artefact (couche 1).
- 73B2 : Couche d'humus sableux, noir (10 YR 2/1) et friable avec aménagement de tourbe, avec quelques inclusions de racines (5 %) et aucun artefact (couche 2).
- 73B3 : Couche de sable loameux noir (10 YR 2/1) et friable, avec inclusions de racines (5 %) et aucun artefact (couche 3).
- 73B4 : Couche de sable loameux noir (10 YR 2/1) et friable, avec inclusions de racines (5 %) et de cailloux de 1 cm à 5 cm de grosseur (5 %) et aucun artefact (couche 4).
- 73B5 : Couche de sable argileux brun très foncé (10 YR 2/2) et friable, avec inclusions de cailloux à 5 % (environ 1-5 cm de grosseur) et aucun artefact (couche 5).
- 73B6 : Couche de pierre grise (10 YR 4/1) compacte, avec des traces d'asphalte (1 %) et aucun artefact (couche 6).
- 73B7 : Couche de gravier (0-3/4) gris (10 YR 4/1) friable, avec inclusions de schiste rose (1 %) (environ 1-5 cm de grosseur), deux lentilles de sable de 0,28 m et de 0,40 m de long situées sur la paroi ouest, au sud de la sous-opération 73B et aucun artefact (couche 7).
- 73B8 : Couche de petites pierres de schiste rose (10R 5/2) compactes, avec une lentille de sable de 0,31 m de long sur 0,10 m de haut (couleur Munsell : 10 YR 5/3, brun) (couche 8).
- 73B9 : Couche de sable brun (10 YR 5/3) meuble, sans inclusion ni artefact (couche 9).
- 73B10 : Couche de sable brunâtre (5 YR 2.5/2) friable, avec inclusions de briques rouges (10 %), de mortier (5 %), de bois carbonisé (<1 %), de scories (5 %), de métal (10 %) et de béton (2 %), contenant plusieurs lentilles de cailloux et de graviers pour un total de 10 % du lot. Présence de briques peintes en rouge, de céramique glaçurée, de tissu, de corde en plastique tressée, de métal, de métal incrusté dans de la brique jaune sur laquelle on peut lire l'inscription « Citadelle » et de tessons de céramique (couche 10).
- 73B11 : Couche d'asphalte très compacte et de gravier noir (10 YR 2/1) sans inclusion ni artefact (couche 11).
- 73B12 : Couche de sable gris foncé (7.5 YR 3/1) friable, avec inclusions de briques anglaises et de briques réfractaires (5 %), de mortier (2 %) et de cendres (20 %). Du verre incolore et des gros morceaux de métal ont été trouvés.



- 73B13 : Couche de béton et de mortier gris (2.5 YR 6/1) friable, avec inclusions à 10 % de gravier et à 20 % de mortier et sans artefact (couche 13).
- 73B14 : Couche de sable loameux gris foncé (10 YR 3/1) moyennement compact, avec inclusions de briques jaunes et rouges (10 %) et de bois carbonisé (<1 %). Présence de morceaux de métal et un fragment de brique à cannelure s'apparentant beaucoup aux briques retrouvées sur la maçonnerie 73A50 (couche 14).
- 73B15 : Couche de sable argileux brun très foncé (10 YR 2/2) friable, avec inclusions de racines (20 %) et aucun artefact.
- 73B16 : Couche de sable loameux brun (7.5 YR 4/3) friable, avec inclusions de racines (5 %) et aucun artefact.



2.5. AUTRES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DE LA SOUS-OPÉRATION 73A

73A50

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73A50	Mur porteur	7,74 à 8,13	7,25	0,54	1,32 à 1,66	0,09 à 0,34	Est-Ouest	Figures 3 et 13

Le vestige 73A50 est un vestige composite comprenant plusieurs composantes et plusieurs types de matériaux différents (figure 11). Puisque tous ces éléments font partie intégrante du même mur, ils ont été traités comme un seul vestige, mais il convient de le décortiquer pour mieux en comprendre toutes les sections. Ce vestige est situé au sud-est de la sous-opération 73A, à la jonction avec la sous-opération 73B (figure 3).

La première composante de ce vestige est un mur de béton. Celui-ci a une longueur de 1,32 m sur 0,34 m de largeur sur une profondeur d'environ 1,04 m. Ce mur de béton est incliné vers le sud dans un angle d'environ 40°. Il s'agit d'une dalle de béton armé (certaines tiges de métal sont visibles) qui a été coulée dans un coffrage puisque les faces sud et nord présentent une surface presque parfaitement lisse, excepté pour ce qui est des traces laissées par le coffrage. La surface supérieure est arasée. De plus, lors de l'ouverture de l'opération 73, la pelle mécanique a arraché la partie ouest de cette dalle de béton, nous permettant d'affirmer qu'à l'origine elle traversait la sous-opération sur toute sa largeur.

La deuxième composante de ce vestige est un mur de briques à cloisons alvéolaires, situé au nord du mur de béton armé. Ce mur de briques de 0,69 m de profondeur est composé de deux assises visibles de briques de dimensions approximatives de 30 cm sur 30 cm. Ces deux assises sont liées entre elles par du mortier et elles sont décalées l'une par rapport à l'autre. Les parois extérieures des briques présentent un motif en cannelure. L'intérieur de ces briques présente trois alvéoles horizontales superposées les unes sur les autres. Une couche de mortier couvre également le dos de ces briques. Finalement, un espace est visible entre le mur de béton et le mur de briques. Ce dernier repose directement sur la dalle de béton armé identifié dans plusieurs autres opérations (Dionne *et al.* 2001; Gilbert et Eid, 2003; Labonté-Leclerc 2014) comme étant le plancher de l'entrepôt frigorifique de la brasserie Boswell-Dow.

Accolé directement à la couche de mortier qui recouvre la paroi nord des briques à cloisons alvéolaires, on retrouve des planches de liège aggloméré collées entre elles par des feuilles de goudron. Le liège n'a pas été collé au mortier qui recouvre les briques. Ces planches de lièges occupent le même espace que les briques à cloison alvéolaires en termes de hauteur et de largeur. Les feuilles de liège sont collées à l'aide de feuille de goudron contre un mur mince de béton, au nord, servant de parement intérieur. Le mur de béton intérieur porte un revêtement blanc, permettant une meilleure finition. Le mur de béton à revêtement et la couche de liège présentent la même inclinaison, vers le



sud d'environ 40°, que le mur de béton armé au sud.

Ces trois éléments forment le mur porteur identifié comme étant le vestige 73A50. Toutefois, deux autres éléments font partie de ce vestige. On retrouve tout d'abord un anneau métallique avec un embout de fixation situé directement au nord-ouest du parement intérieur. Le dernier élément est un tuyau de métal orienté est-ouest, lequel est directement aligné avec le support annulaire. Ce tuyau n'a toutefois pas été fouillé puisqu'il était isolé avec ce qui semblait être de l'amiante. Pour cette raison, ces dimensions ne sont pas connues, mais son alignement et son emplacement le lient au mur porteur. Les lots supérieurs stratigraphiquement sont 73A99 et 73A8, les lots latéraux sont 73A13 et 73A14 et aucun lot n'est inférieur puisque la fouille s'est terminée avant l'atteinte de la base du vestige.

2.6. AUTRES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DE LA SOUS-OPÉRATION 73B

73B50

Lot	Évènement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73B50	1 de 1	8,03 à 8,11	---	---	1,59	0,33	Est-Ouest	Figures 3 et 13

Le vestige 73B50 est un vestige de béton et de briques situé sur la limite entre les sous-opérations 73A et 73B. La partie présente dans 73B consiste en une grande dalle de béton posée verticalement. Elle a une orientation est-ouest et est localisée dans le nord-est de la sous-opération. Le vestige a une longueur de 1,59 m et se poursuit vraisemblablement dans la paroi est. Nous observons que le décapage à la pelle mécanique a endommagé le vestige en retirant une grande partie de la dalle de béton à l'ouest. Cette section n'a pu être documentée plus en détail. La largeur du vestige est de 0,33 m. Il a été déterminé que l'arête la plus au nord servirait de limite nord pour 73B et que le parement nord ferait partie de 73A. De plus, le haut de la dalle est incliné vers l'intérieur de 73B, ce qui signifie qu'elle est partiellement présente dans 73A. La base de la dalle n'a pas été atteinte puisque la fouille a été interrompue durant la première semaine.

Le vestige est relativement bien conservé. Les extrémités et le dessus sont endommagés et le vestige est cassé à cause de la pelle mécanique. Le parement sud est cependant dans un très bon état. Aucun autre matériau n'est associé au vestige 73B50 : ni liant ou ni renfort (tiges de métal). Le vestige 73B50 est inférieur et latéral au lot 73B9.



73B150

Lot	Évènement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73B150	Est	8,02	7,77	0,25	0,60	0,29	Est-Ouest	Figure 12
73B150	Ouest	8,08	7,80	0,28	0,38	0,21	Est-Ouest	Figure 13

Le vestige 73B150 correspond à deux constructions de béton, les vestiges est et ouest (figures 12 et 13). Lors de la fouille, la rapidité et la pression de la fermeture de la sous-opération et la relation entre les deux vestiges ont mené à la décision de les rassembler dans un même lot de vestige.

Le lot 73B150 est un vestige de béton orienté d'est en ouest et est situé dans la partie sud-est de la sous-opération. Il a une longueur de 0,60 m sur 0,38 m de largeur et 0,25 m de hauteur. Son sommet a une altitude de 8,02 m et sa base visible de 7,77 m au-dessus du niveau moyen de la mer. Le vestige semble se poursuivre plus en profondeur. Il est assez abîmé et paraissait se poursuivre vers l'ouest, peut-être pour rejoindre l'autre partie du vestige 73B150. Une tige de métal sort du vestige dans un axe parallèle à celui-ci. La section est du vestige 73B150 est présente aussi un creux cylindrique à l'extrémité, ayant peut-être servi à accueillir un tube de métal comme dans la construction du vestige 73B150 ouest. Le vestige 73B150 est inférieur au lot 73B14 et latéral aux lots 73B13, 73B11 et 73B14. Il n'est supérieur à aucun lot puisqu'il marque la fin de la fouille.

Le vestige 73B150 ouest est aussi un vestige de béton situé dans la partie sud-ouest de la sous-opération. Sa longueur est de 0,29 m sur 0,21 m de largeur et 0,28 m de hauteur. Son sommet est à une altitude de 8,08 m et sa base à 7,80 m au-dessus du niveau moyen de la mer. Le vestige paraît se poursuivre sous la surface non fouillée. Il est caractérisé par un tube de métal ferreux de 0,06 m de diamètre sortant verticalement du vestige. On note aussi la présence d'une dalle de béton perpendiculaire collée à celui-ci, au nord. Le vestige 73B150 ouest est inférieur stratigraphiquement au lot 73B14 et latéral à 73B11, 73B13 et 73B14. Il n'est supérieur à aucun lot puisqu'il marque la fin de la fouille.



2.7. INTERPRÉTATION SOUS-OPÉRATIONS 73A ET 73B¹

Séquence événementielle des sous-opérations 73A et 73B

Phase VIIId : Brasserie Boswell-Dow/ National Breweries Ltd (1919-1968)

Événement 1 : Construction de l'entrepôt frigorifique

Événement 2 : Destruction des bâtiments par la brasserie Boswell-Dow

Événement 3 : Aménagement d'une aire de stationnement (1955)

Phase VIII : Démolition, aménagements paysagers, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblai (1968 -2014)

Événement 4 : Destruction de l'entrepôt frigorifique (1968-1974)

Événement 5 : Nivellement du terrain (1974-2009)

Événement 6 : Aménagement d'un stationnement (1974-2009)

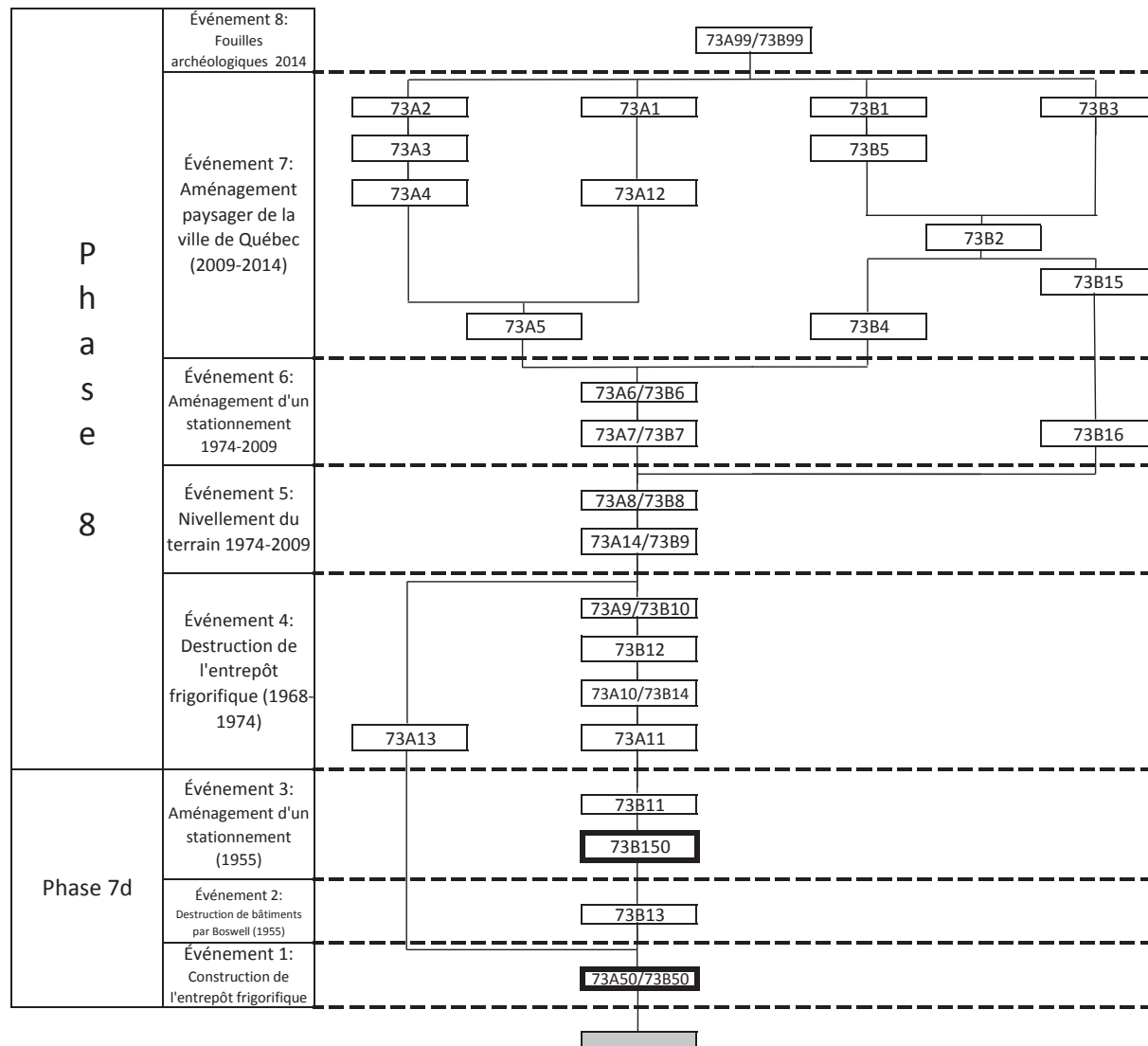
Événement 7 : Aménagement paysager de la Ville de Québec (2009-2014)

Événement 8 : Fouilles archéologiques (2014)

1. Réginald AUGER, Daniel SIMONEAU et Allison BAIN (2009). « The Intendant's Palace Site: Urbanization of Québec City's Lower Town ». *Post-Medieval Archaeology*, vol. 43 (1), p. 157.



2.8. MATRICE ÉVÉNEMENTIELLE DES SOUS-OPÉRATIONS 73A ET 73B



Légende



Fin de fouille

Vestige



2.9. INTERPRÉTATION DES ÉVÉNEMENTS

Cette section est destinée à l'interprétation des différents événements pour faire suite à la description des vestiges 73A50, 73B50 et 73B150. La présence de la dalle de béton armé dans les deux sous-opérations 73A et 73B a empêché une fouille en profondeur et a entraîné l'abandon de ces sous-opérations pour permettre un déplacement vers des sections du site plus propice à la fouille. La rapidité d'exécution et la faible profondeur de cette fouille n'ont permis d'identifier que des événements assez récents. L'interprétation des événements sera présentée en fonction de l'ordre chronologique des événements, soit du plus ancien au plus récent.

2.9.1. PHASE Vlld: Brasserie Boswell-Dow/National Breweries Ltd (1919-1968)

Événement 1 : Construction de l'entrepôt frigorifique (1945-1950) (73A50, 73B50)

Dans le plan de 1911 de Staveley et Staveley (figure 14), il est possible d'observer un bâtiment carré dans lequel il y a des cercles au bout de l'ensemble central qui servait à l'embouteillage. Selon Moussette (1994 : 190) ce bâtiment est utilisé comme entrepôt frigorifique. Toutefois, celui-ci n'est pas tout à fait vis-à-vis l'emplacement de la sous-opération 73A. Par contre, dans le nouveau plan de Staveley et Staveley de 1945 (figure 15), ce bâtiment a subi un agrandissement vers l'ouest où un nouveau bâtiment a été ajouté. Dans l'étude ethnologique de Nicole Dorion, elle précise la fonction de ce bâtiment.

Au début, le premier bâtiment, soit celui près de la rue Vallière (carré non numéroté, à l'ouest du no 15, plan de 1945) ne présente que deux étages. Ils abritent des réservoirs de maturation. Vers la fin des années 1940, on rehausse ce bâtiment de deux étages. Aux trois premiers étages, on retrouve des salles réfrigérées remplies de réservoirs de maturation [...] (Dorion 1989 : 61).

Il est donc possible de justifier que ce nouveau bâtiment (l'agrandissement du premier), qui se retrouve dans l'espace de fouille de la sous-opération 73A, sert également d'entrepôt frigorifique. Le vestige 73A50/73B50 (figure 11) appartiendrait donc à ce bâtiment et puisqu'il s'agit d'un mur qui repose sur la dalle de béton armé identifiée comme le plancher de ce bâtiment, il correspond au mur porteur des étages réfrigérés.

La fonction de ce bâtiment peut également être identifiée en examinant le vestige en lui-même. En effet, plusieurs éléments laissent croire que l'isolation était un élément important de cette construction. L'épaisseur du mur de béton permet d'affirmer que celui-ci est un mur porteur extérieur puisqu'un mur intérieur ne nécessiterait pas une telle largeur pour remplir sa fonction.

La présence des briques à cloisons alvéolaires indique également une fonction de mur porteur extérieur. En effet, ces briques sont utilisées pour leur isolation thermique, leur étanchéité à l'air et leur inertie thermique. Ces briques servent donc de



parement coupe-feu et sont principalement utilisées dans les murs porteurs. Ces briques présentent également une excellente protection contre les insectes et les rongeurs. Afin de maximiser l'isolation, un espace doit être laissé vide entre le mur de béton et les briques à cloisons alvéolaires. Dans le vestige 73A50, il est possible d'observer qu'il y avait effectivement cet espace entre ces deux structures. Toutefois, en raison de la démolition de ce bâtiment, cet espace s'est rempli de sédiments, mais il est toujours identifiable.

L'autre élément qui caractérise ce vestige est la présence de feuilles de liège accolées, au nord, contre les briques à cloisons alvéolaires. Le liège est un isolant thermique qui ne se tasse pas et qui conserve ses propriétés peu importe les conditions dans lequel il se trouve. Sa résistance au feu et à l'humidité, de même que sa longévité, en fait un isolant de choix. Il a également été identifié dans d'autres bâtiments associés à la brasserie Boswell-Dow. En effet, Moussette (1994 : 198) reprend l'exemple identifié par L'Anglais, Fiset et Dorion (1991 : 267) qui identifient une couche de liège enduite de crépi qui recouvrait les murs intérieurs d'une grande salle. « Ce liège servait à isoler une chambre réfrigérée dans laquelle la bière était mise en fût (Moussette 1994 : 198) ». Il est donc fortement possible que le liège dans le vestige 73A50 ait été utilisé dans le même but d'isolation des pièces réfrigérées du bâtiment en question. Le liège présent dans ce vestige est également recouvert de crépi peint en blanc pour la finition intérieure du mur, ce qui renforce encore plus la ressemblance entre les différents bâtiments de la brasserie.

La présence, au nord de ce vestige, d'un anneau métallique comportant un embout de fixation et d'un tuyau longeant le vestige d'est en ouest, indique que ceux-ci devaient, à l'origine, être rattachés au parement intérieur du mur. Il est possible que ce tuyau fût utilisé dans le mécanisme de réfrigération de la pièce et que l'anneau métallique empêchait que ce dernier repose directement sur le sol. Le fait que le tuyau était également isolé dans ce qui semblait être de l'amiante vient aussi appuyer notre hypothèse. Tous ces éléments permettent d'affirmer que ce vestige correspond au mur porteur du bâtiment réfrigéré qui se trouve le plus à l'ouest de l'ensemble des bâtiments destinés à l'embouteillage de la brasserie Boswell-Dow. Un ensemble semblable a également été retrouvé dans l'opération 37, par Patrick Eid, lors de la fouille du chantier-école de 2001. Les différents éléments du vestige 37A101 ont également été associés à la construction de l'entrepôt frigorifique ainsi qu'au revêtement isolant de celui-ci (Gilbert et Eid 2003 : 27).

Événement 2 : Destruction des bâtiments par la brasserie Boswell-Dow (1955) (73B13)

À la suite de la naissance de la Dow Brewery Limited en 1952 (Guimont 1987 : 60), plusieurs aménagements différents sont entrepris sur le site de l'îlot des Palais. Parmi ceux-ci, un en particulier nous intéresse : en 1955, un bâtiment situé aux coins des rues Vallière et Saint-Vallier est démoli (Guimont 1987 : 61). Des traces de la destruction de cette habitation sont présentes dans les sous-opérations 73C et 73D, qui se trouvent directement à l'emplacement de l'ancienne construction. Il est fort possible que le lot 73B13, observable sur une petite surface de la stratigraphie de la sous-



opération, soit un témoin de cet événement. On y voit une grande quantité de pierres et de matériaux de construction. Les altitudes du lot 73B13 ne concordent pas avec les deux sous-opérations 73C et 73D, ce qui pourrait s'expliquer par la forte dénivellation du terrain vers le nord.

Événement 3 : Aménagement d'une aire de stationnement (1955) (73B11, 73B150)

Outre la destruction d'un bâtiment en 1955, la Dow Brewery Limited entreprend divers travaux sur le terrain de l'îlot des Palais (Guimont 1987 : 61). Après la destruction de l'habitation, un stationnement pouvant accueillir environ 14 véhicules a été aménagé (Dorion 1989 : 61). Le lot 73B11 consiste en une succession de couches d'asphaltes et de gravier dont les interfaces sont confuses. Elles ont été traitées comme un seul lot. Elles font probablement état de cet aménagement du stationnement, peut-être réparé à quelques reprises. Le lot 73B11 s'accote sur le vestige 73B150, au nord, et ne se poursuit pas de l'autre côté, au sud. La forme de cette structure rappelle vivement une chaîne de trottoir et elle est vraisemblablement associée à cet événement d'aménagement d'une aire de stationnement.

2.9.2. PHASE VIII: Démolition, aménagements paysagers, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblai (1968-2014)

Événement 4 : Destruction de l'entrepôt frigorifique (1968-1974) (73A9, 73A10, 73A11, 73A13, 73B10, 73B12, 73B14)

L'arrêt des activités des installations de la brasserie Boswell-Dow à Québec entraîne la démolition de plusieurs des bâtiments associés à cette industrie. En effet, entre 1969 et 1970, le bâtiment central de l'embouteillage est détruit, ce qui entraîne par la même occasion la destruction de l'entrepôt frigorifique qui se situe à l'extrémité ouest de cet ensemble (Moussette 1994 : 207). Les lots associés à cet événement présentent une grande quantité de fragments de béton, des inclusions de pierres, de briques, de mortier et de déchets métalliques, qui sont tous associés à la destruction d'un bâtiment. Les plus gros fragments de béton et de déchets métalliques se retrouvant plus près de la dalle de béton armé, identifiée comme étant le plancher de l'entrepôt frigorifique, permettent également d'associer ces lots à la démolition de ce bâtiment. Il faut également noter que les lots 73A9, 73A10, 73A11 et 73A13 se trouvent au nord du vestige 73A50, identifié comme étant le mur extérieur de ce bâtiment, ce qui les place à l'intérieur de l'entrepôt et justifie leur affiliation à cet événement. Les lots 73B10, 73B12 et 73B14 sont quant à eux à l'extérieur de l'ancien entrepôt et peuvent s'expliquer par un étalement des déchets de démolition.

Événement 5 : Nivellement du terrain (1974-2009) (73A8, 73A14, 73B8, 73B9)

À la suite de la destruction de certains bâtiments de la brasserie Boswell-Dow et de sa fermeture définitive en 1973, la Ville de Québec rachète le terrain de l'îlot des Palais et entreprend de le réaménager pour lui redonner son prestige d'antan. Le terrain est nivelé suite à la destruction des bâtiments pour nettoyer le site. Les lots 73A8 et 73B8 font état de ce nettoyage. En effet, il s'agit de lots composés de lamelles de



schiste rougeâtre, présentant une surface plus ou moins plane. Cette couche aurait en effet pu être utilisée pour niveler le terrain et le remettre au niveau après le nettoyage et avant l'installation des nouveaux aménagements. Préalablement, les lots 73A14 et 73B9 auraient servi à remblayer le vestige 73A50/73B50.

Événement 6 : Aménagement d'un stationnement (1974-2009) (73A6, 73A7, 73B6, 73B7, 73B16)

Après le rachat du terrain par la Ville de Québec, cette dernière décide d'utiliser l'espace pour aménager une aire pavée de stationnement (Moussette 1994: 207). L'asphalte a toutefois été retiré en 2009 pour l'aménagement du parc urbain, ce qui justifie que celui-ci n'ait pas été retrouvé dans les deux sous-opérations 73A et 73B. Il a toutefois été possible de retrouver les couches liées à l'aménagement de cette aire de stationnement. Les lots 73A6, 73B6, 73A7 et 73B7 sont tous associés à cet événement. Ces lots sont composés de gravier concassé (73A7 et 73B7) et de poussière de pierre (73A6, 73B6) qui auraient servi de lit de pose à l'asphalte. Il est possible d'émettre cette hypothèse en tenant compte de la présence de fragments d'asphalte au-dessus du lot 73B6, témoignant ainsi de la démolition du stationnement, mais également de sa présence. Finalement, le lot de sable loameux 73B16, situé en paroi ouest de 73B, est aussi associé à ces travaux d'aménagement. Le stationnement s'arrêtant dans les sous-opérations 73A et 73B, la paroi ouest ne présenterait pas de traces de celui-ci, mais plutôt de l'aire de parc à proximité.

Événement 7 : Aménagement paysager de la Ville de Québec (2009-2014) (73A1, 73A2, 73A3, 73A4, 73A5, 73A12, 73B1, 73B2, 73B3, 73B4, 73B5, 73B15)

En 2009, la Ville de Québec, alors propriétaire du site de l'îlot des Palais, décide d'aménager un parc urbain au cœur de la basse-ville. Pour ce faire, l'asphalte du stationnement est retiré et l'espace réaménagé en entier par l'ajout d'espaces verts et de voies de circulation en gravier décoratif. Plusieurs lots attestent de ce changement de vocation du site. Tout d'abord, le lot 73A5 correspondrait à un lot de nivellement du sol après le retrait du stationnement. En effet, ce lot semble plutôt uniforme, avec quelques inclusions de pierres, et sans artefact, ce qui pourrait indiquer qu'on ait utilisé une nouvelle couche de sol, ne provenant pas du site même, pour mettre celui-ci au niveau et ainsi créer une meilleure base pour les aires gazonnées. Les lots 73A2, 73A3 et 73A4 illustrent l'aménagement des aires de circulation en petites pierres qui sillonnent le site. L'installation de ces chemins piétonniers est semblable sur l'ensemble du site. On retrouve donc la superposition d'une couche composée principalement de gravier concassé (73A4), d'une couche de ce qui semble être de la poussière de pierre (73A3) et finalement une couche de gravier décoratif (73A2). On observe également l'aménagement d'une surface gazonnée et de plates-bandes pour la plantation de cèdres. Les lots 73A1, 73A12, 73B2 et 73B4 sont associés à la pose du gazon puisqu'ils sont caractérisés par des inclusions de petites racines et qu'ils se retrouvent en surface de la sous-opération, directement sous l'herbe. Le lot 73B3 est associé aux plates-bandes de roses et les lots 73B1, 73B5 et 73B15 à la terre utilisée pour planter les cèdres.



Événement 8 : Fouilles archéologiques (2014) (73A99, 73B99)

Cet événement se compose uniquement du travail de décapage qui été réalisé en début de chantier archéologique. En effet, afin d'atteindre les lots archéologiques plus rapidement et d'éviter de perdre un temps précieux lors du retrait des cèdres manuellement et de la surface du sol associé à cet aménagement paysager, le tout s'est effectué à la pelle mécanique.

2.10. CONCLUSION

En raison de notre décision de fermer 73A et 73B dès la première semaine, tous les événements répertoriés et documentés dans ces sous-opérations se concentrent dans les dernières phases d'occupation du terrain de l'îlot des Palais, soit la phase 7d associée à la brasserie Boswell-Dow/National Breweries Ltd (1919-1968) et la phase 8 associée à la démolition des bâtiments, aux aménagements urbains, aux fouilles archéologiques et à la mise en valeur du site (1968-2014). En dépit de la brièveté de la fouille, il nous a tout de même été possible de documenter certains bâtiments et événements importants de la période industrielle de ce secteur du site. Compte tenu des coûts supplémentaires qu'aurait demandé la destruction de la dalle de béton armé, opération nécessaire à la poursuite de la fouille, nous suggérons de ne pas ré-entreprendre de fouilles dans ce secteur qui est déjà perturbé profondément par les installations de la brasserie Boswell-Dow.



3. Description des couches archéologiques des sous-opérations 73C et 73D

La description des couches archéologiques des sous-opérations 73C et 73D sera présentée ainsi : les lots hors contextes d'abord, suivi par les lots équivalents aux deux sous-opérations, puis par les lots de sol respectifs aux sous-opérations 73C et 73D. Les lots similaires dans les deux sous-opérations adjacentes, qui sont en fait les mêmes lots, ont été regroupés. Chaque description de lot comprend un tableau résumé dans lequel ses caractéristiques physiques sont identifiées, telles que sa matrice, sa couleur, sa consistance, ses altitudes, son épaisseur et ses lots limitrophes. Dans ce tableau, la technique de fouille utilisée pour dégager le lot est également mentionnée. De plus, une section nommée « Lots correspondants » est utilisée seulement lorsqu'un lot de l'opération 40 datant de 2002 est similaire à un de ceux fouillés durant la campagne de 2014 pour qu'on puisse proposer une correspondance. La section « Figures » comprend quant à elle une référence aux figures sur lesquelles se retrouve le lot en question. Par ailleurs, les lots comportant des artefacts diagnostiques possèdent également un tableau les mettant en valeur. Une date moyenne et la référence de celle-ci sont associées à chacun des artefacts dans ce second tableau.

3.1. LOTS HORS-CONTEXTES

Lot 73C99

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes en mètres NMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille
				Sup.	Inf.		
73C99	Mélange de sols	---	Meuble	8,96 à 8,85	8,78 à 8,75	0,14	Pelle mécanique

Le lot 73C99 est un lot arbitraire non-stratifié correspondant à l'ensemble des lots de surface de la sous-opération 73C excavés par la pelle mécanique avant le début du chantier-école. Sur le terrain, les sols identifiés 73C99 sont donc des mélanges de sols non-déposés résultant du travail de la pelle mécanique. Le lot se situait à la surface de la sous-opération sur une surface de 1,26 m (du côté est) sur 0,45 m (du côté ouest) sur 3,00 m (sur la paroi sud). Ce dépôt longeait la paroi sud sur toute sa longueur. La couche de remblai a été dégagée jusqu'à ce qu'un nouveau lot soit visible, soit le lot 73C8. Les altitudes du tableau correspondent à cette couche de dépôts produites par la fouille de 2014. De plus, tout artefact trouvé hors-contexte est également inclus dans ce lot.

Lot 73C28, 73C29 et 73C31

Les lots 73C28, 73C29 et 73C31 identifiés durant notre chantier ont été engendrés par la perturbation des lots en place lors de la campagne de fouille de 2002. Ces lots



datent tous de l'événement qu'est le déroulement des fouilles de l'opération 40 en 2002. D'une part, ce sont les documents écrits de l'opération 40 qui nous ont permis de déterminer que ces couches, malgré le fait qu'elles se retrouvaient sous le géotextile (73C6/73D6), étaient des couches perturbées. D'autre part, nos observations et les données archéologiques recueillies lors de la fouille de 2014 nous ont permis d'attester le bouleversement des sols en place.

Pour le lot 73C28, le rapport a démontré à la fois par un plan et dans sa description des lots (Alberton *et al.* 2005 : 22 et 51) que le lot 73C28 est lié à l'activité de la pelle mécanique en 2002 dans ce secteur de l'opération (Figure 16). Il est mentionné que la pelle mécanique a arraché des pierres de la structure 40B150 (notre lot 73C200) et qu'il y a eu une extension du travail de la pelle mécanique qui a perturbé les sols, où se situe exactement le lot 73C28. De plus, sur le terrain, nous avons observé un mélange de mortier et de sol pour le lot 73C28 qui pourrait être expliqué par l'enlèvement de pierres par la pelle mécanique. Ces dernières étant liées au vestige par du mortier, elles auraient laissé un dépôt dans les sols aux alentours.

Ensuite, pour 73C29 et 73C31 qui se superposent stratigraphiquement, différents artefacts ont démontré que ces lots étaient très récents. Par exemple, dans le lot 73C31, nous avons retrouvé une bille de plastique datant du XX^e. Ce lot se situe sous 73C29, le lot 73C31 est donc antérieur à 73C29. Les deux lots sont sous 73C6/73D6, le sable de remblaiement de l'opération 40 et le géotextile, donc antérieurs au remplissage de l'opération 40 en 2002. En outre, dans le cahier d'arpentage de l'opération 40 (cahier no 1: 62), nous avons retrouvé des altitudes de fin de fouilles, 5,84 m et 5,88 m NMM, qui démontrent que cette section, où les lots 73C29 et 73C31 se situent, a été excavée après la fouille jusqu'aux altitudes de notre lot 73C32 qui est en place. Donc, les lots 73C29 et 73C31 seraient des lots de remblais datant de la fouille de 2002.

Lot 73C28

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C28	Sable sableux	5Y 6/4 white	Moyennement compacte	6,47 à 6,48	6,30 à 6,32	0,16	Truelle, piolet et pelle	---	73C27	73C6/73D6	73C27 et 73C300/73D400	Figure 16

Le lot 73C28 représente une surface rectangulaire de 0,30 m sur 0,70 m à l'intérieur de la structure 73C300/73D400, soit dans son coin nord-ouest. C'est un lot de mortier jaunâtre (85%) correspondant au mortier retrouvé dans la structure 73C300/73D400. De petits fragments de briques rouges (2%), de petits cailloux (2%) ainsi que des valeurs négligeables de copeaux de bois et de déchets métalliques ont été retrouvés dans cette couche.



Lot 73C29

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C29	Loam sableux	5Y 3/1 very dark gray	Meuble	5,91 à 6,02	5,80 à 5,86	0,14	Truelle	---	73C6/73D6	73C31	73C100 et 73C300/73D400	---

Le lot 73C29 constitue une couche de loam sableux composée à 6 % de fragments de mortier, à 4 % de petites pierres et à moins de 1 % de briques, de cendres, d'anthracite, de déchets métalliques et de matière organique. Le lot 73C29 couvre une surface de 1,46 m sur 0,56 m au nord de la structure de maçonnerie 73C300/73D400 jusqu'à la limite nord de la sous-opération 73C.

Lot 73C31

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C31	Sable loameux	10YR 4/2 dark grayish brown	Compacte	5,80 à 5,86	5,62 à 5,65	0,20	Truelle	---	73C29	73C30/73C32/73C45	73C100 et 73C300/73D400	---

Le lot 73C31 est un lot de sable loameux gris foncé possédant des artefacts très récents, dus possiblement à la fouille de 2002, en plus d'inclusions comprenant 10 % de mortier, 3 % de galets et des valeurs négligeables de briques, d'anthracite, de déchets métalliques corrodés et de matière organique. Un bouton en nacre, du verre, une bille datant du XX^e siècle, de la porcelaine fine, du grès cérame, de la terre cuite fine blanche, un clou forgé, des ossements d'animaux et des mollusques ont été retrouvés dans cette couche. Ce sol se situe au nord du vestige de maçonnerie 73C300/73D400 jusqu'à la limite nord de la sous-opération 73C.

Lot 73D99

Le lot 73D99 est un lot arbitraire non-stratifié créé pour permettre d'inventorier les artefacts hors-contextes ou récupérés dans les lots fouillés sans tenir compte de leur stratigraphie. Il n'existe pas physiquement et est avant tout le résultat du remaniement de lots durant la fouille et durant l'égalisation des parois. Les artefacts classés dans cette catégorie sont de provenance très variée et ont des datations très distinctes. Aucun sol n'a été associé au lot 73D99, puisque tous les lots ont été excavés manuellement par l'équipe de fouille de la sous-opération 73.



3.2. LOTS ÉQUIVALENTS

Lot 73C1/73D1

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C1/ 73D1	Gazon, humus et sable	10YR 3/2 very dark grayish brown et 10YR 2/1 black	Friable	9,06 à 9,34	8,79 à 9,16	0,21	Pelle mécanique, pelle, truelle et binette	40A10	---	73C2/73D2, 73C3/73D5, 73C4, 73C5/73D3, 73C7, 73C14/73D4, 73C10, 73D7, 73D12, 73D13, 73D19, 73D20 et 73D21	---	Annexe 1

Le lot 73C1/73D1 est une couche d'humus sableux noir friable et de gazon qui recouvrait la surface des sous-opérations 73C et 73D. Son épaisseur est plus grande vers le nord et l'altitude au nord est plus basse qu'au sud. Neuf cèdres ont été retirés de ce sol par la Ville de Québec lors de la préparation du chantier. Une mince bande de tourbe, d'environ 0,15 m de largeur, longeant la limite sud de la sous-opération 73C a été incluse dans ce lot. Le lot 73C1 a été excavé par la pelle mécanique avant le chantier et a donc été documenté en parois. Par contre, le lot 73D1 a été excavé par l'équipe à l'aide de pelles, binettes et truelles. Cette couche de sable loameux correspond au terreau d'une plate-bande de cèdres présente au sud-ouest du parc de l'îlot des Palais. Elle possède à 50 % des inclusions de petites racines, à 5% des cailloux et quelques fragments de mortier (<1 %) et de briques (<1 %). Une lentille de sable se trouve à l'interface entre les lots 73C1/73D1 et 73C14/73D4. Plusieurs artefacts très récents ont été répertoriés, mais seuls les fragments de verre et un morceau de céramique sont inventoriés. Puisqu'il recouvrait uniformément la surface de la sous-opération, il n'est stratigraphiquement ni inférieur ni latéral à aucun lot.

Lot 73C2/73D2

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C2/ 73D2	Sable loameux	7,5YR 4/3 brown et 10YR 2/2 very dark brown	Friable	8,88 à 9,02	8,78 à 8,98	0,07	Pelle mécanique, pelle et truelle	---	73C1/ 73D1	73C3/ 73D5 et 73C5/ 73D3	73C4, 73C3/ 73D5 et 73C5/ 73D3	Annexe 1

Le lot 73C2 a seulement été identifié en parois ouest et est dans la sous-opération 73C, car il a été excavé par la pelle mécanique, tandis que le lot 73D2 a été fouillé à la pelle et à la truelle. Il correspond à un sable loameux brun foncé qui compose une couche linéaire sur environ 3,20 m de long dans la paroi est et une couche de 2,25 m de longueur ayant deux renflements aux extrémités du lot dans la paroi ouest de 73C. Dans la sous-opération 73D, il est de même forme, mais n'est situé que le long de la limite est. Parmi les inclusions de cette couche sans artefact ni écofact, on note des racines (20 %) et du schiste rose (15 %). Elle comporte également une lentille noire (10 YR 2/1 black) à la limite inférieure de la couche de la paroi est de la sous-opération 73C à son extrémité sud. Le lot 73C2/73D2 est supérieur à 73C5/73D3, avec lequel il partage beaucoup de caractéristiques, notamment la localisation dans la sous-opération, la taille et la composition.



Lot 73C3/73D5

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C3/73D5	Concassé 0-3/4"	2,5Y 4/1 dark gray	Moyennement compacte	8,71 à 9,15	8,56 à 8,69	0,25	Pelle mécanique, pelle, truelle et binette	---	73C1/73D1, 73C2/73D2, 73C4 et 73C5/73D3	73C6/73D6	73C5/73D3, 73C8/73D8, 73C13, 73C14/73D4 et 73D13	Annexe 1

Le lot 73C3/73D5 a également été dégagé par la pelle mécanique dans la sous-opération 73C et fouillé par l'équipe dans la sous-opération 73D. Ce lot n'est donc visible que sur les parois est et ouest dans 73C. Pour 73D, il couvre la sous-opération sur 4,25 m de longueur à partir de la limite nord. Il est composé à 95 % de concassé 0-3/4". Son épaisseur moyenne est de 0,25 m et elle varie entre 0,04 m d'épaisseur au nord et 0,50 m au sud. Cette tendance est observable principalement dans 73D, tandis que dans 73C la couche est plutôt uniforme. Trois lentilles de sable de 0,27 m sur 0,13 m, de 0,37 m sur 0,40 m et de 0,62 m sur 0,40 m ont été retrouvées. Aucun artefact ni écofact n'a été répertorié.

Lot 73C5/73D3

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C5/73D3	Sable loameux	10YR 2/1 black et 10YR 2/2 very dark brown	Friable	8,86 à 9,11	8,68 à 8,88	0,17	Pelle mécanique, pelle et truelle	---	73C1/73D1 et 73C2/73D2	73C3/73D5	73C2/73D2, 73C3/73D5 et 73C13	Annexe 1

Le lot 73C5/73D3 est un lot de sable friable localisé seulement sur la paroi ouest du côté de la sous-opération 73C, sur 3,50 m de long à partir de la limite sud, et sur toute la surface de la sous-opération 73D. Tout comme les précédents lots, le lot 73C5 a été excavé par la pelle mécanique dans la sous-opération 73C et le lot 73D3 par les fouilleurs dans 73D. Cette couche brun-noir comprenait à 30 % des inclusions de racines et à 15 % du schiste rose. Aucun artefact ni écofact n'y a été retrouvé. Le lot est inférieur au lot 73C2/73D2 auquel il est naturellement associé à cause de sa couleur, de sa composition et de sa location.



Lot 73C6/73D6

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur maximale (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C6/73D6	Sable sableux	2,5Y 5/3 light olive brown	Meuble	8,22 à 8,68	7,92 à 6,09	2,52	Pelle, bêche truelle	---	73C3 / 73D5	73C27, 73C28, 73C29, 73D31, 73D40, 73D42 et 73C30/73C32/73D45	73C8/73D8, 73C9/73D9, 73C11/73D10, 73C14/73D4, 73C18/73D18, 73C20, 73C21, 73C22, 73C23/73C33, 73C24/73D35, 73C25/73D34, 73C27, 73C28, 73D11, 73D13, 73D16, 73D29, 73D30, 73D31, 73D32, 73D36, 73D38, 73D39, 73D40, 73D41, 73D42, 73D43, 73D44, et 73C30/73C32/73D45	Annexe 1

Le lot 73C6/73D6 est associé au géotextile et au sable stérile meuble qui a servi à remblayer l'opération CeEt-30-40 en 2002. L'opération ayant été fouillée par paliers, les altitudes peuvent varier de quelques centimètres à plus de deux mètres selon les secteurs. Il est latéral à une très grande quantité de lots pour la même raison. Il n'y a pas d'inclusions, mais une lentille de poussière de pierre située vers le centre, à l'est, près de la surface du lot dans 73D. Les artefacts sont très variés : on y trouve des coquillages, une tige de graphite, des os, du verre, des déchets métalliques et de la céramique.

Lot 73C8/73D8

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C8/73D8	Asphalte	10YR 2/1 black	Très compacte	8,31 à 8,81	8,29 à 8,81	0,07	Pioche, pelle et piolet	40A13	73C99, 73C13, 73C15, 73C17/73D15 et 73D17	73C9/73D9, 73C11/73D10, 73D16, 73D29	73C6/73D6, 73C12, 73C100, 73D12 et 73D28	Annexe 1

Le lot 73C8/73D8 correspond à une couche d'asphalte noire très compacte d'environ 0,50 m de largeur découverte en bordure de la paroi sud des sous-opérations 73C et 73D qui a été brisée à la pioche. Le long de la paroi sud, elle est coupée par le vestige de maçonnerie 73C100 sur 0,68 m. À l'extrémité sud-est, elle est aussi coupée par le lot 73C12 sur une surface de 0,25 m sur 0,63 m. Ses points d'altitudes sont plus bas d'environ 0,50 m vers le sud-est des sous-opérations, mais la couche conserve la même épaisseur moyenne de 0,07 m. L'asphalte est imbriqué dans le lot 73C9/73D9, soit une couche de concassé $\frac{3}{4}$ -1". Le lot 73C8/73D8 possède ainsi des inclusions à 10 % de concassés $\frac{3}{4}$ -1" dû à cette imbrication des deux couches. Aucun artefact ou écofact n'est associé à ce lot.



Lot 73C9/73D9

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C9/73D9	Concassé 3/4-1"	2,5Y 4/1 dark gray et 5Y 3/1 very dark grey	Moyennement compacte	8,60 à 8,78	8,44 à 8,78	0,17	Pelle, pioche, et truelle	---	73C8/73D8	73C11/73D10	73C6/73D6, 73C12, 73C100, 73D12, 73D14 et 73D16	Annexe 1

Le lot 73C9/73D9 est lié à la pose de l'asphalte (73C8/73D8) qui lui est supérieur. Ce lot est en fait une couche composée à la fois de concassé ¾-1" et 0-¾", à 95 %. Le lot se retrouve sur la longueur de la paroi sud sur une largeur d'environ 0,50 m, coupé sur 0,68 m de long par le vestige 73C100 et coupé à l'extrême sud-est par le lot 73C12. Dans cette couche, aucun artefact, écofact ou lentille, n'a été identifié.

Lot 73C11/73D10

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C11/73D10	Schiste rose	5YR 3/3 dark reddish brown et 10R 4/3 weak red	Meuble (73C) et moyennement compacte (73D)	8,46 à 8,78	8,44 à 8,70	0,10	Pelle, truelle et pioche	---	73C8/73D8, 73C9/73D9, 73C17/73D15 et 73D16	73C18/73D18, 73D10 et 73D200	73C6/73D6, 73C12, 73C100 et 73D14	Annexe 1

Cette couche rougeâtre correspondant au lot 73C11/73D10 est composée de pierres schisteuses à 95 %. Cette couche est située directement sous le lot 73C9, c'est-à-dire sur le long de la paroi sud, mais coupé en son centre par le vestige de maçonnerie 73C100 sur 0,68 m. Un cul de bouteille en verre incolore a été retrouvé du côté de la sous-opération 73D comme seul artefact.

Artefacts diagnostiques, lot 73C11/73D10		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Verre incolore avec inscription sur le cul	1954	Miller et Jorgensen 1986

Lot 73C14/73D4

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C14/73D4	Sable loameux	2,5YR 3/2 brown et 10YR 3/2 Very dark grayish brown	Friable	8,91 à 9,30	8,59 à 9,02	0,34	Truelle, pelle, pioche, bêche et pelle mécanique	40A11(?)	73C1/73D1 et 73D7	73C15, 73C16, 73C17/73D15, 73C19, 73D13 et 73D17	73C1/73D1, 73C3/73D5, 73C12, 73C15, 73C16, 73D7, 73D12, 73D13, 73D20 et 73D19	Annexe 1

Le lot 73C14/73D4 est composé de sable loameux brun foncé friable. Il est présent sur la paroi sud et sur environ 0,07 m de la paroi ouest de 73C et recouvre une bonne partie de la sous-opération 73D le long des parois sud, ouest et nord. Il a été fouillé à la pelle pour 73D et à la pelle mécanique pour 73C. Dans la sous-opération 73D, son altitude est plus élevée vers le sud d'environ 0,20 m. Le lot est perturbé par des racines sur l'ensemble de sa surface. Dans 73C, cette couche sableuse brune possède des marbrures grises (5Y 4/1 dark gray) et plusieurs petites lentilles. Une première lentille de sable (2,5Y 5/2 grayish brown) se situant près de la limite est de la sous-



opération mesure 0,26 m sur 0,04 m. Une seconde lentille de sol grisâtre (2.5Y 4/3 *olive brown*), ayant une dimension de 0,17 m sur 0,08 m, est également visible à la base de la couche. Une troisième lentille a été identifiée au centre de la couche (2.5Y 4/2 *dark grayish brown*). Elle comprend plusieurs inclusions de concassé 0-¾" et elle est sur une surface de 0,16 m sur 0,24 m. Une dernière lentille sableuse (2,5Y 6/3 *light yellowish brown*), retrouvée près de la limite est de la sous-opération 73C sur une surface 0,21 m sur 0,56 m possède beaucoup de racines. Dans 73D, on observe une seule lentille de sable argileux avec des taches orangées d'oxydation de part et d'autre du lot de pierres grises 73D12 sur la paroi sud. Cette lentille de sable argileux fait 0,30 m sur 0,20 m à l'est et 0,30 m sur 0,17 m à l'ouest. Il y a quelques inclusions de schiste noir, de ciment et beaucoup de racines dans le lot 73C14/73D4. Quelques artefacts très récents tel que des emballages de plastique, un bouchon de bière et du styromousse ont été élagués mais le verre a été conservé pour d'éventuelles fins de comparaisons avec les autres couches.

Lot 73C17/73D15

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C17/ 73D15	Sable	7,5YR 4/1 <i>brown</i> et 10YR 3/2 <i>very dark grayish brown</i>	Friable	8,48 à 8,83	8,40 à 8,81	0,03	Pelle, pioche et pelle mécanique	---	73C14/ 73D4, 73C16 et 73D17	73C8/ 73D8, 73C11/ 73D10 et 73D16	73C16, 73C8/ 73D8 et 73D12	Annexe 1

Le lot 73C17/73D15 est une couche de sable brun friable se trouvant au-dessus de l'asphalte 73C8/73D8 et sur 1,40 m de long dans la paroi sud de 73C. Il a été retiré à la pelle mécanique pour 73C et creusé à la pelle et à la pioche pour 73D. Son altitude décline d'environ 0,30 m vers le nord tel que relevé dans la paroi nord en comparaison avec les points pris sur la stratigraphie sud. Il s'y trouve quelques inclusions de racines (1 %), de petits cailloux (5 %) et d'asphalte (1 %), mais aucun artefact ni écofact.

Lot 73C18/73D18

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C18/ 73D18	Sable et mortier	7,5YR 4/3 <i>brown</i> et 10YR 8/1 <i>white</i>	Moyennement compacte	8,36 à 8,69	7,10 à 7,56	1,14	Pelle, pioche et truelle	40B1(?), 40B2, 40B3 et 40B4	73C11/ 73D10, 73C12, 73D35, 73C19 et 73D14	73C20, 73C21, 73C24/ 73D35, 73C200 et 73D11	73C6/ 73D6, 73C21, 73C23/ 73C33, 73C100, 73C200, 73D100 et 73D11	Annexe 1, Figure 50

Le lot 73C18/73D18 est un lot de sable et de mortier blanc moyennement compact situé le long de la paroi sud de la sous-opération 73C et se poursuivant sur 0,90 m dans la sous-opération 73D au-dessus du mortier jaune 73D11 et du vestige 73D100. Il est coupé par le vestige 73C100 sur 0,68 m à 1,75 m à partir de la limite ouest de la sous-opération 73C. Le lot 73C18/73D18 est constitué à 30 % de mortier blanc, à 15 % de calcaire, à 15 % de briques rouges anglaises, à 10 % de bois, à 5 % de cendres, à 1 % de charbon de bois, à 1 % d'anthracite et à 7 % de déchets métalliques, surtout composés de scories et d'amas de corrosion. On remarque une forte ressemblance entre le lot



73C18/73D18 et les lots inférieurs 73D11, 73D31 et 73D32, surtout au niveau des inclusions.

Lors du dégagement de ce lot, plusieurs artefacts ont été mis au jour: plusieurs clous et tiges de fer corrodés figés dans des fragments de bois; une vis en cuivre gris-bleu; une patte de scellement en fer; une petite tige de cuivre corrodée; un tuyau de cuivre de 0,9 cm de diamètre; trois fragments de linoléum; des morceaux de peinture écaillée, de mortier et de crépi; la base d'une bouteille complète en verre incolore et un fragment de corps qui remontent; 25 fragments de vitre et 2 fragments de verre à contenant de différentes couleurs; 3 billes en terre cuite commune non-vernisée; un support à ampoule électrique avec sa douille qui sert à visser l'ampoule; un isolateur électrique; et finalement, un pot d'entreposage en grès cérame grossier avec enduit *Albany* et glaçure au feldspath.

Artefacts diagnostiques, lot 73C18/73D18		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Linoléum	1863	Miller <i>et al.</i> 2000 : 16
Base d'une bouteille complète en verre incolore portant une inscription au centre du cul: un « D » dans un losange associé à la Dominion Glass Co.	1928 - début 1970	www.sha.org/bottle/dating.htm
Bille en terre cuite commune non-vernisée	Fin du XIX ^e au début du XX ^e siècle	Tremblay et Renaud 1999 : 60
Support à ampoule électrique: douille et pied	1895	Apparition des ampoules électriques industrielles, Miller <i>et al.</i> 2000 : 15
Isolateur électrique de porcelaine commune	1888	Introduction des parties en céramique sur les bougies Miller <i>et al.</i> 2000 : 15
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit <i>Albany</i> et glaçure au feldspath	1840 - début XX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 109
Patte de scellement	1805-1850	Guimont <i>et al.</i> 1991 Laroche 1988

Pour les écofacts, 3 valves d'huîtres et 8 ossements d'animaux ont été retrouvés dans la couche. De plus, à l'intérieur du lot 73C18/73D18, la structure 73C200 a été dégagée. Elle est composée de pierres de calcaire en forme de L et de briques communes. Cette structure n'étant pas en place, elle est entourée par le lot 73C18/73D18 dans la stratigraphie. Par ailleurs, certains de ses éléments architecturaux, tels que des pierres de maçonnerie et des briques, ont été retrouvés détachés de la structure directement dans le lot de sol.

Lot 73C23/73D33

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C23/73D33	Sable loameux	7.5YR 2.5/2 very dark brown	Friable	6,93 à 7,10	6,90 à 6,97	0,07	Pelle, truelle et binette	40B5 et 40B6	73C18/73D18 73C21 et 73D31	73C24/73D35 et 73D350	73C6/73D6, 73C18/73D18, 73C100 et 73D350	Annexe 1, Fig. 17 à Fig. 21

Le lot 73C23/73D33 est un lot de sable loameux brun foncé très riche en artefacts. Il se trouve à l'ouest du vestige 73C100 sur une longueur de 2,00 m et une largeur de 0,81 m à partir de la limite sud de la sous-opération 73C et est situé le long des parois nord, ouest et sud, couvrant la majorité de la sous-opération 73D. Sa limite inférieure est indéfinie : le lot 73D35 faisait originalement partie de 73D33 avant d'être séparé arbitrairement à cause d'un changement de matrice très graduel. 73D33 est donc l'interface supérieure brun-rougeâtre riche en artefacts de 73D35. On y trouve de la pierre (5 %), de la brique (5 %), du mortier (5 %), des morceaux de planches et des racines (20 %), du charbon de bois (2 %), de l'antracite (1 %), de la cendre (1 %) et des déchets métalliques (1 %). On note plus d'antracite (10 %) du côté de la sous-



opération 73C.

Le lot 73C23/73D33 est extrêmement riche en artefacts et contient de loin la plus grande variété en comparaison avec les autres lots. Pour en faciliter la lecture, le texte portant sur les artefacts de ce lot a été divisé en quatre paragraphes abordant chacun une catégorie d'artefacts.

Tout d'abord, plusieurs artefacts pourraient entrer dans la catégorie du divertissement, car ces objets peuvent être associés à différentes formes de jeux. Le plus intrigant est un canard en matériau plastique (figure 17) dont l'âge est difficile à évaluer. L'objet est relativement en bonne condition, mais l'état douteux du plastique peut être attribué autant à un plastique de qualité inférieure, à un plastique de fabrication plus ancienne ou à la dégradation du matériau. Par ailleurs, des fragments de jouets de porcelaine peuvent être associés à la présence d'enfants : une jambe décorée, un tesson de tête de poupée et une moitié d'assiette miniature. Deux pièces coniques ressemblent fortement à la base vissable d'une pièce d'échec. Finalement, 11 billes ont été récoltées, dont 6 sont en pierre brun-grise, 4 en terre cuite commune non-vernisée et une en porcelaine blanche avec motifs floraux vert et rouge (figure 18).

Une grande proportion des objets du lot 73C23/73D33 sont des témoins de la vie quotidienne. Plusieurs artefacts peuvent, entre autres, être associés à la consommation des habitants. On rencontre des fragments de verre incolore (11 tessons), de verre coloré (69 tessons) de couleurs variées et de verre teinté (58 tessons) provenant fort probablement de contenants. Pour la céramique, la terre cuite fine blanche vernissée domine l'assemblage avec 34 tessons aux décors très variés. Les autres types de céramiques sont peu représentés. Une petite quantité d'objets de parure est également présente dont un talon en cuir cheville, des perles de verre (figure 19) et des boutons. Finalement, un grelot de métal, un manche en os de 3,5 cm de longueur, une brosse en os dépoilée (figure 20), des fragments de pipe et un « half-penny » de 1857 (figure 21) ont été retrouvés dans cette couche.

Un nombre d'artefacts s'apparentant à ceux trouvés dans les lots 73D11, 73D31, 73D30 et 73D32 rappelle le contexte architectural d'une habitation de la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle. Du linoléum et d'autres revêtements décorés ont été trouvés en quantité dans le lot; certains montraient un décor floral géométrique. Beaucoup de verre à vitre a été inventorié pour 73C23/73D33, avec un total de 300 fragments. Les objets de métal ferreux sont très nombreux : un total de 92 est répertorié pour ce lot. Parmi ceux-ci 73 sont des tiges de métal corrodées, probablement des clous. Ving-sept clous de métal ferreux et deux clous de métal cuivreux ont été inventoriés et identifiés avec plus de certitude, parmi lesquels on retrouve 15 clous découpés, 8 clous tréfilés, dont les deux clous cuivreux, et 6 clous possiblement forgés. Un contenant de peinture complet et plein a été trouvé. Cependant, afin de prendre un échantillon de la matière, nous avons dû le fragmenter en plusieurs sections. Ce lot présente aussi un objet de porcelaine commune utilitaire considéré comme un isolateur témoignant de l'utilisation de l'électricité dans l'habitation.



Malgré les quantités impressionnantes d'artefacts dans les autres catégories, ce sont les écofacts qui restent les plus nombreux, surtout dans la sous-opération 73D. Les mollusques sont au nombre de 96, la plupart étant des valves d'huîtres. Cent quatre-vingt-trois os ont été classés comme appartenant à des oiseaux. Environ le tiers de ces os portent des traces de dents de rongeurs. Les os d'oiseaux ont relativement tous le même format et sont probablement de la même famille d'animal. Cinq cent cinquante-huit os appartiennent à des mammifères, la plupart étant des gros animaux. Une impressionnante quantité d'entre eux ont des traces de dents de rongeurs. Au moins la moitié des os ont été sciés ou portent des traces de couteaux, ce qui témoigne de travaux de boucheries. Cent dix-sept de ces os sont singulièrement plus petits et plus fins et pourraient potentiellement appartenir à des rongeurs, concordant avec la quantité de traces de dents laissées par ceux-ci sur les plus gros os. Quarante ossements trop fragmentaires n'ont pu être attribués à une classe. Une dent de mammifère a été répertoriée dans 73C.

Artefacts diagnostiques, lot 73C23/73C33		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Isolateur électrique de porcelaine commune	1888	Introduction des parties en céramique sur les bougies Miller et al. 2000 : 15
Jambe et tête de poupée de porcelaine	Fin du XIX ^e siècle	Tremblay et Renaud 1999
Pièce de monnaie	1857	Inscription
Boutons de nacre perforés	XIX ^e au début du XX ^e siècle	Marier 1996
Bouton en os perforé	Généralement du XVIII ^e au XIX ^e siècle	Marier 1996
Bouton imitation de verre	XIX ^e et XX ^e siècles	Marier 1996
Bille de calcaire	Milieu du XIX ^e siècle-1915	Tremblay et Renaud 1999 : 57-59
Bille en terre cuite commune non-vernisée	Fin du XIX ^e au début du XX ^e siècle	Tremblay et Renaud 1999 : 60
T.C.F. fine blanche vernissée, <i>shell-edge</i> d'inspiration néo-classique	1800-1830	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F. blanche vernissée, <i>shell-edge</i> à rebord droit	1840-1860	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F. blanche vernissée, décors floral continu	Surtout 1820-1836	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F. blanche vernissée, type « dipped », bandes minces orange et décors central gris	Début du XIX ^e siècle	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F. blanche vernissée, rebords à motifs géométrique continu	1818-1929	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F. blanche vernissée, motifs non-continu	1820-1843	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F. blanche vernissée, décors avec motif Blé et Trèfle	1860-1880	Sussman 1985 : 59
T.C.F. blanche vernissée de type <i>creamware</i>	1820-1840	Date de retrait du marché Brassard et Leclerc 2001 : 78
T.C.F. blanche vernissée, décor à bandeaux bleu pâle et noir à l'engobe sur fond blanc	1770-début XX ^e siècle	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F. jaune vernissée	2 ^e moitié du XIX ^e aux premières décennies du XX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 88
T.C.F. jaune vernissée, avec un décor de type <i>mocha seaweed</i>	1870	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.C. locale vernissée et décorée à l'engobe	Dernier quart du XVIII ^e au milieu du XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 41
T.C.F. chamois vernissée de type Rockingham	2 ^e moitié du XIX ^e siècle jusque dans les années 1930	Brassard et Leclerc 2001 : 84
T.C.C. graveleuse du Nord Devon, vernissée	Surtout 2 ^e moitié du XVII ^e siècle à 1760.	Brassard et Leclerc 2001 : 24
T.C.C. vernissée de Buckley	Milieu du XVIII ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 30
T.C.C. avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	2 ^e moitié du XVIII ^e et XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 45
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glacé au sel	1740-1760	Brassard et Leclerc 2001 : 133
Porcelaine fine européenne à pâte dure de type <i>parian</i>	Minimum 1842	Brassard et Leclerc 2001 : 142
Fourneau de pipe, T.C.F. argileuse blanche, non vernissée	1840 et postérieur	Marque sur le fourneau (Savard et Drouin 2000)



Lot 73C24/73D35

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C24/73D35	Loam/Sable	10YR 3/1 very dark gray et 10YR 4/3 brown	Friable	6,93 à 6,97	6,80 à 6,91	0,09	Binette, pelle, truelle	40B7	73C18/73D18, 73C23/73D33 et 73D350	73C25/73D34	73C6/73D6, 73C100 et 73D350	Annexe 1

Le lot 73C24/73D35 est un lot arbitraire de sable brun friable couvrant une grande partie de la sous-opération 73D situé sous le lot 73C23/73D33 et sur 73C25/73D34. L'interface entre 73C23/73D33 et 73C25/73D34 étant très graduelle, il était très difficile de clairement définir à quel endroit séparer les deux lots. L'ouverture du lot 73D35 était la solution idéale : 73D35 partageait la même quantité et variété d'artefacts que 73C23/73D33 et la même matrice que 73C25/73D34. Le lot 73C24 correspond également au changement graduel entre 73C23/73C33 et 73C25/73C34, c'est pourquoi 73C24 et 73D35 sont considérés équivalents.

Les inclusions sont cependant différentes dans les deux sous-opérations. Elles sont donc traitées séparément. Pour 73D35, il y a 40 % de pierres ébauchées

Artefacts diagnostiques, lot 73C24/73D35		
Artefacts	Datation moyenne	Références
T.C.F. blanche vernissée, décor à bandeaux sur fond blanc	1770-début XX ^e siècle	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F. vernissée de type <i>pearlware</i>	1778-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80

ou brutes de toutes formes, 5 % de briques, 5 % de mortier, 2 % de racines, >1 % d'anthracite et 1 % de déchets métalliques. Les inclusions de 73C24 sont les suivantes : 13 % de pierres, 50 % de mortier, 10 % de cendres et 1 % de concrétions de métal correspondant à 17 amas de corrosion ou de plaques récupérées. Une

planche se situait à la surface de ce lot. Celle-ci représentait 20 % du lot. Le lot 73C24 se retrouve au sud de 73C et couvre une surface de 1,57 m sur 0,76 m. En fait, elle couvre l'entièreté de la surface qui n'a pas été fouillée en 2002 à l'ouest du mur. Il est à noter que les artefacts de 73D35 se trouvent dans le lot 73D33, puisque sa création a été faite après la fouille du lot. Pour 73C24, on retrouve 7 clous de métal de type indéterminé, 8 morceaux de vitre, 1 fragment de verre à bouteille vert olive, 6 fragments de terre cuite fine blanche à bandeaux et 1 tesson de *pearlware* ainsi que 16 os d'animaux et 5 mollusques.

Lot 73C25/73D34

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C25/73D34	Sable	10YR 4/3 brown et 7,5YR 4/3 brown	Friable/com pacte	6,80 – 6,91	6,55 – 6,73	0,23	Binette, pelle, truelle	40B7	73C24/73D35	73C27, 73D36 et 73D37	73C6/73D6 et 73C100	Annexe 1

Le lot 73C25/73C34 est une couche de sable brun friable occupant une grande partie de la sous-opération 73D et il se trouve à l'ouest du vestige de maçonnerie 73C100 sur une surface de 1,57 m de long sur 0,76 m de largeur dans 73C. Pour 73C, on retrouve des inclusions de pierres à 8 %, de briques à 2 %, de mortier à 50 %, de bois à 15 %, de cendres à 10 % et de déchets métalliques à 1 %. Les inclusions du lot pour 73D sont les suivantes : 40% de pierres enrobées de mortier, >1% de brique, 1%



de mortier, 2% de racines, >1% d'anthracite et 1% de déchets métalliques, pour un total d'environ 45% d'inclusions. Une lentille de cendre de 0,10 m sur 0,10 m se trouve près de la paroi nord dans 73D.

Les quelques artefacts présents dans cette couche peuvent être associés à une occupation résidentielle. Un objet non identifié a été inventorié : il s'agit de couches successives de métal et d'autres matériaux synthétiques. L'objet ressemble fortement à un tube style dentifrice. Un bouton en nacre, une perle de verre noire ainsi qu'une bille de pierre ont aussi été trouvés. Quelques objets de métal ont été collectés, 8 amas de métal ferreux, 2 clous forgés, 1 amas de métal cuivreux et un anneau en cuivre. De plus, on retrouve un morceau de linoléum.

Des morceaux de pipes, dont un avec une inscription, ont été recueillis, mais aucune correspondance entre l'inscription et une marque n'a pu être proposée. Plusieurs types de céramiques sont présents dans le lot, à chaque fois en petite quantité, généralement un tesson ou deux. On note la présence d'un bec verseur de théière et de quelques tessons de terre cuite fine blanche vernissée type *pearlware* recollant avec celui-ci, 4 provenant de 73D34, 2 de 40B7 et 1 de 73D23. Finalement, on remarque une certaine ressemblance entre les os présents dans ce lot et ceux provenant du lot 73D33. En moindre quantité, on retrouve des os d'oiseaux (14) dont plus de la moitié ont des traces de dents de rongeurs. Les os de mammifères sont au nombre de 59 et plusieurs d'entre eux portent des traces de dents de rongeurs (environ 21) et/ou des traces de coupure à la scie ou au couteau (environ 10). Un seul os de poisson et 27 mollusques, dont 22 sont des valves d'huitres viennent compléter l'assemblage d'artefacts et d'écofacts.

Artefacts diagnostiques, lot 73C25/73D34		
Artefacts	Datation moyenne	Références
T.C.F. chamois vernissée de type Rockingham	2 ^e moitié du XIX ^e siècle jusque dans les années 1930	Brassard et Leclerc 2001 : 84
T.C.F. vernissée de type <i>pearlware</i>	1778-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80
T.C.F. blanche vernissée, rebord <i>shell edge</i> droit	1840-1860	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.iefpat.org
T.C.F. blanche vernissée, motifs géométriques continus	1818-1829	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.iefpat.org
T.C.C. avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	2 ^e moitié du XVIII ^e et XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 45
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire	Surtout trois premiers quarts du XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 111
Linoléum	1863	Miller et al. 2000 : 16

Lot 73C30/73C32/73D45

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C32/ 73C30/ 73D45	Sable loameux	10YR 3/2 very dark grayish brown et 7.5YR 4/4 brown	Friable	5,62 à 6,19	5,50 à 6,09	0,165	Pelle et pioche	40B10	73C27, 73C31, 73C100, 73C300/73D400, 73D36, 73D41 et 73D42	---	73C100, 73C300/73D400, 73C6/73D6, 73D37, 73D41	Annexe 1

Le lot 73C30 est un lot retrouvé sous la couche 73C27 à l'intérieur du vestige de maçonnerie 73C300/73D400, soit sur une surface de 0,95 m sur 1,10 m. Ce lot de sable meuble brun foncé est constitué à 15 % de petits galets de calcaire et de schiste, à 15 % de grosses pierres de schiste (0,33 m x 0,13 m x 0,10 m) et à moins de 1 % d'anthracite. Quelques microcoquillages ont également été identifiés dans ce lot. Le lot 73C32 est quant à lui un sable loameux composé à 40 % de galets de pierres schisteuses correspondant à la fin de fouille de la sous-opération 73C au nord du vestige



73C300/73D400. Le lot 73D45 est un lot retrouvé sur la quasi-totalité de la surface de la sous-opération 73D et dans le sondage 73D550 composé à 30 % de galets de pierres schisteuses. Ces trois lots correspondent en fait au sol naturel: c'est pourquoi ils ont été regroupés. Aucun lot ne leur est inférieur, car ils représentent la fin de la fouille de l'opération 73.

3.3. LOTS DE SOL DE LA SOUS-OPÉRATION 73C

Les lots 73C1/73D1, 73C2/73D2, 73C3/73D5 se retrouvent dans la section des lots équivalents.

Lot 73C4

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C4	Sable loameux	2,5Y 4/2 dark grayish brown	Compacte	8,77 à 9,02	8,56 à 8,69	0,17	Pelle mécanique	40A11(?)	73C1/73D1	73C3/73D5 et 73C13	73C2/73D2, 73C10 et 73C13	Annexe 1

Le lot 73C4 est présent seulement sur la paroi est de la sous-opération 73C sur 1,88 m de longueur à partir de la limite sud. Ce sol a été retiré à l'aide de la pelle mécanique avant le chantier archéologique. Il possède 5 % de pierres mesurant en moyenne 0,07 m sur 0,04 m et 5 % de racines, mais aucun artefact ou écofact n'a été récolté dans celui-ci.

Les lots 73C5/73D3 et 73C6/73D6 se retrouvent dans la section des lots équivalents.

Lot 73C7

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C7	Sable loameux	10YR 3/2 very dark grayish brown	Compacte	9,20 à 9,22	8,65 à 9,12	0,26	Pelle mécanique et truelle	---	73C1/73D1	73C10	73C10	Annexe 1

La couche 73C7 a été identifiée sur la paroi sud et a été retrouvée à la surface de la sous-opération en partie sous le lot 73C99. Elle se situe à l'extrême est de la paroi sud sur environ 0,65 m de profondeur. Le lot a été retrouvé sur une superficie d'environ 0,20 m sur 0,10 m à l'extrémité sud-est de la sous-opération. On ne retrouve aucune inclusion dans le lot. Cependant, un fragment de bois et une tige de métal sont partiellement visibles en paroi.



Les lots 73C8/73D8 et 73C9/73D9 se retrouvent dans la section des lots équivalents.

Lot 73C10

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C10	Poussière de pierres	2,5YR 4/1 dark gray	Compacte	8,64 à 9,15	8,58	0,58	Pelle mécanique et truelle	40A11(?)	73C7	73C12	73C7 et 73C12	Annexe 1

Le lot 73C10 est un lot de poussière de pierre assez compact entourant le lot 73C7 à l'extrémité sud-est de la sous-opération 73C. Ce lot est à la fois observé en plan et en paroi, car il a été excavé en partie par la pelle mécanique et par l'équipe. En plan, il a une surface d'environ 0,30 m sur 0,20 m. Il semble remplir une fosse creusée dans le sol. Il contient 10 % des inclusions de racines et aucun artefact n'a été retrouvé dans ce lot.

Les lots 73C11/73D10 se retrouvent dans la section des lots équivalents.

Lot 73C12

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C12	Sable	10YR 3/2 very dark grayish brown	Friable	8,62 à 8,63	8,59	0,03	Pelle mécanique et truelle	40A11(?)	73C10	73C18/73D18	73C11/73D10, 73C14/73D4 et 73C19	Annexe 1

Le lot 73C12 représente une couche très mince d'une terre sableuse brun foncé entourant le lot 73C10. Le lot 73C12 a été observé en paroi et en surface comme les lots 73C7 et 73C10. Il est un des sols qui remplit la fosse retrouvée en paroi à l'extrémité sud-est de la sous-opération 73C. En plan, le lot 73C12 mesurait 0,25 m de largeur sur 0,63 m de longueur. Un fragment de brique provenant de cette couche a été gardé et une pièce métallique circulaire pouvant être associée à un bouchon à capsule a été récupérée.

Lot 73C13

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C13	Loam loameux	7,5YR 3/2 dark brown	Meuble	8,88 à 8,90	8,74 à 8,77	0,14	Pelle mécanique	---	73C4	73C8/73D8 et 73C9/73D9	73C3/73D5, 73C8/73D8, 73C10 et 73C100	Annexe 1

Le lot 73C13 est un lot qui a été étudié en paroi, puisqu'il a été excavé par la pelle mécanique. Il s'agit d'une couche ayant une forme irrégulière identifiée à l'extrémité sud de la paroi est sur environ 0,60 m de long, perturbée par plusieurs petites racines. Ces dernières constituent à 30 % les inclusions de cette couche. Elle est coupée par le lot 73C10 en paroi.



Les lots 73C14/73D4 se retrouvent dans la section des lots équivalents.

Lot 73C15

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C15	Sable sableux	2,5Y 7/3 pale brown	Meuble	8,88 à 8,92	8,82 à 8,87	0,05	Pelle mécanique	---	73C14/73D4	73C8/73D8 et 73C16	73C14/73D4, 73C16 et 73C19	Annexe 1

Le lot 73C15 est un lot de sable jaunâtre excavé par la pelle mécanique avant le début du chantier. Il est visible sur la paroi sud sur 1,20 m de longueur. Cette couche est très mince et ne possède aucune inclusion, mis à part des petites racines. Deux fragments de verre bleu d'une épaisseur de 0,6 cm ont été retrouvés dans cette couche.

Lot 73C16

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C16	Sable	2,5Y 2,5/1 black	Friable	8,82 à 8,84	8,78 à 8,82	0,04	Pelle mécanique	---	73C14/73D4 et 73C15	73C17/73D15	73C14/73D4, 73C15 et 73C19	Annexe 1

La couche associée au lot 73C16 est un lot de sable noir très mince sans inclusion et sans artefact excavé par la pelle mécanique. Elle se retrouve en paroi sud sur 0,70 m de longueur.

Les lots 73C17/73D15 et 73C18/73D18 se retrouvent dans la section des lots équivalents.

Lot 73C19

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C19	Sable	5YR 3/1 very dark gray	Friable	8,94 à 9,00	8,83 à 8,93	0,16	Pelle mécanique et truelle	40A12	73C14/73D4	73C9/73D9, 73C18/73D18 et 73C100	73C8/73D8, 73C9/73D9, 73C12 et 73C15	Annexe 1

Le lot 73C19 est un lot qui fut étudié en stratigraphie, ayant été excavé par la pelle mécanique. Il se situe au-dessus du vestige de maçonnerie 73C100. Il a une dimension de 1,00 m sur 0,30 m à son extrémité la plus large et 0,125 m à son extrémité la plus étroite. Il y a un étranglement au centre de la couche. Ce sol gris foncé comprend des inclusions à 20 % de cailloux et de concassé 0-3/4", à 15 % de racines, à 5 % de morceau d'asphalte et à moins de 1 % de poussière de briques rouges.



Lot 73C20

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C20	Sable limoneux	10YR 5/6 yellowish brown	Friable	7,46 à 7,56	7,09 à 7,13	0,45	Truelle	40C3, 40C4, 40C5, 40C6 et 40C7	73C18/ 73D18	73C22	73C6/ 73D6 et 73C100	Annexe 1, Figures 22 et 23

Le lot 73C20 ne se retrouve qu'à l'est du vestige 73C100 sur une petite surface de 0,69 m sur 0,375 m directement accolée à la limite sud de la sous-opération. Il est composé majoritairement d'un sol brun-jaune avec des inclusions de mortier et de plaques de crépi (80 %), de pierres (8 %), de briques (1 %), de charbon de bois (1 %) et d'amas de corrosion (1 %). Une planche de bois a été retrouvée à la surface de ce lot et, au centre du lot, une baguette de bois recouverte de peinture verte et blanche a été découverte. La planche est possiblement déplacée par rapport à sa position initiale. Dans cette couche, une bouteille à épices datée entre 1850- ca. 1880 (figure 22) a été mise au jour avec un réceptacle à lumière électrique en porcelaine commune utilitaire (figure 23), une brique industrielle, 2 fragments de métal et 3 fragments de verre à vitre incolore.

Artefacts diagnostiques, lot 73C20		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Douille sans interrupteur en porcelaine commune utilitaire	1895	Apparition des ampoules électriques industrielle, Miller et al. 2000 : 15
Bouteille complète à épices en verre teinté vert	1850 - ca. 1880	www.sha.org/bottle/dating.htm

Lot 73C21

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C21	Sable loameux	2,5Y 8/2 pearl yellow	Moyennement compacte	7,37 à 7,28	7,00 à 7,10	0,29	Truelle	---	73C18/ 73D18	73C23/ 73D33	73C6/ 73D6, 73C18/ 73D18 et 73C100	Annexe 1

Le lot 73C21 est composé en grande partie d'un mélange de chaux et de mortier (87%), ce qui occasionne la formation d'une croûte grise-jaune. Sur le dessus et partiellement à l'intérieur de cette couche, des planches non alignées (10 %) ont été découvertes. Plusieurs petites concrétions métalliques (3 %) se mêlent également à cette couche. Ce lot se situe à l'ouest du vestige de maçonnerie 73C100 sur 1,75 m de longueur et 0,875 m de largeur du côté ouest du lot et 0,375 m de largeur du côté est où elle rencontre le vestige 73C100. Une bille en verre translucide vert ainsi qu'un morceau de verre teinté ont été récupérés dans ce lot en plus de quelques écofacts, soit 2 bivalves et 1 indéterminé, peut-être un monoplacophore. Des plaques de linoléum vert étaient également visibles à sa surface.

Artefacts diagnostiques, lot 73C21		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Bille en verre vert semi-opaque	Début XX ^e siècle	Tremblay et Renaud 1999
Linoléum	1863	Miller 2000 : 16



Lot 73C22

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C22	Sable loameux	9,5YR 8/2 pearl yellow	Meuble	7,09 à 7,13	6,90 à 7,13	0,25	Truelle	40C10 (?)	73C20	73C26	73C6/73D6 et 73C100	Annexe 1, Figure 22

Le lot 73C22 est un des lots qui se situent du côté est du vestige 73C100 sur une petite surface de 0,75 m sur 0,50 m à partir de la limite sud de la sous-opération. Il est composé d'un sable loameux brunâtre possédant des inclusions de mortier à 55 % et une valeur négligeable de matière organique. Une poutre de bois d'une dimension de 0,45 m de longueur sur 0,15 m de largeur sur 0,11 m d'épaisseur se situait à la surface de ce lot. Cette portion du site a été plus difficile à fouiller considérant la largeur entre le vestige 73C100 et l'étalement en place. Une des particularités de ce lot

Artefacts diagnostiques, lot 73C22		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Bouteille en verre de couleur verte de type « britannique » ou anglo-américaine	XVII ^e au XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001
Marque de machine de type Owens	1905	www.sha.org/bottle/dating.htm
Goulot avec bouchon à capsule	1892	www.sha.org/bottle/dating.htm

est qu'une grande quantité de tessons de verre aient été retrouvés dans ce lot. Les types et les couleurs de verres varient (verre incolore, teinté vert, teinté bleu, bleu-vert, vert-vert, vert-jaune, vert olive, vert «7up», jaune et brun). Ces fragments de verre sont principalement associés à des bouteilles ou à des vitres. Six goulots possédant encore des traces de capsules ont été identifiés dans le lot. Celles-ci sont postérieures à 1892, date de l'invention des

bouchons à capsule. Mis à part le verre, un fragment de mortier, un morceau de métal pouvant correspondre à un clou et un fragment de mollusque ont été récupérés.

Les lots 73C23/73D33, 73C24/73D35, 73C25/73D34 se retrouvent dans la section des lots équivalents.

Lot 73C26

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C26	Mortier-ciment	5Y 8/1 white	Très compacte	6,79 à 6,90	6,64 à 6,70	0,19	Truelle et piolet	---	73C22	73C33	73C6/73D6 et 73C100	Annexe 1

Le lot 73C26 correspond à une couche de mortier-ciment blanc très compact qui comprend une lentille de sable sableux jaune-foncé (10YR 4/3). Ce mortier, qui représente 70 % du lot, possède des inclusions de petites pierres schisteuses à 5 %, des déchets métalliques à 1 % et une valeur négligeable de racines. Il se situe à l'ouest du vestige de maçonnerie 73C100 et occupe une surface de 0,35 m sur l'axe est-ouest sur 0,48 m sur l'axe nord-sud. En plus d'amas de corrosion et de fragments de métal, un clou, un isolateur électrique et 3 valves de bivalve ont été récupérés dans

Artefacts diagnostiques, lot 73C26		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Isolateur électrique en porcelaine commune utilitaire	1888	Introduction des parties en céramique sur les bougies Miller et al. 2000 : 15

le lot 73C26 malgré son étendue restreinte.



Lot 73C27

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C27	Loam sableux	10YR 2/2 very dark brown	Moyennement compacte	6,30 à 6,90	5,93 à 6,67	0,49	Truelle, piolet, bêche et pelle	40B10 (?)	73C6/73D6, 73C25/73D34 et 73C28	73C30/73C32/73D45 et 73C300/73D400	73C6/73D6, 73C28, 73C300/73D400 et 73C100	---

La couche 73C27 est un lot de loam sableux brun foncé moyennement compact. Plusieurs pierres schisteuses de différentes dimensions (plus petites : 0,03 m sur 0,05 m; moyennes : 0,13 m sur 0,075 m; plus grosses : 0,24 m sur 0,27 m) se retrouvent dans ce lot. Elles composent à 25 % le lot 73C27. En plus de ces pierres schisteuses, des fragments de briques rouges (2 %), du mortier (2 %), des déchets métalliques (2 %), des racines (1 %), des cendres (< 1 %), du charbon de bois (< 1 %), et de l'ardoise (< 1 %) composent les inclusions de la couche 73C27. Ce lot a été identifié à la fois sur une portion du vestige de maçonnerie 73C300/73D400 et à l'intérieur de celui-ci. Le lot 73C27 possède une dimension de 1,45 m sur 1,26 m. Il est coupé par le lot récent d'excavation 73C28 à l'intérieur de la structure 73C300/73D400, mais 73C27 se poursuit sous ce lot. Il recouvre la moitié de la section ouest et toute la section sud du vestige 73C300/73D400. Un fragment de verre teinté de bouteille et un fragment de verre teinté à vitre représentent les artefacts trouvés dans cette couche. Comme écofacts, 2 fragments de côtes de mammifères ont été identifiés dans ce lot. Les artefacts ont été principalement recueillis à la surface du lot.

Les lots 73C28, 73C2/73D29, 73C31 se retrouvent dans la section des lots hors-contextes, tandis que 73C30/73C32/73D45 est dans la section des lots équivalents.

Lot 73C33

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73C33	Sable loameux	10YR 5/2 grayish brown	Friable	6,64 à 6,70	---	---	Non dégagé	40C13(?)	73C26	---	73C100 et 73C400	---

Le lot 73C33 n'a pas été excavé lors de la fouille, car il se situe dans la zone à l'est du mur 73C100, de plus en plus limitée par les étalements, le vestige 73C100 et le possible vestige de maçonnerie 73C400. Ce lot n'a été observé qu'en surface. C'est un lot de sable loameux gris-brun foncé possédant quelques fragments de mortier (5 %) et quelques petites pierres de schistes (1 %) et des petites racines (1 %). Aucun artefact n'était visible. Puisqu'il n'a pas été dégagé et qu'il représente la fin de fouille du côté est du vestige 73C100, il n'y a pas de lot inférieur. Toutefois, ce lot ne semble pas correspondre aux lots de sol naturel 73C32 et 73C30 du côté ouest de la structure 73C100. Ce lot est toujours un lot anthropique.



3.4. LOTS DE SOL DE LA SOUS-OPÉRATION 73D

Les lots 73C1/73D1, 73C2/73D2, 73C5/73D3, 73C14/D4, 7C3/73D5 et 73C6/73D6 se retrouvent dans la section des lots équivalents.

Lot 73D7

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D7	Sable	2.5Y 5/2 grayish brown	Friable	8,64 à 8,84	8,55 à 8,77	0,08	Truelle, pelle, bêche	---	73C1/73D1, 73D19	73C14/73D4, 73C17/73D15	73C3/73D5, 73C17/73D15	Annexe 1

Le lot 73D37 est composé de sable brun grisâtre et est présent seulement dans la partie ouest de la sous-opération. Au niveau des inclusions, on y retrouve des cailloux (5 %) et des racinettes (1 %) ainsi qu'une présence de sable argileux gris-vert pâle plus ou moins forte. Il n'y a qu'un artefact trouvé, un tesson de verre incolore.

Les lots 73C8/73D8, 73C9/73D9, 73C11/73D10 se retrouvent dans la section des lots équivalents.

Lot 73D11

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D11	Mortier	2.5Y 6/3 light yellowish brown	Compacte	8,53	7,34 à 7,42	1,22	Pelle, truelle, pioche, bêche	40B1(?), 40B2, 40B3, 40B4	73C11/73D10, 73C18/73D18	73D30, 73D31	73C6/73D6, 73D30, 73D100, 73D200, 73D150, 73D250, 73D300	Annexe 1

La couche 73D11, hétérogène est composée de mortier jaunâtre et contient beaucoup d'inclusions de grosses pierres se situant le long des parois sud et ouest et touchant très peu à la paroi nord. Les inclusions forment la majorité du lot : la quantité de pierres a été évaluée à environ 40 %. La plupart sont de schiste noir (40 %), de calcaire (50 %) et de grès (<1 %). Le lot est formé d'environ 45 % de mortier, 2 % de briques rouges anglaises, <5 % de bois, surtout des racines et des morceaux de planches peintes, <1 % de concrétions métalliques rouillées et <1 % de bois pourri.

En cours de fouille, plusieurs objets ont été trouvés, notés et élagués, principalement des matériaux de construction. Il a été observé que des pierres de schiste et de calcaire se trouvent en grande concentration vers le sud. Dans la paroi nord, un cadre tordu avec un grillage de métal de forme carrée a été laissé en place. Un longue « pierre de corbeau » équarrie extrêmement lourde a dû être cassée pour être sortie du trou. Elle mesurait 1,35 m de long sur 0,30 m de haut et 0,15 m de large.

Les artefacts contenus dans le lot qui ont été inventoriés sont nombreux et sont principalement des objets liés à la construction d'une habitation des XIX^e – XX^e siècles. On y trouve par exemple une patte de scellement droite à tête droite circulaire, du linoléum, des clous tréfilés, un ancrage de métal, des couches superposées de



revêtements synthétiques, un grelot ainsi que des isolateurs ou douilles électriques de métal ferreux et de porcelaine commune utilitaire.

Les autres artefacts témoignent de l'occupation d'une habitation de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. On y trouve de la vitre et du verre à contenant dont un fragment de cul marqué de Dominion Glass Co. dans un losange. Des fragments de bouteilles remontent avec des tessons du lot 73D99 et fort possiblement avec un bouchon d'aluminium décoré et une capsule de liège qui semble bien s'insérer dans ce dernier. La sous-opération 73D étant limitrophe à l'opération 40, effectuée en 2002, l'assemblage d'artefacts a été comparé. Ces observations ont permis de faire le rapprochement entre la bouteille provenant de 73D11 susmentionnée et une bouteille de l'opération 40 dont le bouchon, identique, est toujours sur le contenant. Quelques os de mammifères et d'oiseaux dont certains ont des traces de dents de rongeurs ou des traces de sciage ont aussi été inventoriés.

Artefacts diagnostiques, lot 73D11		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Linoléum	1863 jusqu'à aujourd'hui	Miller et al. 2000
Bouteille de verre	1928 aux années 1970	Date de la marque, www.sha.org

Le lot porte de grandes ressemblances aux lots de mortier et de pierres 73C18/73D18, 73D31, 73D30 et 73D32. Il est presque identique au lot 73C18/73D18, si ce n'est que 73D11 est plus jaunâtre. Il est identique au lot 73D31; la séparation est arbitraire et créée après l'atteinte d'un palier non fouillé créé par Alberton en 2002. Les lots stratigraphiquement inférieurs 73D30 et 73D32 sont maintenant considérés comme des lentilles des lots 73D11 et 73D31 à cause de leur composition similaire et de leur localisation à l'intérieur de la grande couche 73D11/73D31.

Lot 73D12

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D12	Poussière de pierre	5Y 3/1 very dark grey	Compacte	9,15 à 9,21	8,42 à 8,65	0,68	Pelle, pioche, truelle	---	73C1/73D1	73D14	73C14/73D4, 73C8/73D8, 73C17/73D15, 73C9/73D9	Annexe 1

La couche 73D12 est composée de poussière de pierre gris-foncé compacte visible dans la paroi sud. Le lot forme une fosse d'une épaisseur moyenne de 0,68 m. Il contient 5 % de racines dont 3 de grosse taille (plus de 0,05 m) pour toutes inclusions. Le seul artefact rencontré est un sac de plastique mais il n'a pas été inventorié.

Lot 73D13

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D13	Poussière de pierre	5Y 3/1 very dark grey	Compacte	8,79 à 8,81	---	---	Pelle, pioche, truelle	---	73C1/73D1	73D31	73C6/73D6, 73D20, 73D23, 73D24, 73D25, 73D26, 73D27	---



Le lot 73D13 est composé de poussière de pierre gris foncé compacte visible dans la paroi nord. L'étalement d'une partie de la stratigraphie nord a empêché la prise d'altitude pour quelques lots à la même hauteur. L'altitude du fond de 73D13 a été perdue de cette façon. Le lot ne contient ni inclusion, artefact ou écofact.

Lot 73D14

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D14	Sable	2.5Y 3/2 very dark grayish brown	Moyennement compacte	8,62	8,50	0,12	Pelle, truelle	---	73D12	73C18/73D18	73C9/73D9, 73C11/73D10	Annexe 1

Le lot 73D14 est composé de sable brun-foncé moyennement compact situé sous le lot de poussière de pierre 73D12, en paroi sud. Il est similaire au lot 73D12 à cause de sa position et de sa forme. Ce petit lot ne contient aucune inclusion ni artefact ou écofact.

Le lot 73C17/73D15 se trouve dans la section des lots équivalents.

Lot 73D16

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D16	Sable	10YR 4/4 dark yellowish brown	Friable	8,41 à 8,81	8,34 à 8,76	0,04	Pioche, pelle, truelle	---	73C8/73D8, 73C17/73D15	73C11/73D10	73C9/73D9, 73C11/73D10	Annexe 1

Le lot 73D16 se compose de sable brun-foncé présent sous l'asphalte 73C8/73D8, visible en paroi ouest et sud. Il semble confiné au sud-ouest de la sous-opération. Il ne contient aucune inclusion, lentille, artefact ou écofact.

Lot 73D17

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D17	Sable limoneux	2.5Y 4/2 dark grayish brown	Moyennement compacte	8,59	8,48	0,11	Pelle, pioche, binette	---	73C14/73D4	73C8/73D8, 73C17/73D15, 73D25, 73D28	73C14/73D4, 73C6/73D6, 73D20	Annexe 1

Le lot 73D17 est composé de sable brun foncé et de calcaire moyennement compact. Sa superficie totale est inconnue, mais on constate qu'il est située dans le coin nord-ouest de la sous-opération 73D et ne semble pas occuper beaucoup d'espace. Le lot contient jusqu'à 40 % de pierres de calcaire schisteux qui se défont en feuillets. On n'y trouve ni artefact, ni écofact.

Le lot 73C18/73D18 se trouve dans la section des lots équivalents.



Lot 73D19

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D19	Sable loameux	10YR 2/2 very dark brown	Compacte	8,83	8,64	0,15	Pelle, pioche	---	73C1/73D1	73D7	73C1/73D1, 73C14/73D4	Annexe 1

Le lot de sable compact brun foncé 73D19 est visible seulement en paroi ouest. Il se trouve en deux parties, séparé par les lots 73D7 et 73C1/73D1. Le lot contient beaucoup de racines (15 %) mais aucun artefact ni écofact.

Lot 73D20

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D20	Sable	7.5YR 4/3 brown	Compacte	8,79 à 8,81	8,04 à 8,69	0,44	Pelle, pioche, binette	---	73C1/73D1	73D23, 73D31	73C3/73D5, 73C6/73D6, 73D13, 73D17, 73D21, 73D22, 73D25, 73D28, 73D29	---

La couche 73D20 est un sable orangé compact visible en paroi nord. C'est une mince couche suivant l'interface inférieure du lot de gravier 73D13, lot s'apparentant au remplissage d'un trou. Elle est séparée en deux parties, la première à gauche de 73D13 suit l'interface sur une profondeur de 0,77 m tandis que la deuxième, à droite, suit le côté sur une profondeur de 0,10 m. Le lot contient 5 % de pierres pour toutes inclusions et aucun artefact ni écofact n'a été collecté.

Lots 73D21 à 73D27

Les lots 73D21, 73D22, 73D23, 73D24, 73D25, 73D26 et 73D27 sont tous liés les uns aux autres. Ils sont une succession de sable et de graviers qui n'ont pas été fouillés et qui ne sont visibles que dans une petite partie de la paroi nord.

Lot 73D21

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D21	Sable	10YR 3/3 dark brown	Friable	8,91	8,79	0,12	Pelle, pioche, binette	---	73C1/73D1	73D22	73D20	---

Le petit lot de sable friable brun foncé 73D21 est visible dans la paroi nord, dans le coin est. Il contient quelques inclusions, soit 5 % de gravelle et 5 % de racines plus ou moins grosses (<1 cm). On n'y trouve ni artefact ni écofact.

Lot 73D22

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D22	Gravier	Gley1 4/N gray	Friable	8,79	8,67	0,12	Pelle, pioche, binette	---	73D21	73D23	73C3/73D5, 73D20	---



Le lot 73D22 est composé de gravier gris friable et il est localisé dans le coin est de la paroi nord. Il est composé à 100 % de pierres et de gravier et aucun artefact ni écofact n'a été répertorié.

Lot 73D23

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D23	Sable	10YR 3/3 dark brown	Friable	8,67 à 8,87	8,65 à 8,69	0,10	Pelle, pioche, truelle, binette	---	73D20, 73D22	73D24	73C3/7 3D5, 73D13, 73D20	---

Le lot 73D23 est une couche homogène de petites pierres, de sable brun foncé et de grosses racines situé sur la stratigraphie nord, dans le coin est. Le lot contient des inclusions de petits cailloux (10 %) et de racines (1-5 cm) (10 %) pour un total de 20 %. Il n'y a pas d'artefact ni d'écofact.

Lot 73D24

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D24	Gravelle	2.5Y 5/1 gray	Meuble	8,65 à 8,69	8,47 à 8,53	0,17	Pioche, pelle, truelle	---	73D23	73D25	73C3/73D 5, 73C6/73D 6, 73D13	---

Le lot 73D24, composé de gravelle « 0 – ¾ », est situé en paroi nord, dans le coin est. 73D24 est composé à 80% de gravelle et à 20% de racines. Aucun artefact ni écofact n'a été collecté lors de la fouille.

Lot 73D25

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D25	Sable	2.5Y 6/3 light yellowish brown	Friable	8,47 à 8,53	8,43 à 8,50	0,035	Pelle, pioche, truelle, binette	---	73D17, 73D24	73D26, 73D28	73C6/7 3D6, 73D13, 73D20	---

Le lot de sable friable brun pâle mince 73D25 est situé sur la paroi nord de la sous-opération 73D, coupé par le lot de gravier 73D13. Il contient 5 % de brique rouge anglaise et 1 % de racines. Aucun artefact ni écofact n'a été collecté.

Lot 73D26

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D26	Sable	2.5Y 2.5/1 black	Friable	8,43 à 8,50	8,36 à 8,44	0,065	Pelle, pioche, truelle	---	73D25	73D13	73C6/7 3D6, 73D27	---

Le lot 73D26 est composé de sable noir friable et est situé en paroi nord, dans la partie est. Cette couche est mince, avec une épaisseur de 0,065 m. 73D26 contient des cailloux (5 %), de la brique rouge (2 %), du mortier jaune (5 %) et des racines (1 %).



pour un total de 13 % d'inclusions. Il n'y a ni artefact ni écofact dans le lot.

Lot 73D27

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D27	Sable	7,5YR 4/4 <i>brown</i>	Meuble	8,36 à 8,44	---	---	Pelle, pioche, truelle, binette	---	73D26	73D31	73C6/73D6, 73D13	---

Le lot 73D27 est une couche de sable orange meuble présente dans la partie est de la paroi nord. L'étalement d'une partie de la stratigraphie nord a empêché la prise d'altitude de fond du lot. Les nombreuses inclusions sont des petits cailloux (2 %), de la brique rouge anglaise (15 %), du mortier jaune (2 %) et des racines (1 %), totalisant 20 % d'inclusions dans le lot.

Lot 73D28

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D28	Sable	7,5YR 4/4 <i>brown</i>	Meuble	---	---	---	Pelle, pioche, truelle, binette	---	73D17, 73D25	73D29	73C6/73D6, 73C8/73D8, 73D20	---

Le lot 73D28 est composé de sable brun-rouge meuble et est visible en paroi nord. L'étalement d'une partie de la stratigraphie nord a empêché la prise d'altitude pour ce lot. Il y a quelques inclusions dans le lot : des petites pierres de rivière rondes (15 %), des petits morceaux de briques rouges anglaises (1 %), du mortier jaune (1 %) et des racines (1 %). Aucun artefact ni écofact n'a été répertorié pour ce lot.

Lot 73D29

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D29	Sable	5YR 3/1 <i>very dark grey</i>	Compacte	---	7,94 à 8,04	---	Pelle, truelle, binette	---	73C8/73D8, 73D28	73C11/73D10, 73D300	73D20	---

Le lot 73D29 est constitué de sable brun foncé et est visible en paroi nord. L'étalement d'une partie de la stratigraphie nord a empêché la prise d'altitude de surface du lot. Le lot comporte des inclusions de petites pierres de tailles variées (1-8 cm) (15 %), de brique rouge (1 %), de mortier blanc et jaune (5 %) et de racines (1 %) pour un total de 22 % d'inclusions. Il n'y a ni artefact ni écofact dans le lot.

Lots 73D30, 73D31 et 73D32

Les lots 73D11, 73D18, 73D30, 73D31 et 73D32 partagent plusieurs caractéristiques en commun. Les lots 73D11, 73C18/73D18 et 73D31 sont similaires alors que 73D30 et 73D32 sont traités comme des lentilles de 73D11 et de 73D31. La création du lot 73D30 a été motivée par la quantité de roches moins importante que dans le lot supérieur 73D11. Pour 73D32, c'est la concentration plus grande en



artefacts métalliques, donnant une teinte plus orangée au sol, qui a mené sa séparation de 73D30, supérieur, et de 73D31, inférieur.

Lot 73D30

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D30	Mortier	10YR 5/3 brown	Friable	7,62 à 7,72	7,40 à 7,43	0,255	Pelle, truelle, binette	40B1(?), 40B2, 40B3, 40B4	73D11	73D32	73D11, 73D31	Figures 24 et 25

Le lot 73D30 est composé de mortier grisâtre et de plusieurs artefacts de métal. Il est situé dans la partie centre-ouest de la sous-opération et a été fouillé à la pelle, à la binette et à la truelle. Il est presque entièrement composé de mortier (73 %) et d'autres inclusions comme de la pierre (10 %), de la brique rouge anglaise brûlée (<1 %), des racines (5 %), des déchets métalliques (1 %) et du goudron (1 %), le tout totalisant 95 % du contenu du lot.

Artefacts diagnostiques, lot 73D30		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Isolateurs électriques en porcelaine et en métal ferreux	1888 jusqu'à aujourd'hui	Introduction des parties en céramiques dans les bougies (Miller et al. 2000)
Clous découpés	Fin du XIXe au début du XXe siècle	Dubé 1991
Cuilleron de cuillère	1ère moitié du XIXe siècle	Tremblay 1996
Terre cuite fine vernissée à corps tendre	1832 - 1847	Date moyenne du décor (www.jefat.org)

Un grand nombre de pièces de quincaillerie y ont été collectées tel que des clous (plusieurs découpés, certains tréfilés ou forgés), du bois, des isolateurs électriques en porcelaine commune utilitaire et en métal ferreux, un tube de porcelaine probablement utilisé pour des pièces électriques et de la peinture verte écaillée. On y trouve aussi des objets de la vie quotidienne tel que de la céramique, un bouton, une perle, un peu de verre et le cuilleron d'une cuillère

(figure 24). Une pièce de bois ronde interprétée comme l'extrémité d'un champignon à repriser a aussi été trouvée (figure 25). Sa préservation est excellente, mais aucune datation ne peut être avancée pour un tel objet, si ce n'est que le niveau de préservation porte à croire que l'artefact est récent (possiblement du XX^e siècle).

Lot 73D31

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D31	Mortier	10YR 6/2 light brownish gray	Friable	7,09 à 7,42	6,93 à 7,04	0,31	Truelle, pelle, binette, pioche	40B1(?), 40B2, 40B3, 40B4	73D11, 73D32	73D33	73C6/7 3D6, 73D30, 73D32	Annexe 1

Le lot 73D31 est un lot de mortier friable de couleur brun-gris situé le long des parois sud, ouest et nord. Il a une épaisseur moyenne de 0,31 m, mais la partie centre-ouest est moins épaisse (0,16 m) puisqu'elle est creusée par les lots 73D30 et 73D32. Le lot est principalement composé d'inclusions de mortier (70 %) parfois mou, granuleux, en morceaux ou décomposé. On y trouve aussi des pierres de calcaire schisteux, parfois pourries (10 %), des planches et des racines (5 %) et des concrétions métalliques (5 %), pour un total de 90 % d'inclusions.



Les artefacts sont très nombreux et plusieurs d'entre eux rappellent la quincaillerie d'une habitation de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle. On trouve donc une multitude d'objets de métal ferreux comme une équerre de bâtiment et une tige de métal ferreux recouvert d'un plaquage (chromage?) argenté. Des clous au nombre de 7 ont été retrouvés dont 3 forgés, 1 découpé et 2 tréfilés. Quarante-quatre « tiges » ont été inventoriées et sont fort possiblement des clous. Cinq artefacts cuivreux ont aussi été trouvés. Des éclats de vitre ont été collectés ainsi que quelques artefacts de porcelaine commune utilitaire provenant vraisemblablement de douilles électriques et d'isolateurs, témoins d'une utilisation de l'énergie électrique. Finalement, deux tuiles à touraillage ont été collectées dans la couche. Ces tuiles sont utilisées dans le processus de fabrication de la bière. Plusieurs morceaux de revêtement ont aussi été échantillonnés, présentant des caractéristiques bien différentes. On compte plusieurs os, dont au moins un a des traces de dents de rongeurs. Une vingtaine de tessons de verre proviennent probablement de contenants. Un tesson de verre a une couche d'un matériau indéterminé sur le dessus: il pourrait être associé à un miroir. Le seul artefact de verre datable est une bouteille entière de verre ambré semi-opaque. Un artefact de porcelaine fine s'apparente fortement à un couvercle de salière ou à un accessoire de lampe. Six perles sont présentes dans le lot 73D31. On trouve aussi une pièce de monnaie dont les deux faces sont trop désagrégées pour être identifiées ainsi qu'un manche de couteau à lame fixe en os. Finalement, 4 boutons ont été trouvés, tous en imitation de verre.

Artefacts diagnostiques, lot 73D31		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Bouteille de verre ambrée	1928-1970	Apparition de la marque, www.sha.org
Porcelaine utilitaire commune et métal, probablement pièces électriques	1888 jusqu'à aujourd'hui	Introduction des parties en céramiques dans les bougies (Miller et al. 2000)
Boutons à 4 perforations	2 ^e moitié du XIX ^e ou début du XX ^e siècle	Marier 1996
Tuile à touraillage	1875-1910	Fiset 2001 : 210
Bouteille de verre	1928 aux années 1970	Date de la marque, www.sha.org

Lot 73D32

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D32	Mortier	SYR 5/8 strong brown	Friable	7,40 à 7,43	7,09	0,33	Pelle, truelle, binette	40B1(?), 40B2, 40B3, 40B4	73D30	73D31	73C6/73D6, 73D31	Figure 26

Le lot 73D32 est composé de mortier orangé contenant une grande quantité d'artefacts de métal. Il est présent dans la partie centre-ouest de la sous-opération 73D. Les inclusions dans la couche sont nombreuses avec des pierres de calcaire schisteux pourri (5 %), des fragments de brique (1 %), du mortier constituant le corps du lot (78 %), des planches de bois et des racines (5 %), des concrétions de métal (10 %) et des morceaux de feuilles de goudron pour un total de 99 % d'inclusions. Le lot contient une multitude d'artefacts de métal non identifiés, des morceaux de linoléum, un tube de dentifrice (figure 26), du verre bleuté et de la vitre.

Artefacts diagnostiques, lot 73D32		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Tube de dentifrice « Chlorodent »	Années 1950	Usage de la chlorophylle dans le dentifrice

Les lots 73C23/73D33, 73C25/73D34 et 73C24/73D35, se retrouvent dans la section des lots équivalents.



Lot 73D36

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D36	Sable loameux	10YR 2/1 black	Très compacte	6,55 à 6,73	6,45 à 6,59	0,10	Pelle, pioche, truelle, binette	40B8	73C25/73D34	73D38	73C6/73D6, 73D37	Annexe 1, Figure 43

Le lot 73D36 est composé de sable loameux noir très compact et il est présent sur la majorité de la sous-opération, le long des parois nord, ouest et sud (figure 43). Le lot a été excavé à la pelle, à la truelle et à la binette mais le travail a principalement été réalisé à la pioche. À certains endroits, principalement au nord-ouest, le lot était si compact qu'un pic était nécessaire pour arriver à casser le sol. Il est composé de déchets métalliques compacts à 50 %, principalement retrouvés au nord-ouest, mais aussi de brique (<1 %), de mortier (<1 %), de bois (<1 %), de cendres (<1 %), de charbon de bois (<1 %) et d'anthracite (5 %). Des échantillons de la couche de métal fondu ont été prélevés et entreposés au laboratoire d'archéologie historique de l'Université Laval pour de futures analyses : quatre échantillons de la couche compacte proprement dite et deux de la matrice plus meuble, autour des quatre premiers.

La terre cuite fine (T.C.F.) vernissée de types *pearlware* et *creamware* représente la majorité des céramiques, bien que quelques tessons de T.C.F. blanche vernissée soient aussi présents. Au verre à vitre et à quelques tessons de verre teinté et coloré s'ajoute un tube de verre fondu pouvant possiblement être une grosse perle tubulaire, complétant ainsi l'inventaire des artefacts pour ce lot. Quelques os sont aussi présents.

Lot 73D37

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D37	Sable loameux	7.5YR 2.5/1 black	Moyennement compacte	6,58 à 6,69	5,97 à 6,31	0,50	Truelle	---	73C25/73D34	73D42, 73C30/73C32/73D45	73D36, 73D41, 73D38, 73D450	Annexe 1

Le lot 73D37 est un lot de sable loameux moyennement compact situé seulement le long de la paroi sud. Le lot est vraisemblablement lié à l'assemblage de pierres 73D450, qu'il suit jusqu'à sa base. Le niveau de compaction est moins élevé en se rapprochant de 73D450. Le lot comporte un certain pourcentage de cailloux et de pierres (10 %), de fragments de brique rouge (5 %), de gros morceaux de mortier (2 %) et de racines (<1 %). Il y a peu d'artefacts et les matériaux sont très variés. Le métal est en majorité du métal plombifère informe: un disque de métal cuivreux ayant peut-être eu une fonction liée à l'éclairage (lampe à huile?) et quelques tiges de métal ferreux, peut-être des clous. Deux tessons de verre à vitre et une base de bouteille verte émeraude pâle ainsi que 3 tessons de terre cuite fine blanche vernissée complètent l'inventaire des artefacts du lot 73D37. Un os de poisson, 9 os de mammifères dont 1 a été scié et 5 présentant des traces de dents de rongeurs, 2 os d'oiseaux et 2 fragments de coquilles d'huîtres forment l'assemblage d'écofacts du lot.



Lot 73D38

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D38	Loam sableux	10 YR 2/1 black	Moyennement compacte	6,51 à 6,59	6,49 à 6,59	0,05	Binette, truelle, pelle	40B8	73D36	73D39, 73D40, 73D31, 73D42	73C6/73D6, 73D37, 73D39	Annexe 1

Le lot 73D38 est un loam sableux et de suie noire moyennement compact situé sur la presque totalité de la sous-opération 73D. Il contient un peu de cailloux (<1 %) sur la totalité du lot et de déchets métalliques au sud (<1 %), alors que la quantité explose au nord, représentant environ 60 % du lot, surtout au nord-ouest. Quelques tiges de métal ferreux et des fragments de verre coloré et de vitre teintée sont présents dans le lot. Le lot est pauvre en céramique, avec 7 fragments de terre cuite fine trop petits pour être identifiables et 4 tessons de terre cuite fine vernissée de type *creamware*, vendu surtout jusqu'à la fin de 1830. Les écofacts sont peu nombreux, une dizaine d'os seulement étant présents.

Lot 73D39

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D39	Sable limoneux	10YR 2/1 black	Friable	6,45	6,36	0,09	Truelle	---	73D38	73D42	73C6/73D6, 73D38, 73D40, 73D42, 73D44	---

Le lot 73D39 est un sable limoneux friable noir situé sur une petite surface au centre de la sous-opération 73D. Il ressemble beaucoup aux lots qu'il coupe tel que les sables 73D38, 73D40 et 73D42, mais sa consistance est beaucoup plus meuble. Elle comporte quelques inclusions de pierres (1 %), de fragments de brique (1 %), de racines (2 %) et de déchets métalliques (1 %). Un échantillon de sédiments a été pris à cause de sa relation avec les lots 73D36 et 73D38, lots associés à des déchets de fonderie. Parmi les artefacts inventoriés on trouve des conglomérats de métal ferreux, quelques fragments de verre, et quatre tessons de céramique. Le seul écofact est un os de poisson.

Artefacts diagnostiques, lot 73D39		
Artefacts	Datation moyenne	Références
T.C.F. vernissée. Rebord vert appliqué à la roulette, décor mocha	1810-1860	www.jefpat.com
T.C.C. vernissée verte de France	XVII ^e et XVIII ^e siècle jusqu'à 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 29
Grès cérame grossier glacé au sel façon Derbyshire	Surtout trois premiers quarts du XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 111

Lot 73D40

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D40	Loam sableux	5YR 2.5/1 black	Compacte	6,49 à 6,52	6,36 à 6,47	0,09	Truelle, pelle, binette	---	73D38	73D43	73C6/73D6, 73D39	---

Le lot 73D40 est composé de loam sableux gris foncé/noir compact, situé au nord de la sous-opération. Des inclusions de petits cailloux (5 %), de brique (1 %), de mortier (1 %), de cendres (<1 %), de charbon de bois (2 %) et d'anthracite (<1 %) sont présentes en petites quantités dans le lot, pour un total d'environ 10 %. Mis



Artefacts diagnostiques, lot 73D40		
Artefacts	Datation moyenne	Références
T.C.F. blanche vernissée de type <i>creamware</i>	Généralement avant 1820	Date de retrait du marché
T.C.F. vernissée de type <i>pearlware</i>	Surtout début du XIX ^e , 1820-1830 transition vers T.C.F. vernissée blanche	(Brassard et Leclerc 2001 : 80)
T.C.F. vernissée de type <i>pearlware</i> , motifs à feuilles et coquillages continus	Commun entre 1825-1848	www.jefpat.com
Grès cérame grossier non glacé de la Basse-Normandie	Entre XVII ^e et début du XVIII ^e siècle, parfois abondant durant le XVIII ^e .	Brassard et Leclerc 2001 : 99
Grès cérame grossier glacé au sel façon Derbyshire	Surtout trois premiers quarts du XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 111
Faïence blanche française	1700-1760, disparaît graduellement par la suite	Brassard et Leclerc 2001 : 60
Faïence brune	À partir de 1725	Brassard et Leclerc 2001 : 70
Faïence blanche britannique	Au Québec, surtout à partir de 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 63

à part 2 clous forgés, quelques os et coquilles de bivalves, l'assemblage est dominé par la céramique et le verre en termes de diversité et de représentativité. Le verre vert olive est le plus commun avec 22 fragments. On note aussi la présence de verre à vitre. Une certaine quantité de fragments de verre sont altérés, phénomène peu fréquent dans les autres lots de la sous-opération 73D. Pour la céramique, l'assemblage est fortement représenté par la terre cuite fine vernissée de type *creamware*

avec 26 tessons, dont 17 viennent de la même assiette et de type *pearlware* avec 20 tessons et environ 6 décors différents. Quelques tessons de faïence pointant vers la fin du XVIII^e siècle ont aussi été récoltés durant la fouille. Finalement, on note la présence de grès en faible quantité dans le lot (4 tessons). En général, la datation moyenne des tessons tend vers le milieu du XIX^e siècle, en tenant compte de la durée de vie moyenne d'un objet de céramique.

Lot 73D41

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D41	Sable loameux	10R 2.5/1 reddish black	Meuble	6,54	5,88	0,66	Truelle, binette, pelle	---	73D38	73D42, 73C30/73C32/73D45	73C6/73D6, 73D37, 73D42, 73C30/73C32/73D45, 73C300/73D400	Annexe 1

Le lot 73D41 est une couche de sable loameux noir meuble située au sud-est, le long du vestige 73C300/73D400 qu'il suit jusqu'à sa base sur 0,60 m de hauteur. Le lot est composé de pierres (15 %), de briques rouges et jaunes (<1 %), de mortier (3 %), de racines (1 %) et de charbon de bois (1 %) totalisant environ 20 % du lot. Le seul artefact trouvé est un clou lequel est peut-être forgé.

Lot 73D42

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D42	Loam sableux	5YR 2.5/1 reddish black	Compacte	6,32 à 6,56	5,03 à 6,19	0,35	Pioche, pelle, truelle, binette	40B9	73D38, 73D39, 73D40, 73D44	73C30/73C32/73D45	73C6/73D6, 73D37, 73D39, 73D40, 73C300/73D400	Annexe 1

Le lot 73D42 est composé d'un loam sableux compact noir rougeâtre présent sur la presque totalité de la sous-opération 73D. Il est très incliné, son altitude déclinant vers le nord autant au fond qu'en surface. Le lot contient une bonne quantité de pierres schisteuses, de grès rose et de calcaire, composant 40 % du lot au sud et 15 % au nord. On note aussi la présence de mortier (1 %) et de charbon de bois (1 %). Une lentille dans la partie sud fait environ 0,61 m sur 0,49 m et paraît être un prolongement du lot



73D38, qui lui est supérieur. Elle contient du sable et du charbon noir, de la brique, du métal et du cuivre. Cette couche contient également quelques artefacts, d'origine française pour la plupart. Hormis quelques morceaux de métal cuivreux, de scorie et un tessons de vitre, on trouve 2 tessons de terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge, du verre de couleur verte de type « français » et un tuyau de pipe avec un décor hollandais moleté.

Artefacts diagnostiques, lot 73D42		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge	XVII ^e - XVIII ^e siècle jusqu'en 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 50
Terre cuite fine argileuse blanche, non vernissée	1680-1720	Décor hollandais moleté (Savard et Drouin 2000)

Lot 73D43

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D43	Sable	2.5Y 2.5/1 black	Meuble	6,46 à 6,53	6,31 à 6,46	0,09	Truelle	---	73D40	73D44	73C6/7 3D6, 73D39, 73D40, 73D44	---

Le lot 73D43 est composé de sable meuble noir et est situé dans la partie nord-ouest de la sous-opération. Il y a environ 20 % de pierres éclatées par la chaleur dans cette couche qui ne contient aucune lentille ni artefact ou écofact.

Lot 73D44

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
73D44	Sable	10R 5/1 reddish grey	Meuble	6,42	6,37	0,05	Truelle, binette	---	73D43	73D42	73C6/7 3D6, 73D40, 73D43	---

Le lot 73D44 est composé de sable, de cendres et de mortier gris rougeâtre et est situé dans le coin nord-ouest de la sous-opération 73D. On y retrouve plusieurs inclusions différentes de pierres (5 %), de briques françaises (2 %), de mortier jaune (1 %), de cendres (3 %) et de charbon de bois (4 %) pour un total de 15 % d'inclusions. Les artefacts sont peu nombreux : 2 tessons de verre teinté et un morceau de porcelaine fine chinoise à pâte dure avec ce qui ressemble à un décor floral caractéristique du XVIII^e siècle.

Artefacts diagnostiques, lot 73D44		
Artefacts	Datation moyenne	Références
Porcelaine fine chinoise à pâte dure, décor polychrome rouge corail et vert-jaune à fleur	XVIII ^e siècle	(Madsen et White 2011)

Le lot 73C30/73C32/73D45 se trouve dans la section des lots équivalents.



4. Description des vestiges architecturaux

4.1. VESTIGE ÉQUIVALENT

Vestige 73C300/73D400

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur*	Largeur*	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C300/73D400	0 de 2	6,67 à 6,53	5,88 à 6,02	Min.: 0,58 Max.: 0,74	*Voir par section de vestige	*Voir par section de vestige	Nord-Sud, Est-Ouest	Figure 38

Le vestige 73C300/73D400 a été retrouvé adossé au parement ouest du vestige 73C100 à sa limite sud. Il couvre en largeur toute la surface de la sous-opération 73C à l'ouest à partir du vestige 73C100 et empiète sur la sous-opération 73D dans son coin sud-est. Il n'est pas imbriqué dans la structure et il n'y a aucun liant qui unit les deux maçonneries. Le vestige 73C300/73D400 possède trois côtés formant un U, dont les deux pattes viennent s'appuyer sur le vestige 73C100 laissant ainsi un espace vide carré, au centre. Ainsi, cette structure a trois sections, soit la section nord, la ouest et la sud qui est en partie cachée, car elle a été retrouvée partiellement en paroi. Elles seront nommées ainsi dans le rapport, afin d'en faciliter la lecture. Chaque section est à double parement. Toutefois, le parement sud de la partie sud est caché. La section nord fait 1,62 m de longueur et 0,78 m de largeur, la section ouest 2,08 m de longueur et 0,52 m de largeur et la section sud 1,65 m de longueur et 0,74 m de largeur. Il nous a été possible de déterminer la largeur de cette dernière section, car lors de la fermeture du chantier, nous avons ouvert un sondage en paroi perpendiculaire à la paroi sud, soit le lot 73C150. Ce sondage nous a également permis de constater qu'une autre section de la structure 73C300/73D400 longeait le mur 73C100 dans la paroi. Toutefois, la fin de la section n'est pas visible. Elle a une largeur de 0,45 m et une longueur minimum de 0,30 m. Rien de plus n'a pu être observé pour cette structure en paroi.

La hauteur du lot 73C300/73D400 est à son minimum 0,58 m et à son maximum 0,74 m. Une pierre a été retirée sur le coin nord-ouest, car elle aurait été fragilisée par la fouille de 2002. Ceci explique possiblement la hauteur minimum plus basse de 0,16 m que la hauteur maximum malgré le fait que la surface de la structure soit linéaire. Dans le rapport de l'opération 40 (Alberton *et al.* 2005 : 51), il a été mentionné que la surface nord-ouest de cette structure a été abimée par la pelle mécanique. C'est possiblement la raison qui explique pourquoi la pierre ne tenait plus en place et que le mortier de cette section était plus désagrégé. Néanmoins, le lot de maçonnerie est très bien conservé. L'ensemble de la structure est lié par un mortier grisâtre. Cette structure est composée de deux événements de construction, un caractérisé par des pierres de calcaire schisteux (70 %) et l'autre par des pierres de calcaire (30 %). Chaque événement de construction (73C300a/73D400a et 73C300b/73D400b) sera décrit individuellement plus bas. Lors de la fouille, le sol sous la structure, lot 73C30, a



été atteint. Un sol remplissait aussi la structure, soit le lot 73C27. Aucun sol de tranchée de construction n'a été trouvé, car le sable de remblaiement de l'opération 40 a été retrouvé accolé à la structure. Il a donc été fouillé en 2002. Toutefois rien n'indique dans le rapport la présence d'une tranchée de construction. Dans la sous-opération 73D, un sol associé à une réparation (lot 73C300b/73D400b) a été retrouvé, il s'agit du lot 73D41.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur*	Largeur*	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C300a/ 74D400a	1 de 2	6,67 à 6,53	5,76 à 6,02	Min.: 0,58 Max.: 0,74	*Voir par section de vestige	*Voir par section de vestige	Nord-Sud, Est-Ouest	---

Le lot de maçonnerie 73C300a/37D400a compose la majorité de la structure. Il est à 90 % fait de calcaire schisteux et à 10 % de calcaire. Le travail de la pierre semble brut. Par contre, le mortier débordant cache le contour des pierres ce qui nuit à leur observation. Pour la section ouest, les plus petites pierres mesurent 0,09 m sur 0,08 m et les plus grandes 0,16 m sur 0,07 m. Pour la section nord, 0,10 m sur 0,08 m est la dimension pour les pierres les plus petites et 0,24 m sur 0,05 m pour les plus grandes. Quelques cales de pierres sont visibles. Elles ont une dimension moyenne équivalant à 0,04 m sur 0,04 m. L'appareillage de toutes les sections est irrégulier. Sur le parement est de la section ouest, intérieur à la structure, il y a sept assises irrégulières, tandis que, sur le parement ouest, il y en a six tout autant irrégulières. Pour la section nord, sur les deux parements les assises sont irrégulières. Il y en a cinq sur le parement nord et sept sur le parement sud intérieur. Le parement nord de la section sud comporte quant à lui six assises irrégulières. La pose du mortier, gris-rose (2.5YR 6/1), sur l'ensemble de la structure est débordante et cache une majorité des pierres. Il a une épaisseur variant entre 0,03 m et 0,09 m. Certaines pierres semblent s'être déplacées dans la structure et d'autres sont possiblement tombées.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C300b/ 73D400b	2 de 2	6,65	5,95	0,7	Section ouest: 1,13 Section nord: 0,90	Section ouest: 0,52 Section nord: 0,78	Nord-Sud, Est-Ouest	Figure 40

Le lot de construction 73C300b/73D400b est composé de pierres de calcaire à 100 % équarries. Il n'est présent que sur la section nord et ouest du vestige. Les pierres ont des dimensions variant entre 0,22 m sur 0,09 m pour les plus petites et 0,47 m sur 0,08 m pour les plus grandes. Ce lot se différencie de 73C300a/73D400a car les pierres sont équarries, l'appareil est régulier et parce que la pose du mortier est de type creux ou affleurant selon les endroits au lieu de débordant. Ce mortier blanc (2.5Y 8/1) fait entre 0,02 m et 0,05 m d'épaisseur. Pour la section nord, il n'y a qu'une assise sur le parement nord qui est associée à cet événement de construction et elle est plus ou moins régulière. Pour la section ouest, le lot 73C300b/73D400b est visible sur les deux parements, soit trois assises sur le parement est et quatre assises sur le parement ouest et elles sont plus ou moins régulières.



4.2. VESTIGES DE MAÇONNERIE DE LA SOUS-OPÉRATION 73C

Lot 73C100

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C100	0 de 8	7,30 à 8,65	5,90 à 6,01	Min.: 1,40 Max.: 2,14	5,00	0,68	Nord - Sud	Annexe 1 : Plan 1

Le lot de maçonnerie 73C100 est le vestige le plus imposant de l'opération 73. Il occupe l'axe nord-sud de la sous-opération 73C sur l'ensemble de sa longueur, soit 5,00 m, en se prolongeant dans les parois nord et sud. Il se situe plus précisément à 0,64 m de la paroi est et à 1,65 m de la paroi ouest de la sous-opération 73C. Cette maçonnerie a été redécouverte dès la première semaine de fouille et le bas de la structure a été identifié durant la dernière. Il avait déjà été trouvé lors de la fouille de l'opération 40 en 2002. Il mesure 2,14 m de hauteur à son plus haut et 1,40 m à son plus bas, soit à une ouverture. Nous avons pu constater que le vestige avait été arasé et que la première assise visible n'était pas stable, donc plusieurs pierres ont été retirées lors de la fouille par mesures préventives. De plus, dans le rapport de l'opération 40 (Alberton *et al.* 2005 : 20), on mentionne que la pelle mécanique a arraché quelques pierres de la première assise du vestige en enlevant les premières couches de sol. La largeur moyenne du vestige est de 0,68 m. Cette dernière est assez régulière. Le vestige 73C100 possède une ouverture de 0,95 m de largeur, possiblement une porte, ainsi qu'un trou qui traverse l'ensemble de la structure, mais qui a été bouché à une des extrémités et un ressaut situé à 6,59 m (NMM) d'altitude qui fait toute sa longueur. La structure est à double parement sans remplissage médian et est composée de huit événements de construction différents. Ces réaménagements du vestige ont été en partie seulement identifiés du côté du parement ouest, car nous ne pouvions descendre aussi bas du côté du parement est à cause du vestige 73C400 adossé à la structure et de l'étalement qui nous empêchaient de faire une fouille complète. Sur le parement ouest, il y a un total de 13 assises et, sur le parement ouest, 9 seulement sont visibles. Les lots supérieurs sont 73C6/73D6 et 73C19 tandis que les lots inférieurs sont 73C30 et 73C32. Les lots latéraux sont nommés plus bas pour chaque événement de construction. Par ailleurs, certains lots de maçonnerie associés au vestige 73C100 sont en partie cachés par le lot de maçonnerie 73C300/37D400 qui est adossé à 73C100.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C100a	1 de 8	6,50	5,90 à 6,01	Min.: 0,49 Max.: 0,60	5,00	0,84	Nord - Sud	Annexe 1 : Plan 1

Le lot de maçonnerie 73C100a est un des 8 événements de construction du vestige 73C100. Il se situe à la base du vestige et sa première assise constitue le ressaut de la structure. Sur le parement ouest, du côté nord, il descend jusqu'au sol, mais, du côté sud, le lot 73C100b le coupe et l'empêche d'atteindre le sol. Certaines pierres de la dernière assise du côté nord débordent, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas alignées avec l'ensemble de la structure. Le lot 73C100a de pierres ébauchées est constitué à 90 %



de calcaire et à 10 % de calcaire schisteux. La grosseur moyenne des pierres est de 0,42 m sur 0,13 m. Certaines petites pierres, d'environ 0,05 m sur 0,08 m, sont des cales. Sur le parement ouest, 3 assises irrégulières peuvent être associées à cet événement de construction. L'appareil de celles-ci est irrégulier. Sur le parement est, une seule assise régulière est visible: il constitue le ressaut sur lequel est adossé le vestige de maçonnerie 73C400 et a un appareil plus ou moins régulier. Ce qui lie les pierres est un mortier gris pâle (10 YR 7/1) dont la pose semble être creuse, toutefois les joints sont désagrégés et évidés. La largeur de ce mortier varie entre 0,02 m et 0,04 m selon l'endroit. Le lot de maçonnerie 73C100a est latéral au sud au lot 73C27 et à 73C6/73D6, 73C28, 73C29 et 73C31 au nord. Le lot inférieur est 73C32.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C100b	2 de 8	6,26	5,72	0,54	0,95	---	Nord - Sud	Annexe 1 : Plan 1, Figure 36

Le lot de maçonnerie 73C100b est un lot de petites pierres brutes et ébauchées présentes sous le lot 73C100a sur le parement ouest vers le sud de la structure. En fait, il est visible seulement entre les deux structures associées au vestige 73C300/73D400, au sol, sur une longueur d'environ 0,95 m. Il n'est pas visible sur le parement est. Le lot de maçonnerie 73C100b est représenté par deux assises irrégulières. Les pierres présentes mesurent en moyenne 0,19 m sur 0,13 m. Ce lot de maçonnerie est composé à 35 % de pierres de calcaire, à 50 % de calcaire schisteux, à 10 % de briques communes et à 5 % de briques réfractaires. Ces briques servent en fait de cales. Elles mesurent environ 0,05 m sur 0,07 m pour les réfractaires et 0,03 m sur 0,06 m pour les communes. Les briques sont à la fois posées couchées à plat et de chant. Les pierres n'ont aucune unité et une pierre a été retirée lors de la fouille. Un mortier gris (5Y 6/1) sert de liant pour les pierres, toutefois à certains endroits il a complètement disparu, car il est évidé. Là où il est encore visible, on peut voir que la pose est de type «en creux» et qu'il a une épaisseur qui varie entre 0,02 m et 0,06 m. Le lot de sol latéral à 73C100b est le lot 73C27 et le lot 73C30 est son lot inférieur.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C100c	3 de 8	6,95	6,60	0,35	2,00	0,68	Nord - Sud	Annexe 1 : Plan 1

Le troisième événement de construction, 73C100c, se retrouve uniquement sur le parement ouest directement au-dessus du ressaut dans la section sud. Ce lot de maçonnerie est un assemblage à 100 % de pierres de calcaire ébauchées et équarries qui se compose d'une seule assise plus ou moins régulière à l'appareil plus ou moins régulier. Il couvre près de deux mètres de longueur en partant de la limite sud de la sous-opération 73C. Un mortier de couleur brun-gris pâle (2,5Y 6/2) fait office de liant entre les pierres. Pour les endroits où le mortier n'est pas évidé ou désagrégé, la pose est de type «en creux». L'épaisseur du mortier varie entre 0,02 m et 0,04 m. En moyenne, les pierres mesurent entre 0,20 m sur 0,17 m et 0,50 m sur 0,30 m. De plus petites pierres servent de cales entre les plus grosses. Elles ont une dimension moyenne de 0,13 m sur 0,05 m. Les lots 73C24, 73C25 et 73C27 sont latéraux plus au sud et



73C29 l'est un peu plus au nord.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C100d	4 de 8	7,30	6,59	0,71	1,50	0,68	Nord - Sud	Annexe 1 ; Plan 1

Le lot de maçonnerie 73C100d correspond à un assemblage de pierres équarries qui se retrouvent autant du côté est que ouest de la structure. Il se situe dans la section nord du vestige. Les pierres sont à 90 % des pierres de calcaire et à 10 % des pierres de calcaire schisteux. La dimension de ces pierres varie entre 0,32 m sur 0,14 m pour les plus petites et 0,70 m sur 0,17 m pour les plus grosses. Des cales, représentées par des petites pierres de calcaire, ont quant à elles une dimension moyenne de 0,13 m sur 0,06 m. Sur le parement est, le lot 73C100d compose les trois premières assises plus ou moins régulières visibles au bas du vestige au-dessus du ressaut. L'appareil de celles-ci est plus ou moins régulier. Sur le parement ouest, le lot de maçonnerie 73C100d se retrouve sur une longueur approximative de 1,50 m à partir de la limite nord de la sous-opération 73C, du ressaut jusqu'au seuil de l'ouverture, soit sur cinq assises. En effet, ce réaménagement de construction constitue, entre autre, le seuil de l'ouverture visible dans le vestige 73C100. Les cinq assises du parement ouest sont plus ou moins régulières tout comme l'appareil. Un mortier blanc (2,5Y 8/1) sert de liant. Selon les endroits, il peut être creux, affleuré ou débordant, parfois désagrégé. Sur cette partie du vestige, on retrouve à certaines locations le lot 73C100h qui correspond au crépi peint présent sur certaines sections de 73C100. Le lot 73C100d est au-dessus de 73C100a, coupe 73C100c et est coupé par 73C100e. Le lot de maçonnerie 73C100d n'est latéral qu'au lot 73C6/73D6.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C100e	5 de 8	7,92 à 8,65	7,30	Min.: 0,62 Max.: 1,35	5,00	0,68	Nord - Sud	Annexe 1 ; Plan 1

L'événement de construction 73C100e est le lot de maçonnerie supérieur à tous les autres sur les deux parements du vestige 73C100. Il se distingue par sa composition hétéroclite et par son irrégularité. Il est composé à 27 % de calcaire, à 70 % de calcaire schisteux, à 2 % de grès gris et à 1 % de briques communes. Ces briques, posées en boutisse, servent principalement de cales, en plus de quelques petites pierres mesurant entre 0,10 m sur 0,01 m et 0,03 m sur 0,01 m. Les pierres qui composent le mur mesurent, quant à elles, 0,16 m sur 0,03 m pour les plus petites et 0,48 m sur 0,21 m pour les plus grandes et ont un appareillage plus ou moins irrégulier sur les deux parements. L'ensemble de ces pierres est ébauché. Sur le parement est, il y a 8 assises plus ou moins régulières et, sur le parement ouest, 7 assises plus ou moins régulières ont été identifiées. Cependant, certaines pierres ont été retirées à la surface de ce lot de construction. Quelques assises ne sont donc pas complètes. Le lot de maçonnerie 73C100e est lié par un mortier baveux gris pâle (10YR 7/1), désagrégé à certains endroits, de 0,01 m à 0,05 m d'épaisseur. Le lot 73C100e est coupé par 73C100f ainsi que par l'ouverture et est recouvert par l'événement de construction 73C100h. Vers le nord, le lot supérieur et latéral est 73C6/73D6. Au sud, le lot 73C19 est supérieur et



les lots latéraux sont 73C18 à l'ouest et à l'est; 73C20, 73C21 et 73C23 à l'ouest; et 73C22 et 73C26 à l'est.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C100f	6 de 8	7,84	7,30	0,54	0,25	---	Nord - Sud	Annexe 1 ; Plan 1

Le lot de construction 73C100f est associé au piédroit sud de l'ouverture. Considérant la présence d'un sol linéaire égal pour le seuil, d'un assemblage qui semblerait être un piédroit, de la dimension de celle-ci et la présence d'un cadre en bois dans l'opération 40 (Alberton *et al.* 2005: 29), cette ouverture est associée à une porte. Le lot 73C100f se situe seulement sur le parement ouest marquant la limite sud de l'ouverture présente dans le vestige 73C100. Les pierres de ce lot de maçonnerie sont toutes des pierres équarries de grès vert. Elles constituent 5 assises régulières d'une seule ou de deux pierres. La dimension moyenne des pierres est de 0,16 m sur 0,09 m. L'appareil est régulier. Le dessus de cette section du vestige a été altéré durant les fouilles de 2002 par une pelle mécanique comme mentionné dans le rapport d'Alberton (Alberton *et al.* 2005 : 20). Les pierres sont liées par du mortier jaune pâle (2,5Y 8,5/2), affleurant, de 0,01 m à 0,03 m d'épaisseur mais, comme tous les autres mortiers, il est quelque peu désagréé. Le lot 73C6/73D6 est le seul lot latéral à ce lot de maçonnerie.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C100g	7 de 8	7,94	7,44	0,50	0,25	---	Nord - Sud	Annexe 1 ; Plan 1

L'événement de construction 73C100g représente une réparation de briques effectuée dans le lot de maçonnerie 73C100e retrouvée uniquement sur le parement ouest. Cette surface a une dimension de 0,50 m sur 0,25 m et est située à 2,17 m de la limite nord de la sous-opération 73C et à 0,15 m du haut de la structure. Des briques communes, à 100% couchées à plat, composent trois assises en panneresse et deux en boutisse pour un total de 5 assises. Un amas de mortier, le même qui lie les briques, est trouvé derrière cet assemblage. Ce mortier baveux est brun très pâle (2,5Y 8/3) et il a une épaisseur de 0,005 m à 0,02 m entre les pierres. Un trou se retrouve à la base de cette réparation démontrant que certaines briques ont dû tomber. En enlevant certains morceaux de mortier dans ce trou, nous avons constaté qu'il se poursuivait sur toute la largeur du vestige de maçonnerie 73C100, soit du parement ouest au parement est, sur un axe diagonal en montant vers le haut de la structure. Un trou, non rempli, a également été identifié sur le parement est de la structure. Il est relié directement à celui sous 73C100g. Dans la cavité derrière 73C100g, des centaines d'ossements de différents animaux rongés par des rongeurs, possiblement des rats, ont été retrouvés. Les ossements portent également des traces de boucherie, tel que des coupes à la scie et des traces linéaires de couteau. Le lot de sol latéral à cette partie du vestige est 73C6/73D6.



Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C100h	8 de 8	---	---	---	---	---	Nord - Sud	Annexe 1 ; Plan 1, Figure 48

L'événement de construction 73C100h n'est pas un assemblage de pierres contrairement aux autres associés au vestige 73C100. C'est plutôt un crépi qui devait possiblement recouvrir une majorité des pierres visibles des lots de maçonnerie 73C100e, 73C100f et 73C100g. Toutefois, il n'a été retrouvé que quelques plaques de crépi aux extrémités nord et sud de la structure sur le parement ouest et au nord sur le parement ouest. Ce crépi est peint rouge-orangé sur le parement ouest et jaune sur le parement est. Il semble avoir été posé en deux étapes, soit une première couche de crépi pour recouvrir les pierres et une deuxième qui sera par la suite peinte. En effet, une couche de crépi retrouvée à l'extrémité sud du parement ouest montre des traces de quadrillage, démontrant possiblement la première étape de pose (figure 45). La pâte constituant le crépi est de couleur 10YR 7/6. Certaines pierres sont tachées par ce qui devait être le crépi: cela nous permet donc de croire que le crépi avait été posé sur la majorité du mur de maçonnerie.

Lot 73C200

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Largeur (m)	Épaisseur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C200	0 de 2	8,15 à 8,27	7,36 à 7,37	Min.: 0,78 Max.: 0,91	0,81	0,40	---	Figure 50

Le lot de maçonnerie 73C200 n'est pas une structure en place, mais un vestige résultant d'une démolition. Celui-ci est visible dans la paroi sud de la sous-opération 73C et se situe à l'ouest du vestige de maçonnerie 73C100. Le lot 73C200 ressort en partie de la paroi et la structure est inclinée vers l'ouest. Elle n'est pas liée au sol ni à aucune autre structure présente dans la sous-opération. Elle est constituée de deux modes de construction qui s'imbriquent l'un dans l'autre, soit un mode de briques (73C200a) et un mode de pierres de taille (73C200b). La proportion est égale pour chacun des modes de construction. L'ensemble de ce vestige se retrouve à l'intérieur du lot de sol 73C18. Toutefois, ce lot n'est pas lié à la tranchée de construction ou à l'événement de construction, mais plutôt à la destruction du vestige. Nous ne pouvons avoir les dimensions complètes de la structure considérant qu'elle se retrouve en paroi. La partie visible a une hauteur maximum de 0,91, une largeur de 0,81 m et une épaisseur (partiellement visible) d'un minimum de 0,40. Selon ce qu'il est possible d'y voir, il semble y avoir un double parement avec un remplissage médian, qui correspondrait aux modes de briques. Aucune cale n'est présente. Le parement serait le parement nord de la structure. Il est dressé et possède un appareil régulier composé de 17 cours de briques ayant des pierres de calcaire de taille au bout de celles-ci. Les extrémités de la structure sont brisées et l'élément architectural que constituait cet assemblage de maçonnerie est complètement effondré. Du mortier lie l'ensemble du vestige. Il est également important de mentionner que des pierres de taille ont été retirées de la paroi et du sol avant de réaliser l'existence d'une structure. Elles en faisaient possiblement partie. Ces pierres menaçaient la sécurité des fouilleurs, c'est pourquoi la décision de



les enlever a été prise. Néanmoins, c'est ce qui nous a également permis de découvrir les deux modes de construction différents.

Lot	Mode de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Largeur (m)	Épaisseur (m) moyenne	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C200a	1 de 2	---	7,37	0,58	0,50	---	---	Figure 50

Le mode de construction 73C200a est un mode de briques dressées constitué de dix-sept cours de briques. Nous retrouvons onze assises en panneresse et six en boutisse, toutes couchées à plat. L'appareillage régulier est constitué uniquement de briques communes ne portant aucune marque. Les assises sont plus ou moins régulières considérant le contexte de possible démolition. De plus, les briques pourraient constituer le remplissage dans le parement, car nous avons l'impression de voir la face interne de la structure. Pour la pose du mortier, étant donné l'état de la structure, il est difficile d'en considérer l'état, car il est parfois affleurant, creux ou débordant, en plus d'être désagrégé. Le mortier est blanc au centre et jaune sur les côtés de la structure et a une épaisseur moyenne de 0,03 m. Le code Munsell de ce mortier n'a pas été pris.

Lot	Mode de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Largeur (m)	Épaisseur moyenne (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C200b	2 de 2	8,15	7,36	0,78	0,81	0,50	---	Figure 50

Le mode de construction 73C200b est composé à 100 % de pierres de taille en calcaire. Celles-ci sont équarries et bouchardées d'un côté et brut de l'autre. Certaines des pierres forment des angles à 90° degrés et d'autres sont rectilignes. Elles mesurent en moyenne 0,60 m de long sur 0,18 m de large et 0,23 m de hauteur. L'appareillage des pierres est plus ou moins régulier. Ces pierres se situent aux limites des briques. Il est difficile de déterminer le nombre d'assises, car elles semblent posées individuellement. Un mortier désagrégé d'une épaisseur de 0,03 m sert de liant entre les pierres. La plus grande pierre, qui a été retirée du côté de la sous-opération 73C, faisait 0,72 m. Dans le rapport de fouilles d'Alberton en 2002, les pierres en forme de L sont nommées pierres-corbeaux. Ce sont en fait des pierres d'angle de bâtiment.

Enfin, pour ce lot de maçonnerie, il est important de mentionner qu'il a été détruit à la suite de sa documentation. Considérant le poids des pierres de calcaire, sa position dans la paroi, soit ressortant en partie, ainsi que son instabilité, il empêchait la pose d'un étalement sur cette section de la sous-opération. Pour l'ensemble de ces raisons le lot de maçonnerie a été détruit à la pioche et à la masse. Les pierres ont été cassées, puis retirées.

Lot 73C400

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur visible (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73C400	1 de 1	6,58 à 6,68	Inconnu	Inconnu	2,75	au plus large 0,64	Nord-Sud	---

Un second lot de maçonnerie est adossé au vestige 73C100, soit 73C400. Le lot 73C400 se situe à l'est du vestige de maçonnerie sur toute la longueur du mur 73C100.



La présence des limites de l'opération et de l'étalement ne nous permet pas de voir les extrémités du vestige. Il n'y a qu'une petite section au sud d'environ 0,30 m sur 0,20 m, où est localisé le lot 73C33, où le vestige 73C400 n'est pas apparent. Par contre, il est possible qu'il se retrouve dessous, car 73C33 n'a pas été dégagé. Le vestige empêchant la fouille d'être poursuivie de ce côté du mur, nous n'avons pu obtenir beaucoup d'informations sur celui-ci. Par contre, il avait été trouvé lors de la fouille de 2002 (vestige 40B150) (Alberton *et al.* 2005 : 22). C'est pourquoi le sol se situant au-dessus est le lot 73C6/73D6, le sable de remblaiement, et que nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'une structure. Entre celle-ci et 73C6/73D6 se trouvait un géotextile protégeant la maçonnerie.

Le lot de maçonnerie 73C400 a donc été étudié en plan. Il est composé à 90 % de mortier brun rouge pâle (5YR 5/4) et à 10 % des pierres de calcaire schisteux ébauchées et équarries mesurant en moyenne 0,18 m sur 0,09 m sur 0,09 m. L'assemblage est à tout venant et l'appareil est irrégulier. La structure se désagrège et l'extrémité ouest est très altérée. Plusieurs pierres sont délogées de ce côté, cela nous permet de voir que le vestige 73C400 est adossé au ressaut du lot 73C100. Peu de pierres sont cependant réellement visibles à la surface, car il n'y a qu'une couche de mortier désagrégé.

4.3. VESTIGES DE MAÇONNERIE DE LA SOUS-OPÉRATION 73D

Vestige 73D100

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73D100	1 de 1	8,53	7,14	1,39	0,31	---	Est-Ouest	Annexe 1

Le vestige 73D100 ressemble à un mur de pierres ébauchées et de mortier présent dans la partie ouest de la paroi sud de notre sous-opération, dans une orientation est-ouest. Il est imbriqué dans le vestige 73D200 qui lui est presque identique. Il a une longueur de 0,31 m, sa largeur est inconnue puisqu'il est en paroi et sa hauteur est de 1,39 m. La forte ressemblance entre les lots de destruction limitrophes et le vestige signifie que certaines pierres ont peut-être été retirées et se trouveraient dans ce lot de destruction. Il est composé de 90 % de calcaire schisteux et de 10 % de grès vert. Les pierres ont des dimensions entre 0,17 m sur 0,09 m et 0,26 m sur 0,24 m. Le vestige est en mauvaise condition et apparemment de faible qualité. Le mode de construction est indéterminé car les pierres sont posées à tout venant et l'appareil est irrégulier. On ne distingue aucune assise. Le vestige de maçonnerie suggère un état avancé d'effondrement et de destruction. Le mortier est désagrégé. De plus, du mortier associé à la destruction de l'habitation se trouvait aussi dans les lots 73D11, 73C18/73D18 et 73D31, donc partout autour du vestige 73D100, et son niveau de compaction était similaire à celui du vestige. Il se perd donc dans les lots de mortier limitrophes. Le lot 73D100 est stratigraphiquement inférieur à 73C18/73D18, supérieur à 73D31 et latéral à 73C6/73D6 et 73D11.



Vestige 73D200

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73D200	1 de 1	8,70	7,14	1,56	1,50	---	Nord-sud	Annexe 1

Le vestige 73D200 ressemble à un mur de pierres ébauchées et de mortier présent dans la partie sud de la paroi ouest, dans une orientation nord-sud. Il est imbriqué dans le vestige 73D100 qui lui est presque identique. Il a une longueur de 1,50 m, sa largeur est inconnue puisqu'il est en paroi et sa hauteur est de 1,56 m. La forte ressemblance entre les lots de destruction limitrophes et le vestige signifie que certaines pierres ont peut-être été retirées : ni le sommet ni la base n'ont pu être définis clairement. Il est composé à 100 % de calcaire schisteux. Les pierres ont des dimensions entre 0,13 m sur 0,07 m et 0,50 m sur 0,39 m. Le mode de construction est indéterminé, les pierres sont posées à tout venant et l'appareil est irrégulier: on ne distingue aucune assise. Le vestige est dans un état avancé d'effondrement et de destruction. Le mortier est désagrégé. De plus, du mortier associé à la destruction de l'habitation se trouvait aussi dans les lots 73D11, 73C18/73D18 et 73D31, donc partout autour du vestige 73D200, et son niveau de compaction était similaire à celui du vestige. Il se perd donc dans les lots de mortiers limitrophes. Le lot 73D200 est stratigraphiquement inférieur à 73C11/73D10, supérieur à 73D31 et latéral à 73C6/73D6 et 73D11.

Vestige 73D300

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73D300	1 de 1	7,98	7,26	0,72	0,96	---	Est-ouest	Figure 53

Le vestige 73D300 est un mur orienté est-ouest dans la partie ouest de la paroi nord de la sous-opération 73D. Il fait 0,96 m de longueur sur 0,72 m de hauteur. La largeur est inconnue puisque seul le parement sud est visible et le mur est très légèrement enfoncé dans la paroi. Il n'y a qu'un événement de construction. Le mur est composé de pierres ébauchées, en calcaire schisteux uniquement. Elles font entre 0,13 m sur 0,06 m et 0,15 m sur 0,30 m. Les assises, au nombre de 3, sont plus ou moins régulières. Une partie de sa superficie est recouverte de crêpi, ce qui empêche de voir l'ensemble des pierres et de commenter l'appareillage du mur. Il semble délimité par quelques pierres posées perpendiculairement au mur, imbriquées aux limites est et ouest de celui-ci. L'orientation de ces pierres perpendiculaires porte à croire en l'existence de murs plus anciens dont elles auraient fait partie. Le liant est un mortier compact relativement désagrégé, visible où le crêpi n'est pas ou plus présent. Ce vestige est stratigraphiquement inférieur à 73D29 et latéral à 73D31. Une partie de la paroi nord composée de sable stérile menaçant de s'effondrer, un étalement a été effectué et le bas du mur caché. Il est fort probable que le lot 73D31 soit inférieur au mur de par son altitude et sa position.



4.4. AUTRES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DE LA SOUS-OPÉRATION 73C

Lot 73C150

Le lot 73C150 est en fait le résultat d'un sondage effectué dans la paroi sud de la sous-opération 73C (voir méthodologie pour plus d'explications) (figures 5 et 37). Il fait 1,65 m de longueur à partir du vestige 73C100 à l'est sur 0,45 m de hauteur à partir du vestige 73C300/73D400 à son plus bas. Les lots 73C18, 73C21, 73C23, 73C24, 73C25 et 73C27 ont été retirés pour pouvoir ouvrir cette fenêtre en paroi. Les artefacts trouvés ont été associés au lot 73C99/73D99 puisque le sondage n'a pas été fouillé par contextes stratigraphiques.

4.5. AUTRES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DE LA SOUS-OPÉRATION 73D

Lot 73D150

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73D150	Tige de métal	8,24	7,25	0,99	0,12	0,12	---	Annexe 1

Le vestige 73D150 est un tube de métal ferreux de 0,12 m de diamètre externe et de 0,06 m de diamètre interne présent dans la partie sud de la sous-opération 73D. Le vestige est posé presque verticalement sur le rebord du sommet du vestige 73D450. Le lot 73D150 aurait peut-être été posé au centre de 73D450, sur la pierre octogonale. Il était initialement entre les parois de la fouille mais un premier étançonnement a réduit les limites de la sous-opération et le vestige s'est retrouvé dans la paroi sud. Il a une longueur de 0,99 m. Le vestige est recouvert de rouille mais est encore en bonne condition et semble toujours robuste. Il est entouré de lots de destruction, soit 73D11 supérieurement et latéralement et 73D31 inférieurement et latéralement. On note que les parties visibles des vestiges 73D150 et 73D250 sont pratiquement identiques.

Lot 73D250

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73D250	Tige de métal	8,17	7,79	0,38	0,12	0,12	---	Annexe 1

Le vestige 73D250 est un tube de métal ferreux de 0,12 m de diamètre externe et de 0,06 m de diamètre interne présent dans la partie sud-ouest de la sous-opération 73D. Le tuyau est posé verticalement et alors que la partie supérieure est visible en stratigraphie, la base du tuyau est cachée dans la paroi. La partie visible fait 0,38 m de hauteur. Le vestige est recouvert de rouille mais est encore en bonne condition et semble toujours robuste. Il est entouré de lots de destruction, soit 73D11 supérieurement et



latéralement et 73D31 inférieurement et latéralement. On note que les parties visibles des vestiges 73D150 et 73D250 sont pratiquement identiques.

Lot 73D350

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73D350	Vestige de bois	6,94 à 6,97	---	0,03	3,92	0,22	Nord-sud	Figure 46

Le vestige 73D350 est un long assemblage de bois se prolongeant au-delà des 2 parois nord et sud. Il fait 0,22 m de largeur et approximativement 0,03 m d'épaisseur. Le vestige a été retiré à la truelle sans prise d'échantillons. Il est stratigraphiquement inférieur à 73C23/73D33, latéral au même lot et supérieur à 73C24/73D35. Le vestige semble composé d'une seule grande planche parcourant la sous-opération du nord au sud. Il est dans un mauvais état de préservation et la limite entre plusieurs planches ne serait pas discernable. Aucun mode de fixation n'a été associé à ce vestige.

Lot 73D450

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73D450	Base de colonne	7,01	5,93	1,08	---	0,35 à 0,68	---	Annexe 1 : Plan 1, Figure 27

Le vestige 73D450 est une base en pierre constituée de sept assises liées entre elles avec du mortier débordant. Ce vestige est plus large à sa base qu'à son sommet, passant de 0,68 m à 0,35 m. Les 3 assises du haut sont formées d'une seule pierre alors que les assises 4 à 7 sont formées de plusieurs pierres individuelles. La pierre du dessus est travaillée et forme un prisme octogonal. Les côtés sont très détaillés et la surface du dessus qui est plane, accueillait le tuyau 73D150 (figure 27). En fin de fouille, les deux premières assises ont été sorties de la paroi, détachées, déposées au fond de la sous-opération et géo-référenciées en vue d'une possible récupération ultérieure. Outre la pierre du dessus, visiblement travaillée par bouchardage, les autres assises ne semblent pas destinées à être vues et étaient fort probablement enfouies pour leur utilisation : les assises du bas contiennent presque autant de mortier que de pierres. On note aussi que le mortier n'est pas le même entre les assises, ce qui pourrait être expliqué autant par une composition différente que par un état de préservation variable. De plus, la fouille n'a pas permis de confirmer hors de tout doute que le fond a été atteint, bien que la septième assise paraisse être la dernière. De par sa hauteur, le vestige 73D450 est en contact avec plusieurs lots. Le lot 73D37 est peut-être sa tranchée de fondation, on le retrouve donc supérieurement et latéralement. De plus, 73D31 est stratigraphiquement supérieur, 73D42 et 73C30/73C32/73D45 sont inférieurs et 73D33, 73D34, 73D35 sont latéraux.



Lot 73D550

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Réf. aux figures
		Supérieure	Inférieure					
73D550	Sondage	5,98	5,06	0,92	1,60	0,70	Est-ouest	---

Le lot 73D550 représente le sol provenant d'un sondage effectué au milieu de la sous-opération 73D. Son but était de confirmer la stérilité du lot 73C30/73C32/73D45. Il reprend l'emplacement exact du sondage de fin de fouille fait par Lorenzo Alberton en 2002 (Alberton *et al.* 2005). Le sondage initial faisait 1,60 m de longueur, ce qui correspond à la distance entre la paroi et le vestige 73D300 sur 0,70 m de largeur. Le fond du sondage a été atteint lorsque la roche mère fut trouvée et que la nappe phréatique a commencé à inonder le sondage. À 5,45 m NMM, le sable devient plus rougeâtre et on commence à trouver de grosses pierres. Le pourcentage de pierres augmente avec la profondeur passant de 15 % à 5,45 m pour atteindre 75 % au fond. Une extension de 0,50 m sur 0,50 m a été creusée au sud-est du sondage pour tenter d'observer des pierres visibles en paroi au sud du sondage initial. En conclusion, l'assemblage de 73D550 n'est composé que de la roche mère effritée.



5. Interprétation événementielle

5.1. SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE : SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS (CeEt-30)²

Phase 0 : Niveaux non anthropiques

Phase I : Occupation préhistorique (ca. 1100-1300)

Phase II : Première occupation européenne (ca. 1666-1673)

Phase III : Brasserie de Jean Talon (1668-ca. 1675)

Phase IV : Premier palais de l'intendant (ca. 1685-1713)

Phase V : Deuxième palais de l'intendant et magasins du Roi (1713-1760)

Phase VI: Occupation britannique et réaménagement (1760-1852)

Phase VIa : Période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1820/1830)

Phase VIb : Boulangerie Clearihue (1820/1830-1845)

Phase VIc : Boulangerie Clearihue & Frew (1845-1852)

Phase VII : Brasserie J.K. Boswell (1852-1968)

Phase VIIa : Brasserie Anchor et J.K. Boswell & Son (1852-ca. 1865)

Phase VIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell & Son (ca. 1865-1880)

Phase VIIc : Brasserie Boswell & Brother (1880-1919)

Phase VIId : Brasserie Boswell-Dow/ National Breweries Ltd (1919-1968)

Phase VIII : Démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2014)

2. Réginald AUGER, Daniel SIMONEAU et Allison BAIN (2009). « The Intendant's Palace Site: Urbanization of Québec City's Lower Town ». *Post-Medieval Archaeology*, vol. 43 (1), p. 157.
MOUSSETTE, Marcel. *Le site du Palais de l'intendant à Québec: Genèse et structuration d'un lieu urbain*. Les Éditions du Septentrion, Septentrion, Sillery. p. 50.



5.2. SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE DES SOUS-OPÉRATIONS 73C ET 73D³

Phase 0: Niveaux non-anthropiques

Événement 0 : Niveaux non-anthropiques

Phase IV: Premier palais de l'intendant (ca. 1685-1713)

Événement 1 : Occupation premier palais de l'intendant (ca. 1675-1713)

Événement 1a : Construction d'un mur d'enceinte (1692)

Phase V : Deuxième palais de l'intendant et magasins du roi (1713-1760)

Événement 1b : Traces d'un premier sol français (? - 1775)

Phase VIa: Période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1820/1830)

Événement 2 : L'après-Conquête: Premières activités britanniques (1760-1875)

Événement 3 : Occupation de Zachariah Thompson (1766 -1775)

Événement 4 : Suite à l'invasion américaine, réoccupation de la famille Thompson (après 1775)

Phase VIb: Boulangerie Clearihue (1820/1830-1845)

Événement 5 : Abandon et aire de circulation (1825-1875)

Phase VIc: Boulangerie Clearihue & Frew (1845-1852)

Événement 6 : Dépotoir de la fonderie Bisset (1846-1875)

Phase VII: Brasserie J. K. Boswell (1852-1968)

Événement 7 : Construction d'une habitation double (1875)

Événement 8 : Occupation d'une habitation double (1875-1955)

Événement 8a: Travaux, réparations et aménagements d'une habitation double (1875-1955)

Phase VIId: Brasserie Boswell-Dow (1919-1968)

Événement 9: Période de réaménagement de la Brasserie Boswell-Dow (1953-1961)

Événement 9a: Destruction de l'habitation double en 1955

Événement 9b: Nivellement du terrain et aménagement d'une aire de stationnement

3. Réginald AUGER, Daniel SIMONEAU et Allison BAIN (2009). « The Intendant's Palace Site: Urbanization of Québec City's Lower Town ». *Post-Medieval Archaeology*, vol. 43 (1), p. 157.
MOUSSETTE, Marcel. *Le site du Palais de l'intendant à Québec: Genèse et structuration d'un lieu urbain*. Les Éditions du Septentrion, Septentrion, Sillery. p. 50.



Phase VIII: Démolition, aménagements paysagers, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblai (1968-2014)

Événement 10: Aménagement du terrain en 1974: parc public et aire de stationnement

Événement 11: Fouille de l'opération 40 (2002)

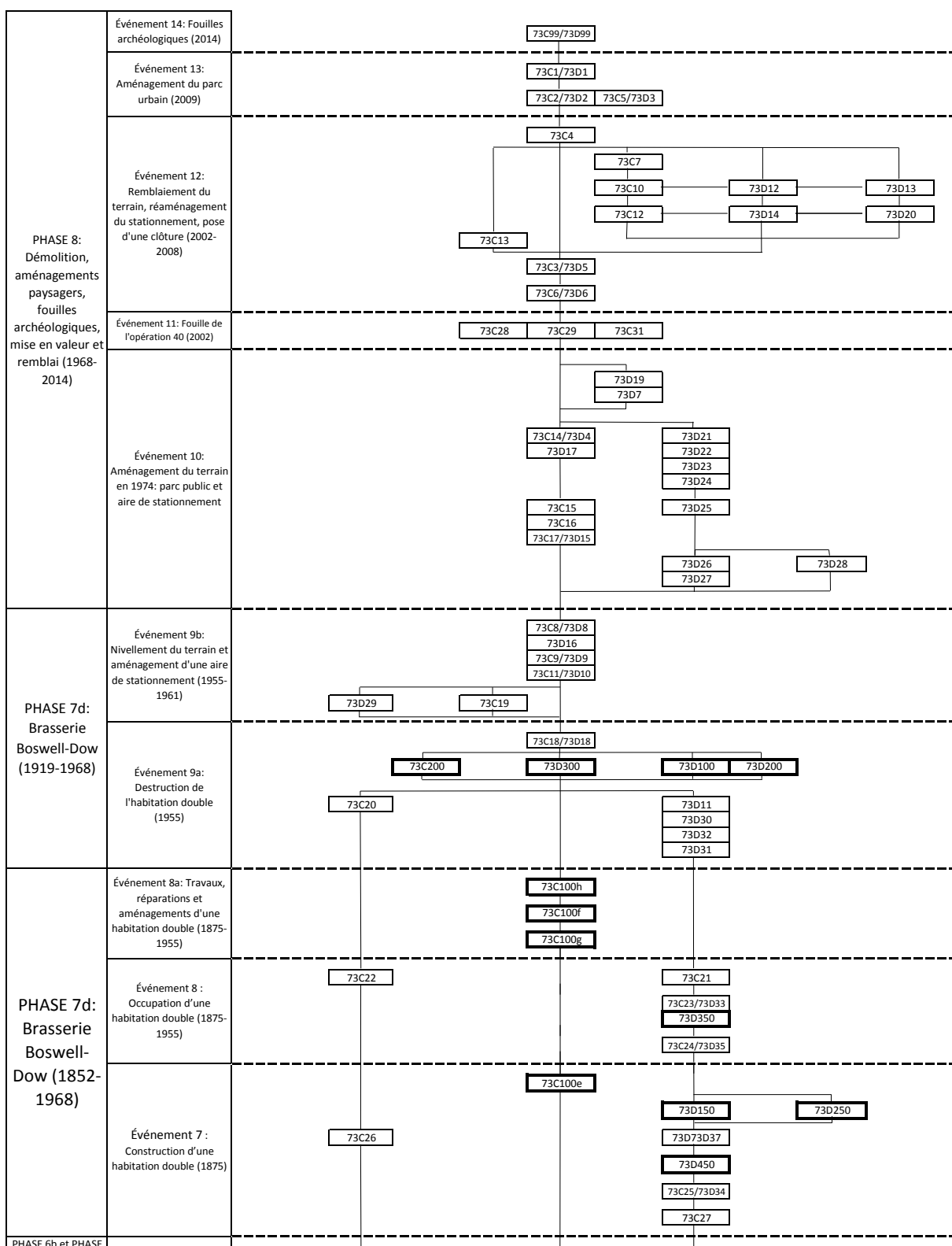
Événement 12: Remblaiement du terrain, réaménagement du stationnement, pose d'une clôture (2002-2008)

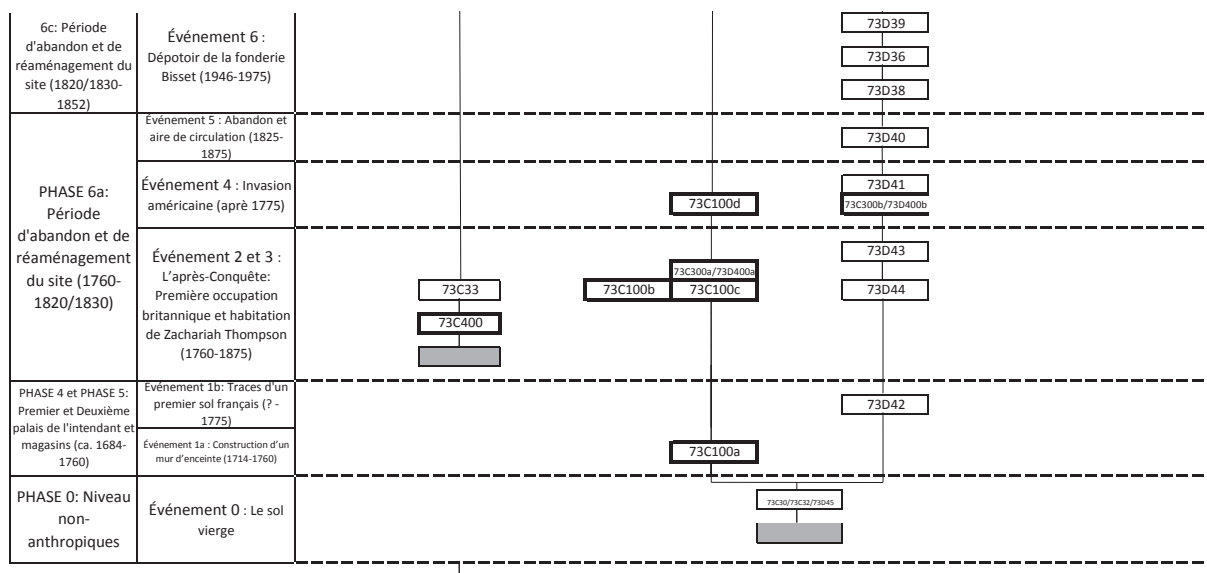
Événement 13: Aménagement du parc urbain (2009)

Événement 14 : Fouilles archéologiques de 2014



5.3. MATRICE ÉVÉNEMENTIELLE DES SOUS-OPÉRATIONS 73C ET 73D





Légende

-  : Fin de fouilles
-  : Vestige archéologique



5.4. INTERPRÉTATION DES ÉVÉNEMENTS

Pour faire suite à la description des lots des sous-opérations 73C et 73D, ce chapitre traite de l'interprétation événementielle de ceux-ci. Les événements auxquels sont associées les couches archéologiques retrouvées s'insèrent dans une séquence événementielle de l'îlot des Palais élaborée par Réginald Auger, Daniel Simoneau et Allison Bain en fonction des découvertes faites au fil des ans par les étudiants des chantiers-écoles (Auger *et al.* 2009). Dans ce chapitre, les phases comprises dans cette séquence événementielle sont reprises et chacun des lots est lié à des événements spécifiques dans le temps. Ainsi, dans cette section, les différentes données archéologiques recueillies lors du chantier-école sont mises en relation avec les données historiques, afin de comprendre l'occupation de cette section du site de l'îlot des Palais.

Par ailleurs, nous aimerions souligner ici que la séquence historique résultant principalement de l'étude du mur 73C100 suit celle établie par Nicolas Fortier dans son rapport de la sous-opération 55B (Béty et Fortier 2013). Le vestige 73C100 serait en fait le mur sud-ouest des habitations qui se sont succédées dans cette portion du site de l'îlot des Palais, tandis que les structures de la sous-opération 55B sont plutôt les murs nord des mêmes bâtiments.

5.4.1. PHASE 0 : Niveaux non-anthropiques

Événement 0 : Le sol vierge (73D550 et 73C30/73C32/73D45)

Nous avons atteint le sol naturel dans les sous-opérations 73C et 73D. Un sondage creusé dans 73D (73D550) nous a permis de valider cette hypothèse. Aucun artefact ni écofact n'ont été mis au jour et aucune trace d'activité humaine n'a été détectée dans celui-ci. Le sondage a été arrêté lorsque nous avons atteint la roche mère à plus de 0,90 m de profondeur. Des pierres de même nature que la roche mère (calcaire ou schiste désagrégé) sont présentes dans le sol et leur proportion augmente graduellement en approchant le fond, jusqu'à rendre la poursuite de la fouille impossible. La nappe phréatique avait également été atteinte depuis une quinzaine de centimètres lorsque la roche mère a été atteinte. De plus, ce sol ressemble au sol naturel des opérations 40 (Alberton *et al.* 2005) et 55 (Béty et Fortier 2013). Le sondage a été creusé dans les lots équivalents 73C30/73C32/73D45 tous considérés comme naturels selon leur composition et leurs altitudes. Les lots 73D45 et 73C32 sont en fait le même lot, mais dans deux sous-opérations différentes, et 73C30, identifié à l'intérieur de la structure 73C300/73D400, a aussi été associé à ceux-ci à cause de ses caractéristiques similaires. À eux trois, ils recouvrent la totalité des sous-opérations 73C et 73D à l'ouest du mur 73C100.



5.4.2. PHASE IV: Premier palais de l'intendant (ca. 1675-1713)

Événement 1 : Occupation du premier palais de l'intendant (ca. 1675-1713)

Événement 1a : Construction d'un mur d'enceinte (1692) (73C100a)

Dans le rapport de fouilles de l'opération 40, Alberton soutient l'hypothèse que l'assise du vestige 40A100 aurait été la base du mur de fortification situé à l'ouest du palais de l'intendant (Alberton *et al.* 2005 : 23). Le lot de maçonnerie 73C100a, soit l'assise de fondation du lot 73C100, correspond au même vestige. Les principales preuves apportées par Alberton pour appuyer cette interprétation sont l'alignement de la structure et la pose de celle-ci sur le sol stérile. En effet, le lot de maçonnerie 73C100 suit approximativement la projection géodésique réalisée à partir de la redoute du Bourreau par Lise Grenier de la Ville de Québec en 2002 (figure 28). À l'automne 2014, une structure de maçonnerie semblable a également été découverte dans le stationnement de Lauberivière, sur la rue Saint-Paul au nord du site de l'îlot des Palais, lors d'une fouille de sauvetage dirigée par la Compagnie Ruralys (Lalonde et Pouliot, communication et constatation personnelles, 2014). Les deux assemblages de maçonnerie sont faits de calcaire et de calcaire schisteux, ont un mortier similaire et des dimensions relativement équivalentes, soit environ 0,90 m de largeur. Le vestige 73C100 fait 0,68 m de largeur en moyenne du ressaut à son sommet, mais le lot 73C100a qui sert plus tard de ressaut pour la structure est plus large d'approximativement 0,08 m de chaque côté pour un total de 0,84 m de largeur. Ce deuxième vestige découvert par Ruralys à une quatre-vingtaine de mètres du premier semble être aussi aligné avec la projection de Lise Grenier selon son emplacement. Par ailleurs, le plan du premier palais de l'intendant de 1692 de Robert de Villeneuve (figure 29), ingénieur arrivé en 1691 (Moussette 1994 : 53), témoigne également d'une fortification entourant le site du palais. Celle-ci longe notamment tout le flanc ouest du palais de l'intendant. Selon ce plan et la localisation des opérations 40 et 73, le vestige 73C100a (40A100) semble effectivement être situé à l'emplacement d'une des sections du mur de fortification.

Nous désirons mettre l'accent sur la fonction primaire de cette fortification qui est plutôt de délimiter l'espace du palais. Premièrement, considérant la dimension des fortifications de la Haute-Ville, les structures retrouvées sur le site de l'îlot des Palais sont peu épaisses et ne semblent pas être d'une facture assez solide pour être une structure servant à défendre le palais contre une véritable attaque. Ce vestige peut malgré tout avoir servi à la protection du site dans le sens où il en limitait l'accès et pouvait être gardé aux entrées. Cependant, si le vestige 73C100 est véritablement une des sections du mur d'enceinte du palais, il n'aurait pu résister à des bombardements ni être défendu selon nos observations. De plus, sur le plan de 1692 de Robert de Villeneuve (figure 29), d'après les choix des traits utilisés, les murs semblent moins imposants que ceux des remparts du cap qui sont doubles.

Une hypothèse pourrait être apportée quant au fait que le palais est moins fortifié que le reste de la ville. Robert de Villeneuve dans ses écrits souligne que l'intendant Champigny utilise l'argent pour la défense du palais à d'autres fins (Villeneuve,



Mémoire de Villeneuve sur les fortifications de 1691 dans Moussette 1994 : 53) :

que des fonds qui y ont esté envoyez depuis 8 ans, m'aurait fait de très belles fortifications par tout le Canada, si Mr l'intendant avait voulu y employer tous les ans l'argent qui estait destinée pour cela, [...] Car il n'est rien de plus inutile que les dépenses superflues que Mon. l'intendant fait continuellement faire a son Palais, qui ne sont d'aucune utilité pour la deffense de la Place.

Ainsi, il est possible que l'intendant Champigny ait utilisé l'argent prévu pour les fortifications par la Couronne pour la réaffectation, le réaménagement ou la construction de certains bâtiments sur le site du palais. Dans cette citation, Villeneuve mentionne que depuis huit ans les intendants reçoivent de l'argent, soit depuis environ 1683 si l'on considère que Villeneuve est présent en 1691. C'est cependant Jacques de Meulles qui est intendant entre 1682-1686 et non Champigny qui l'est de 1687 à 1702. Selon Guimont (1987: 9), le bâtiment de la brasserie aurait été agrandi avant 1688 pour accommoder les besoins de l'intendance. Il est donc possible que Jacques de Meulles ait également utilisé les fonds pour des travaux sur le bâtiment. Simoneau (2014 : 96) parle également de cette période comme une période de réaménagements et de constructions à l'Intendance. Il est donc vraisemblable que les intendants n'auraient pas investi beaucoup d'argent aux ouvrages de fortification.

De plus, dans la thèse d'André Charbonneau *Québec ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle* (Charbonneau *et al.* 1982), l'auteur discute des projets de fortifications des différents ingénieurs militaires. Le Cap est plus souvent abordé dans les propositions des ingénieurs que l'Intendance. En fait, très peu de projets portent sur la fortification de l'Intendance, mis à part la palissade construite vers 1692 (Charbonneau *et al.* 1982: 34-35). Considérant les problèmes financiers de la colonie et de la métropole à cette époque (Charbonneau *et al.* 1982 :19-52), est-il possible que les bâtisseurs de Québec se soient concentrés sur les flancs du Cap plutôt qu'au Palais pour la fortification de la ville? Par ailleurs, Renaud, fonctionnaire du Conseil de la Marine en France, juge en 1716 que les travaux au Palais sont inutiles et affirme que Québec ne tomberait pas si l'ennemi prenait le Palais considérant sa position (Charbonneau *et al.* 1982: 34-35). Cette hypothèse conjecturale reste à être étoffée par des données contextuelles, mais elle pourrait expliquer la facture moins complexe et moins importante du vestige 73C100a qui aurait tout de même le rôle de fortification.

Le mur d'enceinte aurait donc été construit avant 1692, car le vestige est visible pour la première fois sur le plan de Villeneuve, et possiblement utilisé jusqu'en 1760. En fait, lors de la contre-attaque du chevalier de Lévis contre les Britanniques en 1760, les soldats britanniques font accidentellement feu sur le palais. Cette section du site est alors endommagée et les magasins du roi sont incendiés (Moussette 1994 : 125). Considérant que Zachariah Thompson prend possession de cette portion du site autour de 1766, les fortifications auraient pu ne pas être reconstruites.

Enfin, contrairement à l'association des vestiges 40A150 et 40C100 à la fortification du premier palais par Alberton, nous croyons que les lot de maçonnerie 73C200/73D400 et 73C400, lots qui correspondent respectivement à 40A150 et à



40C100, ne sont pas associés à la période française, mais à l'occupation du terrain par Zachariah Thompson. Leur interprétation est démontrée plus bas dans la section leur étant attitrée.

5.4.3. PHASE V : Deuxième palais de l'intendant et magasins du roi (1713-1760)

Événement 1b : Traces d'un premier niveau français (?-1775) (73D42)

Le lot 73D42 est le seul sol pouvant être interprété comme une trace d'occupation française. Celui-ci est coupé par le lot 73D41, couche de remblaiement associée à ce que nous interprétons comme une réparation du mur 73C300/73D400 suite à l'invasion américaine de 1775, nous indiquant qu'il est antérieur à cet événement. La présence d'artefacts français et l'absence d'artefacts anglais pointe aussi dans la direction d'un lot datant d'avant la Conquête. Cependant, le peu d'artefacts datables du lot 73D42 ne permet pas de pousser l'interprétation très loin. Un tessou de terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge, daté du XVII^e siècle jusqu'à la Conquête (Brassard et Leclerc 2001 : 50) ainsi qu'un tuyau de pipe hollandaise dont le motif moleté (figure 30) suggère une datation entre 1680 et 1720 (Savard et Drouin 2000) situent ce lot autour du début du XVIII^e siècle. L'assemblage d'artefacts reste néanmoins assez peu évocateur.

Les documents historiques ainsi que les fouilles précédentes n'apportent pas d'élément susceptible de préciser la datation du lot ou sa fonction. Comme nous l'avons vu, le plan de 1692 (figure 29) ainsi que la fouille d'Alborton (Alborton *et al.* 2005 : 23) de 2002 nous permettent de proposer que le vestige 73C100a est une section du mur d'enceinte. Durant l'occupation du premier palais (1684-1713), l'ouest du mur d'enceinte ne semble pas aménagé, tel qu'observable sur le plan de 1692. Il est donc possible que l'espace ait servi à la circulation lors de la construction du mur et lors de l'occupation du palais ou encore qu'il ait été remblayé ou aménagé durant cette période. Cependant, aucune documentation n'est disponible sur la fouille de la base du mur effectuée lors de l'excavation de l'opération 40. Dans l'opération 73, les lots limitrophes du côté ouest du mur sont les lots 73C29 et 73C31 (voir Événement 11: Fouille de l'opération 40), soit des lots liés à la fouille de 2002. Si une relation directe et claire entre le lot 73D42 et le mur 73C100a existait, elle n'était plus en place lors de la fouille de 73C et 73D. La construction du second et du troisième palais de l'intendant (1716-1760) marque le début d'une occupation plus active dans le secteur à l'ouest du mur d'enceinte. Des plans (figures 31 et 32 : Plans de 1732 et 1750) illustrent un petit jardin dit « des couches », situé à l'ouest du mur d'enceinte, sous la falaise des remparts, mais aucune caractéristique du lot 73D42 ne rappelle celle d'un jardin. À cause de l'épaisseur de ce lot (0,35m en moyenne) et de la faible quantité d'artefacts retrouvés dans tout le lot, nous l'associons présentement plutôt à un remblai français, peut-être pour niveler le terrain lors de la construction du mur.



5.4.4. PHASE VI: Occupation britannique et réaménagement (1760-1820)

5.4.5. PHASE VIa: Période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1820/1830)

Événement 2 : L'après-Conquête: Premières activités britanniques (1760-1875) (73D43 et 73D44)

La Conquête marque un changement radical dans la façon dont est géré le site de l'îlot des Palais. On sait que le terrain où se situe les sous-opérations 73C et 73D est occupé par Zachariah Thompson, capitaine du Port de Québec, dès 1766 (Moussette 1994 : 127). Différents événements de construction du vestige 73C100 permettent de documenter cette occupation des lieux par cet homme. Les sédiments archéologiques sont cependant plutôt pauvres en information et illustrent très mal la période anglaise avant le début des activités de la Fonderie Bisset en 1846.

Le lot 73D44, supérieur au lot 73D42 associé à l'occupation française, contenait un tesson de verre altéré par le feu ainsi qu'un petit morceau de porcelaine chinoise dont le décor rappelle un décor floral caractéristique du XVIII^e siècle (figure 33) (Madsen et White 2011). Moussette (1994 : 125), Côté (1992 : 74), Alberton (Alberton *et al.* 2005 : 25) ainsi que Fortier (Bêty et Fortier 2013 : 155) parlent tous d'incendies ayant eu lieu dans la partie sud-ouest du site après la Conquête britannique. Le premier incendie aurait été provoqué durant la contre-attaque du chevalier de Lévis, au printemps 1760 après la reddition de Québec, où les Britanniques auraient accidentellement fait feu sur le palais. Une bonne partie du quartier brûle (Moussette 1994 : 125). Avant cette date, le site de l'îlot des Palais semble avoir été épargné par les ravages causés par les batailles. Cette fois, il est possible que les fortifications soient endommagées par cet événement, qu'elles ne soient pas reconstruites et que Zachariah Thompson ait pris possession un peu plus tard du terrain à l'extrémité sud-ouest de l'îlot des Palais. Moussette et Côté rapportent que les couches associées à cet événement comportent un mélange d'artefacts anglais et français. Les deux auteurs proposent que le site aurait pu être nettoyé après l'incendie, ce qui expliquerait la minceur du lot à certains endroits. Le second incendie survient en 1775, alors que les Britanniques détruisent une partie du quartier St-Roch pour créer un *no-man's land* (Moussette 1994 : 140) et ralentir l'invasion américaine. Il est difficile de déterminer lequel de ces deux incendies aurait pu occasionner la formation de la couche 73D44, s'il s'agit bien des restes d'un incendie. Au-dessus du lot 73D44, le lot 73D43 était composé uniquement de petits cailloux et ne contenait aucun artefact malgré son épaisseur moyenne de 0,10 m. Associé à une mince couche de cendres qui lui est inférieure, nous croyons vivement avoir affaire à un lot de remblaiement suite à un de ces incendies.

Malheureusement, la faible quantité d'artefacts, la minceur des deux lots et le manque général de particularités pertinentes signifient que nous ne pouvons dater les lots 73D43 et 73D44 avec précision. Les deux lots traités ici sont supérieurs à 73D42, un lot qui est interprété comme français et inférieur à 73D40, considéré comme une aire de circulation du XVIII^e siècle. Néanmoins, à cause de ce manque d'information,



nous jugeons qu'ils auraient pu être déposés n'importe quand durant l'occupation anglaise des lieux jusqu'en 1875, date où la présence d'une habitation est confirmée à l'emplacement de 73D (figure 34).

Événement 3 : Occupation de Zachariah Thompson (1766 - 1775) (73C33, 73C100b, 73C100c, 73C150, 73C300/73D400 et 73C400)

En 1766, Zachariah Thompson occupe une habitation qui semble construite à même le mur d'enceinte du palais, à proximité de la rue Saint-Vallier. L'existence de cette maison en 1766 nous est confirmée par un programme d'arpentage effectué cette même année par les autorités britanniques (Guimont 1987 : 30). Un plan de 1790 permet également de constater que ce bâtiment est situé à l'emplacement de nos fouilles. Une superposition des plans de 1692 (figure 29) et de 1790 (figure 35) démontre que l'enceinte du palais et l'habitation de Zachariah Thompson sont situées au même endroit et semblent se chevaucher dans le temps. Les assemblages de maçonnerie nous permettent d'appuyer cette interprétation. Les lots 73C100b, 73C100c et 73C100d, peuvent être associés à l'occupation d'une habitation par Zachariah Thompson. Les lots de maçonnerie 73C300/73D400 et 73C400 peuvent également être liés à celle-ci.

Tout d'abord, le lot de maçonnerie 73C100c se situe dans la portion sud de la structure directement au-dessus du ressaut qui se trouve être le lot 73C100a, c'est-à-dire le témoin des fortifications. La maçonnerie 73C100a a été arasée pour qu'on puisse y ériger le deuxième appareil de construction, 73C100c. Le vestige 73C100a est alors utilisé comme fondation pour l'habitation. Le lot de maçonnerie 73C100c est constitué de pierres de calcaire ébauchées et équarries comme les vestiges 55B450b, 55B500 et 55B1050 lié également au bâtiment de Zachariah Thompson (Béty et Fortier 2013 : 152). La surface des pierres a été aplanie, ce qui nous laisse croire que les pierres devaient être visibles, contrairement à celles du lot 73C100a qui ne sont qu'ébauchées. Malgré le fait qu'aucun sol en place ne soit limitrophe au vestige 73C100, nous pouvons constater que la surface des lots 73D40 et 73C42 est environ à la même altitude que le ressaut et que la base de la façade. Étant donné que ces lots sont les premiers témoins de l'occupation britannique, le lot de maçonnerie 73C100c semble être associé à la première occupation résidentielle britannique de cette section de l'îlot des Palais, connue dans les documents historiques comme étant celle de Zachariah Thompson. Leurs élévations viennent également appuyer l'interprétation d'aire de circulation pour ces lots. Le lot 73C100c est coupé par le lot 73C100d. Celui-ci sera décrit dans l'événement suivant soit celui lié à l'invasion américaine en 1775.

L'événement de construction 73C100b identifié entre les deux bras du vestige 73C300/73D400 est composé de pierres de toutes sortes disposées pêle-mêle au bas du lot 73C100a. Ce lot de construction se situe à la base de 73C100 du côté sud de la structure. À la base du côté nord de la structure, les pierres sont placées de façon relativement linéaire et à l'horizontale contrairement au côté sud de la structure où les pierres sont dans tous les sens. Le lot de maçonnerie 73C100b (figure 36) semble être une réparation du mur de fortification effectuée lors de la construction de la maison de Thompson. La disposition des pierres rappelle un bourrage, c'est-à-dire le remplissage par plusieurs matériaux d'une ouverture. Selon sa localisation, cette réparation, pour



être possible, a dû être réalisée avant la mise en place du vestige 73C300/73D400. C'est pourquoi elle est associée à la construction de l'habitation et non à un événement postérieur.

Deux lots de maçonnerie, 73C300/73D400 et 73C400, sont adossés au ressaut du vestige 73C100. Cela avait déjà été observé lors de la fouille de l'opération 40. Ceux-ci sont respectivement nommés 40B150 et 40C100 dans le rapport de fouilles (Alberton *et al.* 2005 : 23). Contrairement à Alberton en 2002, nous n'associons plus ces vestiges à l'occupation française. Selon nos interprétations, ils seraient plutôt liés à l'occupation du terrain par Zachariah Thompson. Nous avons peu d'informations sur le vestige 73C400, car il n'était visible qu'en surface à l'est du mur 73C100. Aucune fonction n'a pu ainsi être attribuée, faute d'information, à ce vestige de mortier et de calcaire schisteux très désagrégé qui se situe à une altitude moyenne de 6,63 m NMM. Le vestige étant très altéré sur son côté ouest, des pierres étant complètement retirées, nous avons pu voir qu'il est adossé au ressaut de 73C100 et non imbriqué. Considérant cette observation, nous croyons qu'il est postérieur aux fortifications et possiblement contemporain à la construction de l'habitation connue en 1766.

Nous possédons plus d'informations pour le lot de maçonnerie 73C300/73D400. Celui-ci est composé de trois sections maçonnées imbriquées l'une dans l'autre qui forment un U et dont les bras nord et sud s'adossent au ressaut de 73C100 au sud de l'opération. Il n'y a pas de liant entre 73C300/73D400 et 73C100. Le sondage 73C150 nous a permis de constater que l'extrémité est de la section sud du lot 73C300/73D400 se prolonge le long du vestige 73C100 sur une distance minimale de 0,30 m (figure 37). La fin de celui-ci n'est pas visible dans l'opération 73. Le vestige 73C300/73D400 a une dimension totale de 2,08 m sur 1,62 m (figure 38). Il est constitué de deux événements de construction; le premier 73C300a/73D400a est associé à la construction de l'habitation; le deuxième, 73C300b/73D400b, serait, selon nos interprétations, une réparation effectuée à la suite de l'invasion américaine. L'appareillage de 73C300a/73D400a ainsi que l'agencement des matériaux correspondent au lot 73C100c. C'est pourquoi ces deux constructions semblent être contemporaines. Puisque 73C300/73D400 est adossé au lot de maçonnerie 73C100a, il est toutefois postérieur à la construction de l'habitation de Thompson, mais il est antérieur à 1775, car il semble avoir été réparé après l'invasion américaine. La fonction associée à cette structure est encore mystérieuse. Des structures similaires ont été identifiées lors des fouilles de l'îlot Hunt dans les sous-opérations 18B, 18D, 18F et 18H (Simoneau 2008 : figure 28) (figure 39). Certaines ont été interprétées comme des citernes servant à contenir l'eau, possiblement pour faire des réserves, et d'autres comme latrines (Simoneau 2008 : 79-80). La seule différence avec notre structure est que la plupart possèdent des ouvertures pour le drainage de l'eau ou pour la vidange des latrines. Notre structure ne peut être associée à une latrine, puisqu'elle ne possède pas d'ouverture pour la vidange de celle-ci et qu'il y a une absence de restes archéologiques et de dépôts à l'intérieur. Considérant sa similarité avec les autres structures découvertes à l'îlot Hunt, nous pensons qu'elle pourrait être associée à une citerne. Par ailleurs, des traces de marbrures jaune-orangé sur les pierres de maçonnerie témoignent d'un milieu anaérobie et donc de la présence d'eau. Cette eau accumulée peut être de source naturelle. Elle pouvait provenir du cap, couler le long de la structure suivant le mur



73C100 et s'accumuler dans le vestige 73C300/73D400, puis être réutilisée par les habitants de la demeure. Cependant, il est également possible que cette structure ait eu une autre fonction, telle qu'un lieu d'entreposage ou la base de soutènement en pierre d'une autre structure en bois aujourd'hui disparue qui n'aurait laissé aucune trace. Peu de données archéologiques sont associées à celle-ci, il est donc difficile d'attribuer une fonction précise au vestige 73C300/73C400.

Le lot de sol 73C33 est également associé à l'occupation du terrain par Zachariah Thompson puisque l'altitude de surface est la même que celle du sommet du vestige de maçonnerie 73C400. Cependant, ce lot n'a pas été dégagé et n'a été étudié qu'en surface. En outre, la surface de celui-ci était restreinte par les étalements. Nous ne pouvons donc pas y attribuer une interprétation plus précise.

Événement 4 : Suite à l'invasion américaine, réoccupation de la famille Thompson (après 1775) (73C300b/73D400b, 73C100d et 73D41)

En 1775, des troupes américaines s'introduisent dans Québec et atteignent le palais de l'intendant, alors baraquement pour l'armée britannique. Les Anglais font feu sur le palais, afin d'y déloger les Américains (Moussette 1995 : 140 ; Guimont 1987 : 30). Selon les archives, la maison de Zachariah Thompson est touchée par cette bataille. En 1778, la veuve de Thompson poursuit l'ingénieur royal Gothe Mann en accusant l'armée britannique d'avoir incendié sa maison en 1775 (Moussette 1994 : 141). Cet événement est également représenté dans les données archéologiques. En fait, les lots de maçonnerie 73C100d et 73C300b/73D400b seraient liés à la reconstruction de l'habitation après l'invasion américaine.

Premièrement, ces deux lots, malgré le fait qu'ils n'appartiennent pas à la même structure, sont de même facture et de même composition, c'est-à-dire des pierres équarries de calcaire. Ces agencements de maçonnerie sont un peu plus soignés que les précédents, soit 73C100c et 73C300a/73D400a. Par contre, ces lots sont liés par leur assemblage qui est similaire. Pour le lot 73C100d, l'appareillage suit l'agencement de 73C100c. Sur le parement ouest, la première assise de 73C100d est à la même hauteur que la première assise de 73C100c. En fait, le lot 73C100d commence au ressaut comme 73C100c, mais dans la section nord du vestige 73C100. La section 73C100d est postérieure à 73C100c, car elle coupe ce dernier et une pierre de celui-ci vient par-dessus le lot 73C100c. Toutefois les deux lots de maçonnerie se suivent et se ressemblent. Pour 73C300/73D400, l'événement b correspond à une réparation, parce qu'il comble seulement le haut des sections ouest et nord et que le mortier n'est pas débordant et baveux contrairement à l'événement de construction précédent 73C300a/73D400a. La pose est plus soignée pour 73C300/73D400b (figure 40). Cela est visible à la fois en plan et de profil. De plus, du côté ouest dans la sous-opération 73D, un sol de remblai, le lot 73D41, est lié à cet événement. Il suit le profil de la réparation formant un triangle pointant vers le bas, avec plus de pierres à la surface ayant été remplacées que vers le bas. Notre hypothèse est que le vestige 73C300/73D400 a été construit dans un espace préalablement creusé dans le sol vierge pour cette occasion, les murs étant adossés aux sols encore en place. Aucun remblai de construction ne serait ainsi visible. Lors de la réparation, le sol vierge aurait été creusé pour remplacer les sections détruites, puis le



trou comblé. Le remblai ne comporte que des inclusions de mortier et des fragments de briques ne nous permettant pas de le dater précisément. Considérant la séquence historique de cette section du site, nous proposons que ces réparations de structure appartenant à la demeure de Zachariah Thompson témoignent d'une remise en état après l'invasion américaine.

5.4.6. PHASE VIb: Boulangerie Clearihue (1820/1830-1845)

Événement 5 : Abandon et aire de circulation (1825-1875) (73D40)

Le lot 73D40 est la première couche archéologique de l'opération 73D à contenir assez d'artefacts de mobilier permettant de proposer une datation probante. Une grande proportion du mobilier peut être liée à l'occupation anglaise des lieux, principalement à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle (Brassard et Leclerc 2001). Les plus évocateurs sont les faïences et les terres cuites fines blanches de types *creamware* et *pearlware*. Quelques décors de céramiques suggèrent des dates plus récentes, tels qu'un décor à motifs de feuilles et de coquillages continus (figure 41), commun entre 1825 et 1848 et un décor mocha, retrouvé durant le XIX^e siècle (Jefferson Patterson Park and Museum 2015).

Entre 1775 et 1820, le secteur est pour ainsi dire laissé à l'abandon. Nous savons que le 15 mai 1820, les autorités procèdent à une vente publique des terrains en bordure de la rue Saint-Vallier (Guimont 1987 : 32). Le dernier terrain à l'ouest, limité par une nouvelle rue, éventuellement nommée rue Vallière, est vendu à Anderson et Bélanger, respectivement marchand-boucher et notaire. Une maison est toujours érigée sur ce lot, dans la partie est, qui passera de main en main, semble-t-il, sans subir de changements majeurs jusqu'en 1875 où un plan nous confirme la construction d'une habitation sur la partie à l'extrême ouest du lot (figure 34). Nous interprétons 73D40 comme un niveau d'occupation et de circulation pouvant couvrir cet intervalle de temps. Durant la fouille, il a été observé que la surface de la couche et les artefacts visibles à l'interface étaient piétinés. Nous observons aussi que l'altitude de l'interface de 73D40 rejoint l'altitude de l'interface supérieure du lot 73D42, qui est lui aussi compact et piétiné dans le coin au sud de 73D. Nous pensons donc que le 73D42 aurait été visible à la surface du sol en même temps que 73D40.

Les artefacts indiquent que la couche 73D40 est postérieure à 1825. Bien que le lot 73D38, supérieur stratigraphiquement, soit associé à la présence de la fonderie Bisset, rien n'exclut que le lot 73D40 n'ait pu apparaître vers la fin de cette phase, en 1875, avec l'agrandissement de la maison présente immédiatement à l'est. À cause du piétinement des artefacts et du sol à l'interface, nous croyons être en présence d'une aire de circulation qui daterait entre 1825 et 1875.



5.4.7. PHASE VIc: Période d'abandon et de la Boulangerie Clearihue & Frew (1845-1852)

Événement 6 : Dépotoir de la fonderie Bisset (1846-1875) (73D36, 73D38 et 73D39)

En 1845, le quartier Saint-Roch flambe (Moussette 1994 : 172). Il a été envisagé que le lot 73D38 puisse être un indice de cet incendie à cause de sa couleur, de l'état de compaction du lot et de la fragmentation des artefacts. Néanmoins, Moussette parle d'une couche de destruction riche en artefacts (Moussette 1994 : 172), ce qui serait radicalement différent de notre couche 73D38. Le lot ne contenait que peu de charbon, quelques artefacts anglais et son interface était très compacte, ce qui rappelle plus un contexte d'occupation ou de circulation que de destruction par un incendie violent.

On sait grâce à un plan de l'arpenteur Joseph Hamel qu'en 1846 (figure 42) Bisset achète des terrains à l'est du site et au nord de nos sous-opérations 73C et 73D. À l'ouest du mur 73C100, nous pensons avoir affaire à des déchets rejetés par la fonderie Bisset sur ce terrain qui est, à cette époque, non bâti. Nous suggérons donc que 73D38 et 73D36 (figure 43) sont des accumulations de sol résultant de la présence de la fonderie Bisset à proximité. Ces deux couches successives partagent les mêmes caractéristiques particulières : elles ont une interface très compacte qui est, dans la moitié nord de la sous-opération, bien plus épaisse et riche en concrétions et autres déchets métalliques qu'au sud, où elle est pratiquement inexistante. Les éléments de preuve qui nous ont aiguillés vers cette conclusion sont principalement liés à la nature des sédiments et à la présence de déchets métalliques dans cette couche. Ainsi, l'extraction de la couche au nord de la sous-opération 73D a demandé beaucoup d'efforts et de travail à la pioche tant elle était compacte. Monsieur Réginald Auger s'est prêté à une petite démonstration en brisant des morceaux de la couche de déchets métalliques 73D36 pour y trouver des petites billes de métal fondu qui seraient attribuables à des travaux métallurgiques divers (R. Auger, communication personnelle, 2014) (figure 44). Lors de la fouille d'une forge du vieux fort St. Joseph sur l'île Saint-Joseph, en Ontario, beaucoup de déchets de forge ont été trouvés, rejetés autour du bâtiment principal (Light et Unglik 1984 : 7). Les objets dans les dépôts, bien que souvent informes, étaient néanmoins libres les uns des autres, ce qui n'est pas le cas dans les lots de 73D. Nous suggérons que les lots 73D36 et 73D38 seraient des couches de déchets jetés chauds, ce qui expliquerait leur uniformité et leur aspect particulier, comme s'ils s'étaient agglutinées. Nous aurions donc dans ce cas des couches de déchets contemporains à la fonderie Bisset et non déplacés postérieurement, donc entre 1846, date d'achat du terrain par Bisset et 1875, date associée à l'occupation du terrain par l'habitation double. On note finalement que la structure 73C300/73D400 est définitivement antérieure à cet événement puisque 73D38 et par extension 73D36 chevauchent la surface du vestige.

Finalement, le lot 73D39 ressemble à une ancienne fosse au milieu de la sous-opération 73D coupant les couches 73D36 et 73D38. Il est donc postérieur à ces deux dépôts. Il ne coupe pas le lot supérieur 73C25/73D34 et il est donc antérieur ou contemporain à la construction de l'habitation de 1875. La couche peut consister en un remblaiement quelconque.



5.4.8. PHASE VII: Brasserie Boswell-Dow (1852-1968)

Au-dessus des lots associés aux Régimes français et britannique, les sous-opérations 73C et 73D sont couvertes en majorité par la présence d'une habitation double dont nous pouvons confirmer l'existence entre 1875 grâce à un plan (figure 34) et sa destruction par la brasserie Dow Brewery Limited en 1955. Cet ensemble d'événements a été séparé en trois : la construction, l'occupation et la destruction de l'habitation.

Événement 7 : Construction d'une habitation double (1875) (73C26, 73C27, 73C100e, 73D150, 73D250, 73D450, 73C25/73D34 et 73D37)

L'utilisation du terrain comme dépotoir ou comme aire de circulation à l'ouest du vestige 73C100 prend définitivement fin à partir de 1875 alors qu'une construction est accolée à l'habitation de Zachariah Thompson, exactement au coin des rues Vallière et Saint-Vallier. La demeure a été successivement la propriété de Jean Bélanger et John Anderson (1820), John Anderson seul (1825) et Barthélémy Pépin dit Lachance (1847) après Zachariah Thompson (Guimont 1987 : 33-34). La nouvelle habitation étant maintenant double, elle couvre tout le terrain jusqu'à la rue Vallière. Celle-ci est visible sur une photo de 1941 (figure 45).

Nous utilisons 1875 comme date minimale alors qu'Alberton et Fortier mentionnent 1873. Nous n'avons malheureusement pas été capables de prouver l'origine de cette démonstration et avons donc évité cette date. Dans un premier temps, la structure 73C300/73D400 a dû être remblayée afin de mettre la surface à niveau. Pour ce faire, le lot 73C27, un loam sableux composé de petites pierres de schiste, a été utilisé. Il remplissait l'intérieur de la structure et recouvrait en partie les sections sud et ouest de 73C300/73D400, la section nord étant recouverte par le lot de remblai 73C28 contemporain à la fouille de 2002. La couche 73D37 est semblable à 73C27 et a également été utilisée pour remblayer un trou lié à la pose d'un poteau de soutènement. Cependant, cela est contemporain ou postérieur, puisque ce lot ne coupe pas le lot supérieur à 73C27, soit 73C25/73D34.

Ensuite, il est important d'aborder brièvement le cas de la déposition des lots 73C25/73D34, 73C24/73D35 et 73C23/73D33, ici en ordre chronologique. Dans les deux sous-opérations 73C24/73D35 est un lot arbitraire ayant servi à expliquer le changement progressif de la matrice de 73C23/73D33 lors de la fouille pour devenir 73C25/73D34. Les artefacts allant également en diminuant de 73C23/73D33 à 73C25/73D34. Notre hypothèse est la suivante : le lot 73C25/73D34 est un remblai de déchets de construction de mise à niveau, tandis que les deux autres sont plutôt des couches liées à l'occupation. Cela est démontré par l'épaisseur du lot, sa déposition linéaire et sa proportion relativement faible en artefact vers le bas de la couche. La quantité de pierres enrobées de mortier ainsi que la présence de mortier et de fragments de briques dans le lot 73C25/73D34 appuient notre hypothèse.

Les artefacts et écofacts découverts dans la couche 73C25/73D34 sont diversifiés : on y retrouve des os, du métal, des clous, du verre, mais surtout de la céramique nous



aidant à dater la couche. Mentionnons, parmi plusieurs, la terre cuite fine *pearlware* (1778-1830), la terre cuite fine chamois vernissée de type *Rockingham* (2^e moitié du XIX^e jusque dans les années 1930) et la terre cuite fine blanche vernissée de type *shell-edge* (1840-1860) nous situant quelque part au milieu du XIX^e siècle (Brassard et Leclerc 2001; Jefferson Patterson Park and Museum). Notons toutefois que la date de rejet d'un objet ne correspond pas nécessairement à sa date de fin de production. Par ailleurs, nous avons remarqué la présence de linoléum, qui serait apparu aux alentours de 1863 en Angleterre (Miller *et al.* 2000 : 16).

Le lot 73C26 à l'est du vestige 73C100 pourrait également être associé à une couche de nivellement. Malheureusement, considérant l'espace restreint dans cette section dans la sous-opération 73C, nous n'avons pu observer cette couche plus en détail. Le lot 73C26 est en fait une couche d'un ciment ancien semblable à du mortier, mais plus épais et plus solide. Ce ciment aurait pu être étendu directement sur le sol à des fins à la fois de nivellement et sanitaires lors de la mise en place de l'habitation double. Étant donné qu'au-dessus il y a un lot de bouteilles de verre fragmentées, il est possible qu'on ait voulu organiser un espace d'entreposage du côté de l'habitation déjà construite sous le niveau du plancher en place. L'altitude du lot 73C26 (6,83 m NMM à la surface) par rapport au lot 73C21 (7,05 m NMM au fond) qui serait un niveau de plancher, nous laisse croire cela. Cette couche aurait ainsi été produite lors de la construction de l'habitation double du côté du bâtiment déjà en place.

Après le nivellement du sol du côté ouest du vestige 73C100, le sol a été creusé pour poser la base 73D450 servant au soutien du poteau de soutènement. Cela est visible en stratigraphie, car 73C25/73D34 est coupé par 73D37, le sol ayant remblayé le trou lié à la pose de 73C400. Le lot 73D37 ne présente que quelques artefacts ne pouvant pas être datés et quelques fragments de mortier et de brique. En plus de 73C25/73D34, il coupe aussi tous les autres lots inférieurs à ce dernier jusqu'à 73D42. Nous confirmons aussi par cette pose de poteau que les deux lots 73C23/73D33 et 73B24/73D35 sont ultérieurs à la construction de l'habitation puisqu'ils ne sont pas coupés par le remblai 73D37 et viennent se déposer sur le haut 73D450.

Les lots 73D150 et 73D250 sont des tubes de métal ayant vraisemblablement servi à soutenir l'habitation. Quelques poutres de fonte ayant la même fonction datée entre 1820 et 1860 ont été trouvées à Place-Royale, mais aucune structure de ce type n'a été découverte sur le site de l'îlot des Palais jusqu'à aujourd'hui (Laframboise 1991 : 192). Leur diamètre est important et leur facture est trop peu travaillée pour qu'ils aient eu une fonction autre que de soutènement. La colonne 73D150 est simplement posée sur la base 73D450 : elle sert donc vraisemblablement à soutenir le poids de la structure et non à l'empêcher de se déplacer. Autrement le poteau aurait été fixé à la base. Quant au lot 73D250, il était dans la paroi. Il nous a donc été impossible de voir s'il était posé sur une base semblable. Il aurait pu être extrêmement intéressant de le savoir, car la pierre supérieure de 73D450 est finement travaillée, ce qui est étrange dans ce contexte. Nous croyons faire face à une réutilisation.

Enfin, un dernier lot peut être associé à la construction de l'habitation double, l'événement e du vestige de maçonnerie 73C100. Le lot 73C100e est l'assemblage de



maçonnerie le plus important de la structure 73C100. Il est postérieur aux événements de construction a, b, c et d, puisqu'il leur est supérieur dans l'assemblage. Il se distingue par le type de matériaux utilisé pour sa construction. Il est fait majoritairement de calcaire schisteux, de quelques pierres de calcaire, de deux pierres de grès et de quelques briques ayant une fonction de cales. Contrairement aux autres sections du vestiges, les matériaux sont plus hétéroclites et les pierres ne sont qu'ébauchées. Le lot 73C100e serait associé à la construction de l'habitation double, puisqu'il est le dernier événement maçonné visible du vestige et que les déchets de construction dans les lots de construction et de démolition correspondent aux mêmes matériaux que son assemblage. Tout comme les lots 55B300a et 55B450a identifiés dans la sous-opération 55B, le lot de maçonnerie 73C100e est donc un des murs de l'habitation du XIX^e siècle situé à l'ouest du site.

Par ailleurs, selon les informations recueillies dans le rapport d'Alberton (Alberton *et al.* 2005) et les observations faites cette année, nous croyons que ce mur est mitoyen entre deux pièces et non extérieur. Une ouverture visible dans cette section du vestige, une embrasure de porte en bois et des planchers de chaque côté, retrouvés dans l'opération 40 (Alberton *et al.* 2005 : 29), viennent appuyer cette hypothèse. Cela démontre donc que le lot de maçonnerie 73C100e aurait été érigé lors de la construction de l'habitation double pour faire office de mur entre la maison existante et la rallonge.

Événement 8 : Occupation d'une habitation double (1875 -1955) (73C21, 73C22, 73C23/73D33, 73C24/73D35 et 73D350)

Nous savons, grâce au Bottin des adresses civiques de la Ville de Québec et de Lévis et aux plans, que cette habitation au coin des rues Vallière et Saint-Vallier est occupée de 1875 à 1955 (Alberton *et al.* 2005 : 30). Hormis la fouille de l'opération 40 et une photo de 1941 (figure 45), très peu de documentation existe sur cette habitation. Les sous-opérations 73C et 73D présenteraient toutefois des sols d'occupation liés à celle-ci : les lots 73C21, 73C24/7D35 et 73C23/73D33, qui ont aussi été fouillés lors de l'opération 40. Le lot 40B6 semble très similaire à 73C23/73D33 : l'altitude, la quantité et la variété d'artefacts dans la couche ainsi que ses caractéristiques physiques concordent avec nos données pour ce lot. Cependant, Alberton l'associe à un dépotoir antérieur à l'habitation double (Alberton *et al.* 2005 : 27), alors que nous l'interprétons comme un vide sanitaire sous le bâtiment. Cette hypothèse de dépotoir n'est pas complètement écartée, mais la culture matérielle abonde en notre sens : outre les artefacts associés plus à la fin du XIX^e siècle qu'au milieu de celui-ci, des isolateurs électriques datant d'après la construction de l'habitation double ont été trouvés ainsi qu'un canard en plastique assez récent. Considérant que l'électricité n'arrive à Québec qu'en 1881, le lot est possiblement postérieur à 1875 (Moussette 1994 : 184). De plus, le lot de sol foncé 73C23/73D33 et le lot arbitraire 73C24/73D35 sont accotés sur la base de colonne 73D450 que nous associons à la construction de la maison. Le trou de remblaiement de la colonne, comme nous le mentionnons plus haut, a creusé le remblai 73C25/73D34 seulement, les deux autres lots étant donc postérieurs.

La présence d'un vide sanitaire permet d'éviter tout désordre lié à l'humidité, aux inondations, aux mouvements du sol, etc. Il aurait été possible de circuler dans



cet espace ou, du moins, d'y avoir accès pour entreposer du matériel ou pour en jeter d'autre. Le sol en place, lors du début de l'occupation de l'habitation double, aurait été le lot de remblaiement 73C25/73D34, associé à sa construction, alors que les deux autres lots 73C24/73D35 et 73C23/73D33 seraient des accumulations de sols liées à la phase d'occupation du bâtiment. Des déchets y ont vraisemblablement été jetés, ce qui expliquerait la quantité grandissante d'artefacts en passant (de bas en haut) du lot 73C25/73D34 au lot 73C24/73D35, puis 73C23/73D33.

Nous pouvons aussi expliquer, par l'hypothèse du vide sanitaire, la présence de 73D350, une grande planche de 3,92 m faisant la longueur de la sous-opération 73D sur un axe nord-sud, coupée seulement par les parois (figure 46). Nous suggérons que ce vestige de bois ait pu servir pour la circulation dans ce sous-sol ou encore à entreposer du matériel sans le mettre à même le sol. Nous avons confirmé la présence d'un seul morceau de bois perpendiculaires à ce vestige dans la partie sud de la sous-opération 73D, mais rien qui ne s'apparentait à un plancher en place. Il n'avait pas l'épaisseur d'une poutre de soutènement et était partiellement recouvert par la couche 73C23/73D33 : il n'est donc pas associé à la destruction de l'habitation. Près de ce vestige, à une trentaine de centimètres, un pot de peinture complètement corrodé et dont la peinture s'est solidifiée a notamment été retrouvé. Celui-ci peut démontrer la présence d'entreposage.

Par ailleurs, l'occupation domestique des lieux est renforcée par la relation spéciale entre l'assemblage ostéologique de 73D23/73D33 et celui d'un trou dans le mur 73C100, éventuellement bouché avec de la brique pour former l'événement de construction 73C100g. La brique a été retirée et nous avons découvert ce qui correspondrait à un nid de rats. Ce qui nous permet d'affirmer cela est la grande quantité d'ossements de l'espèce *Rattus norvegicus* mêlés à des os provenant d'animaux variés qui ont tous été rongés. Plusieurs de ces os, retrouvés au milieu des ossements de rats, possèdent également des traces de boucheries, témoignant à la fois d'une occupation domestique des lieux et d'une récupération par les rongeurs des déchets alimentaires des humains. Ce trou qui a par la suite été comblé en surface devait donc être un terrier pour quelques rats où ceux-ci transportaient leurs trouvailles. Il est important de mentionner que le mur devait déjà être assez désagréé pour que les rats puissent s'y faire un chemin et qu'ils devaient avoir un accès facile à la nourriture pour s'installer à cet endroit. Considérant la hauteur du seuil de porte dans le vestige 73C100 et la hauteur du trou, le terrier devait être à la hauteur du plancher. Les rats pouvaient donc avoir un accès facile à l'habitation. De plus, les ossements associés au lot 73C100g s'apparentent très fortement aux ossements du lot 73C23/73D33. Nous suggérons donc qu'il y eut un accès direct pour les rats au vide sanitaire représenté par 73C23/73D33 et aux os qui y étaient jetés par les habitants. Une analyse de l'assemblage faunique provenant des lots 73C23/73D33 et 73C100g par des étudiants au baccalauréat en archéologie de l'Université Laval a permis d'appuyer nos hypothèses. Les os des deux assemblages sont proportionnellement semblables et auraient été utilisés par la même population de rats durant le même intervalle de temps (Desilets et Saucier-Massé 2016).

Le lot 73C21 est un sol d'occupation découvert latéralement au lot 73C100 du côté ouest de celui-ci près de la paroi sud. C'est une couche de mortier mélangé à de la



chaux et à des morceaux de bois de charpente désordonnés. La couche est recouverte à certains endroits par des plaques de linoléum vert ou gris fleuri. D'une part, nous croyons que ce lot témoigne d'un plancher à l'ouest du mur. Cependant, ce dernier se serait affaissé durant la démolition de l'habitation double sur le vide sanitaire. Les pièces de bois peuvent démontrer la présence d'un plancher soutenu par des poutres, ce qui vient aussi étayer l'hypothèse du vide sanitaire. Une couche de mortier-chaux aurait alors été appliquée sur le plancher de bois, afin de poser un linoléum à sa surface. D'autre part, le linoléum peut démontrer que la structure est postérieure à 1863 (Miller *et al.* 2000 : 16) et une bille en verre semi-opaque vert permet aussi de la dater du début du XX^e siècle (Tremblay et Renaud 1999 : 60-61). Cette aire témoigne donc de l'occupation du bâtiment.

Du côté ouest du mur 73C100, le lot 73C22 serait aussi un lot d'occupation de la maison, puisque 954 fragments de verre de toutes sortes ont été identifiés dans cette couche. Six goulots de bouteilles encore encapsulées ont notamment été retrouvés (figure 47). Ce lot étant très petit, parce qu'il se situe à l'angle de la paroi est de la paroi sud et du vestige 73C100, nous n'avons pu connaître son étendue. Par contre, puisqu'on retrouve dessous une couche de ciment (73C26) pouvant faire office de fond et que les artefacts retrouvés ne sont que des fragments de bouteilles, nous proposons que cette section de l'habitation aurait pu servir d'entrepôt pour des bouteilles tel un cellier. Elle se trouvait possiblement sous le plancher de l'habitation étant donné les altitudes du plancher du côté ouest de la structure. À la surface du lot 73C22, dans le lot 73C20 au-dessus lié à la destruction de la construction, une pièce de bois a été retrouvée. Il serait possible que cette pièce de bois soit associée à la couverture du cellier ou aux poutres de soutènement du plancher. La datation des bouteilles vient également appuyer celle de l'occupation de l'habitation double, car les bouteilles à capsule sont apparues vers 1892 et les bouteilles avec des marques de machine type Owens sont datées après 1905 (Jefferson Patterson Park and Museum 2015).

Après l'achat du terrain par la brasserie The National Breweries Ltd en 1920, Nicole Dorion mentionne dans son essai d'ethnologie industrielle que la propriété privée achetée est alors utilisée comme logement par la brasserie. Celle-ci en comprend deux, dont l'un est habité pendant un certain temps par le brasseur et l'autre par un employé de la compagnie (Dorion 1989 : 60).

Événement 8a: Travaux, réparations et aménagements d'une habitation double (1875-1955) (73C100f, 73C100g et 73C100h)

Entre 1875 et 1955, la date de démolition de l'habitation double (voir Événement 10a), soixante-dix ans se sont écoulés. La maison à l'est du mur 73C100 est potentiellement encore bien plus vieille, puisque le terrain semble occupé depuis l'arrivée de Zachariah Thompson. D'ailleurs, cette demeure entre 1875 et 1955 a été habitée par plusieurs propriétaires: Marie Duchénaud (1883), Joseph-Élzéar Cyrille-Pelletier (1884), Atala Vandry (1897), Alfred Daoust (1919) et la National Breweries (1920) (Guimont 1987). Il est donc fort possible que la maison ait subi durant son existence plusieurs modifications, réparations ou travaux quelconques. Nous croyons avoir des traces de certains événements de ce genre sur le mur 73C100, avec les



événements de construction f, g et h ainsi qu'avec la couche 73C23/73D33.

Premièrement, les événements de construction 73C100f, 73C100g et 73C100h sont tous liés à des réparations ou à des travaux liés au mur de l'habitation. Ils ne peuvent pas être datés, mais nous pouvons savoir que 73C100h, un lot de crépi, est postérieur à tous les autres. Il a été appliqué à la surface des lots de construction maçonnés. Il n'est plus présent partout, mais plusieurs pierres sont tachées démontrant qu'un crépi les recouvrait. Il est toujours présent au sud des deux parements et on peut voir que celui-ci est peint. Au nord du parement ouest, il n'y a que la moitié de la couche de crépi avec des traces de treillis à sa surface démontrant alors son application en deux étapes (figure 48). Ce crépi peut autant avoir eu une fonction sanitaire qu'esthétique.

Ensuite, le lot de maçonnerie 73C100f correspond au piédroit de la porte sur le parement ouest du côté sud de l'ouverture. Ce lot est différent des autres, parce qu'il est composé uniquement de pierres de grès vert et que celles-ci sont liées par un mortier différent jaune pâle. Ainsi, le piédroit de la porte a dû être réparé durant l'occupation de l'habitation double.

Une seconde réparation a été faite durant cette période: le bourrage avec des briques d'un trou dans le parement ouest de la structure 73C100 dont nous avons déjà mentionné l'existence dans la section portant sur la phase d'occupation de la maison double (*Événement 8*). En fait, un plus petit trou est également visible dans le parement est, mais il n'a pas été bouché. Il y avait donc un espace ayant la forme d'un conduit diagonal dans le mur du parement est au parement ouest. L'enlèvement de quelques briques nous a permis de découvrir que le trou était rempli, comme nous l'avons expliqué plus haut, d'ossement d'animaux rongés et d'ossements de rongeurs. Ce trou fut postérieurement bouché par des briques et on y appliqua du crépi par-dessus. Aucun autre artefact n'a été trouvé dans cet espace.

À l'extrême sud des sous-opérations 73C et 73D, à la surface du lot d'occupation 73C23/73D33 sous les lots 73C18/73D18 et 73D31, se trouvaient un alignement de plusieurs éléments intrigants : deux grandes pierres possiblement d'ardoise, quelques tuiles à touraillage brisées datées entre 1875 et 1910 (Fiset 2001: 210) ainsi que des blocs de "pierre-mortier" probablement coulés à même le site. Hormis une volonté de mettre à niveau, aucun lien ne semble unir les différents éléments. Nous serions probablement en présence d'événements d'entreposage dans le vide sanitaire. Les tuiles de touraillage provenant de la Brasserie Boswell-Dow peuvent avoir été réutilisées après leur bris (Fiset 2001: 208). Quant aux blocs de "pierre-mortier", leur surface orientée vers le bas est irrégulière et contient quelques artefacts provenant probablement de 73C23/73D33. Ils ont peut-être servi à délimiter la partie sud, avec les grandes ardoises et les tuiles à touraillage du nord où on ne trouve pas d'éléments particuliers à cette altitude. Ils ont été appliqués postérieurement à la construction de la maison, mais, puisque nous les retrouvons dans la paroi sud, il est difficile de les interpréter.



5.4.9. PHASE VIId: Brasserie Boswell-Dow / National Breweries Ltd (1919-1968)

Événement 9: Période de réaménagement de la Brasserie Boswell-Dow (1953-1961)

Événement 9a: Destruction de l'habitation double en 1955 (73C18/73D18, 73C20, 73D11, 73D30, 73D31, 73D32, 73C200, 73D100, 73D200 et 73D300)

En 1952, The National Breweries Ltd est acquis par Canadian Breweries et les Brasseries Dow, Dawes, Frontenac et Boswell fusionnent pour devenir la Dow Brewery Limited (Moussette 1994 : 206). Entre 1953 et 1961, le terrain de la brasserie est réorganisé et plusieurs bâtiments sont transformés afin de répondre aux besoins de la nouvelle administration (Guimont 1987 : 61). L'habitation double située à l'angle des rues Vallière et Saint-Vallier aurait été démolie au cours de cette période. Dans les archives, il est inscrit qu'un bâtiment situé à cet endroit précisément est détruit en 1955 pour y aménager un stationnement (Dorion 1989 : 6 ; Guimont 1987 : 61) et, en 1956, l'adresse civique de ce bâtiment n'existe plus (Alberton *et al.* 2005 : 30). Nous croyons donc que l'habitation double correspond au bâtiment mentionné dans les documents de la ville, démoli en 1955. Les lots de sol 73C18/73D18, 73D11, 73D30, 73D31 et 73D32 sont tous des lots de destruction associés à cet événement. Ils sont constitués de déchets métalliques, de mortier, de briques fragmentées, de blocs de pierre de calcaire, de morceaux de bois, d'anthracite, de linoléum, etc. Les briques sont des briques industrielles anglaises, mais elles ne sont pas typiques de la brasserie, soit avec l'inscription « CITADEL » et « MADE IN CANADA » (Alberton *et al.* 2005 : 2002). Ce ne sont donc pas des débris de démolition associés à la destruction de bâtiments de la brasserie. Ces inclusions hétéroclites ainsi que l'épaisseur importante (environ 1,50 m) des couches en question viennent ainsi appuyer l'interprétation de démolition de l'habitation double.

En plus de certains vestiges, des artefacts architecturaux présents dans ces lots tels que des clous de toutes sortes, une patte de scellement (1805-1850), un support à ampoule en porcelaine utilitaire (1895) et trois isolateurs électriques (*ca.* 1888), témoignent de la présence d'un bâtiment dans cette section du site (figure 49). D'autres artefacts nous démontrent que l'habitation double avait encore une fonction domestique avant sa destruction : un pot d'entreposage en grès cérame grossier nord-américain avec enduit *Albany* et glaçure au feldspath (1840 - début XX^e siècle), des billes en terre cuite commune non-vernisée (fin du XIX^e au début du XX^e siècle), des bouteilles en verre, un cuilleron de cuillère (1900-1950) et un tube de dentifrice. Une bouteille portant une inscription, retrouvée dans le lot 73C18/73D18, a été datée entre 1928 et *ca.* 1970. La datation de ces artefacts nous indique donc aussi que l'habitation double a été occupée jusqu'au XX^e siècle (Dorion 1989 : 60-61).

À l'est du mur, le lot 73C20 a également été interprété comme étant un lot de destruction de l'habitation double. Sa constitution est similaire à celle du lot 73C18/73D18, c'est-à-dire avec beaucoup d'inclusions de mortier, quelques briques, des pierres et un élément structural en bois. Cependant la couleur du sol est différente.



Il y a des fragments de morceaux de crépi au travers et les inclusions de mortier sont beaucoup plus importantes. Le crépi sur le vestige 73C100, accolé à l'ouest du lot 73C20, est désagrégré sur cette partie de la structure, tandis qu'il est toujours en place plus haut. Donc, le crépi est venu colorer la couche et les inclusions de mortier sont devenues plus importantes. Les artefacts de cette couche peuvent également venir dater la démolition de l'habitation, parce qu'une bouteille à épices complète datant entre 1850 - ca. 1880 (Society For Historical Archaeology) et une douille sans interrupteur en porcelaine utilitaire témoignant de l'invention des ampoules électriques industrielles en 1895 (Miller *et al.* 2000 : 15) ont été retrouvées dans cette couche.

Des lots de vestiges 73C200, 73D100, 73D200 et 73D300 sont également associés à cet événement, car ils correspondent à des éléments structuraux de l'habitation double qui ne sont plus en place ou qui ont été démolis. Le lot 73C200 (figure 50) est un vestige composé de briques et de pierres de calcaire de type pierre-corbeau, c'est-à-dire des pierres d'angle en forme de L. Un embout de conduit en pierre taillée et bouchardée portant des traces de suie a été retrouvé près de 73C200 (figures 51 et 52) dans le lot 73C18/73D18. Selon la forme carrée de la structure et la présence de cette pierre, le vestige 73C200 aurait été en fait une cheminée. Elle n'est cependant plus en place, puisqu'elle est sur un angle oblique et complètement désaxée par rapport au vestige 73C100. Elle n'est liée à aucun autre vestige. Cela s'accorde avec l'interprétation liée à la démolition de l'habitation double.

La surface du vestige de maçonnerie 73C100 a été en partie démolie. Les inclusions qui composent le lot 73C18/73D18 correspondent à des éléments structuraux semblables à ce qui est encore visible du mur. Les déchets dans cette couche sont en fait les débris résultant de la démolition du haut de ce mur et de ceux l'entourant pour former une habitation double à l'intersection des rues Vallière et Saint-Vallier.

Les vestiges 73D100 et 73D200 sont bien différents. Originellement, ils ont été nommés ainsi puisque nous croyions être en présence de deux vestiges formant un angle droit au sud-ouest de la sous-opération 73D. Néanmoins, les vestiges 73D150 et 73D250 ayant été interprétés comme des poutres de soutènement se trouvant directement dans l'axe des deux structures, il est très improbable que 73D100 et 73D200 soient des anciens murs en place. Les assemblages étant en très mauvais état, nous sommes probablement plutôt face à des concentrations très fortes de mortier et de pierres que face à des vestiges de mur. Le vestige 73D300 est, lui, bien un ancien mur. Toutefois, le vestige est directement dans la paroi nord et n'est visible que sur une petite surface (figure 53). Le vestige se situant directement au niveau du lot 73D31, lot de démolition de l'habitation, nous l'avons associé à cet événement. Il présente des traces de crépi à la surface et son altitude correspond à celle du mur 73C100, lui aussi couvert de crépi.

Événement 9b : Nivellement du terrain et aménagement d'une aire de stationnement (73C8/73D8, 73C9/D9, 73C11/73D10, 73C19, 73D16 et 73D29)

Dorion indique dans ses travaux que cette section du site, après la démolition des logements s'y trouvant, a été utilisé comme un espace de stationnement pour environ 14 véhicules (Dorion 1989 : 61). Les données archéologiques soutiennent cette idée



tel que l'a également démontré Alberton pour l'opération 40 (Alberton *et al.* 2005 : 31-32), le terrain semble avoir été nivelé pour qu'une aire de stationnement soit effectivement aménagée. Deux lots sont associés à la mise à niveau du terrain pour la pose d'une couche d'asphalte. D'abord, le lot 73C19 qui se situe au-dessus du lot de maçonnerie 73C100. La surface de ce vestige à son altitude la plus haute est assez inégale, nous croyons que le lot 73C19, un sable friable composé de 20 % de cailloux et de concassé 0-¾", aurait été répandu autour de la structure pour mettre le sol au niveau. Le même phénomène est observable au-dessus du lot de maçonnerie 73D300. Le lot 73D29, un sable compact composé de petites pierres (15 %) et de mortier (5 %) est déposé au-dessus de celle-ci. Considérant que le lot 73C8/73D8, une couche d'asphalte, a été posé à ces endroits directement au-dessus de ces lots, ils auraient pu servir au nivellement du terrain.

Nous appuyons également l'hypothèse amenée par Alberton (Alberton *et al.* 2005) que cette portion du terrain de la brasserie Dow Brewery Limited aurait été utilisée comme aire de stationnement après la démolition de l'habitation double. Une couche d'asphalte, le lot 73C8/73D8, peut être associée par son altitude, sa composition et sa déposition au lot 40A13 excavé en 2002, ce qui appuie cette hypothèse. Les points d'altitude du lot 73C8/73D8 sont trop bas pour correspondre à l'aire de stationnement de 1974. Il se situe au-dessus des couches associées à la démolition de l'habitation et sous les niveaux d'aménagements de 1974. Le lot 73C8/73D8 est une couche d'asphalte qui est déposée sur deux niveaux d'aménagement, les lots 73C9/73D9 et 73C11/73D10, ce qui vient soutenir l'hypothèse d'aire de stationnement. De plus, cet asphalte semble avoir été étendu sur l'ensemble de la surface des sous-opérations 73C et 73D. Elle couvrirait donc une aire importante.

Trois lots de sol seraient associés à la pose de la couche d'asphalte 73C8/73D8, entre 1955 et 1963, date de la fin des travaux de réaménagements sur le site (Guimont 1987 : 61) : 73C11/73D10, 73D16 et 73C9/73D9. Le lot 73C11/73C10 composé de schiste rouge à 95 % aurait été étalé sur la surface dans un premier temps. Selon les procédures de pose d'asphalte (CAA Québec 2014), le drainage du sol est l'un des éléments essentiels à l'entretien d'un stationnement. Le lot 73C11/73C10 aurait eu cette fonction considérant que c'est la couche qui est déposée sur le sol en place. Au-dessus, une couche de concassé 0-¾", le lot 73C9/73D9, a été étendue. Le gravier semble avoir à la fois des rôles de soutien et de nivellement pour la pose de l'asphalte selon sa composition et sa déposition. Du côté de la sous-opération 73C, la couche d'asphalte est directement imbriquée dans le lot de gravier, tandis qu'au sud-ouest de la sous-opération 73D, elle est séparée par le lot 73D16, un lot très mince de sable brun foncé. Nous ne pouvons associer une fonction précise à cette couche. Cependant, elle se situe entre deux lots d'aménagement du stationnement, soit 73C8/73D8 et 73C9/73D9. Elle fait donc partie de cet événement. La brasserie a cessé ses activités en 1968 et les bâtiments liés à l'embouteillage près du dit stationnement sont détruits autour de 1970 (Dorion 1989 : 70). Le stationnement ne fut jamais réellement retiré, des couches d'asphalte ont été retrouvées en place dans l'opération 40 et dans les sous-opérations 73C et 73D. Il aurait plutôt été remblayé lors du réaménagement du terrain vers 1974.



5.4.10.PHASE VIII: Démolition, aménagements paysagers, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2014)

Événement 10: Aménagement du terrain en 1974: parc public et aire de stationnement (73C14/73D4, 73C17/73D15, 73C15, 73C16, 73D7, 73D17, 73D19, 73D21, 73D22, 73D23, 73D24, 73D25, 73D26, 73D27 et 73D28)

En 1974, la Ville de Québec acquiert le terrain de l'îlot des Palais. Un stationnement asphalté et une aire publique gazonnée avec des bancs le long des rues Vallière et Saint-Vallier sont aménagés (Moussette 1994 : 207; figure 4). Lors des fouilles, aucune couche d'asphalte n'a été associée à l'aire de stationnement de 1974. Par contre, plusieurs lots sont liés au parc public de 1974 qui entourait le stationnement. En 2009, cet espace vert est toujours présent contrairement à l'aire pavée. Les arbres sur place nous permettent d'affirmer cela puisque leur dimension démontre qu'ils ont au moins plus de 10 ans. Les lots 73C14/73D4 et 73D17 sont des sols liés à l'aménagement de ce parc urbain pour la pose du gazon et des arbres. Le lot 73C14/73D4, au centre de la paroi ouest de la sous-opération 73D, a été creusé dans le but d'installer une dalle de béton servant d'assise à un banc. Considérant la stratigraphie ouest de la sous-opération 73D, les lots 73D7 et 73D19 semblent être des sols de nivellement et d'aménagement pour cette dalle.

Différents lots sont postérieurs au stationnement de la brasserie et antérieurs à l'aménagement de 1974 selon leur déposition stratigraphique. Les lots 73D21, 73D22, 73D23, 73D24, 73D25, 73D26, 73D27 et 73D28 ont tous été observés dans la section nord-est de la paroi nord de la sous-opération 73D et se superposent stratigraphiquement. Étant donné qu'ils se situent sous l'emplacement de la chaîne de rue qui délimitait anciennement le stationnement, il se pourrait qu'ils soient associés à l'installation de cette structure qui n'est plus en place de nos jours. Les lots 73C15, 73C16 et 73C17/73D15 identifiés sur la paroi sud de l'opération 73C n'ont également pu être catégorisés très précisément. Ils sont déposés linéairement l'un au-dessus de l'autre et les couches ne font que quelques centimètres. Ils pourraient être associés au nivellement du terrain suite à la prise de possession du site par la Ville de Québec.

Événement 11: Fouille de l'opération 40 (2002) (73C28, 73C29 et 73C31)

En 2002, lors du chantier-école de l'Université Laval, la fouille de l'opération 40 a eu lieu sous la supervision de l'étudiant à la maîtrise Lorenzo Alberton (Alberton *et al.* 2005). Cette fouille avait pris forme d'excavations par paliers. La surface de la fouille fut réduite à plusieurs occasions durant le chantier (Alberton *et al.* 2005 : 8). Au cours de notre excavation en 2014, nous avons constaté que des sols situés sous le sol de remblaiement de l'opération de 2002 (73C6) et sous le géotextile pouvaient être associés à cette fouille de 2002. Trois lots de sol identifiés dans la sous-opération 73C ont été liés à l'opération 40, soit 73C28, 73C29 et 73C31. Le lot 73C28 est lié au creusement d'une section de l'opération 40 à la pelle mécanique. Les lots 73C29 et 73C31 sont, quant à eux, des sols situés sous le remblaiement de l'opération 40. Le lot 73C29 est au-dessus du lot 73C31. Dans le lot 73C31, une bille fracturée en plastique



datant du XX^e siècle a été retrouvée en plus d'un fragment de porcelaine utilitaire blanche, témoin du XIX^e siècle. De plus, dans le cahier d'arpentage N° 1 de l'opération 40 (2002), la limite de la fouille dans le secteur de ces lots est similaire à l'altitude de la surface de 73C32 (en moyenne 5,60 m NMM), le lot situé sous 73C31. Considérant les artefacts, la déposition et la composition des sols, ces lots semblent être du remblai provenant des sols fouillés lors du chantier-école de 2002. C'est pourquoi ils ont été associés directement à l'événement qu'est la fouille de l'opération 40.

Événement 12: Remblaiement du terrain, réaménagement du stationnement, pose d'une clôture (2002-2008) (73C3/73D5, 73C6/73D6, 73C7, 73C10, 73C12, 73C13, 73D12, 73D13, 73D14 et 73D20)

Après les fouilles de 2002, le terrain a été réaménagé selon sa forme initiale avant l'excavation de l'opération 40. Premièrement, l'opération a été remblayée par du sable stérile (73C6/73D6). Puis, une couche de concassé 0-3/4" (73C3/73D5) a été étendue sur sa surface afin de niveler le terrain et de servir de lit de pose au stationnement. Aucune couche d'asphalte n'a été retrouvée dans l'opération 73, puisque le stationnement fut entièrement retiré en 2009 lors de l'aménagement du parc urbain. Il est possible qu'une section du lot 73C3/73D5 ait également été enlevée en même temps. Ensuite, une clôture en bois, présente sur des photos de la fouille de l'opération 55 en 2007 (figure 54), a été réinstallée aux limites du stationnement. Trois creusements liés à l'installation des poteaux en bois ont été découverts, un visible à l'extrémité nord-est de 73C (73C10;73C12), un au centre de la paroi nord de 73D (73D12;73D14) et un aligné avec ce dernier au centre de la paroi sud (73D13;73D20). Les lots 73C12, 73D14 et 73D20 sont associés au creusement et à l'accumulation de terre au fond des trous avant la mise en place des poteaux, tandis que les lots 73C10, 73D12 et 73D13 correspondent à de la poussière de pierre assez compacte servant à maintenir les poteaux en place. En 2009, les poteaux ont été retirés et la poussière de pierre est venue remplir les trous. Il n'y a que dans le cas du poteau à l'extrémité nord-est de la sous-opération 73C que la terre du dessus (73C7) semble avoir rempli le trou. Le lot 73C13 retrouvé seulement sur la paroi est de la sous-opération 73C est délimité au nord par ce trou de poteau, mais se retrouve au-dessus du remblaiement de sable (73C6/73D6). Étant donné que plusieurs petites racines passent au centre de ce lot et qu'il n'a pas de déposition linéaire, les sols en place semblent avoir été perturbés. Ce lot serait donc un mélange de sols postérieurs au réaménagement du terrain à la suite de la fouille de 2002.

Événement 13: Aménagement du parc urbain (2009) (73C1/73D1, 73C2/73D2 et 73C5/73D3)

La Ville de Québec a mis en place en 2008 un programme de mise en valeur du site de l'îlot des Palais pour le 400^e de Québec (Young-Vigneault 2014 : 46) dont les travaux ont été amorcés en 2009. Depuis cette date, plusieurs aménagements liés à la création d'un parc urbain ont été réalisés. Des infrastructures rappelant l'époque coloniale française ont été organisées sur le site, dont un agencement de plates-bandes témoignant de la présence de jardins près du premier palais de l'intendant. Deux plates-bandes comprenant une vingtaine de cèdres composaient le dessus des sous-



opérations 73A, 73B et 73C. Elles ont été retirées par la pelle mécanique. Deux lots identifiés en stratigraphie correspondent à cet aménagement paysager (73C2/73D2 et 73C5/73D3). Quant au lot 73C1/73D1, situé au-dessus de ces lots, il est associé à un mélange d'humus et de gazon visible à la surface des sous-opérations 73C et 73D. Sous cet aménagement, le lot 73C4 identifié en paroi de la sous-opération 73C semble servir de sol de nivellement à des fins d'aménagement. Il se situe directement au-dessus du remblaiement de l'opération 40.

Événement 14: Fouilles archéologiques de 2014 (73C99/73D99)

Du 12 mai au 13 juin a eu lieu le chantier-école en archéologie de l'Université Laval. Plusieurs bouleversements des sols en place ont été causés par la pelle mécanique, venue sur le site à deux reprises pour retirer une première couche et accélérer les fouilles. Une grande partie de ces sols sont enlevés mais certains résidus sont encore en place après le passage de la machinerie. Ces quelques sols mélangés, dorénavant hors contextes, ont été intégrés au lot 73C99/73D99. La première opération de la pelle mécanique se déroule le 8 mai, la deuxième le 12 mai, soit la première journée des fouilles.



6. Conclusions

Malgré les obstacles et les changements de sous-opération ayant eu lieu, le chantier-école en archéologie de 2014 de l'Université Laval sur le site de l'îlot des Palais a été couronné de réussite. Les objectifs, soit la formation des étudiants de premier et de deuxième cycles, la documentation de l'enceinte du premier palais de l'intendant datant du XVII^e siècle, l'atteinte des sols naturels dans les deux sous-opérations, la fin des fouilles entreprises en 2002 lors de l'opération 40 et la documentation des multiples occupations dans ce secteur de l'îlot des Palais, ont tous été atteints.

Un des objectifs initiaux de la saison 2014 était de découvrir les vestiges du mur d'enceinte au nord de l'opération 40. Cet objectif a dû être abandonné avec le constat de la profondeur des installations de la Brasserie Boswell-Dow. Nous avons suggéré de rediriger une partie des fouilles à l'ouest du mur pour, à défaut de trouver le mur lui-même, mieux documenter sa construction et sa fonction. Peu d'indices archéologiques nous permettant de nous renseigner sur le Régime français ont été récoltées. Par contre, le mur d'enceinte du premier palais a été identifié et la mise en relation des données de l'opération 40 avec celles découvertes à l'été 2014 dans les autres contextes combinée à la recherche dans les documents d'archives, nous ont permis de corriger certaines interprétations amenées par Alberton pour le Régime français. Cela nous a également permis d'en apprendre un peu plus sur le contexte de construction des fortifications du palais de l'intendant. Plus tard, le capitaine Zachariah Thompson aurait réutilisé les vestiges des fortifications pour y bâtir sa maison. Par ailleurs, certains vestiges associés au Régime français en 2002 ont également été réinterprétés comme des structures associées à l'habitation de Zachariah Thompson. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour voir apparaître une deuxième structure immédiatement à l'ouest du dit mur d'enceinte.

Par ailleurs, les sols naturels ont été atteints lors de la fouille de l'opération 73 comme planifié, ce qui nous a permis de documenter toutes les occupations de cette section du site. Ce chantier a ainsi rendu possible l'atteinte des sols naturels dans l'opération 40 qui avait été entreprise en 2002. L'étude des différents niveaux d'occupation nous a démontré que le site de l'îlot des Palais a toujours été occupé du XVII^e au XXI^e siècle. Il n'y a jamais eu de phase d'abandon contrairement à ce qu'on croyait il y a une dizaine d'années. L'étude du vestige 73C100 a démontré que la section sud-ouest du site du palais de l'intendant a été occupée et réaménagée par des particuliers du XVIII^e au XX^e siècle. Le chantier-école de 2014 s'est ainsi intéressé aux individus qui ont habité le site, à leur quotidien et aux différents événements qui ont marqué leurs vies, tel que l'invasion américaine. Les artefacts ont également témoigné de ce contexte domestique : de nombreux jouets pour enfants, des objets de cuisine, des déchets alimentaires, etc.

Enfin, l'ensemble des informations des opérations 40, 55 et 73 a été relié au long du chantier. Nous avons pu confirmer ou infirmer certaines hypothèses apportées



par l'équipe de 2002 et amener certaines données pour compléter les interprétations. En plus d'avoir appris sur les techniques utilisées en archéologie, les étudiants ont pu être sensibilisés, cette année, à l'importance de relever toutes les données possibles et à une bonne prise de notes, car après notre passage elles sont détruites. Ainsi, le chantier-école est aussi parvenu à son but de former les étudiants du baccalauréat et de la maîtrise en archéologie.

6.1. RECOMMANDATIONS

Le chantier-école de 2014, en plus de nous avoir apporté plusieurs éléments de réponses sur l'utilisation de la portion sud-ouest du palais, a également mis au jour différentes questions de recherche auxquelles les chantiers futurs pourront répondre. De ces questions découlent des recommandations pour la réalisation d'autres fouilles sur le site de l'îlot des Palais.

Dans un premier temps, nous suggérons de faire une fouille au sud-est de l'opération 73. Directement au sud, considérant qu'il y a deux arbres matures et une borne-fontaine, il ne serait présentement pas possible de fouiller à cet endroit. Par contre, un peu plus au sud-est, une portion liée à l'enceinte du premier palais pourrait être découverte et l'utilisation de la rue Saint-Vallier très passante au XIX^e pourrait être étudiée.

Enfin, le contexte au nord de l'opération 73 a été très bouleversé. Il aurait été pertinent de comprendre ce qu'il y avait au nord, car une autre structure avait été découverte à la limite de l'opération 40, le lot 40C200. En revanche, il est possible que les informations soient complètement disparues, puisque les couches archéologiques semblent avoir été grandement perturbées par la construction de l'entrepôt frigorifique. De plus, des couches de béton ont été découvertes dans cette section et celles-ci ne seront pas facilement brisées. Nous recommandons donc de ne pas reprendre de fouilles au nord de l'opération 73. Les fouilles de 2001 (Eid 2003) et de 2013 (Labonté-Leclerc 2014) ont d'ailleurs démontré le faible potentiel de cette section du site. À l'est, l'opération 55 est bien trop près de la nôtre pour permettre une fouille.

Nous estimons que la section ouest du site de l'îlot des Palais peut encore nous dévoiler des informations importantes, et ce, surtout sur l'occupation par les particuliers du site vers la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle. Néanmoins, à cause de la perturbation des sols au nord et des obstacles au sud (borne-fontaine, arbres), nous jugeons que les efforts pourraient être mis sur d'autres secteurs du site de l'îlot des Palais. Une fouille de la section sud-est est toujours envisageable, mais d'entreprendre des fouilles dans ce secteur pourrait s'avérer être un pari risqué.



Bibliographie

Alberton, L., C. Arpin et A. Herzog

- 2005 « Rapport d'intervention: Le palais de l'intendant, Opération 40 (2002) ». Dans *Site du palais de l'intendant (CeEt-30) : Chantier-école de l'an 2002*. Sous la direction de Réginald Auger et Marcel Moussette. Québec, Cahiers d'archéologie du CÉLAT, n°. 17, pp. 3-60.

Auger, R., D. Simoneau et A. Bain

- 2009 « The Intendant's Palace Site: Urbanization of Québec City's Lower Town ». *Post-Medieval Archaeology*, vol. 43 (1), p. 157.

Bêty, I. et N. Fortier

- 2013 « Le site de l'îlot des Palais: Rapport d'intervention archéologique, sous-opération 55B (CeEt-30) ». Dans *L'îlot des Palais : Chantier-école de l'Université Laval, 2007*. Sous la direction de Allison Bain et Réginald Auger. Québec, Cahiers d'archéologie du CÉLAT, n°. 36, pp. 111-191.

Brassard, M. et M. Leclerc

- 2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Guide à l'Usage des amateurs et des Professionnels*. Sous la direction de Marcel Moussette et de Réginald Auger. Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, n°. 12, 207 p.

CAA Québec 2014

- [En ligne] *Fiche technique: asphaltage d'une entrée d'auto*. CAA-Québec 2014. <https://www.caaquebec.com/nc/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/fiche-technique-asphaltage-dune-entree-dauto/>, consulté le 18 décembre 2014.

Charbonneau, A., Y. Desloges et M. Lafrance

- 1982 *Québec : Ville fortifiée du Québec du XVII^e siècle au XIX^e siècle*. Édition du Pélican, Québec, 491 p.

Côté, H.

- 1992 *Le site du Premier palais de l'intendant à Québec. Rapport préliminaire de la huitième campagne de fouille (1989)*. Sous la direction de Marcel Moussette. Québec, Rapport et Mémoire de recherche du Célat, n°. 22, 162 p.

Desilets, G. et V. Saucier-Massé

- 2016 *Perspective zooarchéologique de l'occupation du site de l'îlot des Palais par des rongeurs*. Rapport non publié, Université Laval, Québec.



Dionne M.-M., D.-E. Duchaine et R. Lapointe

- 2001 *Site de palais de l'intendant chantier-école de l'an 2000*. Sous la direction de Marcel Moussette et Hélène Côté. Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, no. 9, 152 p.

Dorion, N.

- 1989 *La Brasserie Boswell : Un Essai d'ethnologie industrielle*. Mémoire de maîtrise, ethnologie, Université Laval, Québec, 157 p.

Dubé, F.

- 1991 *La quincaillerie d'architecture de Place Royale*. Ministère de la Culture et des Communications, Gouvernement du Québec : Québec. 440 p.

Fiset R.

- 2001 *Brasseries et distilleries à Québec (1620-1900) ; Profil d'archéologie industrielle, Tomes 1 et 2*. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.). 304 pages.

Gilbert L. et P. Eid

- 2003 *Site du palais de l'intendant : chantier-école de l'an 2001*. Sous la direction de Réginald Auger et Marcel Moussette. Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, no. 15., 117 p.

Guimont, J., K. Tremblay et M. Brassard

- 1991 « La fonction résidentielle de Place-Royale 1820 – 1860 : Annexe 3: Répertoire des vestiges apparents et enfouis, Annexe 4: Répertoire de la collection archéologique » dans *Collection Patrimoines Dossiers*, no. 70, Les Publications Québec, 207 p.

Guimont, J.

- 1987 *Le site du premier palais de l'intendant à Québec, rapport préliminaire de la quatrième campagne de fouilles (1985)*. Québec, Collection Rapports et mémoires de recherche du CELAT, no. 8, 186 p.

Janson, R. et J. Bernard

- 2011 *Site du palais de l'intendant : Chantier-école 2006*. Sous la direction de Allison Bain et Réginald Auger. Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, no. 33, 250 p.

Jefferson Patterson Park and Museum, State Museum of Archaeology

- [En ligne] *Diagnostic artifacts in Maryland. Maryland Archaeological Conservation Lab*, <http://www.jefpat.org/diagnostic/index.htm>, consulté le 16 décembre 2014.



Light, John D. et H. Unglik

- 1984 *Forge d'un poste de traite sur la frontière, 1796 – 1812*. Parcs Canada, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 134 pages.

Laframboise, Y.

- 1991 « La fonction résidentielle de Place-Royale 1820 – 1860 : Synthèse » dans *Collection Patrimoines Dossiers*, no. 70, Les Publications Québec, 360 p.

Laroche, C.

- 1988 *Répertoire descriptif des pièces de quincaillerie d'architecture : Découvertes sur le site archéologique du premier palais de l'intendant à Québec (CeEt-30) dans les opérations 1 à 17*. Québec, Hors série du CELAT, no. 1, 139 p.

Madsen A. D. et C. L. White

- 2011 *Chinese Export Porcelains*. Left Coast Press Inc., Walnut Creek, 157 p.

Marier C.

- 1996 « Les menus objets de Place-Royale » dans *Collection Patrimoine Dossiers*, vol. 95. Les Publications du Québec, Québec. 529 p.

Miller, G. L., P. Samford, E. Shlasko et A. Madsen

- 2000 « Telling time for archaeologists ». *Northeast Historical Archaeology*, vol. 29 (1), p. 1-22.

Miller G. L. et E. A. Jorgensen

- 1986 *Explications sur le numérotage des moules de bouteilles de la Dominion Glass Company et de ses prédécesseurs*. Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Parcs Canada, Ottawa, 59 pages.

Moussette, M.

- 1994 *Le site du Palais de l'intendant à Québec : Genèse et structuration d'un lieu urbain*. Les Éditions du Septentrion, Septentrion, Sillery. 229 p.

Labonté-Leclerc, M.

- 2014 En préparation. *Rapport d'intervention archéologique de la sous-opération CeEt-30-72A dans le cadre du chantier-école 2013 de l'Université Laval : Rapport de recherche*. Québec, Université Laval, 128 pages.

Letarte J., R. Nadeau et F. Rochefort

- 2005 *Site du palais de l'intendant : Chantier-école de l'an 2003*. Sous la direction de Réginald Auger. Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, no. 20, Québec, 324 p.



Savard, M. et P. Drouin

- 2000 « Les pipes à fumer de la Place-Royale » dans *Collection Patrimoine Dossiers*, vol. 67. Les Publications du Québec, Québec, 412 p.

Simoneau, D.

- 2008 *L'îlot Hunt. Vingt ans de recherches archéologiques*. Québec, Les Cahier d'archéologie du CÉLAT, no. 23, 475 p.
- 2014 *Îlot des palais: Rapport de fouilles archéologiques réalisées par la Ville de Québec: Saisons 2006 et 2007*. Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, no. 40.

Society for Historical Archaeology

- [En ligne] *Bottle Dating*. Bill Lindsey, Bureau of Land Management, Oregon, <http://www.sha.org/bottle/dating.htm>, consulté le 16 décembre 2014.

Sussman, L.

- 1985 *Le motif du blé : Une étude illustrée*. Parcs Canada, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 91 p.

Tremblay, Y

- 1996 « Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale » dans *Collection Patrimoine Dossiers*, vol. 96. Les Publications du Québec, Québec. 390 p.

Tremblay, K. et L. Renaud

- 1999 « Les jeux et les jouets de Place-Royale » dans *Collection Patrimoine Dossiers*, vol. 65. Les Publications du Québec, Québec. 212 p.

Ville de Québec : Culture et Patrimoine

- [En ligne] *L'archéologie à Québec : îlot Hunt. Ville de Québec 2014*, <http://archeologie.ville.quebec.qc.ca/sites/ilot-hunt/>, consulté le 18 décembre 2014.

Young-Vigneault, E.

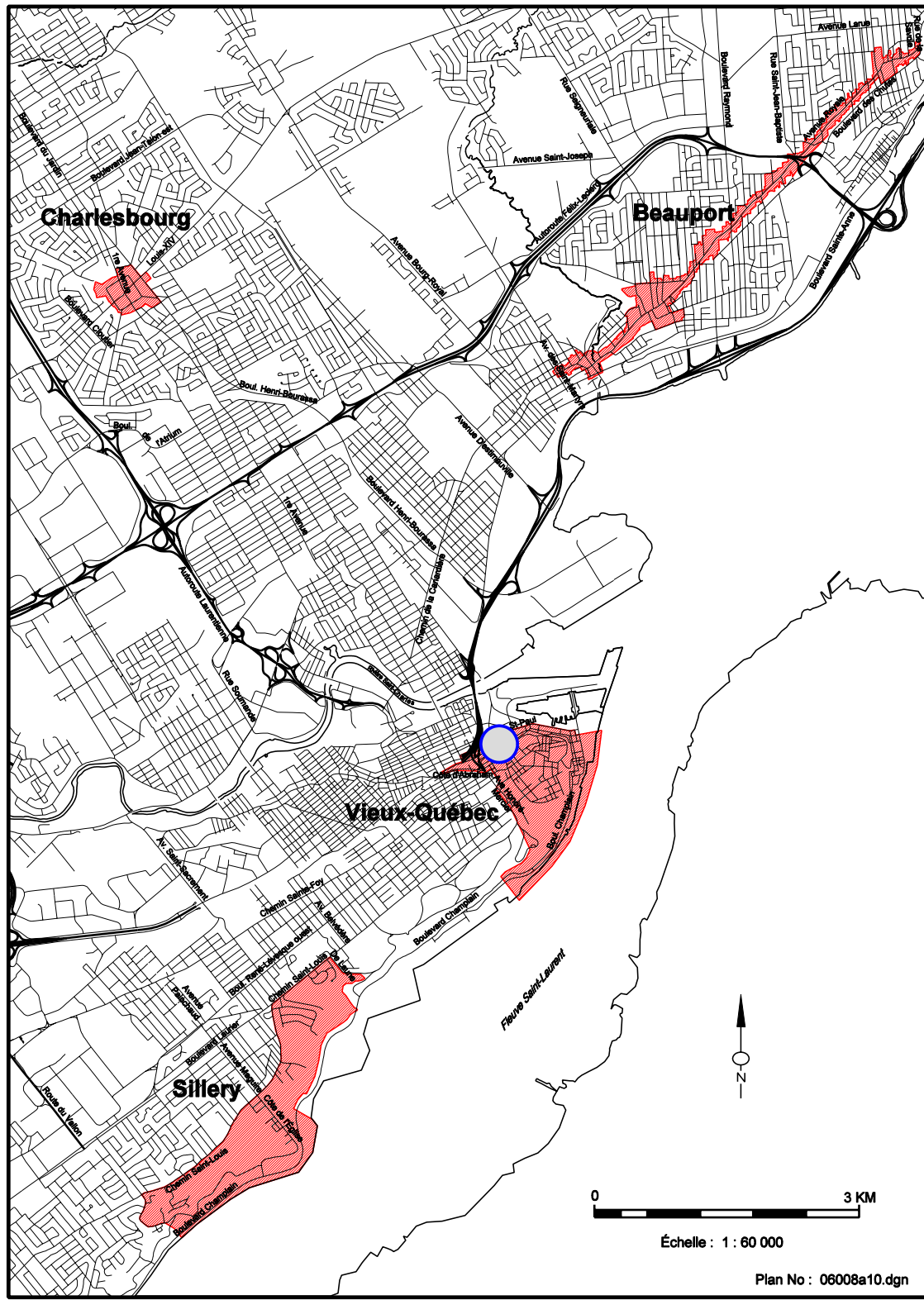
- 2014 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : Rapport d'intervention de l'opération 66A*. Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Université Laval. 74 p.





Figures



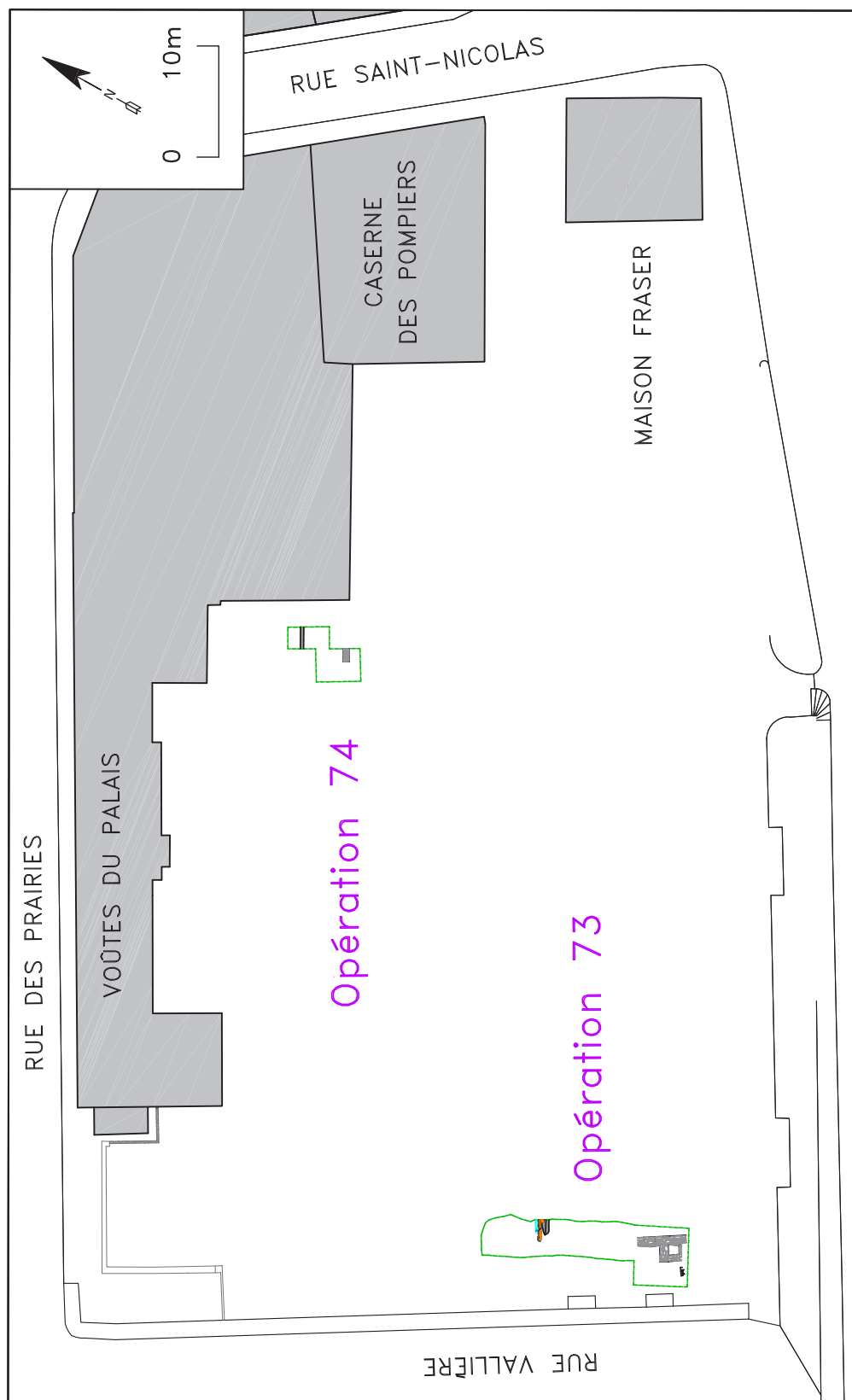


Localisation du site CeEt-30.

Figure 1. Localisation du site de l'îlot des Palais (CeEt-30) sur un plan de la Ville de Québec (Source : Ville de Québec)



2014-CeEt-30— Îlot des Palais—UL—01



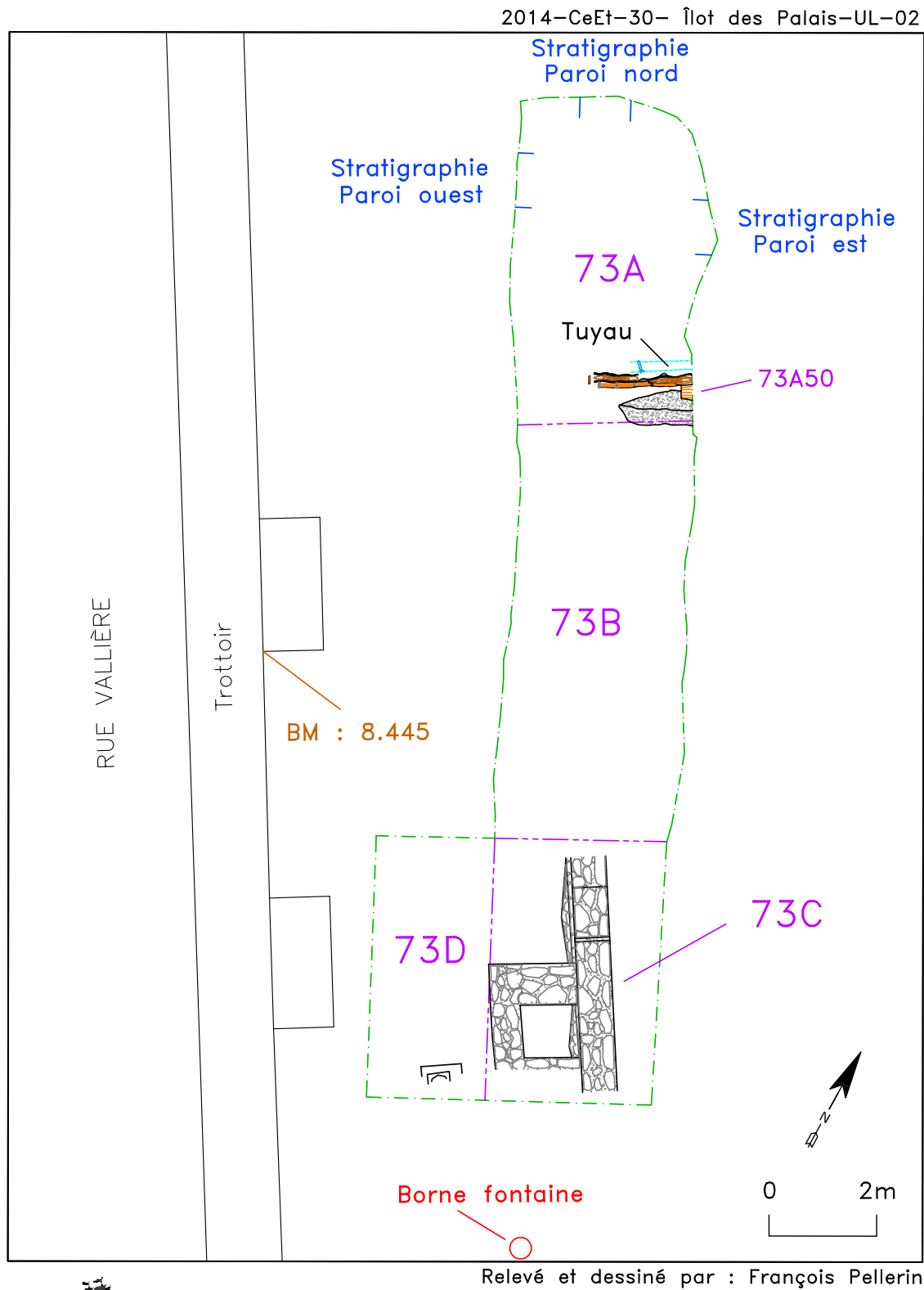
Relevé et dessiné par : François Pellerin



Fouilles archéologiques 2014
 Université Laval, opérations 73 et 74

Figure 2. Localisation de l'opération 73 sur le site de l'Îlot des Palais (CeEt-30) (Source : François Pellerin)





Fouilles archéologiques 2014
Université Laval, opération 73

Figure 3. Vue en plan de l'opération 73 (CeEt-30-73) (Source: François Pellerin, 2014)



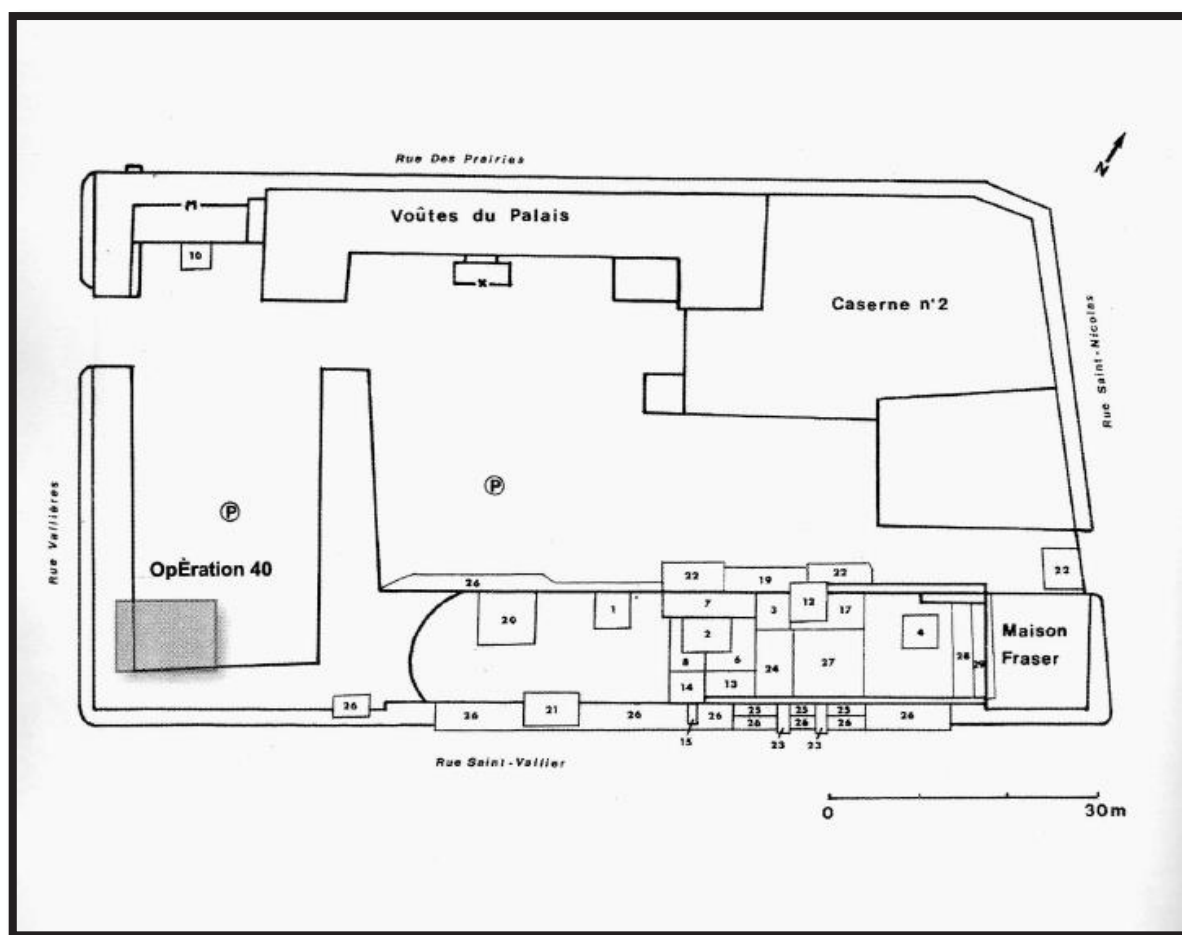


Figure 4. Localisation de l'opération 40 sur le site de l'îlot des Palais (Source: Figure 4, Alberton et al. 2005 : 44)



Figure 5. Sondage 73C150 (Source: Université Laval 2014)





Figure 6. Sous-opération 73A, paroi nord (Source: Université Laval 2014)



Figure 7. Sous-opération 73A, paroi est (Source: Université Laval 2014)





Figure 8. Sous-opération 73A, paroi ouest (Source: Université Laval 2014)



Figure 9. Sous-opération 73B, paroi est (Source: Université Laval 2014)





Figure 10. Sous-opération 73B, paroi ouest (Source: Université Laval 2014)

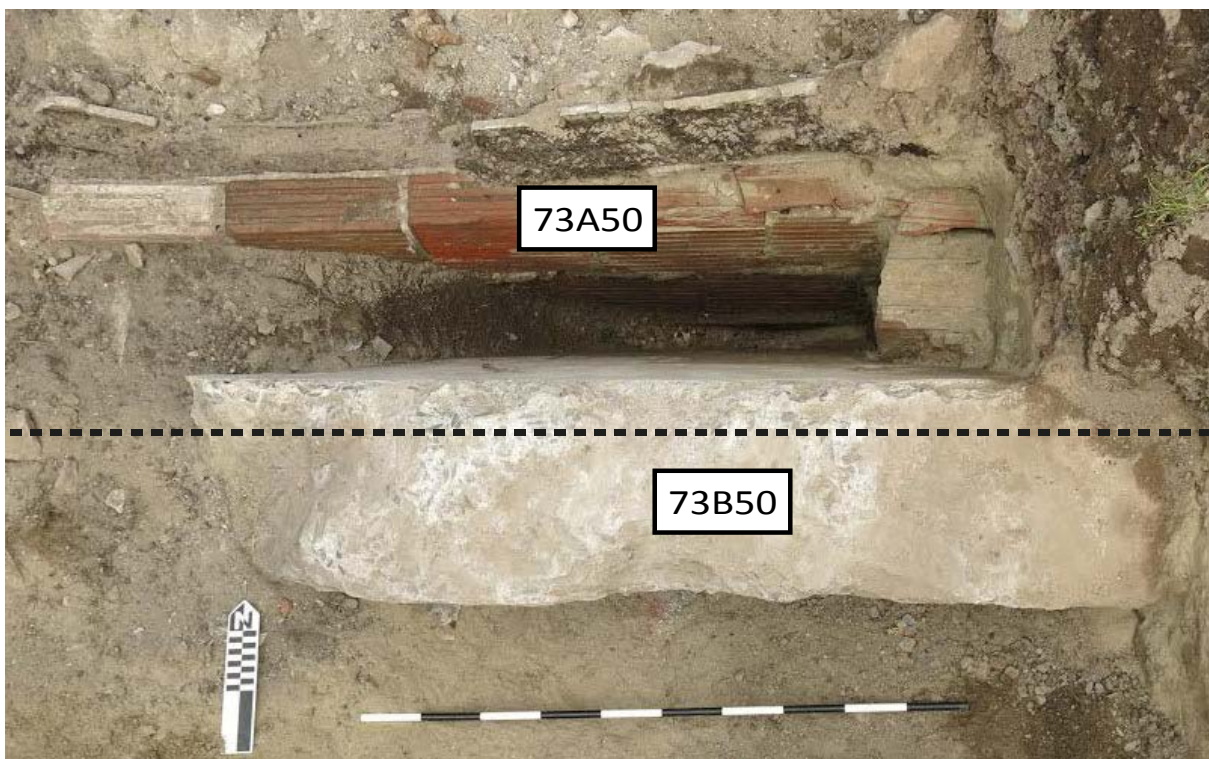


Figure 11. Vestige 73A50 et 73B50 (Source: Université Laval 2014)





Figure 12. Vestige 73B150, côté est (Source: Université Laval 2014)



Figure 13. Vestige 73B150, côté ouest (Source: Université Laval 2014)



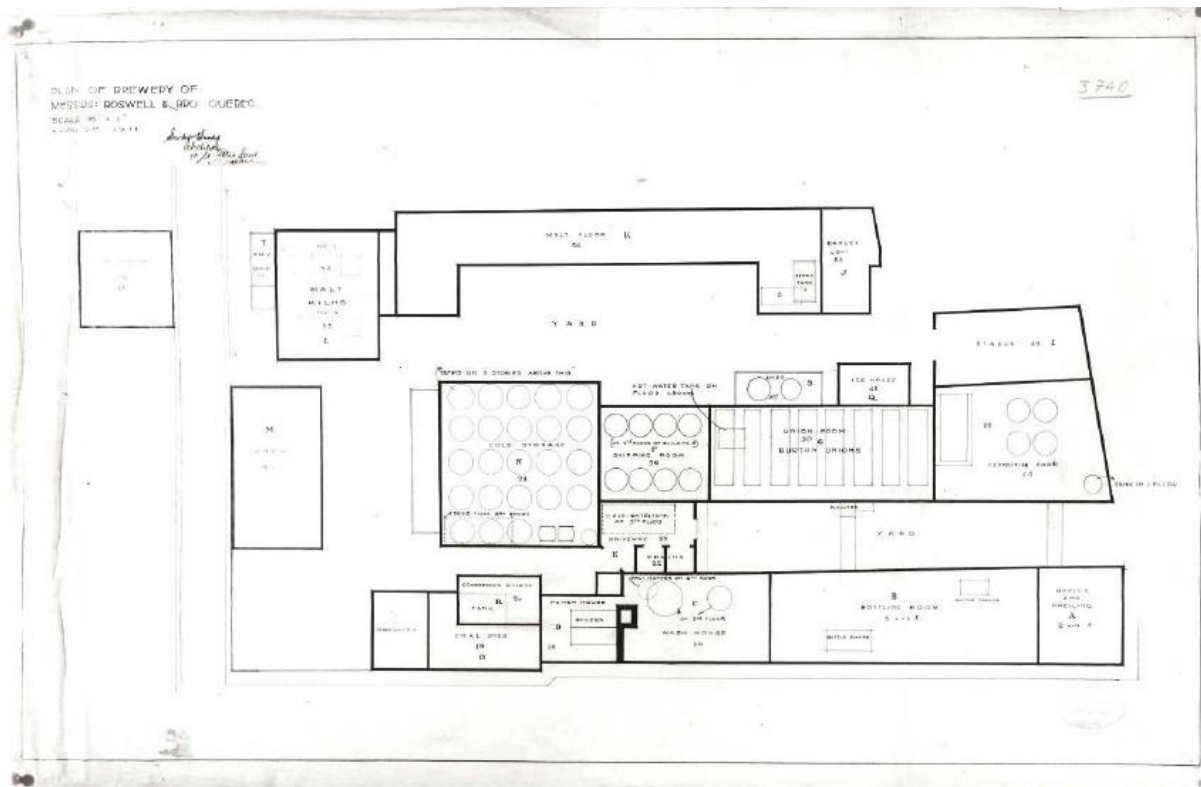


Figure 14. Plan de Staveley et Staveley de 1911 (Source: ANQ, plan no. 374D, N80/9/41)

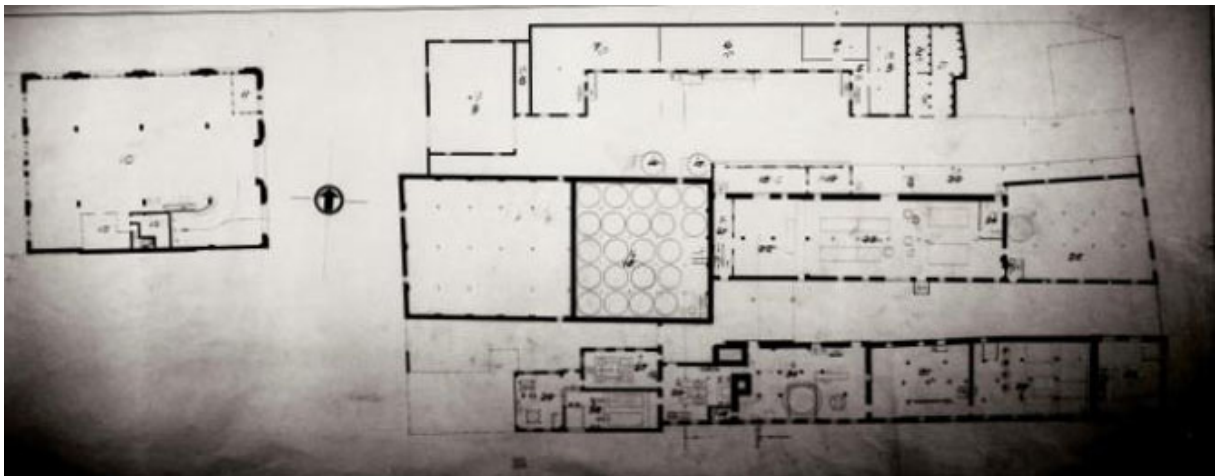


Figure 15. Plan de Staveley et Staveley de 1945 (Source: MACQ, direction générale du Patrimoine, neg. 83.049[45])



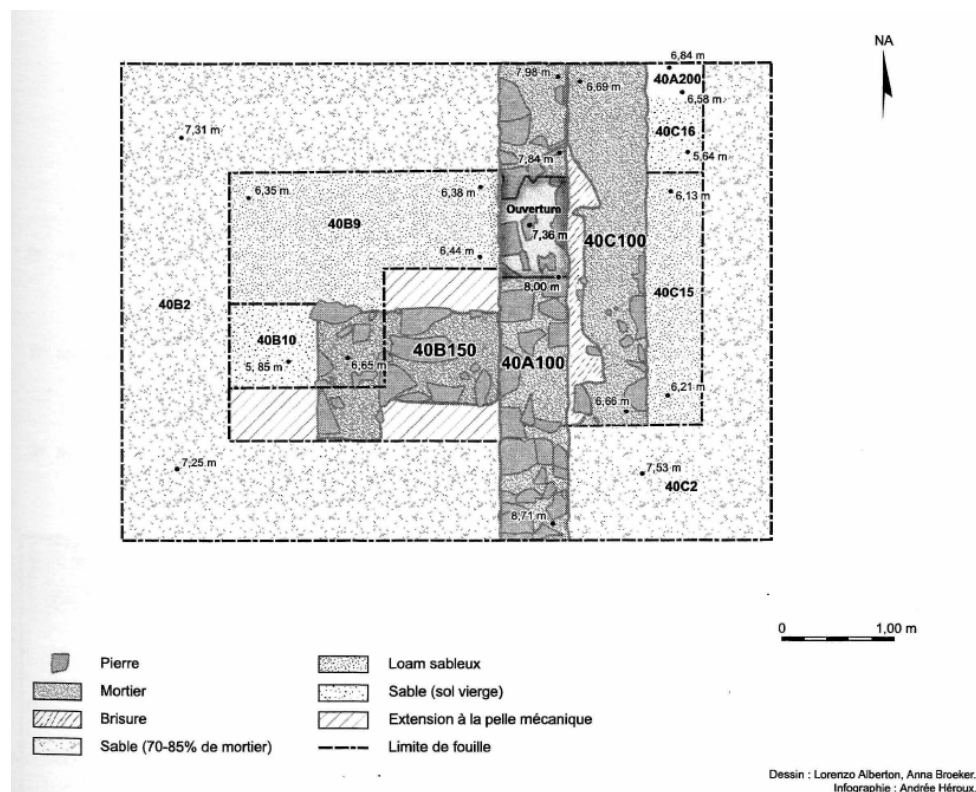


Figure 16. Vue en plan de l'opération 40 (Source: Alberton et al. 2005 : 51)



0 cm

5 cm

Figure 17. Canard en plastique, lot 73C23/73D33 (Source: Université Laval 2016)





Figure 18. Jouets divers, lot 73C23/73D33 (Source: Université Laval 2015)

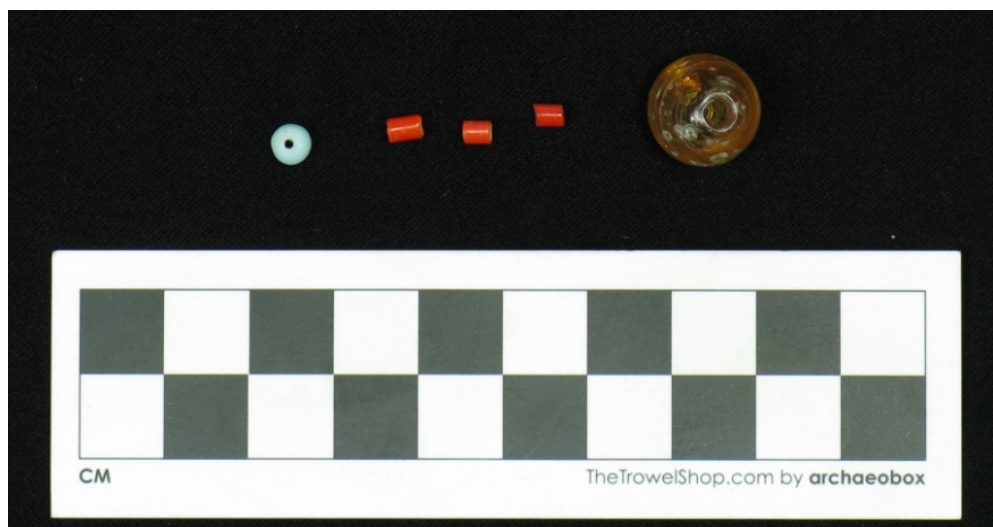


Figure 19. Perles de verre diverses, lot 73C23/73D33 (Source: Université Laval 2015)





Figure 20. Brosse dépoilée, lot 73C23/73D33 (Source: Université Laval 2015)



Figure 21. Half-penny de 1857, lot 73C23/73D33 (Source: Université Laval 2015)





Figure 22. Bouteille à épices datant entre 1850 et ca. 1880, lot 73C20 (Source: Université Laval 2015)



Figure 23. Réceptacle à ampoule électrique, lot 73C20 (Source: Université Laval 2015)





Figure 24. Cuillère de cuivre, lot 73D30 (Source: Université Laval 2015)



Figure 25. Champignon à reprendre, lot 73D30 (Source: Université Laval 2015)



Figure 26. Tube de dentifrice Chlorodent, lot 73D30 (Source: Université Laval 2015)





Figure 27. Vestige 73D450 (Source: Université Laval 2014)



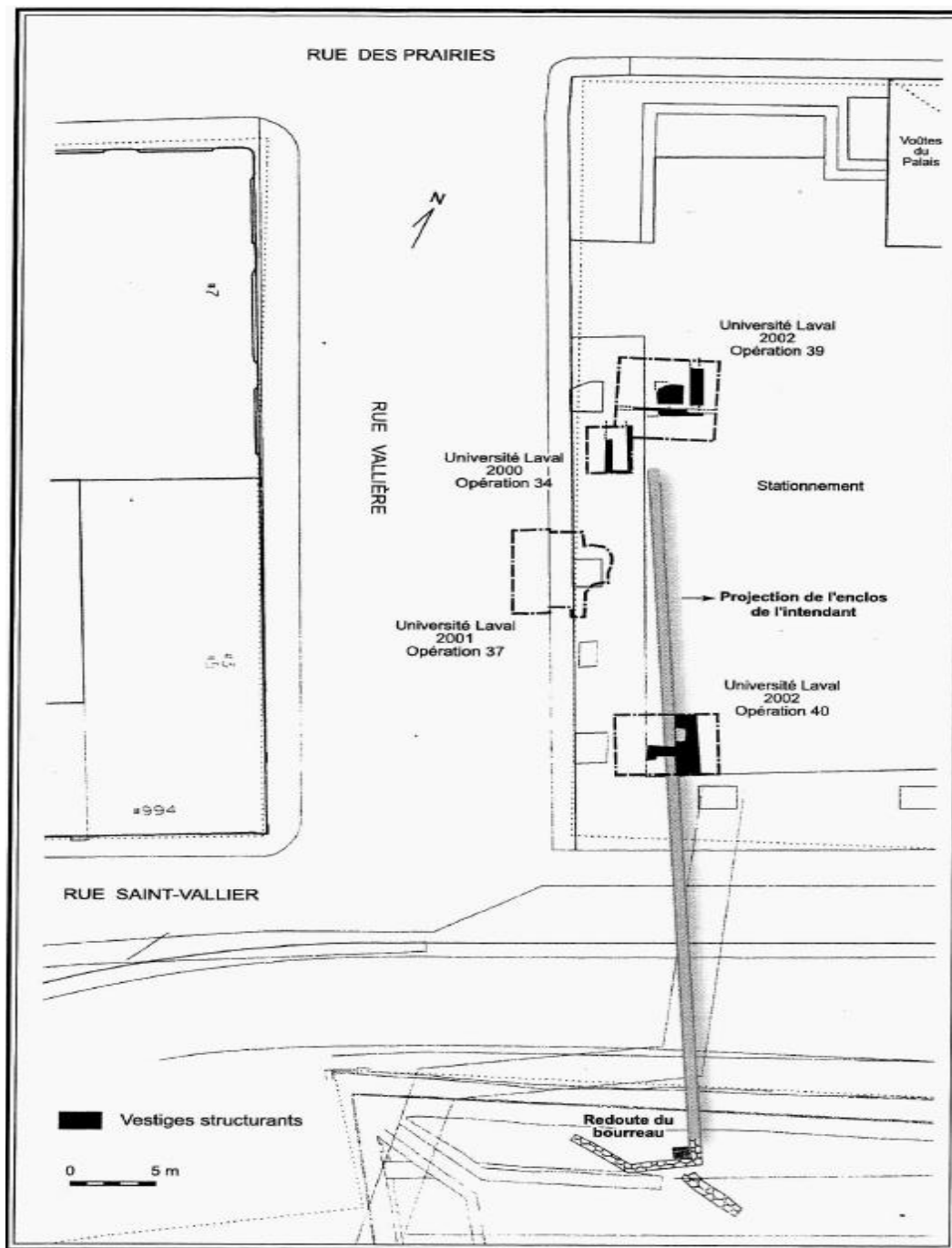


Figure 28. Projection avec la redoute du bourreau (Source : Lise Grenier, Ville de Québec, 2002)





Figure 29. Plan de Québec de 1692, îlot des Palais, de Robert de Villeneuve (Source : ANC : PH/340 – Québec [1692] C-21760)



Figure 30. Décor moleté d'une pipe à fumer, lot 73D42 (Source : Université Laval, 2015)



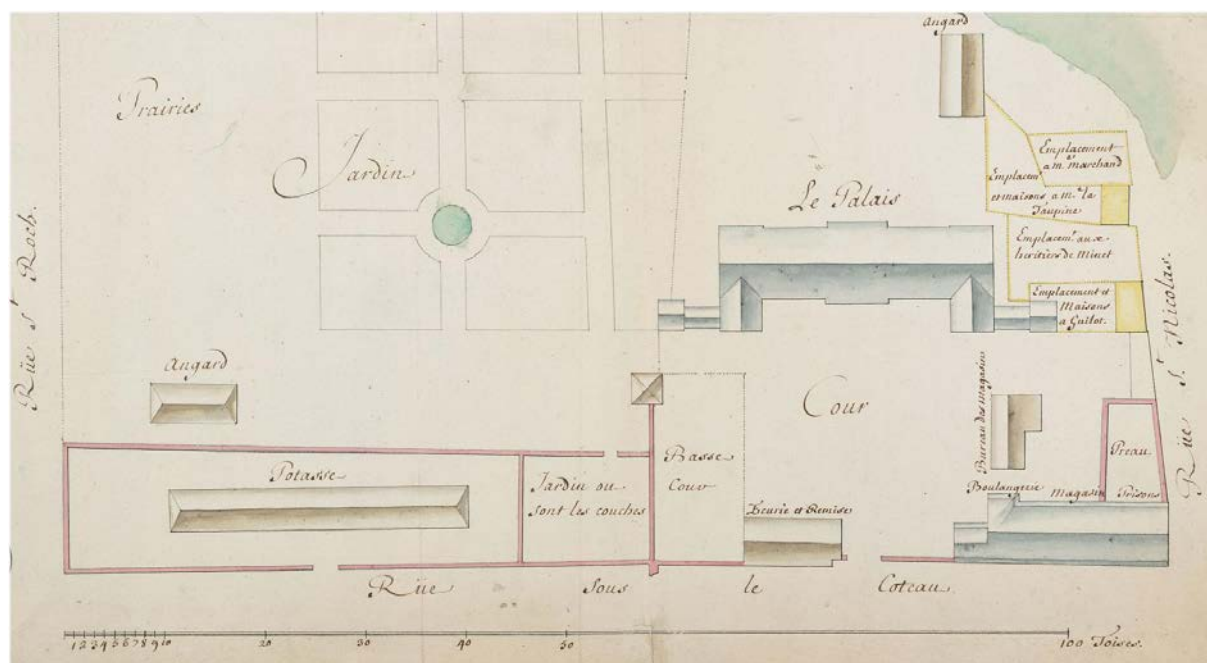


Figure 31. Plan de l'intendance de Québec de 1732 de Chaussegros de Léry (Source : ANC, APC/M/1732)

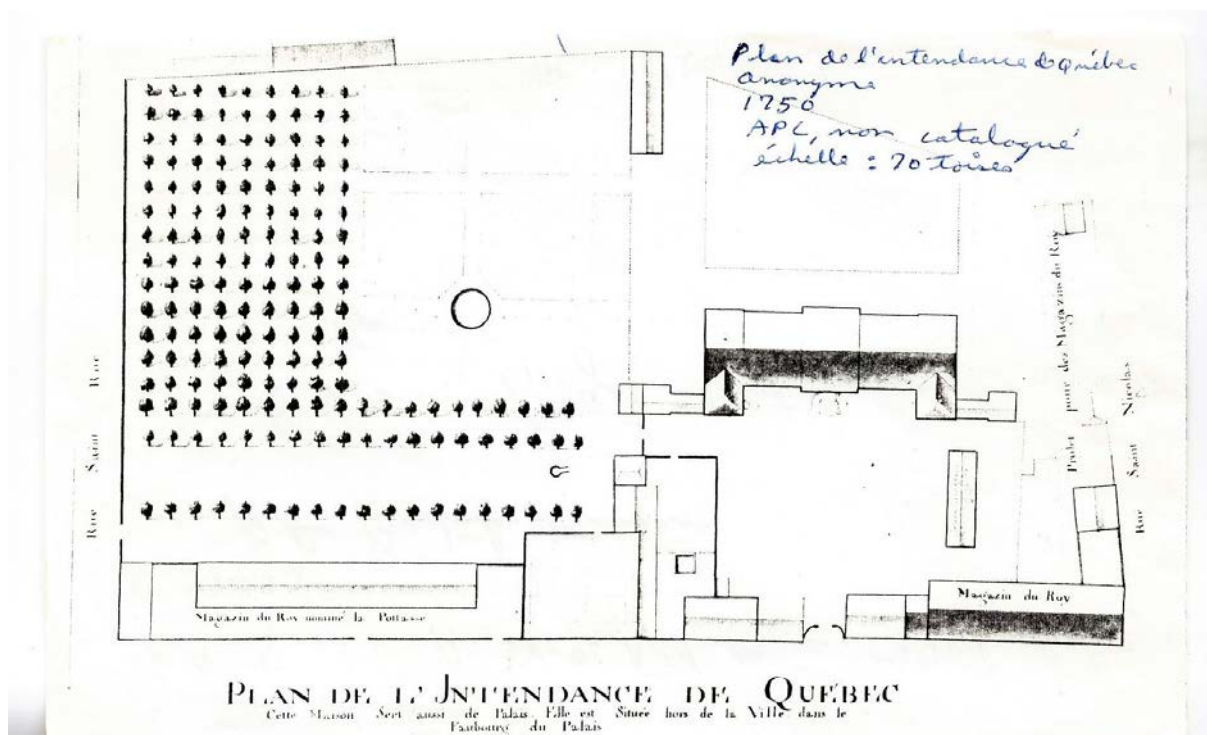


Figure 32. Plan de l'Intendance de Québec datant de 1750 (Source : ANC, PH/340/Québec/1750)





Figure 33. Décor floral caractéristique du XVIII^e siècle, lot 73D44 (Source : Université Laval, 2015)

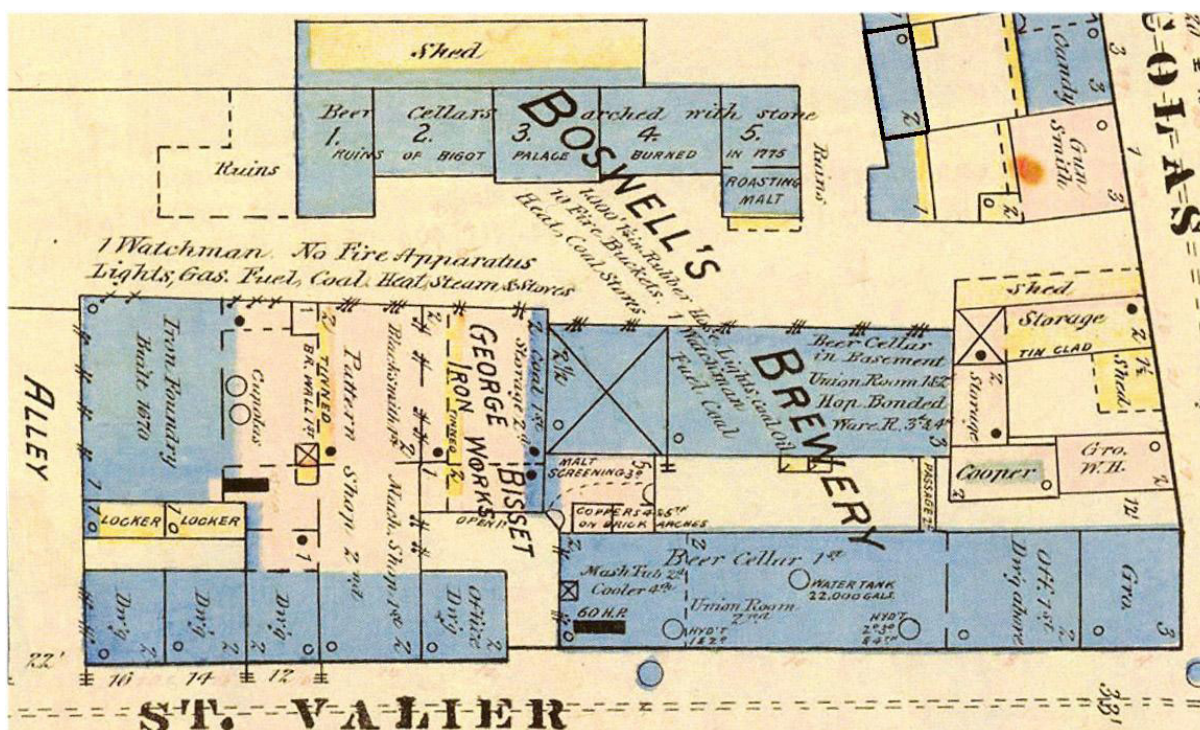


Figure 34. La feuille de l'Atlas Sanborn montrant les bâtiments sur le site de la brasserie Boswell en 1875 (Source : ANQ-Q, N1173-22)



A photograph of an archaeological excavation site. The image shows a deep, rectangular pit dug into the ground. The walls of the pit are composed of dark, layered earth and rock. At the bottom of the pit, there is a large, light-colored, rectangular object, possibly a stone or a piece of pottery, which is highlighted by a red rectangular box. A small white label with the text "73C100b" is placed next to this object. A scale bar with alternating black and white segments is positioned horizontally at the bottom of the image. A small white arrow with black stripes points towards the left, indicating a direction or orientation. The overall scene is a detailed view of an archaeological find in progress.

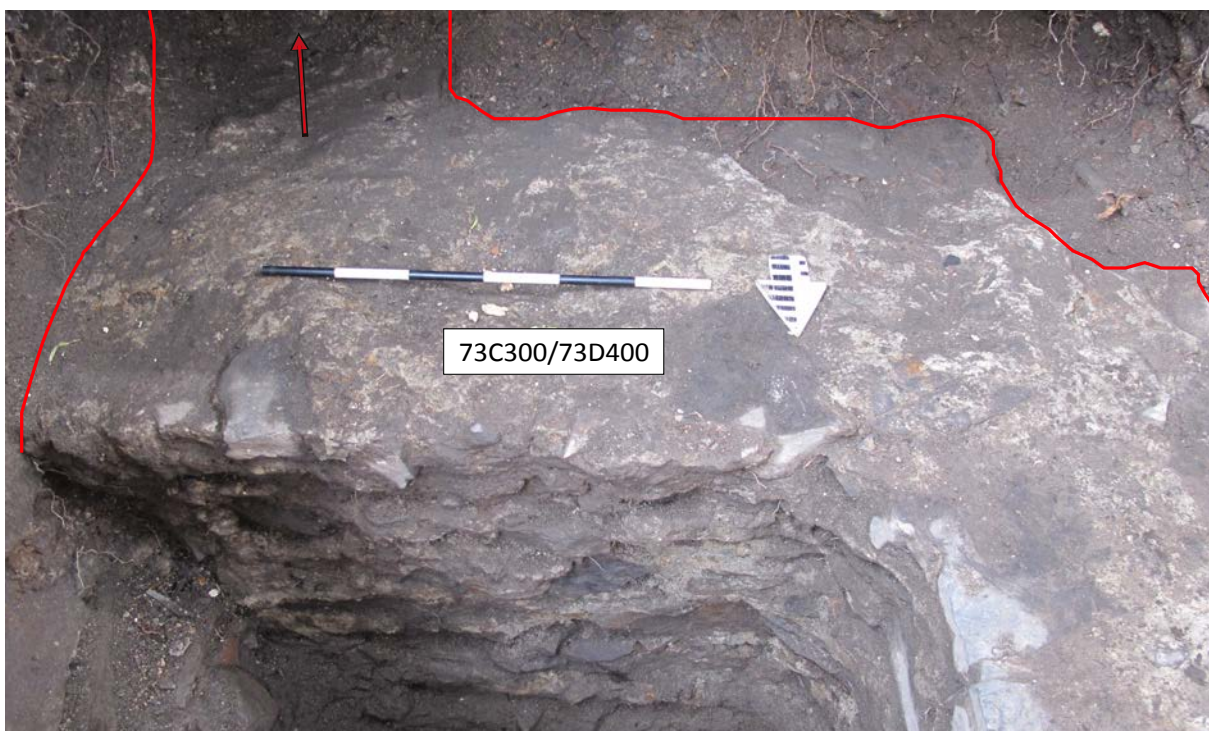
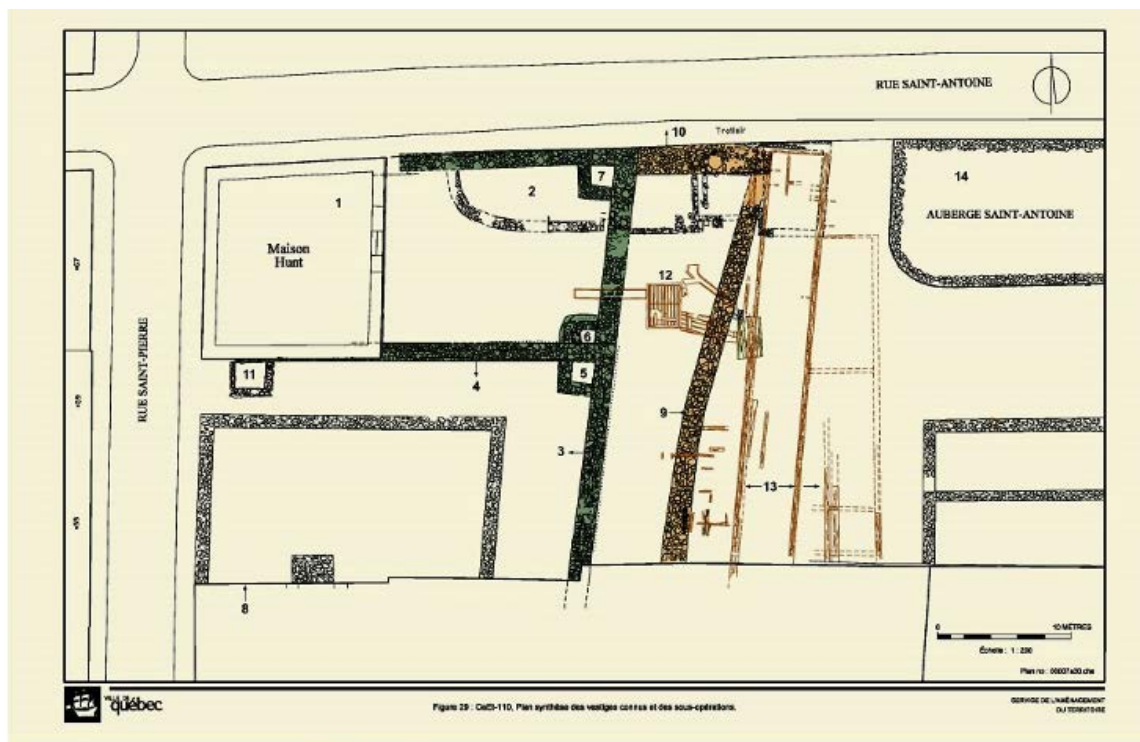


Figure 37. Poursuite de 73C300/73D400 dans le sondage 73C150 (Source : Université Laval, 2014)



Figure 38. Vestige 73C300/73D400 (Source : Université Laval, 2014)





Vestiges de l'îlot Hunt. *Plan Ville de Québec*. Légende :

- Maison Hunt élevée vers 1836. Elle intègre des parties de la maison Maillou construite vers 1725.
- Entrepôt Chillas bâti en 1822. Il a été raccourci pour faire place à la rue Dalhousie en 1875.
- Quais en pierre De La Chesnaye (1699) et De Comporté (vers 1704) et première batterie Dauphine (1707-1709). Dans son état initial, la batterie Dauphine a six embrasures. Les coins sont consolidés par des renforts et seront utilisés comme citerne ou comme latrines.
- Mur mitoyen des quais De La Chesnaye et De Comporté.
- Citerne du quai De La Chesnaye.
- Citerne et latrines du quai De Comporté.
- Latrines de la maison Maillou utilisées de 1725 à 1760 environ.
- Mur nord de la maison Cugnet construite en 1732.
- Empierrement d'assise de la seconde batterie Dauphine mis en place vers 1757. Celle-ci est restée inachevée.
- Contrefort de la seconde batterie Dauphine.
- Citerne construite vers 1750. Elle a été comblée par des débris de démolition vers 1775.
- Installations sanitaires utilisées de 1825 à 1875 environ.
- Quais de bois élevés entre 1765 et 1815.
- Maisons du 19^e siècle donnant sur la rue Saint-Antoine.

Figure 39. Plan des vestiges de l'îlot Hunt, Ville de Québec (Source : Ville de Québec, *L'archéologie à Québec, îlot Hunt*, [En ligne], <http://archeologie.ville.quebec.qc.ca/sites/ilot-hunt/plan-des-vestiges/>, consulté le 18 décembre 2014.)



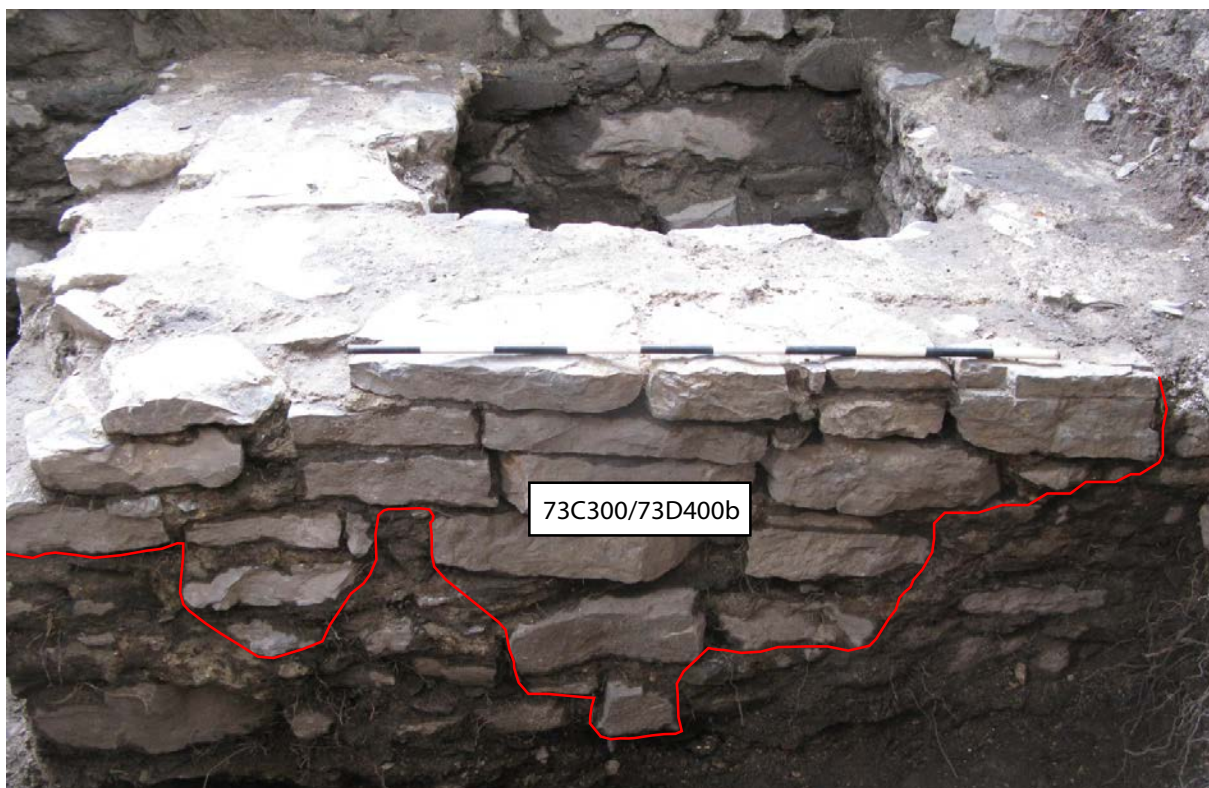


Figure 40. Réparation 73C300b/73D400b (Source : Université Laval, 2014)



Figure 41. Décor à motifs de feuilles et de coquillage continus (Source : Université Laval, 2014)



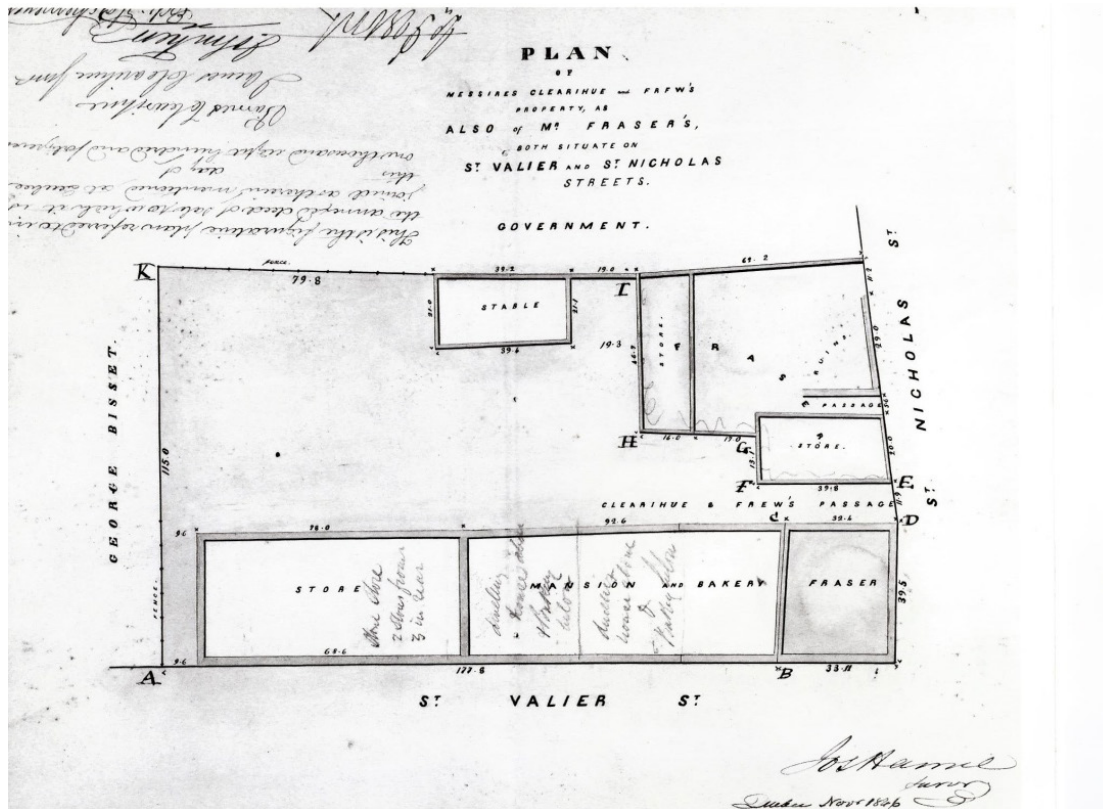


Figure 42. Plan montrant l'emplacement de la fonderie Bisset en 1846 par Joseph Hamel (Source : ANQ-Q, NC 83-3-38, CN1-116)



Figure 43. Lot 73D36 (Source : Université Laval, 2014)





Figure 44. Concrétion métallique, lot 73D36
(Source : Université Laval, 2014)

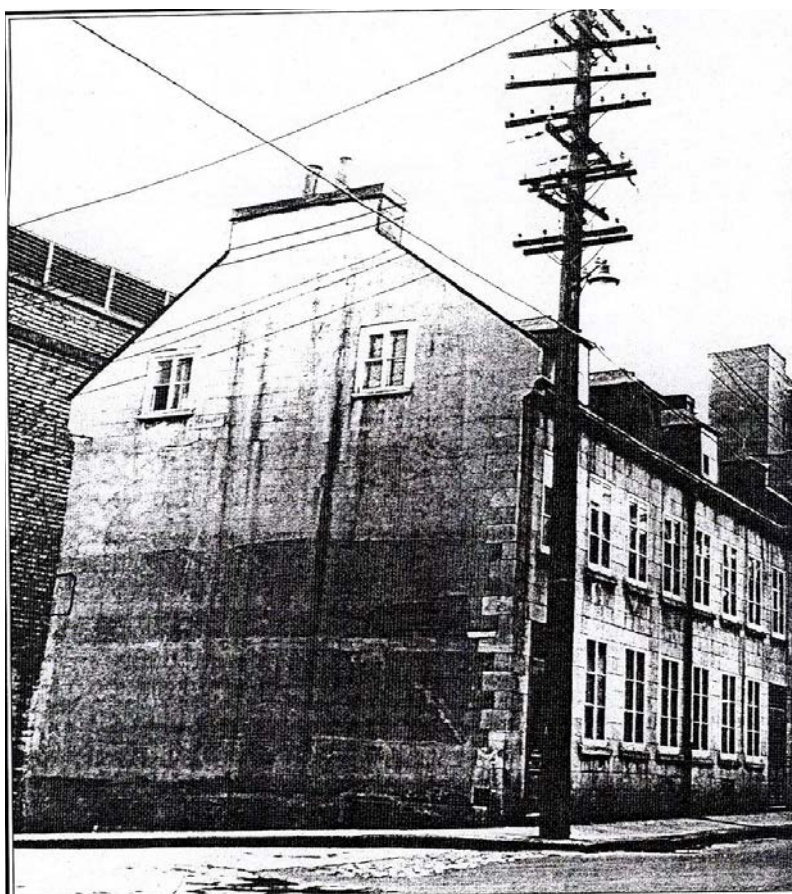


Figure 45. Habitation double située à l'intersection des rue Vallière et Saint-Vallier en 1941(Source : Alberton et al, 2005, p.60.)





Figure 46. Vestige de bois 73D350 (Source : Université Laval, 2014)



Figure 47. Goulots de bouteilles encapsulées, lot 73C22 (Source : Université Laval, 2014)



Figure 48. Crépi, parement ouest, section nord, 73C100h
(Source : Université Laval, 2014)



Figure 49. Différents éléments électriques (Source : Université Laval, 2014)





Figure 50. Vestige 73C200 (Source : Université Laval, 2014)



Figure 51. Pierre de conduit, lot 73C18 (Source : Université Laval, 2014)





Figure 52. Trace de suie, lot 73C18 (Source : Université Laval, 2014)



Figure 53. Vestige de pierres 73D300 (Source : Université Laval, 2014)





Figure 54. Clôture présente en 2007 (Source : Université Laval, 2007)





Annexe 1

Plan et stratigraphies des sous-opérations 73C et 73D





Plan 1. Profil du parement ouest du vestige 73C100





Stratigraphie 1. Paroi sud des sous-opérations 73C et 73D

Description des couches du profil stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 73C et 73D

Couche 1 : Couche d'humus noir (10YR 2/1) avec inclusions de racines (5%) (73C1, 73D1).

Couche 2 : Couche de sable loameux brun (2.5YR 3/2) avec inclusions de racines (5%) (73C14, 73D4).

Couche 3 : Couche de sable loameux brun (2.5YR 3/2) avec inclusions de racines (5%) (73C14, 73D4).

Couche 4 : Couche de sable loameux brun (10YR 4/2) avec inclusions de racines (<1%) (73C19, ---).

Couche 5 : Couche de sable loameux brun (10YR 4/2) friable (73C14, ---).

Couche 6 : Couche de sable brun pâle (2.5Y 7/3) marbrures rougeâtres (2.5Y 6/8) (73C15, ---).

Couche 7 : Couche de sable brun foncé (2.5Y 2.5/1) friable (73C16, ---).

Couche 8 : Couche de sable brun-rouge (7.5YR 4/4) avec inclusions de briques rouges (73C17, 73D15).

Couche 9 : Couche d'asphalte noir (10YR 2/1) très compacte (73C8, 73D8).

Couche 10 : Couche de gravier gris (2.5Y 4/1) moyennement compacte sans inclusions (73C9, 73D9).

Couche 11 : Couche de gravier gris (2.5Y 4/1) friable (73C9, ---).

Couche 12 : Couche de schiste brun-rouge (7.5YR 3/2) avec inclusions de pierres (5%) (73C11, 73D10).

Couche 13 : Couche de sable loameux brun foncé (10YR 2/1) friable (73C7, ---).

Couche 14 : Couche de sable loameux brun foncé (10YR 3/2) friable (73C7, ---).

Couche 15 : Couche de poussière de pierre grise (2.5Y 4/1) moyennement compact (73C10, ---).

Couche 16 : Lentille de poussière de pierre grise (2.5Y 4/1) (73C14, ---).

Couche 17 : Lentille de sable brun-gris (2.5Y 5/2) (73C1, ---).

Couche 18 : Couche de sable gris-brun (7.5Y 6/3) avec inclusions de pierres (20%) et de briques (5%) (73C18, 73D11).

Couche 19 : Couche de gravier gris (2.5Y 4/1) avec inclusions de racines (5%) (73C18, ---).

Couche 20 : Vestige de maçonnerie (73C100).



- Couche 21** : Lentille de sable loameux brun pâle (2.5Y 7/3) (---, 73D1).
- Couche 22** : Couche de poussière de pierre grise foncée (5Y 3/1) avec inclusions de racines (5%) (---, 73D12).
- Couche 23** : Couche de sable gris-brun foncé (2.5Y 3/2) friable (---, 73D14).
- Couche 24** : Lentille de sable friable brun pâle (2.5Y 7/3) (---, 73D4).
- Couche 25** : Couche de sable brun jaune (10YR 4/4) friable (---, 73D16).
- Couche 26** : Couche de sable gris-brun foncé (10YR 3/2) friable (73C18, ---).
- Couche 27** : Vestige de briques rouges anglaises (73C200).
- Couche 28** : Couche de sable loameux friable brun (7.5YR 3/2) avec briques (15%), pierres (15%) et mortier (20%) (73C18, 73D11).
- Couche 29** : Couche de sable loameux friable brun (7.5YR 3/2) avec inclusions de briques (80%) (73C18, 73D11).
- Couche 30** : Couche de sable friable gris pâle (2.5Y 6/2) avec marbrures orangées (7.5YR 5/6) et inclusions de racines (2%) et de cailloux (2%) (73C18, 73D11).
- Couche 31** : Couche de sable friable brun (10YR 3/2) avec inclusions de mortier (5%), de pierres (10%) et de racines (3%) (73C18, 73D33).
- Couche 32** : Couche de mortier beige (2.5Y 8/2) malléable avec inclusions de racines (<1%) (73C21, ---).
- Couche 33** : Couche de sable friable brun (7.5YR 3/2) avec inclusions de briques (3%), de bois (5%), de cailloux (20%), de racines (5%) et de mortier (<1%) (73C23, 73D34/73D35).
- Couche 34** : Couche de sable friable gris-brun foncé (10YR 3/1), avec inclusions de racines (10%), de céramique (<1%), de cailloux (20%) et de pierres (20%) (73C25, ---).
- Couche 35** : Couche de sable moyennement compacte noir (10YR 2/1) avec inclusions de pierres (40%), de briques (1%), de bois (1%), de racines (5%) et de mortier (1%) (---, 73D37).
- Couche 36** : Couche de sable friable gris pâle (5Y 5/1) avec inclusions d'os (2%), de bois (10%), de racines (5%), de mortier (1%) et de cendres (1%) (---, 73D33).
- Couche 37** : Couche de sable friable brun (10YR 3/2) avec inclusions de mortier (5%), de racines (<1%), de céramique (<1%) et de cailloux (5%) (---, 73D34/73D35).
- Couche 38** : Couche de sable compacte brun foncé (10YR 3/1) avec inclusions de cailloux (2%) et de mortier (<1%) (---, 73D37).



Couche 39 : Couche de sable compacte brun foncé (7.5YR 2.5/2) avec inclusions de mortier (2%), de briques (<1%) et de cailloux (5%) (---, 73D37).

Couche 40 : Couche de sable noir (7.5YR 2.5/1) moyennement compacte avec inclusions de cuivre (<1%), de mortier (<1%), de cailloux (2%) et de racines (<1%) (---, 73D37).

Couche 41 : Couche de sable noir (7.5YR 2.5/1) friable avec inclusions de pierres (30%), de racines (2%), de mortier (5%) et de cailloux (5%) (---, 73D37).

Couche 42 : Couche de sable jaune pâle (10YR 6/8) friable avec inclusions de mortier (70%) et de cailloux (15%) (73C18, ---).

Couche 43 : Couche de sable brun pâle (10YR 6/3) friable avec inclusions de bois (8%), de cailloux (8%) et de mortier (80%) (73C20, ---).

Couche 44 : Couche de sable gris foncé (2.5Y 3/1) meuble possédant des fragments de verre de toutes les couleurs en grande quantité (50%) et des inclusions de mortier (50%) (73C22, ---).

Couche 45 : Couche de mortier-ciment gris pâle (5Y 8/1) très compacte (73C26, ---).

Couche 46 : Couche de sable brun-jaune pâle (10YR 4/3) friable avec des inclusions de petites pierres schisteuses (5%) (73C26, ---).

Couche 47 : Couche de sable brun-gris foncé (10YR 5/1) meuble avec inclusions de briques (5%), de racines (1%) et de pierres schisteuses (1%) (73C33, ---).

Couche 48 : Vestige, tige de métal (73D150).

Couche 49 : Vestige, base composée de pierres et de mortier (73D450).

Couche 50 : Vestige, lot de maçonnerie en pierre de calcaire (73C300).





Stratigraphie 2. Paroi ouest de la sous-opération 73D



Description des couches du profil stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 73D

- Couche 1** : Couche d'humus noir (10YR 2/1) friable avec inclusions de racines (15%) et de cailloux (5%) (73D1).
- Couche 2** : Couche de sable loameux brun-orangé (10YR 3/2) compacte avec inclusions de racines (35%) (73D4).
- Couche 3** : Couche de sable loameux brun foncé (10YR 2/2) compacte avec inclusions de racines (45%) (73D19).
- Couche 4** : Couche de sable gris (2.5Y 5/2) avec inclusions de pierres (10%) et de racines (5%) et deux lentilles d'argile (73D7).
- Couche 5** : Couche de sable loameux gris-brun (2.5Y 4/2) avec inclusions de calcaire (40%) en feuillet (73D17).
- Couche 6** : Couche de sable noir (10YR 3/2) compacte avec inclusions de petits cailloux (5%) (73D15).
- Couche 7** : Couche d'asphalte noir (10YR 2/1) très compacte (73D8).
- Couche 8** : Couche de sable brun-jaune (10YR 4/4) de consistance friable sans inclusions (73D16).
- Couche 9** : Couche de schiste rose (10R 4/3) très compacte sans inclusions (73D10).
- Couche 10** : Couche de mortier jaunâtre (2.5Y 6/3) avec inclusions de calcaire (70%), de mortier (24%), de bois (4%) et de briques (2%) (73D11).
- Couche 11** : Lentille de sable argileux gris-verdâtre (5Y 4/2) (73D7).
- Couche 12** : Couche de mortier gris-brun (10YR 5/3) friable avec pierres (10%), mortier (83%) et racines (5%) (73D30).
- Couche 13** : Couche de mortier orangé (5YR 5/8) friable avec métal (20%) et mortier (70%) (73D32).
- Couche 14** : Couche de mortier gris (10YR 6/2) friable avec pierres (5%), mortier (80%), bois (5%) et métal (10%) (73D31).
- Couche 15** : Couche de sable friable gris foncé (2.5Y 2.5/1) avec inclusion de racines (10%), de pierres (5%), de bois (2%), d'os (<1%) et de brique (1%) (73D33).
- Couche 16** : Couche de sable gris-brun foncé (10YR 3/2) avec inclusions de racines (5%), de pierres (10%), de briques rouges (2%), de mortier (1%), de bois brûlé (<1%) et de verre (<1%) (73D34 et 73D35).
- Couche 17** : Couche de sable compact noir (10YR 2/1) avec inclusions de racines (<1%), de cailloux (<1%) et de mortier (<1%) (73D36).



Couche 18 : Couche de sable très compact brun-orangé foncé (10YR 2/2) avec inclusions de racines (<1%), de cailloux (<1%) et de mortier (<1%) (73D36).

Couche 19 : Couche de sable loameux compact noir (2.5Y 2.5/1) avec inclusions de charbon de bois (<1%), de pierres (2%) de mortier (<1%) et de racines (<1%) (73D38).

Couche 20 : Couche de sable brun-orangé (10YR 3/3) compacte sans inclusions (73D42).

Couche 21 : Couche de sable brun très foncé (10YR 2/2) très compacte avec inclusions d'anthracite (<1%) (73D36).

Couche 22 : Couche de sable loameux (2.5Y 2.5/1) compact avec inclusions de concrétions métalliques orange foncées (25%), de mortier (3%), de verre (1%), d'anthracite (1%) et de pierres (1%) (73D40).

Couche 23 : Lentille de sable brun (10YR 3/2) moyennement compact avec inclusions de racines (1%), de cailloux (2%) et de mortier (1%) (73D42).

Couche 24 : Couche de sable loameux moyennement compact noir (7.5YR 2.5/1) avec inclusions de petits morceaux de schiste noir (40%), de racines (<1%) et de pierres (3%) (73D42).

Couche 25 : Couche de sable moyennement compact brun foncé (10YR 2/2) avec inclusions de petits morceaux de schiste noir (20%) (73D45).

Couche 26 : Couche de sable moyennement compact orangé (7.5 YR 4/6) avec inclusions de schiste noir (1 cm à 2 cm) et de pierres diverses (30%) (73D45).

Couche 27 : Couche de sable loameux compacté brun très foncé (10YR 3/2) avec inclusions de pierres schisteuses noires de tailles variées (1 cm à 30 cm), plus nombreuses et plus grosses vers le fond (40%) (73D500).





LE SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Rapport d'intervention archéologique

Opération 74

(CeEt-30)

Roxane Lévesque





Remerciements

La réalisation de ce chantier de fouilles archéologiques n'aurait pas été possible sans la collaboration, le soutien et la participation de plusieurs personnes et organismes. Tout d'abord, je tiens à remercier la Ville de Québec, l'Université Laval et le CELAT pour leur collaboration dans la réalisation de ce projet. Messieurs Daniel Simoneau et William Moss, archéologues de la Ville de Québec, ont également été d'une aide indispensable en ce qui concerne le soutien logistique de ce stage en plus d'apporter leurs conseils éclairés.

Je tiens à remercier les étudiants au baccalauréat qui ont participé à la fouille de l'opération 74, soit Andréanne Chouinard, Gabrielle Desilets, Marc-Étienne Ladouceur, Alex Saulnier Rathé et Vanessa Trudel pour leur patience et leur compréhension face aux circonstances exceptionnelles qui ont marqué ce chantier de fouilles. Je remercie également mes collègues stagiaires, Olivier Lalonde et Laurence Pouliot, pour leur patience, leur support et leur aide sans bornes à toutes les étapes de ce stage et de la réalisation de ce rapport, mais tout particulièrement pour leur aide en laboratoire, sans quoi j'en serais encore à nettoyer du verre.

Je veux aussi exprimer ma reconnaissance envers les responsables du chantier-école de cette année, soit madame Allison Bain, professeure, et madame Céline Dupont-Hébert, étudiante au doctorat. Je vous remercie pour votre support et votre patience dans toutes les étapes de cette aventure, mais également pour vos conseils éclairés, vos hypothèses et vos réflexions pertinentes afin de rendre cette expérience des plus formatrices. Merci également d'avoir cru en mes capacités. Je désire également remercier madame Anne-Marie Faucher, étudiante au doctorat, pour son aide et ses conseils avant, pendant et après ce chantier archéologique. Merci à monsieur Réginald Auger pour ses justes conseils et ses suggestions pertinentes tout au long de ce chantier de fouilles.

Je tiens à souligner l'implication et la patience de mesdames Lise Jodoin et Melissa Labonté-Leclerc dans le travail qu'elles ont accompli auprès des étudiants lors de leur passage au laboratoire. Un merci plus particulier à Melissa pour sa patience et son aide pour l'identification des artefacts, la numérisation des plans et stratigraphies et son implication dans la compréhension des événements de nos opérations.

Je tiens également à remercier tous les étudiants au baccalauréat et ceux des cycles supérieurs qui sont venus nous rendre visite sur le chantier et qui ont partagé avec nous leurs hypothèses et leurs connaissances. Merci à madame Nathalie Gaudreau pour sa générosité dans le prêt d'artefacts pour le travail en laboratoire des étudiants. Je tiens aussi à remercier monsieur François Pellerin pour la prise de relevés d'arpentage et monsieur Martin Simard du Centre d'étude nordique pour son aide dans l'analyse de fragments de bois retrouvés sur le site.

Je souhaite également remercier mon copain pour son soutien sans faille et sa confiance en moi tout au long de ce projet.

Roxane Lévesque





1. Introduction

Le site de l'îlot des Palais (figure 1) sert de chantier-école pour les étudiants au baccalauréat en archéologie de l'Université Laval depuis le début des années 1980. Ce site situé en basse-ville de Québec, dans le quadrilatère formé par les rues Vallière, des Prairies, Saint-Nicolas et la Côte de la Potasse, permet aux étudiants de vivre la réalité d'une fouille archéologique en contexte urbain. Ce site, d'une grande importance pour la compréhension de l'histoire de la Ville de Québec, est utilisé pour la formation des étudiants en archéologie aux premier et deuxième cycles, mais également pour la réalisation de projets de recherche de maîtrise et de doctorat. Ce chantier-école permet une meilleure compréhension des étapes du déroulement d'une fouille archéologique historique en milieu urbain. La campagne de fouilles, du 12 mai au 13 juin 2014, était sous la direction de madame Allison Bain, professeure, assistée par madame Céline Dupont-Hébert, étudiante au doctorat. L'opération 74 se situe dans un secteur encore peu exploré du site (figure 2), ce qui rend cette campagne de fouilles encore plus intéressante.

L'introduction de ce rapport présentera les objectifs, la méthodologie, les mesures de sécurité mises en place durant cette campagne de fouilles ainsi que le traitement et l'analyse des données. Une description des différents lots suivra, ce qui permettra l'élaboration d'interprétations pertinentes. Cette section comprend également, en plus de l'interprétation elle-même, une matrice événementielle. La conclusion présentera également certaines recommandations pour les futures fouilles dans ce secteur.

1.1. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL, ANCIEN ET RÉCENT

La naissance du site de l'îlot des Palais débute avec la fin de la déglaciation, il y a environ 8 000 ans. La région de Québec est, à ce moment, presque entièrement inondée par le lac Lampsilis et seul le sommet de la colline de Québec émerge de l'eau. Durant les 5 000 années suivantes, le lac se retire lentement et se transforme pour devenir ce qui sera éventuellement le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saint-Charles. La topographie de la Ville de Québec aura sûrement changé durant les siècles suivants, mais il semblerait que vers l'an 1 000 le relief et les cours d'eau correspondraient à ce que les Européens découvrent en arrivant sur les lieux (Simoneau 2014 : 23). À leur arrivée, le cours de la rivière Saint-Charles est beaucoup plus rapproché et le terrain est traversé par un ruisseau, probablement d'origine naturelle (*Ibid* : 25). De plus, plusieurs fouilles attestent la présence de bois et d'exploitation forestière (*Ibid* : 33). Le site de l'îlot était donc vraisemblablement boisé et relativement humide. Cependant, après des siècles de croissance, la Ville de Québec s'étend pour éventuellement englober complètement le site. Depuis le XVIII^e siècle environ, on peut considérer l'îlot des Palais comme un environnement urbain à vocations multiples.



1.2. CADRE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE

L'occupation préhistorique du territoire de la Ville de Québec s'effectue de manière progressive alors que les groupes amérindiens suivent le retrait de la mer de Goldthwait et du lac Lampsilis. Le secteur occupé par le site de l'îlot des Palais émerge durant le Sylvicole supérieur, période durant laquelle les Iroquoiens du Saint-Laurent commencent à se fixer et à cultiver la terre dans la région de la vieille capitale (Simoneau 2014 : 26). Toutefois, ces derniers céderont leur place à des chasseurs-cueilleurs algonquiens et c'est ce groupe que Samuel de Champlain rencontrera lors de son arrivée sur les terres du Nouveau Monde (*Ibid* : 27).

L'établissement de la Ville de Québec en 1608, par Samuel de Champlain, marque le début de la phase historique dans la région. Lors de l'arrivée des colons français, l'emplacement du site de l'îlot des Palais devient un lieu d'intérêt. D'abord utilisé pour l'établissement de la brasserie de l'intendant Jean Talon, servant ainsi de centre industriel à la ville naissante, ce site change toutefois rapidement de vocation pour figurer parmi les hauts lieux du pouvoir colonial. En effet, le bâtiment de la brasserie Talon est transformé en palais pour l'intendant, hébergeant également les prisons et les magasins du roi. Après l'incendie de 1713, qui détruit le bâtiment, un deuxième palais est construit au nord du premier. La Conquête britannique modifiera, encore une fois, la vocation du lieu alors que les bâtisses sont utilisées comme casernes militaires et entrepôts par les troupes anglaises.

La période industrielle entrainera un retour aux sources pour le secteur de l'îlot des Palais, alors que le brasseur irlandais J.K. Boswell y installe sa brasserie. Cette dernière occupera le site de 1852 à 1968. Durant cette période, plusieurs bâtiments seront construits, résultat direct de l'effervescence de cette industrie et des avancées technologiques de l'époque. Une série de décès inexplicables, possiblement lié à la consommation de la bière Bowsell-Dow, précipitera la chute de cette compagnie, entraînant la fin de la production de cette bière à Québec. Durant quelques années, les entrepôts serviront de centre de distribution régional pour les produits en provenance de Montréal. La Ville de Québec rachète finalement, en 1974, les bâtiments restants et l'ensemble du terrain. Ce dernier sera transformé en stationnement et en parc urbain alors que les bâtiments seront réaménagés pour accueillir les services de pompiers et de police de la ville. Au fil des ans, plusieurs campagnes de fouilles archéologiques auront lieu sur le site. Un centre d'interprétation et un musée verront tour à tour le jour dans les anciennes voûtes du deuxième palais. Finalement, le stationnement est détruit et un nouvel aménagement urbain, mettant en valeur les structures archéologiques présentes en sous-sol, voit le jour.

1.3. OBJECTIFS DE LA FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

L'objectif principal de ce chantier-école est la formation des étudiants inscrits au baccalauréat en archéologie. Ces derniers y apprennent les différentes techniques de fouille sur un chantier archéologique. Des stagiaires de deuxième cycle voient à la gestion d'une équipe, à l'étude de la culture matérielle et à la rédaction d'un rapport.



Dans une optique plus scientifique, l'objectif principal de l'opération 74 est de documenter un secteur encore peu exploré du site de l'îlot des Palais et d'en évaluer le potentiel pour les futures campagnes de fouilles en lien avec le chantier-école de l'Université Laval. Plusieurs opérations ont été ouvertes au nord-ouest de ce secteur dans le but de documenter la cour avant du deuxième palais de l'intendant et de localiser le dallage qui la caractérise. Un des objectifs de l'opération 74 était d'atteindre et de documenter les niveaux d'occupation associés à la cour durant la période française, en particulier s'il y avait présence de ce dallage à cet emplacement.

Puisqu'il s'agissait de la première campagne de fouilles à cet emplacement précis sur le site, un des objectifs était d'atteindre les sols naturels afin de documenter toutes les particularités des occupations précédentes. Il était également important d'identifier les sols anthropiques en place et de comprendre leur formation. Ainsi, cela permet de mieux comprendre l'utilisation et les étapes d'occupation de cette zone.

Selon un plan historique, un bâtiment non identifié, une route et une clôture datant de 1692 auraient pu être présents dans le secteur fouillé. De ce fait, un des objectifs de cette fouille était d'identifier et de documenter les possibles structures en place. L'emplacement ainsi choisi permettait de documenter la cour attribuée à la brasserie Boswell-Dow, mais également les cours intérieures associées aux premier et deuxième palais des intendants de la Nouvelle-France.

Pour la saison de fouille du printemps 2014, plusieurs obstacles ont restreint le choix de l'emplacement des opérations. Tout d'abord, la présence d'un chantier de construction sur le site, en vue de la remise à neuf de l'espace de l'îlot des Palais pour l'ouverture du musée situé dans les voûtes du Palais, a réduit considérablement l'espace disponible et sécuritaire pour l'aménagement d'une aire de fouille archéologique. La présence continue de machinerie lourde sur le site nécessitait également de maintenir une distance respectable entre l'aire de fouille et leur voie de passage. Pour cette raison, il a été décidé d'ouvrir l'opération 74 dans la section centrale est du site (figure 2), près de l'entrée de l'ancienne caserne de pompiers de la Ville de Québec. Cet emplacement permettait une distance sécuritaire du chantier de construction et du passage des machineries lourdes tout en permettant l'exploration d'un secteur inexploré.

1.4. MÉTHODOLOGIE

1.4.1. Procédures de fouilles et enregistrements des données

La sous-opération 74A a été ouverte après l'ouverture du chantier-école, soit le mercredi 14 mai 2014. L'ouverture de cette sous-opération suit la décision de délaisser la sous-opération 73A en raison de la présence d'une dalle de béton armé qui ne sera pas percée. Puisque la dalle de béton armé est trop épaisse et que les chances que, sous cette dalle, le sol archéologique soit extrêmement perturbé sont très élevées, nous avons estimé que le retrait de cette dernière constitue une perte de ressources et de temps. Il est donc convenu de localiser un nouvel emplacement de fouille. Un espace carré de 3 m sur 3 m, situé à 4,40 m à l'ouest de l'ancienne caserne de pompier de la Ville de Québec est ouvert. Cet emplacement est sélectionné en raison de la distance



qui le sépare du chantier de construction en cours et parce qu'il s'agit d'un secteur mal connu.

L'ouverture de cette sous-opération s'est effectuée sans l'aide d'une pelle mécanique. La couche de gazon a été retirée par les étudiants, à la pelle. Après une discussion avec monsieur Daniel Simoneau, archéologue à la Ville de Québec, il a toutefois été décidé de décaler l'espace de la sous-opération 74A de 1 m vers le nord afin d'éviter que les fondations du bâtiment hébergeant l'ancienne caserne des pompiers se retrouvent dans la sous-opération et bloquent un espace de fouille.

La fouille de la sous-opération 74A n'a toutefois pas donné les résultats attendus puisque du sable stérile, un fragment de géotextile et une fourchette en plastique ont été retrouvés à environ 6,72 m (NMM) de profondeur. Le coin nord-est semblant être le seul sol archéologique encore en place, la décision de déplacer une fois de plus la sous-opération a été prise. La sous-opération 74B, mesurant 1,50 m sur 2,50 m a été ouverte à partir du coin nord-est de la sous-opération 74A et elle est donc accolée à cette dernière (figure 3). Cette nouvelle sous-opération a également été ouverte sans l'aide de machinerie lourde. Après la deuxième semaine de fouille et la découverte d'une dalle de béton traversant la sous-opération 74B d'est en ouest et un vestige de briques en paroi, il nous a semblé évident que la sous-opération 74B était de dimensions trop petites pour permettre le travail adéquat de cinq fouilleurs. De plus, il était évident que sans un agrandissement de l'espace de cette sous-opération, il ne serait pas possible de bien comprendre les événements archéologiques et la fonction des vestiges présents en paroi. Il a donc été décidé d'agrandir la sous-opération de 0,75 m au nord, 0,50 m au sud et 0,50 m à l'ouest afin d'obtenir une sous-opération de 2,00 m sur 3,75 m de côté. La sous-opération 74B a été agrandie à partir du 27 mai et la fouille s'est poursuivie en suivant ces nouvelles dimensions jusqu'à la toute fin du chantier-école le 13 juin 2014.

Pour les deux sous-opérations 74A et 74B, les mesures d'altitudes et les données topographiques ont été relevées grâce à une borne géodésique (numéro 986, à 8,37 NMM) située sur la rue Saint-Vallier. Afin d'avoir accès à cette mesure, le point de référence a été transféré sur le terrain de l'îlot des Palais pour qu'il soit accessible. Il a donc été transféré sur le coin d'un des blocs de béton présents au sud du bâtiment de l'ancienne caserne (altitude du BM 9,05 NMM). Il a toutefois été transféré une deuxième fois durant la fouille sur un clou placé de façon arbitraire à l'intérieur de la sous-opération 74B (altitude BM prime 8,08m NMM). Cette opération a été nécessaire puisque le stadia n'était plus assez long pour être utilisé avec un niveau optique en raison de la profondeur de la sous-opération.

La fouille s'est déroulée en suivant les couches stratigraphiques et en fouillant lot par lot en s'adaptant aux caractéristiques de chacun. Les pelles, pioches, bûches, piolets et truelles ont été utilisés, et ce, selon les différents lots. De plus, la terre excavée a été transportée et accumulée sur une bâche placée au sud de la sous-opération. À la toute fin du stage, du géotextile a été placé sur les structures et la terre excavée durant la fouille a servi au remplissage de l'opération. Cette opération a toutefois été effectuée après la fermeture du stage, par la Ville de Québec.



L'enregistrement des données s'est effectué selon le système Tikal. Il s'agit d'une méthode de numérotation des opérations et des lots qui consiste à présenter d'abord le code Borden (CeEt-30), puis le numéro de l'opération (74A) et finalement le numéro de lot. Les numéros de 1 à 99 sont réservés pour les lots de sols, les nombres se terminant par 50 (74A50, 74A150) sont utilisés pour identifier les différents types de vestiges (tuyau, dalle de béton, pavé, etc.) alors que les multiples de 100 (74A100, 74A200) servent à identifier les vestiges de maçonnerie. Les lots et les différents vestiges ont été enregistrés sur des fiches d'enregistrements standardisées propres à l'Université Laval (Annexe 1). Ces fiches sont utilisées pour faciliter la prise de données et la mise en commun des résultats. Des fiches photographiques ont été employées afin de noter toutes les informations propres à la prise de photos durant le stage. Des plans des vestiges et des stratigraphies ont été effectués afin d'avoir le plus d'informations possible (figures 4 et 5). Ces plans ont été réalisés selon une échelle donnée et sont les plus représentatifs possible de la réalité. Monsieur François Pellerin a également effectué des relevés d'arpentage afin de pouvoir géolocaliser les opérations et les vestiges à l'intérieur de celles-ci sur le site de l'îlot des Palais en fonction des opérations antérieures.

Dans les deux sous-opérations, des sondages ont été effectués pour différentes raisons. En ce qui concerne la sous-opération 74A, deux sondages, soit un de 0,50 m sur 0,50 m situé contre la paroi sud et un de 1,30 m sur 0,50 m situé contre la paroi nord, ont été réalisés afin de déterminer la profondeur du sable stérile et s'il était pertinent de continuer la fouille de ce secteur. Pour ce qui est de la sous-opération 74B, un sondage de 1,00 m sur 0,50 m situé le long de la paroi ouest, dans le secteur nord, et un sondage de 1,50 m sur 1,00 m situé le long de la paroi sud, dans le secteur sud, ont été effectués principalement pour accélérer le rythme de la fouille en fin de stage et être ainsi en mesure d'atteindre le sol naturel. Ces sondages ont été enregistrés comme des vestiges autres, mais des dessins en plan ont été réalisés, couche par couche, avec la description de chacune des couches afin de fournir une documentation appropriée.

Tout au long de ce stage, les étudiants au baccalauréat ont tenu, à tour de rôle, un journal de bord afin d'enregistrer toutes les informations relatives à cette fouille archéologique. Le journal de bord était tenu par le chef d'équipe, qui lui changeait chaque semaine, afin que chaque étudiant puisse expérimenter ce rôle. Les étudiants se sont également rendus, à tour de rôle, au Laboratoire de restauration et de conservation de l'Université Laval afin d'apprendre les bases du travail en laboratoire.

1.4.2. Mesures de sécurité

Afin de mener à bien un chantier archéologique au Québec, plusieurs mesures de sécurité sont essentielles. Tout d'abord, un équipement sécuritaire, tels des bottes avec bout d'acier et un casque de sécurité, sont obligatoires. De plus, cette année, en raison de la proximité du chantier de construction sur le site de l'îlot des Palais, tous les participants à ce stage ont dû porter un dossard de sécurité afin d'augmenter leur visibilité. En plus des dossards, une distance d'un minimum de 3 m (10 pi) (ASP Construction 2003 : 17-11) a été respectée entre l'aire de circulation des camions et les opérations de fouilles. Cette distance était également respectée lors du déplacement des fouilleurs sur le site. Les deux directeurs de chantier, tous les stagiaires de maîtrise ainsi



que plusieurs étudiants au baccalauréat avaient suivi le cours sur la santé et la sécurité sur les chantiers de construction offert par la CSST. Finalement, des étalements ont été installés, par des entrepreneurs indépendants engagés par la Ville de Québec, dans les opérations à partir d'une profondeur de 1,20 m afin de sécuriser les parois et de permettre la continuité de la fouille.

1.4.3. Traitement des données

Entre la deuxième et la cinquième semaine de stage, chacun des étudiants au baccalauréat a passé trois jours au Laboratoire de restauration et de conservation de l'Université Laval et tous les artefacts récupérés durant les cinq semaines de fouilles ont été transportés à ce laboratoire afin d'être traités. Durant ces quatre semaines, les étudiants ont donc nettoyé et numéroté les différents artefacts provenant de l'opération 74. Après la fin du stage, ce travail a été repris et terminé par les étudiants à la maîtrise. L'identification, l'inventaire et le catalogage des artefacts ont également été effectués par les étudiants du 2^e cycle dans les semaines suivant la fouille et le tout a été supervisé par Melissa Labonté-Leclerc.

L'identification des artefacts s'est effectuée grâce aux différents ouvrages et collections de référence disponible au Laboratoire de restauration et de conservation. L'inventaire a été enregistré grâce au logiciel *FileMaker Pro* selon un modèle de fiches d'inventaire établi depuis plusieurs années et fourni par la Ville de Québec afin de faciliter la mise en commun des résultats et leur lecture. La rédaction de ce rapport, effectuée durant l'automne 2014, met fin aux processus rattachés à la fouille archéologique.



2. Description des lots

Cette section du rapport servira à la présentation de la description des lots mis au jour lors de la fouille des opérations CeEt-30-74A et CeEt-30-74B. La description des lots est exposée de façon synthétique sous forme de texte et à l'aide de tableaux synthèses qui résument les principales caractéristiques des différents lots. De plus, des dessins en plan illustrent la position de chacun des lots dans les opérations. Des numéros ont été attribués aux lots en fonction de leur ordre de découverte.

Les couleurs des sédiments et des vestiges indiquées dans les tableaux ont toutes été identifiées grâce au code Munsell. L'identification de différents artefacts diagnostiques présentés dans les textes descriptifs a été effectuée principalement grâce à la collection de référence présente au laboratoire, mais également à partir de l'ouvrage de Michel Brassard et de Myriam Leclerc : Identifier la céramique et le verre ancien au Québec (Brassard et Leclerc, 2001). L'ouvrage de Olive Jones et Catherine Sullivan, Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat (Jones et Sullivan, 1985) a été plus qu'utile afin d'identifier le verre ainsi que le glossaire pour l'identification des bouteilles historiques en verre trouvé sur le site internet de la Société pour l'Archéologie Historique (<http://www.sha.org/bottle/index.htm>).

Différents types de lots seront présentés et décrits dans cette section, soit les lots non stratifiés, les lots de sédiments, de maçonnerie et les vestiges autres (dalle, pavé, etc.). La présentation de la description des lots correspondants des sous-opérations 74A et 74B sera combinée afin de maximiser l'information. Par la suite, la description des lots de sédiments restants de chacune des sous-opérations sera présentée selon un ordre numérique, par sous-opération. La méthode de présentation sera reprise pour la description des vestiges de maçonnerie et des vestiges autres. Les figures 4 et 5 illustrent les profils stratigraphiques des parois est des sous-opérations 74A et 74B. La description des couches présent sur ces stratigraphies est également comprise. Ces plans permettent de mieux illustrer la position des lots les uns par rapports aux autres.

Légende des plans	
	Limite des lots
	Lot décrit
	Béton
	Bois
	Lentille
	Prolongement du lot
	Maçonnerie

2.1. LOTS NON STRATIFIÉS

74B99

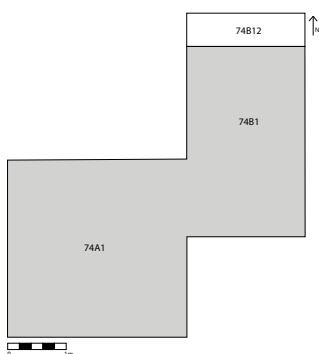
Le lot 74B99 est le seul lot non stratifié de ces deux sous-opérations. Il s'agit d'un lot créé suite à la découverte d'artefacts hors contexte, soit dans la terre excavée, soit tombés d'une paroi, ce qui rend ces artefacts impossibles à associer à une couche en particulier. Les artefacts qui sont répertoriés dans ce lot sont principalement des fragments d'ossements de mammifères et de la céramique de différents types et de différentes époques.



2.2. LOTS DE SÉDIMENTS ÉQUIVALENTS POUR LES DEUX SOUS-OPÉRATIONS

74A1/74B1

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74A1 / 74B1	Sable limoneux/loameux	Meuble	10 YR 2/1 Black	7.94 à 8.32	7.82 à 8.04	0.13/0.09	Bêche Pelle Truelle	74A2 /74B2	74A5/74B14	74B12 74B13 74B14



Le lot 74A1 est composé de sable limoneux meuble et se retrouve sur l'ensemble de la superficie de 3 m sur 3 m avec une épaisseur moyenne de 0,13 m. Il est caractérisé par des inclusions de petits cailloux (30 %), de petites racines (30 %), de bois (10 %) et de charbon de bois (1 %). Deux lentilles sont présentes dans ce lot, soit une de sable au sud-ouest de couleur 10 YR 3/3 (brun foncé) et une autre de 0,14 m de gravillons de couleur 10 YR 6/1 (gris) à l'ouest. Le lot 74B1 se retrouve également en surface sur une aire de 3,25 m sur 2 m. Il est composé de sable loameux meuble sous la couche de gazon qui recouvre la cour de l'îlot des Palais. Ce lot est composé à

30 % d'inclusion de petites racines. Ce lot a une épaisseur moyenne de 0,09 m. Il est retrouvé dans la section nord également, mais sur une épaisseur moindre et sous le géotextile (74B14).

Ces deux lots ont été associés puisqu'ils correspondent tous deux au sol actuel de terrassement, directement sous le gazon présent sur une grande partie du territoire de l'îlot des Palais. Ils ont toutefois été relevés séparément puisqu'ils font partie de deux sous-opérations différentes. Aucun artefact n'a été retrouvé dans ni l'un ni l'autre de ces lots.

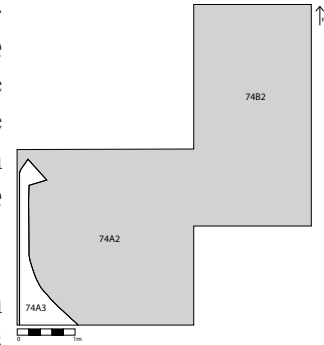
74A2/74B2

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74A2 /74B2	Loam sableux/Sable loameux	Compacte/Meuble	7.5YR 3/2 Dark brown 5YR 3/2 Dark reddish brown	7.86 à 8.11	7.80 à 8.01	0.07	Bêche Truelle	74A3 /74B3	74A/74B1	74A3 /S.O.

Le lot de loam sableux compact 74A2 se retrouve sur environ 90 % de la surface de la sous-opération 74A, soit toute la surface excepté pour une bande étroite le long de la paroi ouest. Des inclusions de 5 % de charbon de bois ainsi que 1 % de briques et de mortier sont visibles dans la couche. Une lentille semblable à du mortier rose de couleur 7.5YR 5/2 (brun) est identifiée au nord-est. L'épaisseur moyenne de la couche est de 0,07 m.



Le lot 74B2 se retrouve sur l'ensemble de la surface de la sous-opération 74B. Il s'agit d'un lot de sable loameux meuble d'une épaisseur moyenne de 0,07 m. Le lot comporte des inclusions de schiste rose à 50 %, de pierres à 10 % et de bois à 2 %. Cette couche présente aussi des lentilles de terre noire de couleur 10 YR 2/2 (brun très foncé) en forme de cercle et la plus grosse fait environ 0,23 m de diamètre.



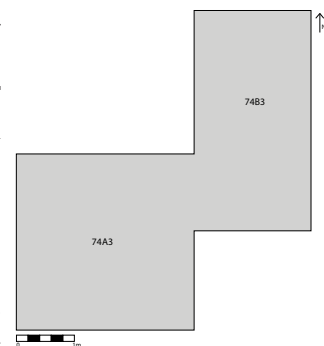
Ces deux lots ont été considérés comme correspondants en raison de leur altitude similaire, de leur matrice et couleur semblables et de leur épaisseur moyenne équivalente. Ils présentent toutefois quelques différences, entre autres leurs inclusions, qui pourraient être dues aux perturbations qui ont eu lieu dans la sous-opération 74A.

Très peu d'artefacts ont été retrouvés dans ces lots. En ce qui concerne 74A2, quelques fragments de bouteilles de verre ont été retrouvés, sans inscription ou marque distinctive et un fragment de corps de terre cuite commune vernissée façon locale (1760-1830) a été identifié. En raison de la perturbation du sol, il n'est toutefois pas diagnostique et aucun artefact n'a été retrouvé dans le lot 74B2.

74A3/74B3

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74A3 / 74B3	Limon sableux / Sable limoneux	Moyennement compacte	10YR 3/2 Very dark grayish brown 2.5YR 2.5/3 Dark reddish brown	7.80 à 8.01	7.71 à 7.92	0.08/0.09	Bêche Pioche Truelle	74A4 / 74B4	74A2 / 74B2	S.O.

Ce lot a été identifié au départ comme une bande le long de la paroi ouest, mais après retrait du lot 74A2, il s'est avéré que le lot 74A3 recouvrait l'entièreté de la surface de l'opération. D'une épaisseur moyenne de 0,08 m, il est composé de limon sableux compact et deux lentilles, une de gravillons et une de sable, ont été identifiées. Les inclusions sont composées de pierres à 30 %, de briques industrielles à 15 %, de mortier à 1 % et d'un gros morceau de bois (1 %).



Le lot 74B3 se retrouve sur l'entièreté de la surface de la sous-opération 74B et a une épaisseur moyenne de 0.09 m. Il s'agit d'un lot de sable limoneux moyennement compact avec des inclusions à 20 % de pierres et à 1 % de briques. Ce lot est composé de couches successives de sédiments de couleurs jaunâtre et rosâtre. En cours de fouille, il s'est avéré que les lots 74B2 et 74B3 ne formaient qu'un seul et unique lot de couches superposées de sédiments de deux couleurs différentes. Étant dans deux sous-opérations différentes, ces lots ont été traités de manière séparée, mais en considérant leurs caractéristiques, il est possible d'observer la correspondance entre ceux-ci. Bien que les lots 74A2 et 74A3 n'ont pas



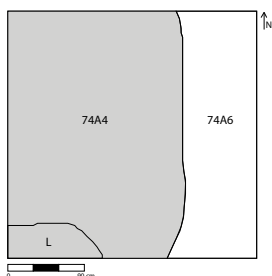
été identifiés comme tels, leurs caractéristiques laissent supposer qu'il pourrait s'agir de la même situation de superposition de couches faisant partie du même lot.

En ce qui concerne les artefacts pour le lot 74A3, un fragment de tuyau en grès cérame grossier glaçuré a été récupéré, de même qu'un fragment de corps de terre cuite fine blanche vernissée (début XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui). Plusieurs tessons de verre (112) de couleurs différentes ont également été retrouvés. Le lot 74B3 a, quant à lui, permis de retrouver un clou de métal ferreux et quelques tessons de verre de bouteille de différentes couleurs.

2.3. LOTS DE SÉDIMENTS DE LA SOUS-OPÉRATION 74A

74A4

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74A4	Sable limoneux	Compacte	10YR 3/2 Very dark grayish brown	7.71 à 7.79	7.46 à 7.62	0.24	Bêche Truelle	74A6 74A7 74A8	74A3	74A6



Ce lot fait 3 m sur 2,05 m et occupe toute la section ouest de la sous-opération 74A sur une épaisseur moyenne de 0,24 m. Il est composé de sable limoneux compact avec des inclusions de pierres (30 %), de briques (30 %), de mortier (5 %), d'asphalte (5 %) et de bois (3 %). Une lentille de gravier de couleur 10YR 5/1 (gris) occupe un espace d'environ 1,10 m sur 0,41 m dans le coin sud-ouest.

Les artefacts qui ont été retrouvés dans ce lot se composent principalement de clous, vis, capsules de bière, céramiques, tige en métal ferreux et de tessons de bouteilles de verre de différentes couleurs. Sur un de ces tessons on retrouve un D dans un losange, marque de la compagnie du *Dominion Glass Co.*, daté entre 1928 et le début des années 1970. Un autre cul de bouteille présente

la marque du procédé Owens développé en 1904. D'autres tessons présentent des lettres moulées, sans qu'il soit toutefois possible de les associer à un mot complet ou une compagnie quelconque. Différents fragments de céramique ont été récupérés, mais la diversité des types céramiques ne permet pas d'identifier des artefacts diagnostiques.

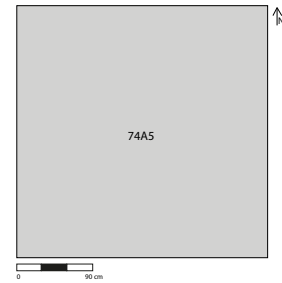
Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite commune vernissée verte de France	XVII ^e siècle et XVIII ^e siècle jusqu'à 1760
Terre cuite commune locale vernissée et décorée à l'engobe	Dernier quart du XVIII ^e siècle jusqu'au milieu du XIX ^e siècle
Terre cuite fine jaune vernissée	2 ^e moitié du XIX ^e siècle et les premières décennies du XX ^e siècle
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Début XIX ^e siècle jusqu'au premier quart du XX ^e siècle



74A5

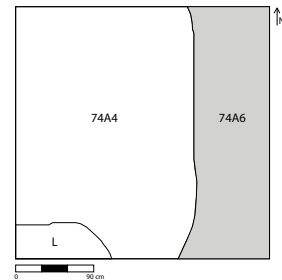
Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74A5	Loam Sableux	Meuble	5 YR 2.5/1 Black	8.00 à 8.33	7.94 à 8.18	0.14	Bêche Pelle	74A1	S.O.	S.O.

Le lot 74A5 recouvre la totalité de la sous-opération 74A et correspond au gazon et à la tourbe de surface qui se retrouvent sur une grande partie du terrain de l'îlot des Palais. Le lot a une épaisseur moyenne de 0,14 m et il montre des inclusions de petites racines à 90 %. Aucun artefact n'a été retrouvé dans ce lot.

**74A6**

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74A6	Limon sableux	Meuble	10 YR 3/1 Very dark gray	7.76 à 8.64	7.08 à 7.74	0.46	Bêche Truelle	74A7	74A4	74A4 74A8

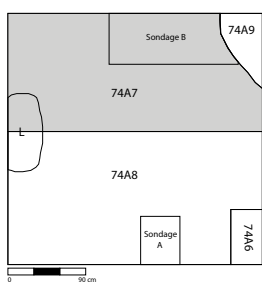
Ce lot occupe une bande de 3 m sur 0,95 m le long de la paroi est, du nord au sud. Il est composé de limon sableux meuble sur environ 0,46 m d'épaisseur. Des inclusions à 70 % de pierres et à 20 % d'asphalte sont identifiées dans ce lot. Il est possible de voir en paroi que ce lot se retrouve dans une dépression. Il n'y avait aucun artefact dans cette couche.

**74A7**

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74A7	Sable sableux	Meuble	10 YR 5/3 Brown	7.46 à 7.47	6.72	0.75 – N.D.	Bêche Truelle	S.O.	74A4 74A6	74A8 74A9

Le lot 74A7 est composé de sable stérile meuble sur une épaisseur moyenne visible de 0,75 m et continue plus profondément, mais la fouille de ce secteur ne s'étant pas continuée, il n'est pas possible d'évaluer l'épaisseur réelle du lot. Le lot se situe dans la moitié nord de la sous-opération 74A. Un sondage de 1,30 m sur 0,50 m a été

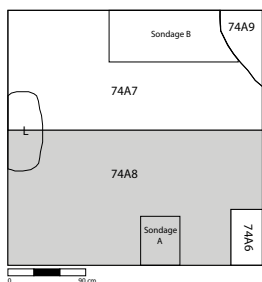




praticué le long de la paroi nord afin de tenter d'évaluer la profondeur exacte du lot. Après la découverte d'une fourchette en plastique à une profondeur d'environ 1,00 m, il a été convenu de ne pas aller plus profondément. Une lentille de gravier de 0,89 m sur 0,32 m se trouve le long de la paroi ouest et elle empiète sur le lot 74A8. On retrouve également des inclusions de 1 % de bois et 1 % d'asphalte. Les seuls artefacts retrouvés dans ce lot ont été des tessons de bouteilles en verre vert olive et ambré.

74A8

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74A8	Sable sableux	Meuble	2.5Y 5/3 Light olive brown	7.47 à 7.69	7.08 à 7.62	0.34	Bêche Truelle	S.O.	74A4	74A6 74A7



Le lot 74A8 se retrouve dans la section sud de la sous-opération 74A et est composé de sable stérile meuble. Le long de la paroi ouest se retrouve une lentille de mortier d'environ 0,89 m sur 0,32 m qui empiète sur le lot 74A7. On retrouve une inclusion de pierres à 3 %. Un sondage de 0,50 m sur 0,50 m a également été réalisé le long de la paroi sud afin de tenter d'évaluer la profondeur exacte de ce lot, puisqu'il n'y a seulement que 0,34 m de visible. Ce lot recouvre et se trouve sous un géotextile, qui lui-même recouvre le vestige de pierre 74A100. Seuls quelques tessons de bouteilles de verre de différentes couleurs ont été retrouvés dans ce lot.

74A9

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74A9	Sable loameux	Moyennement compact	2.5YR 3/1 Very dark gray	7.76 à 7.78	7.29	0.49	Bêche Truelle	S.O.	74A6	74A7



Le lot 74A9 se retrouve dans le coin nord-est de la sous-opération 74A. Ce lot est composé de sable loameux moyennement compact. Il présente également plusieurs inclusions différentes, soit de la cendre (30 %), du mortier et du charbon de bois (20 %), un sédiment rose très fin (10 %), qui est une lentille, et de la brique (5 %). Cette couche a une épaisseur moyenne de 0,49 m. Ce lot pourrait correspondre au seul lot archéologique en place de cette sous-opération.

Parmi les artefacts retrouvés dans ce lot, on retrouve quelques tessons de verre de différentes couleurs, des fragments de vitre et quelques clous et plaques de métal ferreux. De la terre cuite fine vernissée de type *pearlware* et de la terre



cuite fine blanche vernissée ont été identifiées de même qu'une bille en pierre d'environ 17 mm de diamètre. Des ossements de mammifères et d'oiseaux ont également été retrouvés.

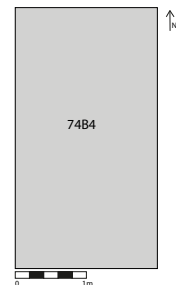
Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i>	Début vers 1778 jusqu'à dans les années 1820-1830
Terre cuite fine blanche vernissée	Début XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui

2.4. LOTS DE SÉDIMENT DE LA SOUS-OPÉRATION 74B

74B4

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B4	Sable loameux	Moyennement compacte	5YR 3/1 Very dark gray	7.78 à 7.92	7.77 à 7.82	0.05	Bêche Pioche Truelle	74B5 74B9 74B11 74B50	74B3	S.O.

Ce lot se retrouve sur toute la surface de la sous-opération 74B et a une épaisseur moyenne de 0,05 m. Il est composé de sable loameux moyennement compact. Une lentille de mortier est située dans le coin sud-est. Plusieurs inclusions sont présentes dans cette couche, soit de la cendre (40 %), de la brique et du mortier (10 %), de la pierre et du charbon de bois (5 %), du bois et de l'anthracite (2 %) et des scories (1 %).



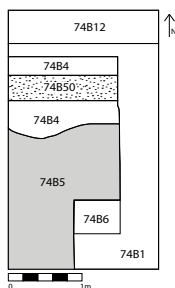
Ce lot présente une grande concentration d'artefacts comprenant entre autres des bouchons de liège détériorés, un talon de soulier en cuir, plusieurs types de céramique de différentes époques, du métal ferreux et plombifère et une grande quantité de tessons de verre à bouteilles de différentes couleurs. Certains tessons portent des marques, mais elles sont incomplètes et il n'est pas possible de les associer à une compagnie précise.

Artefacts diagnostiques	Datation
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Début du XIX ^e siècle jusqu'au premier quart du XX ^e siècle
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII ^e siècle et XIX ^e siècle
Grès cérame grossier rhénan brun glaçuré au sel	Début en 1671, jusque dans la 2 ^e moitié du XVIII ^e siècle
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle à aujourd'hui
Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	Début en 1760 jusqu'à la fin des années 1820
Porcelaine fine chinoise à pâte dure	En Occident à partir XVII ^e siècle, plus important au XVIII ^e siècle, toujours fabriquée et importée aujourd'hui

74B5

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B5	Sable argileux	Moyennement compacte	7.5YR 2.5/1 Black	7.81 à 7.82	7.64 à 7.71	0.16	Bêche Truelle	74B10	74B4	74B6 74B8





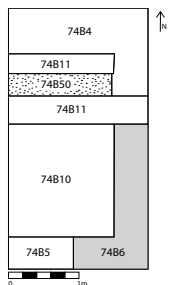
Ce lot se situe dans la section sud-ouest de la sous-opération 74B et a une épaisseur moyenne de 0,16 m. Il s'agit d'un sédiment de sable argileux moyennement compact avec des lentilles de couleur 10YR 3/6 (brun foncé jaunâtre), dont la plus grosse fait 0,35 m sur 0,24 m. Plusieurs inclusions sont également présentes, soit de la brique (7 %) et 5 % de pierres, de mortier, de cendres, de charbon de bois et d'antracite.

Ce lot contenait différents artefacts, soit des ossements de mammifères et certains objets en métal comme des clous et un coude de tuyau. Des fragments de pipe ont été récupérés, de même que différents tessons de céramique. Du grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel, de la terre cuite fine vernissée de type *creamware* et de la terre cuite fine blanche vernissée ont été retrouvés: ces trois types sont présents durant le XIX^e siècle. Ce lot comportait également plusieurs tessons de verre à vitre et à bouteille de différentes couleurs.

Artefacts diagnostiques	Datation
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Début du XIX ^e siècle jusqu'au premier quart du XX ^e siècle
Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	Début en 1760 jusqu'à la fin des années 1820
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle à aujourd'hui

74B6

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B6	Gravillon	Friable	7.5 YR 2.5/1 Black	7.77 à 7.87	7.74 à 7.85	0.03	Bêche Piolet Truelle	74B8	74B4 74B150	74B5



Ce lot forme un « L » le long des parois est et sud. Il se trouve sous le vestige 74B150 et est composé de gravillons friables. Une lentille de cendres se trouve dans la section le long de la paroi est, sur un fragment de bois qui se retrouve au même endroit. La largeur de cette lentille varie entre 0,08 m et 0,23 m alors que sa longueur est de 0,75 m. Le vestige 74B150 étant composé de briques, certains fragments se sont infiltrés dans le lot 74B6 créant une inclusion de briques à 1 %. Le lot a une épaisseur moyenne de 0,03 m.

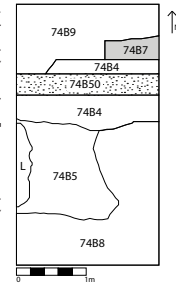
Les artefacts retrouvés dans cette couche ne sont pas nombreux et comprennent principalement des clous, des capsules de bière, un fragment de terre cuite fine blanche vernissée, datée des premières décennies du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, et quelques tessons de verre à bouteille de différentes couleurs.

74B7

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B7	Loam argileux	Moyennement compacte	10YR 3/2 Very dark grayish brown	7.77 à 7.79	7.72 à 7.73	0.06	Piolet Truelle	74B4	74B4	74B9 74B11



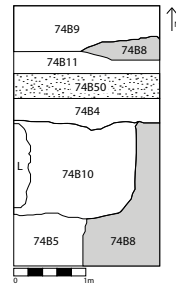
Le lot 74B7 occupe un petit espace au nord de la dalle de béton 74B50 et il est accolé à la paroi est. Ce lot se compose de loam argileux moyennement compact avec une inclusion de 60 % de gravier. Après l'agrandissement de la sous-opération et une fouille plus approfondie, il a été possible de déterminer que le lot 74B7 est en fait une lentille dans le lot 74B4 puisqu'on retrouve ce dernier sur et sous 74B7, avec une épaisseur moyenne de 0,06 m. Le seul artefact retrouvé dans cette couche est un fragment de verre à bouteilles vert olive, sans inscription.



74B8

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B8	Sable sableux	Meuble	2.5 YR 3/6 Dark red	7.69 à 7.85	7.56 à 7.74	0.13	Bêche Truelle	74B10	74B6	74B5 74B9 74B11

Le lot 74B8 se trouve directement sous le lot 74B6 et occupe le même espace en « L » le long des parois est et sud. Il est composé d'un sable meuble rougeâtre avec des inclusions de scories (25 %), de bois (15 %), de plaquettes de schiste brûlé (10 %), d'anthracite (5 %) et de pierres (1 %). Cette couche a une épaisseur moyenne de 0,13 m. Une petite partie de ce lot est également présente du côté nord du vestige 74B50. Ce lot est coupé par la tranchée 74B11 présente sur les deux côtés du vestige 74B50.



Différents artefacts ont été retrouvés dans ce lot, entre autres des ossements de mammifères, des fragments de linoléum et quelques tessons de verre à vitre et à bouteille. Plusieurs artefacts métalliques ont été retrouvés, des clous, des tiges et plusieurs objets indéterminés. Quelques fragments de céramique ont également été identifiés, soit des fragments de terre cuite fine vernissée, à corps tendre, de terre cuite fine blanche vernissée et de grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire.

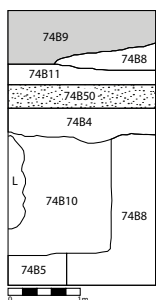
Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire	Les trois premiers quarts du XIX ^e siècle

74B9

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B9	Sable limoneux	Friable	10 YR 4/2 Dark grayish brown	7.69 à 7.76	7.66 à 7.75	0.02	Piolet Truelle	74B15 74B100	74B4	74B8 74B11

Ce lot se situe au nord du vestige 74B50 et est coupé par la tranchée 74B11 de ce vestige. Il est composé de sable limoneux friable, semblable à du mortier, avec une inclusion de gravier à 20 %. Une lentille de sédiments de couleur 5YR 5/3 (brun rougeâtre) et 5 YR 7/3 (rouge pâle) de sable limoneux est visible dans le coin nord-

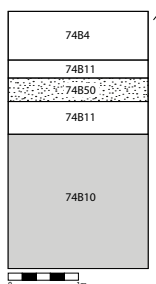




ouest. L'épaisseur moyenne du lot est de 0,02 m. Le seul artefact retrouvé dans ce lot était un morceau de plastique.

74B10

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B10	Sable loameux	Moyennement compacte	2.5Y 2.5/1 Black	7.63 à 7.74	6.35 à 7.47	0.39	Piolet Truelle	74B16 74B18 74B20	74B5 74B8	74B11 74B26 74B16 74B27 74B18 74B30 74B20 74B31 74B21 74B33 74B25 74B36



Ce lot se retrouve dans l'espace au sud du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11. Lors du dégagement de ce lot, il occupait toute la surface de l'opération au sud de ce vestige, mais il a rétréci au courant de la fouille pour se concentrer le long de la paroi sud, du côté ouest et il est présent jusqu'à l'atteinte du sol naturel. Il est composé de sable loameux moyennement compact d'épaisseur moyenne de 0,39 m. Plusieurs inclusions composent ce lot, soit des pierres (10 %), du mortier (8 %), du bois (5 %), du métal (3 %), du crépi (2 %) et du charbon de bois (1 %). Deux lentilles orangées (5 YR 5/8) sont visibles en paroi est, une de 0,43 m de longueur sur 0,08 à 0,13 m de largeur sous le lot 74B6 et une autre de 0,82 m de longueur sur 0,07 à 0,15 m de largeur à l'interface avec le lot 74B16.

Plusieurs fragments de coquilles de bivalves ainsi que des ossements de mammifères, d'oiseaux et de poissons ont été retrouvés. Différentes plaques et tiges en métal ont été identifiées, de même que des clous et possiblement des éléments de maçonnerie. Plusieurs tessons de céramique de différents types ont été retrouvés. La grande diversité des types céramiques rend ces éléments non diagnostiques. Plusieurs tessons de verre à vitre et à bouteille ont également été retrouvés, de tailles et de couleurs diverses. Finalement, plusieurs fragments de pipes, soit des tiges ou des

Compagnies fabricant des pipes	Ville	Années de production
Wm. Murray et Co.	Glasgow	1830-1861
Duncan McDougall et Co.	Glasgow	1847-1967
W&D Bell	Québec	1862-1881

fourneaux, ont été retrouvés. Plusieurs tiges de pipes présentent des inscriptions qui permettent d'identifier les compagnies et les années de production (Bradley 2001 : 136).

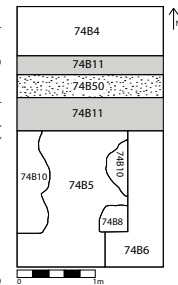


74B11

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B11	Sable loameux	Compacte	5YR 2.5/1 Black	7.71 à 7.74	6.28	1.44	Truelle	S.O.	74B4	74B5 74B10 74B15 à 74B20 74B22 à 74B28 74B30 74B32 à 74B37 74B50

Ce lot est la tranchée du vestige de béton 74B50 et il se retrouve accolé à celui-ci au nord et au sud. Il suit ce vestige sur toute sa profondeur et coupe tous les lots jusqu'au sol naturel. Il a une épaisseur moyenne de 1,44 m et il s'agit d'un sable loameux compact. Des inclusions de pierres, briques et mortier à 2 % sont présentes, de même que du bois à moins de 1 %.

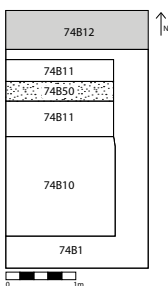
Ce lot présente une culture matérielle comparable à la plupart des lots, soit des coquilles de bivalves, des ossements de mammifères et des fragments métalliques comprenant des tiges, des plaques, des clous et des capsules de bière et de la vitre. En plus de ces objets, on retrouve des fragments métalliques, possiblement de la fonte, qui présentent une forme semblable à un cul de bouteille, il pourrait donc s'agir d'un moule à bouteille de bière. On a également retrouvé plusieurs bouchons de liège altérés, mais il était encore possible d'identifier sur certains une inscription à l'encre. Le bouchon le moins altéré permet la lecture du mot « BREW[ER]Y » sur sa face supérieure alors que les autres bouchons de liège ne présentent que des lettres éparses. Ce lot a également fourni une quantité impressionnante de tessons de verre à bouteilles de toutes les tailles et de toutes les couleurs, avec une quantité, à plus ou moins dix tessons, de 5229 tessons de verre. Certains de ces tessons présentent des marques ou inscriptions qui permettent de les relier à une compagnie alors que la forme particulière d'autres permet de les relier à un type de bouteille en particulier. Plusieurs types céramiques de plusieurs époques ont également été récupérés dans ce lot.



Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite commune vernissée verte de France	XVII ^e siècle et XVIII ^e siècle jusqu'à 1760
Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	Début en 1760, jusqu'à la fin des années 1820
Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i>	Début en 1778 jusque dans les années 1820-1830
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII ^e siècle et XIX ^e siècle
Porcelaine fine britannique à l'os, de type <i>bone china</i>	Début en 1794 et se poursuit jusqu'à aujourd'hui
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Début du XIX ^e siècle jusqu'au premier quart du XX ^e siècle
Terre cuite fine jaune vernissée	2 ^e moitié du XIX ^e siècle et les premières décennies du XX ^e siècle
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui
Bouteille d'eau minérale/soda : bouteille de verre teinté, à cul convexe et corps circulaire	XIX ^e siècle et début du XX ^e siècle, majorité entre 1870 et 1910
Fragment de cul de bouteille ambré avec inscription « S.B. & G.CO »	Compagnie <i>Streator Bottle et Glass Co.</i> , en service entre 1881 et 1905, dans l'Illinois
Fragments de bouteille carrée de verre vert olive	Bouteille de gin, produite à la fin du XIX ^e siècle et au début du XX ^e siècle
Cul de bouteille vert olive avec l'inscription « CB »	Compagnie <i>Kilner Brothers Glass Co.</i> en activité entre 1857 et 1873

74B12

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B12	Sable sableux	Meuble	7.5 YR 6/3 Light brown	7.98 à 8.05	7.94 à 7.97	0.06	Bêche Truelle	74B13	S.O.	74B1



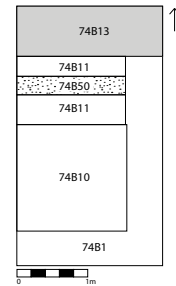
Ce lot se situe en surface au nord de la sous-opération 74B et est latéral au lot 74B1. Il s'agit d'un lot de gravier rosâtre d'environ 0,06 m d'épaisseur sur une surface mesurant 0,50 m sur 2,0 m. On retrouve ce type de sable sur toutes les aires de circulation du site de l'îlot des Palais puisqu'il s'agit d'un gravier décoratif faisant partie de l'aménagement paysager installé en 2009. Ce lot ne comporte aucune inclusion et aucun artefact.

74B13

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B13	Sable sableux	Meuble	10 YR 3/1 Very dark gray	7.94 à 7.97	7.87 à 7.94	0.05	Bêche Pelle Piolet Truelle	74B14	74B12	74B1



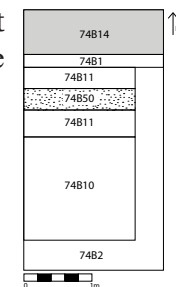
Le lot 74B13 se situe directement sous le lot 74B12 dans la section nord de la sous-opération 74B sur une superficie d'environ 0,50 m sur 2,0 m. Il s'agit d'un lot de sable meuble avec 40 % d'inclusion de gravier sur une épaisseur moyenne de 0,05 m. Aucun artefact n'a été retrouvé dans ce lot.



74B14

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B14	S.O.	S.O.	10 YR 2/1 Black	7.87 à 7.94	7.87 à 7.93	0.01	Exacto	74B1	74B13	74B1

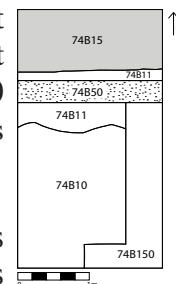
Ce lot est en réalité une feuille de géotextile qui se trouvait directement sous les lots 74B12 et 74B13 et qui avait une épaisseur moyenne de 0,01 m. Ce géotextile a été retiré à la lame et il ne se continuait pas plus au sud.



74B15

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B15	Sable loameux	Meuble	10 YR 5/2 Grayish brown 10 YR 6/1 Gray	7.45 à 7.58	7.29 à 7.47	0.14	Piolet Truelle	74B17	74B9 74B100	74B11

Le lot 74B15 est situé au nord du vestige 74B50 et de sa tranchée 74B11 et sous le vestige 74B100 sur une superficie d'environ 0,80 m sur 2,00 m. Il s'agit d'un sable loameux meuble avec des inclusions de mortier (30 %), de pierres (20 %), d'anthracite (15 %), de briques (5 %), de charbon de bois (3 %) et de scories (1 %). Le lot a une épaisseur moyenne de 0,14 m.



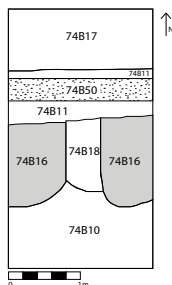
Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite fine jaune vernissée	2 ^e moitié du XIX ^e siècle et les premières décennies du XX ^e siècle
Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i>	Début en 1778 jusqu'à dans les années 1820-1830
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Début du XIX ^e siècle jusqu'au premier quart du XX ^e siècle
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	2 ^e moitié du XVIII ^e siècle et le XIX ^e siècle

Les artefacts qui ont été retrouvés dans ce lot se composent de quelques éléments en métal ferreux, clous et tiges, du verre à bouteilles de différentes couleurs sans marques et différents types de céramique produits principalement durant les XIX^e et XX^e siècles.



74B16

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B16	Limon argileux	Compacte	10Y 2/1 Black	7.43 à 7.47	7.32 à 7.38	0.12	Pelle Truelle	74B20	74B10	74B10 74B11 74B18



Ce lot se situe au sud du vestige 74B50 et de sa tranchée 74B11. Il est divisé en deux sections, soit le long des parois est et ouest et coupé au centre par le lot 74B18 et au sud par le lot 74B10. Les deux sections ont une superficie équivalente d'environ 1,20 m sur 0,75 m. Il s'agit d'un sol de limon argileux compact d'épaisseur moyenne de 0,12 m avec des inclusions de pierres et de bois à 5 %, de mortier à 2 % et de charbon de bois à 1 %.

Différents types d'artefacts ont été retrouvés dans ce lot. On identifie notamment des coquilles de bivalves, possiblement des huîtres, des ossements de mammifères et de poissons, des fragments de verre à vitre et à bouteille et différents rejets métalliques, soit des clous découpés, présents à partir de 1830 (Dubé 1991 : 172-173), des bandes de métal ferreux et un bouton de métal cuivreux recouvert de tissu. Des fragments de fourneaux et de tuyaux de pipe ont également été récupérés. Un des tuyaux présente une inscription sur chacune de ses faces, soit d'un côté on retrouve « MONTREAL » et de l'autre « HENDERSON ». Cette inscription est associée à une fabrique de pipes qui était en activité à Montréal entre les années 1847 et 1876 (Bradley 2001 : 136). Plusieurs types céramiques sont également présents dans ce lot et à l'exception de la terre cuite commune vernissée verte de France qui est associée à la période avant 1760, la majorité des autres types céramiques présente une datation qui se situe entre 1760 et le début du XX^e siècle.

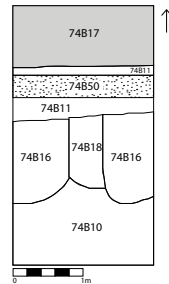
Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite commune vernissée verte de France	XVII ^e siècle et XVIII ^e siècle jusqu'à 1760
Faïence blanche britannique	Au Québec après la Conquête de 1760
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	Production massive entre 1720 et 1780, a cessé vers 1787
Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	Début en 1760, jusqu'à la fin des années 1820
Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i>	Début en 1778 jusque dans les années 1820-1830
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII ^e siècle et XIX ^e siècle
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Début du XIX ^e siècle jusqu'au premier quart du XX ^e siècle
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire	Les trois premiers quarts du XIX ^e siècle
Terre cuite fine jaune vernissée	2 ^e moitié du XIX ^e siècle et les premières décennies du XX ^e siècle
Terre cuite fine blanche vernissée Production du style <i>Chrome colors</i> Production de la couleur brune	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui Entre 1830 et 1860 Entre 1873 et 1895



74B17

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B17	Argile sableuse	Compacte	10YR 2/1 Black 10YR 7/2 Light gray	7.29 à 7.47	7.19 à 7.36	0.12	Piolet Truelle	74B19	74B15	74B11

Le lot 74B17 se situe au nord du vestige 74B50 et de sa tranchée 74B11, sur une superficie d'environ 0,80 m sur 2,00 m. Cette couche est composée d'argile sableuse compacte avec des inclusions de pierres (30 %), de mortier et d'anthracite (15 %), de briques et de charbon de bois (5 %) et de scories (1 %). Le lot a une épaisseur moyenne de 0,12 m.



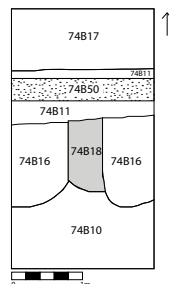
Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite commune vernissée verte de France	XVII ^e siècle et XVIII ^e siècle jusqu'à 1760
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII ^e siècle et XIX ^e siècle
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire	Les trois premiers quarts du XIX ^e siècle
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Début du XIX ^e siècle jusqu'au premier quart du XX ^e siècle
Terre cuite fine bleue vernissée	Entre 1879 et 1893
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui

Les artefacts retrouvés dans ce lot se composent de coquilles de bivalves, d'ossements de mammifères, de rejets métalliques et de clous découpés, d'une semelle de soulier en cuir, de fragments de pipes et de tessons de verre à bouteilles. Plusieurs types céramiques ont été récupérés, la plupart étant associés au XIX^e siècle.

74B18

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B18	Sable loameux	Meuble	10 YR 3/1 Very dark gray	7.39 à 7.43	7.17 à 7.25	0.21	Truelle	74B25	74B10	74B10 74B11 74B16 74B20

Le lot 74B18 se situe au sud du vestige 74B50 et de sa tranchée 74B11. Il est situé au centre de la sous-opération et coupe les lots 74B16 et 74B20. Il est lui-même coupé au sud par le lot 74B10. Il a une superficie d'environ 1,00 m sur 0,60 m et une épaisseur moyenne de 0,21 m. Il s'agit d'un sable loameux meuble avec des inclusions de scories (10 %), de mortier (7 %), de briques (2 %) et de charbon de bois (1 %). Une lentille est visible dans ce lot, à 0,70 m de la paroi sud et à 0,57 m de la paroi est : elle mesure 0,79 m de longueur sur 0,22 m de largeur et 0,08 m d'épaisseur. La lentille est de couleur 5 YR 4/6 (brun foncé jaunâtre).



Les artefacts retrouvés dans ce lot se composent d'ossements de mammifères et de poissons, de clous, de fragments de pipes, de fragments de vitre et de verre à bouteilles de différentes couleurs et de trois types céramiques. On identifie du grès

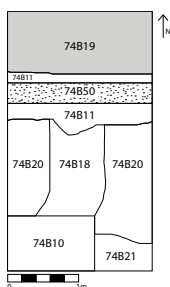
Artefacts diagnostiques	Datation
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Début du XIX ^e siècle jusqu'au premier quart du XX ^e siècle
Terre cuite commune vernissée verte de France	XVII ^e siècle et XVIII ^e siècle jusqu'à 1760
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui



cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et une glaçure au sel, de la terre cuite commune vernissée verte de France et de la terre cuite fine blanche vernissée. Le fragment qui correspond à cette dernière catégorie présente un décor romantique produit entre 1793 et 1870 et connaissant une grande popularité entre 1831 et 1851.

74B19

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B19	Loam sableux	Meuble	10 YR 3/2 Very dark grayish brown	7.17 à 7.36	7.09 à 7.14	0.15	Piolet Truelle	74B22	74B17	74B11



Le lot 74B19 se situe au nord du vestige 74B50 et de sa tranchée 74B11 et il occupe une superficie d'environ 0,80 m sur 2,00 m sur une épaisseur moyenne de 0,15 m. Il est composé de loam sableux meuble avec des inclusions de mortier (20 %), de pierres (15 %), d'anthracite (10 %), de briques et de charbon de bois (5 %). Une lentille de mortier de couleur 10YR 6/4 (brun pâle jaunâtre) avec des briques se situe au centre de la paroi nord et mesure 0,62 m de longueur sur 0,19 m de largeur et 0,10 m d'épaisseur.

Les artefacts récupérés dans cette couche sont semblables à ceux identifiés dans d'autres lots, soit des coquilles de bivalves, des ossements de mammifères, des clous et des morceaux de quincaillerie et des fragments de pipes. On retrouve également des tessons de verre à vitre. Une grande diversité, autant dans les types que dans les datations, de céramiques a été identifiée dans ce lot.

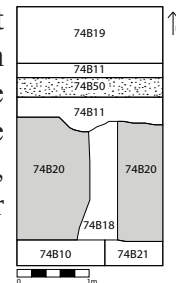
Artefacts diagnostiques	Datation
Faïence blanche française	En Amérique entre 1700 et 1760, disparaît au début du XIX ^e siècle
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Fulham ou Lambeth ancien	À partir de 1671 jusqu'au troisième quart du XVIII ^e siècle
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII ^e siècle et XIX ^e siècle
Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	Début en 1760, jusqu'à la fin des années 1820
Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i>	Début en 1778 jusqu'aux années 1820-1830
Porcelaine fine chinoise à pâte dure	À partir du XVII ^e siècle, encore fabriquée et importée de nos jours
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Début du XIX ^e siècle jusqu'au premier quart du XX ^e siècle
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui



74B20

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B20	Sable loameux	Compacte	10YR 3/2 Very dark grayish brown	7.32 à 7.38	6.97 à 6.99	0.36	Bêche Piolet Truelle	74B26	74B16 74B21	74B10 74B11 74B25

Ce lot se situe directement sous le lot 74B16, soit le long des parois est et ouest au sud du vestige 74B50 et de sa tranchée 74B11 et il est coupé en son centre par le lot 74B18 et au sud par le lot 74B10. Ce lot est composé de sable loameux compact avec des inclusions de pierres (35 %), de mortier (7 %) et de briques et de bois (5 %). Ce lot présente plusieurs types de lentilles différentes, soit des lentilles de bois, d'argile, de briques et de mortier. Le lot a une épaisseur moyenne de 0,36 m.



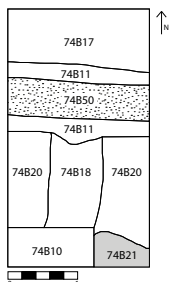
Ce lot présente des coquilles de bivalves, des ossements de poissons, d'oiseaux et de mammifères, du métal et du verre à vitre et à bouteille. Un bouton à quatre trous en os, sans décor, a été retrouvé et il peut être associé aux XVIII^e et XIX^e siècles (Marier 1996 : 157-159). Un tuyau de pipe récupéré avec les inscriptions « GLASGOW » et « McDOUGALL » peut être associé à la compagnie *Duncan McDougall et Co.* basée à Glasgow et en activité entre 1847 et 1967 (Bradley 2001 : 136). Un fourneau de pipe avec un décor de train à vapeur (figure 6), peut quant à lui, être associé à la compagnie montréalaise Henderson qui a produit ce modèle entre 1847 et 1876 (Roy 2007 : 146). Un couvercle de soupière en terre cuite fine vernissée et de type *creamware* a également pu être remonté en partit de 14 fragments provenant de ce lot et d'un fragment provenant du lot 74B16. Le terme soupière apparaît pour la première fois durant le XVIII^e siècle (Arminjon et Blondel, 1984 : 140). Cet élément présente un décor floral moulé et il est possible d'identifier l'objet en raison de la présence d'un petit trou décentré qui servait à laisser échapper la vapeur et qui est caractéristique de ce type d'objet (figure 7). Plusieurs types céramiques divers sont également identifiables dans ce lot.

Artefacts diagnostiques	Datation
Grès cérame grossier rhénan brun glaçuré au sel	Début en 1671, jusque dans la 2 ^e moitié du XVIII ^e siècle
Terre cuite commune vernissée verte de France	XVII ^e siècle et XVIII ^e siècle jusqu'à 1760
Faïence blanche hollandaise	Au Québec, dans le dernier quart du XVII ^e siècle et jusqu'au milieu du XVIII ^e siècle
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	Production massive entre 1720 et 1780, a cessé vers 1787
Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	Début en 1760, jusqu'à la fin des années 1820
Porcelaine fine européenne à pâte dure	À partir du XVIII ^e siècle et le XIX ^e siècle
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII ^e siècle et XIX ^e siècle
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire	Les trois premiers quarts du XIX ^e siècle
Terre cuite fine jaune vernissée	2 ^e moitié du XIX ^e siècle et les premières décennies du XX ^e siècle
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui



74B21

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B21	Sable loameux	Compacte	10YR 2/2 Very dark brown	7.40	7.29 à 7.30	0.10	Piolet Truelle	74B20	74B10	74B10 74B20



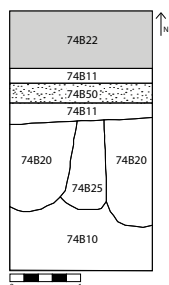
Le lot 74B21 est situé dans le coin sud-est de la sous-opération 74B sur une superficie d'environ 0,80 m sur 0,50 m. Il s'agit d'un sable loameux compact avec des inclusions de cendres (30 %), de charbon de bois (15 %), de bois (10 %), d'anthracite (5 %) et de schiste (2 %). Une pièce de bois de 0,23 m de longueur sur 0,16 m d'épaisseur de couleur 5 YR ¾ (brun foncé rougeâtre) se situe entre la paroi sud et le vestige 74B250c. Une couche de cendres recouvre également cette pièce de bois. Le lot a une épaisseur moyenne de 0,10 m.

Les artefacts présents dans cette couche étaient composés principalement d'ossements divers, de quelques coquilles de bivalves, de divers types céramiques et de tessons de verre à bouteilles de différentes couleurs. Du verre fondu a été retrouvé dans cette couche, ce qui implique l'action d'une chaleur élevée.

Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i>	Début en 1778 jusque dans les années 1820-1830
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui
Porcelaine fine européenne à pâte dure	A partir du XVIII ^e siècle et au début du XIX ^e siècle

74B22

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B22	Sable loameux	Meuble	10 YR 2/1 Black	7.09 à 7.14	6.97 à 7.07	0.10	Bêche Piolet Truelle	74B23	74B19	74B11



Ce lot se situe au nord du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11 et occupe une surface d'environ 0,80 m sur 2,00 m. Ce lot se compose de sable loameux meuble avec des inclusions de pierres (70 %), de briques et de mortier (2 %). Le lot a une épaisseur moyenne de 0,10 m.

Ce lot comporte plusieurs artefacts, comprenant des coquilles de bivalves, des ossements de mammifères, du métal cuivreux et ferreux et des tessons de verre à vitre et à bouteille. Mais on observe principalement une grande variété de types céramiques majoritairement datés entre le XVIII^e et le XX^e siècles. Un fragment de base d'un contenant avec le pied annulaire de terre cuite fine blanche vernissée présentant un décor noir imprimé recolle avec deux autres fragments, un provenant du lot 74B23 et l'autre du lot 74B29 (figure 8). Ce fragment particulier présente une ligne noire au-dessus de laquelle il est possible de reconnaître la base de lettres.

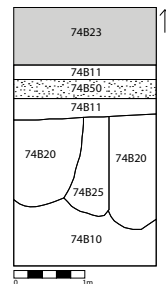


Artefacts diagnostiques	Datation
Grès cérame grossier rhénan brun glaçuré au sel	Début en 1671, jusque dans la 2 ^e moitié du XVIII ^e siècle
Faïence blanche française	En Amérique entre 1700 et 1760
Faïence blanche britannique	Au Québec après la Conquête de 1760
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Nottingham	XVIII ^e siècle
Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	Début en 1760, jusqu'à la fin des années 1820
Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i>	Début en 1778 jusque dans les années 1820-1830
Terre cuite commune vernissée façon locale	Le gros de la production entre 1760 et 1830
Grès cérame fin non glaçuré et coloré dans la masse de type <i>black basal</i>	Début en 1765-1770, production au XIX ^e siècle et l'on en retrouve encore aujourd'hui
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII ^e siècle et XIX ^e siècle
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Début du XIX ^e siècle jusqu'au premier quart du XX ^e siècle
Terre cuite fine jaune vernissée	2 ^e moitié du XIX ^e siècle et les premières décennies du XX ^e siècle
Terre cuite fine blanche vernissée Décor de type Mocha Décor de type noir imprimé Décor de type <i>shell edge</i> Décor floral, polychrome, utilisation minime de cobalt	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui Production entre 1790 et 1939 Production entre 1785 et 1864 Production entre 1800 et 1830 Production entre 1795 et 1815

74B23

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B23	Loam argileux	Compacte	7.5YR 2.5/1 Black	6.97 à 7.07	6.92 à 7.05	0.08	Bêche Piolet Truelle	74B24	74B22	74B11

Ce lot se retrouve au nord du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11 et a une superficie d'environ 0,80 m sur 2,00 m. Cette couche se compose de loam argileux compact avec des inclusions de pierres (50 %), de mortier (2 %) et de 1 % de briques et de charbon de bois. Le lot a une épaisseur moyenne de 0,08 m.



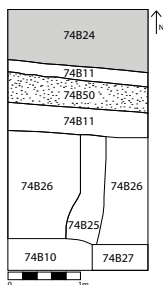
Ce lot a permis la découverte d'artefacts divers, soit des coquilles de bivalves, des ossements de mammifères, des clous, des fragments de vitre, de fragments de céramique et des tessons de verre. Les fragments d'une possible bouteille de gin ont été retrouvés. Ce type de bouteille carrée est daté en Amérique à partir de 1745 et il est aussi présent aux XIX^e et XX^e siècles. Un fragment de terre cuite fine blanche vernissée recolle avec un fragment du lot 74B22 et un autre fragment du lot 74B29 et ils forment le corps d'un contenant.

Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite commune vernissée façon locale	Entre 1760 et 1830
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII ^e siècle et XIX ^e siècle
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui



74B24

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B24	Argile loameuse	Moyennement compacte	2.5Y 3/2 Very dark grayish brown	6.92 à 7.05	6.79 à 6.88	0.14	Bêche Truelle	74B32	74B23	74B11



Le lot 74B24 se situe au nord du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11 sur une superficie d'environ 0,80 m sur 2,00 m. Cette couche est composée d'argile loameux moyennement compacte avec des inclusions de pierres (50 %), de briques et de mortier (5 %) et de charbon de bois (1 %). Deux lentilles de mortier ont été identifiées dans ce lot, soit une au nord qui occupe une superficie de 0,14 m sur 0,10 m et qui est de couleur 10 YR 6/3 (brun pâle) et une à l'est de 0,08 m sur 0,13 m de couleur 10 YR 4/3 (brun). Cette couche a une épaisseur moyenne de 0,14 m.

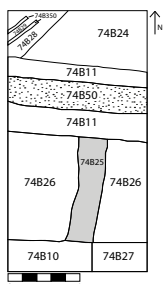
Les artefacts présents dans cette couche se composaient d'ossements de

Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui
Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	Début en 1760 jusqu'à la fin des années 1820

mammifères, d'un clou, d'un fragment de pipe et de deux types de céramique, soit de la terre cuite fine blanche vernissée et de la terre cuite fine vernissée de type *creamware*.

74B25

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B25	Loam loameux	Friable	10 YR 2/2 Very dark brown	6.94 à 6.95	6.43	0.51	Bêche Pelle Pioche Truelle	74B550	74B18	74B10 74B11 74B26



Le lot 74B25 est un lot arbitraire créé puisque le lot 74B18 n'était plus visible : la fiche de lot a été fermée, mais après une légère excavation, il s'est avéré que celui-ci (74B18) était toujours présent et un nouveau lot a été ouvert. Étant situé directement sous le lot 74B18, il se trouve dans la section sud de la sous-opération 74B, il est coupé au nord par la tranchée 74B11, au sud par le lot 74B10 et à l'est et à l'ouest par le lot 74B26. Il est composé de loam friable et comprend des inclusions de pierres (10 %), de briques (5 %), de mortier et de scories (2 %) et 1 % de bois, d'antracite et de crêpi. Le lot a une épaisseur moyenne de 0,51 m.

Artefacts diagnostiques	Datation
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Début du XIX ^e siècle jusqu'au premier quart du XX ^e siècle
Terre cuite commune vernissée verte de France	XVII ^e siècle et XVIII ^e siècle jusqu'à 1760
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui

Les artefacts présents dans ce lot étaient des ossements de mammifères et de poissons, des clous, des plaques de métal plombifère, un tuyau de pipe, divers types céramiques et des fragments de verre à vitre et à bouteille de

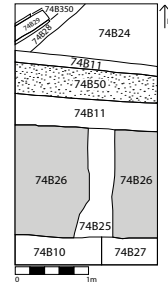


diverses couleurs.

74B26

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B26	Loam sableux	Meuble	10 YR 3/2 Very dark grayish brown	6.97 à 6.99	6.94 à 6.96	0.04	Bêche Pioche	74B27	74B20	74B10 74B11 74B25 74B27

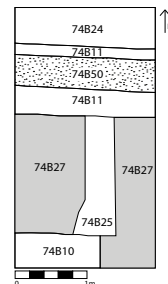
Ce lot est situé au sud du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11. Il se trouve le long des parois est et ouest, coupé au centre par le lot 74B25 et au sud par les lots 74B10 et 74B27. Il s'agit d'un lot de loam sableux meuble avec des inclusions de pierres (8 %), de briques et de mortier (2 %) et d'anthracite et de crépi (1 %). L'épaisseur moyenne de ce lot est de 0,04 m. Il n'y avait aucun artefact dans cette couche.



74B27

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B27	Argile argileuse	Compacte	10YR 3/1 Very dark gray	6.94 à 6.96	6.86 à 6.90	0.07	Bêche Truelle	74B30	74B26	74B10 74B11 74B25 74B26

Cette couche est située au sud du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11. Il se situe le long des parois est et ouest et il est coupé au centre par le lot 74B25 et au sud par le lot 74B10. Ce lot se compose d'argile compacte avec des inclusions de pierres (15 %), de charbon de bois (3 %), de briques et de cendre (2 %) et de mortier (1 %). Une lentille de cendres et de charbon de bois se trouve dans le coin sud-est et est de dimension 0,50m sur 0,58 m et de couleur 2.5YR6/3 (brun pâle jaunâtre).

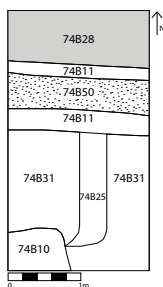


Peu d'artefacts ont été récupérés dans cette couche, mais parmi ceux retrouvés, on compte des ossements de mammifères, un morceau de bois travaillé, des clous et un tesson de verre à bouteilles. Le lot contenait aussi de la terre cuite commune vernissée verte de France, datée des XVII^e et XVIII^e siècles jusqu'en 1760.



74B28

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B28	Ciment	Moyennement compacte	10YR 5/4 Yellowish brown 10YR 6/3 Pale brown	6.79 à 6.88	6.70 à 6.85	0.05	Bêche Pioche Piolet Truelle	74B34	74B32	74B11

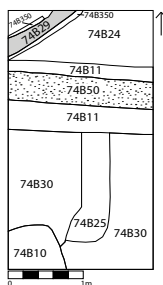


Ce lot se situe au nord du vestige de béton 74B50 et de sa tranchee 74B11 et a une superficie d'environ 0,80 m sur 2,00 m et une épaisseur moyenne de 0,05 m. Il est composé de ciment moyennement compact à 95 % et du charbon de bois à 1 % est également identifiable. On retrouve le même lot dans la section sud, soit le lot 74B31. Une lentille de sable est visible dans le coin nord-est, directement sur la couche de ciment. Une lentille semblable se retrouve également dans le lot 74B31. Il est possible que cette lentille soit le résultat d'une certaine détérioration de la couche de ciment. Une autre lentille de 0,70 m sur 0,10 m est également identifiable. Elle est composée de briques, qui sont associées au lot inférieur, soit le lot 74B34.

Le lot 74B28 présente peu d'artefacts. On y retrouve des ossements de mammifères, un clou et deux types de céramique. Pour la céramique, on retrouve de la terre cuite fine blanche vernissée datée des premières décennies du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui et du grès cérame grossier glaçuré au sel façon Nottingham, daté du XVIII^e siècle.

74B29

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B29	Loam argileux	Compacte	7.5YR 2.5/1 Black	6.95	6.84	0.11	Truelle	74B32	74B23	74B24 74B350



Ce lot est situé à l'intérieur du vestige de bois 74B350 au nord du vestige de béton 74B50 et de sa tranchee 74B11. Ce lot correspond au lot 74B24 avec une coloration différente, possiblement en raison de la décomposition de la matière organique qui composait le vestige 74B350. Puisque ce lot est physiquement séparé du lot 74B24 et qu'il avait d'abord été identifié comme différent, un numéro de lot lui a été attribué. La couche est composée de loam argileux compact avec quelques inclusions de pierres (1 %) et de briques (moins de 1 %). L'épaisseur moyenne de ce lot est de 0,11 m.

Des ossements de mammifères, un clou, des tessons de verre à vitre et à bouteille de diverses couleurs et trois types de céramique sont présents. Un fragment de terre cuite fine blanche vernissée recolle avec deux autres fragments, un du lot 74B22 et un du lot 74B23 pour former la hauteur d'un contenant. Le décor imprimé est noir et blanc et l'on



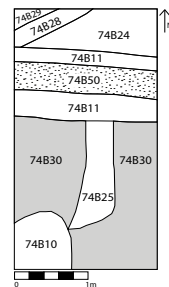
peut identifier l'arrière-train d'un cheval tirant une charrette (figure 8). Il y a également une inscription indiquant « for AND », mais lorsque le fragment est recollé avec les deux autres morceaux, l'inscription devient possiblement « for AND[REW] » puisqu'il est possible d'identifier la base de ces trois autres lettres.

Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui
Grès cérame grossier rhénan brun glaçuré au sel	À partir de 1671 environ jusque dans la deuxième moitié du XVIII ^e siècle
Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	Début en 1760 jusqu'à la fin des années 1820

74B30

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B30	Sable loameux	Compacte	7.5YR 2.5/1 Black	6.86 à 6.90	6.74 à 6.82	0.10	Bêche Truelle	74B31	74B27	74B10 74B11 74B25

Le lot 74B30 se situe au sud du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11. Il est coupé au centre par le lot 74B25 et au coin sud-ouest par le lot 74B10. Il est composé de sable loameux compact avec des inclusions de pierres (50 %), et 1 % de briques, de mortier et de cendres. Le lot a une épaisseur moyenne de 0,10 m.

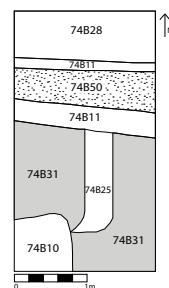


Les artefacts de ce lot sont principalement des clous et des fragments de céramique en petite quantité. On retrouve de la faïence blanche britannique datée d'après la Conquête de 1760 et du grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel daté du début du XIX^e siècle jusqu'au premier quart du XX^e siècle.

74B31

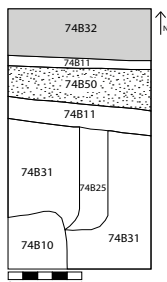
Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B31	Ciment	Moyennement compacte	10YR 5/4 Yellowish brown	6.74 à 6.90	6.72 à 6.77	0.07	Pioche	74B33	74B30	74B10 74B11 74B25

Le lot 74B31 est situé au sud du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11. Il est coupé au centre par le lot 74B25 et dans le coin sud-ouest par le lot 74B10. Ce lot se compose de ciment à 95 %, est moyennement compact et est associé au lot 74B28. Une lentille de sable de couleur orangé (10R 3/6) se retrouve sur le ciment, dans le coin sud-est où elle fait 0,06 m d'épaisseur. Cette dernière est possiblement le résultat d'une certaine détérioration de la couche de ciment. Elle mesure 0,30 m sur 0,02 m sur la paroi est et 0,12 m sur 0,03 m sur la paroi sud. Le lot fait une épaisseur moyenne de 0,07 m. Aucun artefact n'a été découvert dans ce lot.



74B32

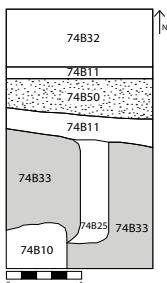
Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B32	Argile loameuse	Moyennement compacte	7.5YR 3/1 Very dark gray	6.87 à 6.99	6.80 à 6.96	0.07	Bêche Truelle	74B28	74B24 74B29	74B11



Ce lot se situe directement sous le vestige de bois 74B350 et il a été identifié en paroi puisqu'il a été retiré en même temps que le lot 74B24. Ce lot est composé d'argile loameux moyennement compacte avec des inclusions de pierres (5 %) et 1 % de briques, de mortier et de charbon de bois. Le lot a une épaisseur moyenne de 0,07 m. Aucun artefact n'a été retrouvé dans cette couche.

74B33

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B33	Loam limoneux	Meuble	7.5 YR 3/3 Dark brown	6.72 à 6.77	6.60 à 6.65	0.11	Bêche Truelle	74B36	74B31	74B10 74B11 74B25



Ce lot se retrouve le long des parois est et ouest au sud du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11. Il est coupé au centre par le lot 74B25 et dans le coin sud-ouest par le lot 74B10. Ce lot est composé de loam limoneux meuble avec des inclusions de pierres (50 %), de mortier (3 %) et de briques (1 %). Une lentille de sable limoneux de couleur 10YR 4/3 (brun) est présente dans le coin sud-est. Elle mesure 0,75 m sur 0,10 m avec une épaisseur de 0,10 m et elle est également coupée par le lot 74B10. L'épaisseur moyenne du lot est de 0,11 m.

Quelques artefacts ont été retrouvés dans ce lot, soit un os de mammifère et deux tessons de céramique de terre cuite fine vernissée de type *creamware* et de terre cuite fine blanche vernissée.

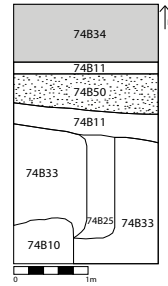
Artefacts diagnostiques	Datation
Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	Début en 1760 jusque dans les années 1820
Terre cuite fine blanche vernissée	Premières décennies du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui

74B34

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B34	Briques	Friable	5 YR 4/6 Yellowish red	6.70 à 6.85	6.70 à 6.80	0.06	Bêche Truelle	74B35	74B28	74B11



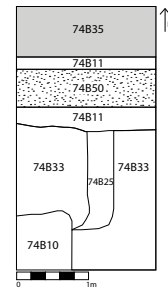
Ce lot se situe au nord du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11. Il a une superficie d'environ 0,80 m sur 2,00 m. Le lot est friable et constitué à 90 % de briques françaises concassées. Il a une épaisseur moyenne de 0,06 m et il correspond au lot 74B36 dans la section au sud du vestige de béton 74B50. Aucun artefact n'a été retrouvé dans ce lot.



74B35

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B35	Loam sableux	Meuble	5 YR 3/2 Dark reddish brown	6.70 à 6.80	6.68 à 6.74	0.03	Bêche Truelle	74B37	74B34	74B11

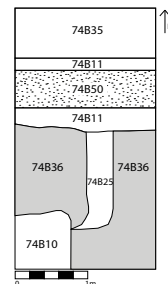
Le lot 74B35 se situe au nord du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11. Il occupe une superficie d'environ 0,80 m sur 2,00 m. Il est composé de loam sableux meuble avec des inclusions de briques (30 %), de pierres (15 %) et de charbon de bois (5 %). L'épaisseur moyenne de ce lot est de 0,03 m. Le seul artefact retrouvé dans cette couche est un fragment de faïence blanche française, sans décor. Ce type de céramique a connu une grande popularité en Amérique entre 1700 et 1760 (Brassard et Leclerc 2001 : 60).



74B36

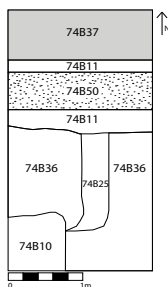
Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B36	Briques	Friable	5 YR 4/6 Yellowish red	6.60 à 6.65	6.53 à 6.54	0.10	Bêche Pioche Truelle	S.O.	74B33	74B10 74B11 74B25

Le lot 74B36 est situé au sud du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11. Il est coupé au centre par le lot 74B25 et dans le coin sud-ouest par le lot 74B10. Il est composé à 95 % de briques françaises concassées friables et il a une épaisseur moyenne de 0,10 m. Il correspond au lot 74B34 du côté nord du vestige 74B50. Aucun artefact n'a été retrouvé dans cette couche. Ce lot constitue la fin arbitraire de la fouille de ce secteur.



74B37

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (code Munsell)	Élévation (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Techniques employées	Lots limitrophes		
				Sup. (m)	Inf. (m)			Inf.	Sup.	Lat.
74B37	Briques	Compacte	10YR 3/4 Dark yellowish brown	6.68 à 6.74	6.58 à 6.70	0.09	Bêche Truelle	S.O.	74B35	74B11

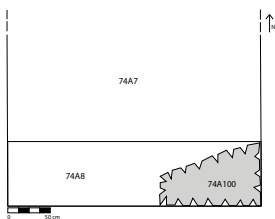


Le lot 74B37 se situe au nord du vestige de béton 74B50 et de sa tranchée 74B11. Il a une superficie d'environ 0,80 m sur 2,00 m. Il s'agit d'un lot compact composé à 80 % de briques du type françaises, à 10 % de mortier, à 5 % de charbon de bois et à 1 % de pierres. L'épaisseur moyenne de cette couche est de 0,09 m. Un seul fragment de verre à vitre a été retrouvé dans ce lot. Une lentille de cendres de couleur 7.5YR 3/2 (brun foncé) est présente à la surface des briques. La lentille est compacte et comporte du charbon de bois à 15 %. Elle se serait possiblement déposée sur les briques puisque ces dernières ne sont pas elles-mêmes carbonisées. Ce lot constitue le niveau arbitraire de la fin de la fouille dans ce secteur.

2.5. LOTS DE MAÇONNERIE DES SOUS-OPÉRATIONS 74A ET 74B

74A100

Lot	Nombre de mode	Orientation	Élévation (NMM)		Dimensions		Lots associés
			Sup. (m)	Inf. (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	
74A100	1 de 1	Est-Ouest	6.63	6.04	1.18	0.70 à 0.39	74A7 74A8



Ce vestige de maçonnerie se situe dans le coin sud-est de la sous-opération 74A. Il s'agit d'un parement simple de six assises régulières composées à 100 % de pierres calcaires. La plus petite de ces pierres fait 18 cm de longueur sur 7 cm de largeur, alors que la plus grosse fait 70 cm de longueur sur 39 cm de largeur. Le parement est dressé et l'appareil est régulier alors que les assises présentent une altération par dérasement.

Les pierres sont liées entre elles par du mortier d'une épaisseur de 1 cm à 1.5 cm qui est creux et légèrement désagrégé. Une succession d'assises peut être observée, soit l'enchaînement d'une assise composée de grosses pierres suivies d'une assise de petites pierres. On observe un seul mode de construction sur toute la surface visible de ce vestige. Il n'est pas possible de relier ce pan de mur à aucun autre vestige premièrement parce qu'il n'a pas été dégagé dans son ensemble et deuxièmement parce qu'il est recouvert et enseveli dans le sable stérile des lots 74A7 et 74A8. Dans son ensemble, le vestige 74A100 est en bon état de conservation même si la disposition des

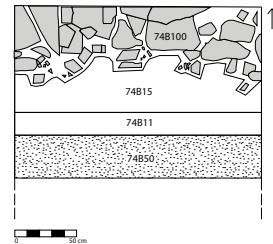


pierres de la première assise laisse croire qu'il aurait subi une altération en raison du passage d'une pelle mécanique antérieurement à la fouille archéologique du printemps 2014. Ce vestige était protégé par une feuille de géotextile et malgré qu'il n'a pas été possible de le dégager dans son ensemble en raison de l'instabilité du sol et du manque de temps, il semblait se prolonger plus profondément, de même que vers l'est, l'ouest et le sud.

74B100

Lot	Nombre de mode	Orientation	Élévation (NMM)		Dimensions		Lots associés
			Sup. (m)	Inf. (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	
74B100	1 de 1	Est-Ouest	7.66 à 7.75	7.51 à 7.57	2.00	0.50	74B9 74B15

Le vestige 74B100 se situe le long de la paroi nord sur toute la largeur de la sous-opération 74B. Il est composé d'un parement simple de deux assises de pierres calcaires (65 %), de pierres de calcaire schisteux (30 %) et de pierres de grès vert (5 %). Les pierres sont ébauchées dans un parement plus ou moins dressé et un appareil plus ou moins régulier. Quelques briques communes ont été retrouvées dans ce vestige, mais sans aucune organisation. Du mortier désagrégé et affleurant lie les pierres entre elles. De plus, une grande quantité de gravier concassé est présente entre les pierres et semble combler les espaces libres. La limite sud de ce vestige suit la limite arbitraire établie par le géotextile (74B14) et l'on retrouve des morceaux de béton entre et sur les pierres. Le lot 74B15 est associé au lit de pose du vestige 74B100 puisqu'il se retrouve sous ce dernier et qu'il déborde vers le sud.



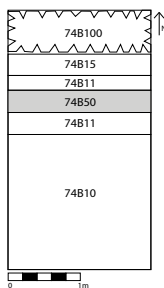
2.6. LOTS DE VESTIGES AUTRES DE LA SOUS-OPÉRATION 74B

74B50

Lot	Type de vestige	Orientation	Élévation (NMM)		Dimensions		Lots associés
			Sup. (m)	Inf. (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	
74B50	Dalle de béton	Est-Ouest	7.77 à 7.85	6.06	2.00	0.31	74B4 74B11

Ce vestige de béton rectangulaire traverse d'est en ouest, dans sa section nord, la sous-opération 74B et la divise ainsi en deux. Les surfaces de la dalle sont planes et homogènes et l'extrémité à l'ouest s'effrite. Sa longueur ne se limite pas aux dimensions de la sous-opération et le vestige se prolonge vers l'ouest et vers l'est. Le lot 74B11,



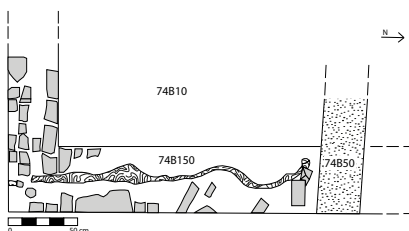


qui se retrouve directement accolé à la dalle de béton au nord et au sud, constitue la tranchée de construction de ce vestige. Le vestige 74B50 a été présent tout au long de la fouille et sa base se situe sur une couche associée au sol naturel. Les parois nord et sud permettent d'observer des négatifs de planches horizontales, indiquant que ce vestige aurait été coulé dans un coffrage et que ce dernier aurait par la suite été retiré. Un morceau de bois, faisant vraisemblablement partie de ce coffrage, a été retrouvé à la base du vestige 74B50, imbriqué dans le béton.

On observe également un débordement sous le négatif de la dernière planche et la base en tant que telle n'est pas rectangulaire, mais courbe. Ces deux éléments indiquent que le béton a été coulé sur place, directement dans le coffrage placé dans la tranchée. Le béton a pris la forme de la tranchée là où le coffrage était absent.

74B150

Lot	Type de vestige	Orientation	Élévation (NMM)		Dimensions		Lots associés
			Sup. (m)	Inf. (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	
74B150	Pavé de briques	Nord-Sud Est-Ouest	7.87	7.77	2.21	0.47	74B4
			à	à	0.94	0.36	74B5
			7.88	7.84			74B6



Le vestige 74B150 se situe le long des parois sud et est en forme de « L ». Il est composé de briques rouges anglaises rectangulaires posées à plat. Les briques le long de la paroi sud sont organisées contrairement à celles qui se trouvent accolées à la paroi est, lesquelles sont désorganisées et fortement altérées. Le vestige se poursuit dans les parois est et sud, empêchant de connaître ses véritables dimensions.

Il est possible que les briques aient été chauffées puisque leur surface supérieure est noire. Le lot 74B6, composé de petits gravillons noirs, se situe entre et directement sous les briques, indiquant que ce lot aurait servi de lit de pose pour l'installation de ce pavé de briques. Ce vestige comporte également un autre élément, soit un morceau de bois orienté nord-sud le long de la paroi est. Il se trouve au centre des briques sur toute la longueur du vestige et avec une largeur variant entre 0,03 m et 0,08 m. Il ne présente aucun mode d'assemblage ou de fixation. Une des briques présente deux marques courbes parallèles sur sa surface supérieure.



74B250

Lot	Type de vestige	Orientation	Élévation		Dimensions Diamètre	Lots associés
			Sup. (m)	Inf. (m)		
74B250a	Négatifs de poteaux	Verticale	7.89	6.69	0.31	74B6 74B8 74B10 74B16 74B20 74B31
74B250b	Négatifs de poteaux	Oblique	7.52	ND	0.10	74B10 74B16 74B20 74B31
74B250c	Négatifs de poteaux	Verticale	7.34	7.07	0.25	74B10 74B21
74B250d	Négatifs de poteaux	Verticale	7.39	ND	0.17 à 0.29	74B10
74B250e	Négatifs de poteaux	Oblique	7.22	7.12	0.095	74B10
74b250f	Négatifs de poteaux	Nord-Sud	6.69	ND	0.18	74B11 74B31

Ce vestige se compose de plusieurs trous qui se sont formés tout au long de la fouille et qui semblent être des négatifs de pieux. Ces trous ont été considérés comme faisant partie du même vestige malgré leur orientation, élévation et dimensions différentes. Les parois intérieures des vestiges 74B250a, 74B250b, 74B250c et 74B250f sont de couleur orangée et des fibres de bois décomposées ont été retrouvées sur ces parois. Le vestige 74B250a est le seul trou dans lequel il reste du bois en place. En effet, à la base de ce trou, on retrouve des morceaux de bois détérioré, debout, reposant sur le ciment du lot 74B31. On retrouve également du bois accolé le long du vestige 74B250c, identifié comme étant du cèdre par Martin Simard du Centre d'études nordiques (CEN) de l'Université Laval. Dans ce cas, le bois n'est pas directement à l'intérieur du trou, mais leur proximité laisse croire qu'ils sont liés. Dans le cas des vestiges 74B250d et 74B250e, ils ne présentent pas la couleur orangée ni aucune trace de bois. Pour chacun de ces vestiges, il est toutefois possible d'observer que les lots latéraux se sont créés en venant s'appuyer sur ce qui se trouvait dans ces trous, d'où l'identification de « négatifs de pieux ».



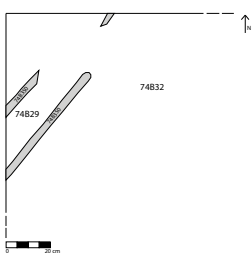
Il est possible de distinguer des ensembles de trous et donc des ensembles de poteaux. En effet, 74B250a, 74B250b et 74B250f sont regroupés, même chose pour 74B250d et 74B250e alors que 74B250c est isolé des autres. Dans chacun des groupes de deux trous et plus, on observe une organisation semblable entre l'orientation des trous. En effet, le vestige 74B250d est orienté verticalement alors que le vestige 74B250e est orienté de façon oblique et vient s'appuyer contre le trou 74B250d, créant ce qui ressemble à un « Y » inversé. Le même phénomène est observable entre



les vestiges 74B250a (vertical) et 74B250b (oblique). Dans le cas de ce groupe, on retrouve également le vestige 74B250f, qui lui, mesurant environ 1,10 m de long, vient s'appuyer à l'horizontale à la base de 74B250a.

74B350

Lot	Type de vestige	Orientation	Élévation (NMM)		Dimensions		Lots associés
			Sup. (m)	Inf. (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	
74B350	Drain en bois	Nord-Ouest	6.95 à 7.03	6.90 à 6.95	0.92 à 0.51	0.04	74B23 74B29 74B32

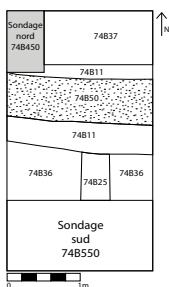


Le vestige 74B350 est un drain en bois composé de deux planches verticales parallèles sans trace de fond. Les planches sortent de la paroi ouest en direction de la paroi nord et la distance entre les deux planches est de 0,23 m. Les planches sont toutefois coupées avant d'atteindre la paroi nord. Un fragment de bois pouvant appartenir à ces planches est visible dans la paroi nord et il suit la même orientation. Trois clous découpés sont insérés dans les planches, un en paroi et les deux autres situés à la même hauteur, face à face. L'intérieur du drain ne contenait aucune matière

organique.

74B450

Lot	Type de vestige	Orientation	Élévation (NMM)		Dimensions		Lots associés
			Sup. (m)	Inf. (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	
74B450 Couches 1 à 3	Sondage	Ouest	6.29 à 6.70	6.29 à 6.61	1.02	0.50	74B11 74B37 74B50



Le vestige 74B450 correspond à un sondage effectué au nord de la sous-opération 74B le long de la paroi ouest. Ce sondage avait pour objectif de localiser la fin du vestige de béton 74B50 et de la tranchée 74B11 ainsi que d'atteindre le sol naturel. La fouille de ce sondage a été réalisée sur une profondeur de 0,40 m. Trois couches ont été identifiées dans ce sondage.

La couche 1 est une couche meuble de sable de couleur 10YR 3/4 (brun jaunâtre foncé) avec des inclusions de pierres (55 %) et de briques françaises (5 %). La couche 2 est compacte et composée de schiste à 100 % de couleur 2.5Y 3/2 (brun grisâtre très foncé). La couche 3 est compacte et composée d'argile loameuse de couleur 10 YR 3/2 (brun grisâtre très foncé). On retrouve des inclusions de schiste à 70 % et de pierres à 20 %. Une lentille de mortier de couleur 10YR 7/2 (gris pâle) était également visible dans cette couche. Un fragment de terre cuite fine blanche vernissée à décor mocha (1790-1939) a été retrouvé, mais sans être en mesure





3. Interprétation

3.1. SÉQUENCE ÉVÈNEMENTIELLE : SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS (CeEt-30)¹

Phase 0 : Niveaux non anthropiques

Phase 1 : Occupation préhistorique (*ca* 1100-1300)

Phase 2 : Première occupation européenne (*ca* 1666-1673)

Phase 3 : Brasserie de Jean Talon (1668 - *ca* 1675)

Phase 4 : Premier palais de l'intendant (*ca* 1685-1713)

Phase 5 : Second palais de l'intendant et magasins du Roi (1713-1760)

Phase 6a : Période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1820/1830)

Phase 6b : Période d'abandon et de réaménagement du site (1820/1830 - 1845)

Phase 6c : Période d'abandon et de réaménagement du site (1845-1852)

Phase 7 : Brasserie J.K. Boswell (1852-1968)

Phase 7a : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1852- *ca* 1865)

Phase 7b : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (*ca* 1865-1880)

Phase 7c : Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

Phase 7d : Brasserie Boswell-Dow/National Breweries Ltd (1919-1968)

Phase 8 : Démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2014)

1. AUGER Réginald, Daniel SIMONEAU et Allison BAIN. 2009. « Le site du Palais de l'intendant : urbanisation de la basse ville de Québec », *Archéologiques*, no 22, pages 148 et 156.

MOUSSETTE Marcel. 1994. *Le site du Palais de l'intendant à Québec : genèse et structuration d'un lieu urbain*. Sainte-Foy, Septentrion, page 50.



3.2. SÉQUENCE ÉVÈNEMENTIELLE IDENTIFIÉE EN 2014 DANS L'OPÉRATION 74

Phase 0 : Niveaux non anthropiques

Évènement 1 : Formation des sols naturels

Phase 5 : Second palais de l'intendant et magasins du Roi (1713-1760)

Évènement 2 : Aire de circulation en terre battue (1716-1730)

Phase 6 : Période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1852)

Évènement 3 : Nivellement du terrain

Évènement 4 : Pose d'une surface de ciment

Évènement 5 : Installation de pieux

Évènement 6 : Nivellement du terrain

Évènement 7 : Installation d'un pieu

Évènement 8 : Nivellement des déchets d'un incendie

Phase 7 : Brasserie Boswell-Dow (1852-1968)

Évènement 9 : Installation d'un drain en bois (1852-1890)

Évènement 10 : Nivellement de la cour

Évènement 11 : Creusement d'une tranchée

Phase 7c : Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

Évènement 12 : Nivellement de la cour

Évènement 13 : Installation de pieux

Évènement 14 : Construction d'un soubassement en pierres (1875-1911)

Évènement 15 : Installation d'un pavé de briques (1886-1911)

Phase 7d : Brasserie Boswell-Dow/National Breweries Ltd (1919-1968)

Évènement 16 : Pavage en béton de la cour (1928-1947)

Phase 8 : Démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2014)

Évènement 17 : Nivellement du terrain (1974-2008)

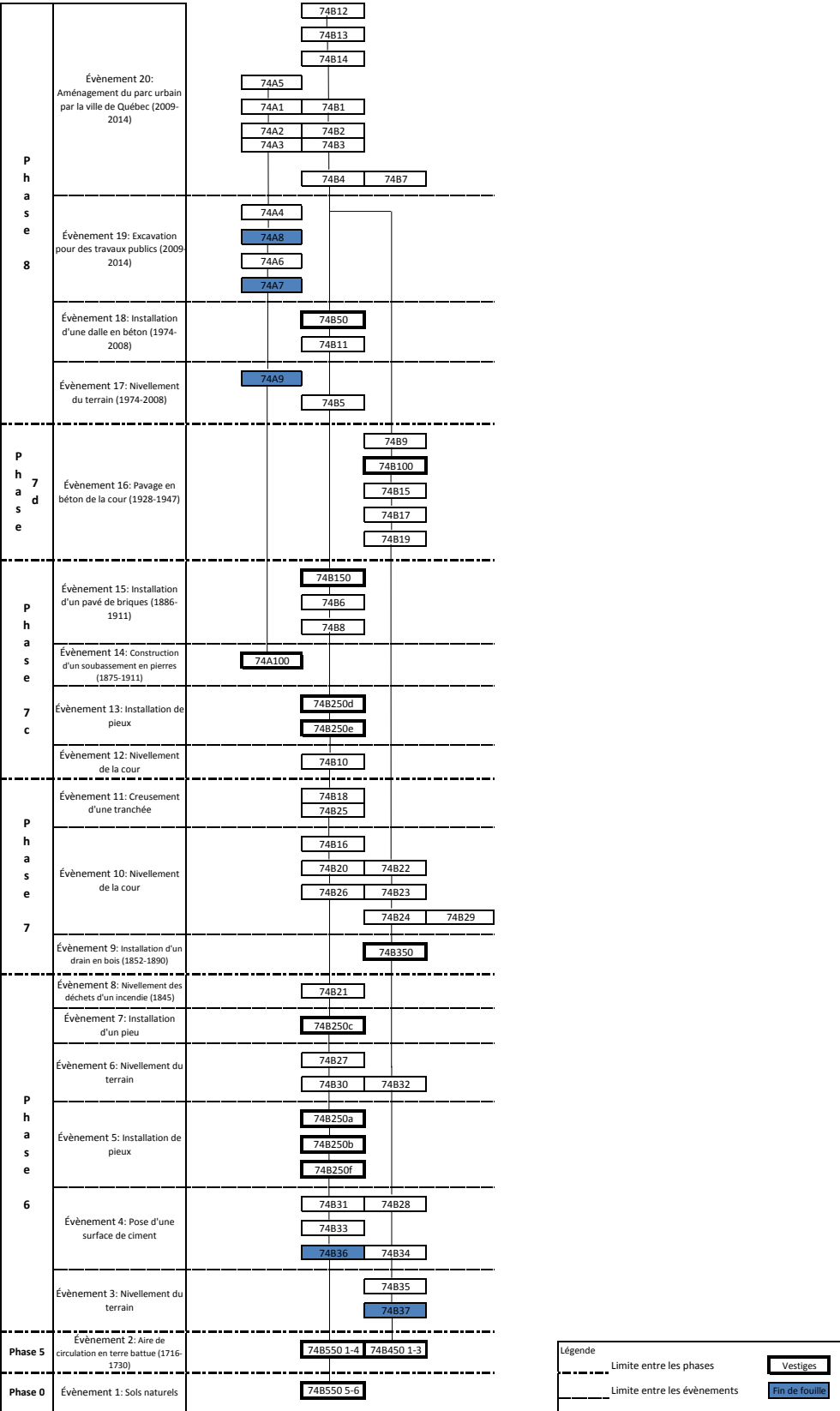
Évènement 18 : Installation d'une dalle en béton (1974-2008)

Évènement 19 : Excavation pour des travaux publics (2009-2014)

Évènement 20 : Aménagement du parc urbain par la Ville de Québec (2009-2014)



3.3. MATRICE ÉVÈNEMENTIELLE DE L'OPÉRATION 74



3.4. INTERPRÉTATION

À la suite de la description des lots présentée plus haut, ce chapitre fait état de l'interprétation événementielle de ces différentes couches archéologiques. Cette section sera divisée en fonction des phases historiques de l'îlot des Palais (Auger *et al.* 2009; 148, 156) puis en événements associés aux sous-opérations fouillées. Ce chapitre vise la compréhension de l'opération dans sa totalité, soit de façons archéologique et historique. Cette succession d'événements sera présentée selon la chronologie du lieu, soit en commençant par la formation du sol naturel jusqu'à aujourd'hui. La schématisation des relations entre les lots et les événements est présentée grâce à la matrice de Harris (p.192).

3.4.1. Phase 0 : Niveaux non anthropiques

Évènement 1 : Formation du sol naturel (74B550 couches 5 et 6)

La formation du sol naturel, non anthropique, est un processus environnemental qui s'étale sur plusieurs millénaires. Il n'est toutefois pas possible d'identifier tous les événements qui ont entraîné la déposition du sol telle qu'observée aujourd'hui : ces processus sont donc tous inclus dans un seul événement. Une des manières de reconnaître ce sol est l'absence de restes anthropiques et la présence de restes organiques tels des coquillages, des restes de plantes, etc. Plusieurs opérations sur le site de l'îlot des Palais ont permis d'identifier ce sol, lorsque la fouille était suffisamment profonde (April 2014; Bernard 2011; Dussault 2012; Fields 2012; Janson 2011; Young-Vigneault 2014). Le sol naturel à l'îlot des Palais est principalement caractérisé comme étant un sable de couleur brun rougeâtre ou brun foncé. L'épaisseur de ce sol est assez importante et on le retrouve directement sous des couches associées à l'occupation humaine.

Les deux couches qui sont associées à cette déposition naturelle se retrouvent dans le sondage 74B550 effectué dans la section sud de la sous-opération 74B. En effet, la couche 5 était composée de loam argileux de couleur 5 YR 3/2 (brun rougeâtre foncé) et la couche 6 de sable de couleur 5YR 3/2 (brun rougeâtre foncé). Les deux couches comportaient une grande quantité d'inclusions de schiste, possiblement le résultat de l'effritement de la roche-mère. Ces sols se trouvent à une altitude moyenne de 5,97 m (NMM). Puisque la fouille s'est arrêtée à ce niveau, il n'a pas été possible d'évaluer son épaisseur. Sur le terrain de l'îlot des Palais, dans le même secteur, soit dans la cour avant des palais, plusieurs autres opérations ont retrouvé un sol semblable qui a été identifié comme étant naturel. Dans l'opération 68A, on retrouve un sable argileux de couleur rousse, de même qu'un sable loameux meuble avec des inclusions de schiste (April 2014 : 34, 37). L'opération 66A permet également la découverte d'une succession de sables considérés comme naturels de couleur plus bleutée indiquant un manque d'oxygénation du sol (Young-Vigneault 2014 : 32-33). La sous-opération 65A présente aussi une succession de sable et de limon sableux dans des teintes bleutées, sans artefact et avec quelques fragments de bois en décomposition (Fields 2012 : 38-39). Des couches de sable et d'argile sont identifiées comme faisant partie de la déposition naturelle dans la sous-opération 65B (Dussault 2012 : 20-24). Ces opérations se trouvent



plus près du mur du deuxième Palais et donc plus au nord que l'opération 74, ces lots se retrouvent tous à une altitude inférieure à celle identifiée pour la sous-opération 74B. Ce phénomène est sensiblement le résultat de la pente naturelle du terrain. Il est également utile de faire remarquer que les sous-opérations 73C et 73D, fouillées en même temps que l'opération 74, mais à l'ouest du site, ont permis la découverte d'un sol identifié comme naturel à une altitude semblable (5,99 m NMM) à celle enregistrée pour la sous-opération 74B (Lalonde et Pouliot 2014 : en préparation).

Un tuyau de pipe a été retrouvé en surface de la couche 5 du vestige 74B550, identifiée comme étant un sol naturel. La présence de ce tuyau de pipe peut donc être interprétée comme étant une contamination des lots supérieurs. Aucun autre artefact n'a été retrouvé dans aucune des deux couches associées à une déposition naturelle.

3.4.2. Phase 5 : Second palais de l'intendant et magasins du roi (1713-1760)

Évènement 2 : Aire de circulation en terre battue (1716-1730) (74B450, 74B550 couches 1 à 4)

La fouille des sous-opérations 74A et 74B n'a pas permis la découverte de sols associés aux phases 1 à 4. La phase la plus ancienne à avoir été identifiée est la phase 5, soit l'occupation du second palais de l'intendant entre 1713 et 1760, dans la sous-opération 74B. Les différentes couches des sondages 74B450 et 74B550 ont permis la découverte d'artefacts datés de la période française uniquement.

Le sondage 74B450, dans la section nord, avait pour but de repérer la fin du vestige de béton 74B50. Toutefois, par la même occasion, il a été possible d'identifier des couches possiblement associées au Régime français. Parmi les trois couches répertoriées, un seul artefact a été retrouvé et il s'agit d'un fragment de rebord de terre cuite fine blanche vernissée à décor mocha qui a été popularisé entre 1790 et 1939. Toutefois, il n'a pas été possible de l'associer à une couche en particulier et la présence de ciment sur ce fragment laisse croire qu'il pourrait s'agir d'une contamination en provenance des lots supérieurs, principalement du lot de ciment 74B28. La ressemblance entre les lots de ce vestige et ceux présents dans le sondage 74B550 permet d'émettre l'hypothèse que les couches de ces sondages pourraient être associées à la même période. En effet, la couche 3 des deux sondages présente un sol argileux et loameux, de couleur foncée (noir et brun grisâtre très foncé) avec une inclusion importante de schiste et des traces de mortier. De plus, le fait que ce sondage se retrouve sous le lot de ciment (74B28) et de briques concassées (74B34) qui eux sont associés à l'occupation anglaise du site laisse croire à son antériorité.

Les couches 1 à 4 du sondage 74B550 ont été associées à la période française en raison de la présence d'artefacts uniquement français et de leur position stratigraphique sous les lots de ciment (74B31) et de briques concassées (74B36) associés à l'occupation anglaise. La couche 2 de ce sondage pourrait être associée à une aire de circulation en terre battue. Cette couche est assez homogène, plane, compacte et montre peu d'inclusions, principalement des pierres. L'altitude de cette couche variait



seulement entre 6,40 m (NMM) et 6,43m (NMM), ce qui est assez faible et confirme son apparence horizontale. Les couches 3 et 4, présentant des inclusions un peu plus diverses et une certaine compaction, il est possible qu'elles aient servi comme lit de pose à cette aire de circulation afin de la stabiliser et de lui donner plus d'épaisseur. On retrouve un assemblage semblable dans l'opération 68A (April 2014 : 53-54) et il a également été identifié dans plusieurs opérations des fouilles menées par la Ville de Québec en 2006-2007 (Simoneau 2014 : 186). Dans tous ces cas, il est possible de lier les lots entre eux par les similitudes dans leur matrice et les inclusions qu'ils contiennent. Dans le rapport de fouille de l'opération 68A, Julie April (2014 : 54) note la différence d'élévation entre le sol de son opération, d'une altitude moyenne de 6,21 m (NMM), et de celui correspondant dans les fouilles de la ville de Daniel Simoneau qui se trouve en moyenne à 7,52 m (NMM). Par cette comparaison, elle en vient à la conclusion que le terrain devait présenter une pente vers l'est.

Selon le même raisonnement et l'altitude moyenne (6,40 m NMM) associée à la couche correspondant à l'aire de circulation en terre battue dans la sous-opération 74B, il est possible d'émettre l'hypothèse que la pente du terrain devait être vers le nord-est.

En fonction des artefacts qui ont été retrouvés dans ces contextes durant les fouilles menées par la Ville de Québec, une datation pour cet événement entre 1716 et 1730 a été retenue par monsieur Daniel Simoneau (2014 : 186). Dans le cas de la sous-opération 74B, la découverte de terre cuite commune vernissée verte de France (XVII^e siècle et XVIII^e siècle jusqu'à 1760) et de faïence blanche française (1700-1760) dans la couche 2 du vestige 74B550 confirme également cette datation de l'époque française, principalement au début du XVIII^e siècle. La datation de ces couches peut également être proposée par leur position stratigraphique, soit par le fait qu'elles se retrouvent directement sur les couches associées aux sols naturels.

La couche 2 du vestige 74B550 présente également un autre élément sur lequel il convient de se pencher. En effet, on retrouve une dépression de faible profondeur dans cette couche orientée nord-sud de forme rectangulaire régulière. Cette dépression semble contenir une petite quantité de matière organique et son côté ouest est délimité par des morceaux de bois qui suivent le même alignement. De plus, la couche 1, qui lui est supérieure, contient plusieurs grosses pierres de schiste, mais il semble qu'aucune pierre ne se retrouve dans l'espace au-dessus de cette dépression. Les pierres ne semblent toutefois pas non plus créer une délimitation claire ou des murets : elles sont simplement positionnées à plat de chaque côté de ce creux, sans aucun ordre précis. Deux hypothèses sont envisageables pour l'interprétation de cet élément. Tout d'abord, il est possible que ce creux soit en lien avec les lots 74B18 et 74B25, qui eux sont associés à l'époque de la brasserie Boswell. En effet, cette dépression fait approximativement la même largeur que ces deux lots et elle se trouve directement à leur base. Toutefois, aucun artefact n'a été récupéré dans cette petite cavité et elle est composée du même sol que celui retrouvé dans la couche 2, associé à l'époque française. La deuxième hypothèse concerne le fait qu'il pourrait s'agir d'un petit canal pour l'évacuation des eaux accumulées sur l'aire de circulation. En effet, la présence de matière organique et la faible profondeur indiquent que cette dépression aurait pu servir de rigole et permettre d'évacuer l'eau accumulée sur le terrain. L'absence



d'artefacts et la présence des morceaux de bois qui délimitent le côté ouest appuient cette hypothèse. Il faut toutefois noter que cette dépression ne se retrouve pas du côté nord de la sous-opération, peut-être en raison des perturbations que l'on note de ce côté. Les perturbations du côté sud, en raison des travaux effectués par la brasserie Boswell ont aussi limité l'espace que ce canal occupe, ce qui rend plus difficile son interprétation.

3.4.3. Phase 6 : Période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1852)

Évènement 3 : Nivellement du terrain (74B35, 74B37)

Les lots 74B35 et 74B37 se retrouvent dans la section nord de la sous-opération 74B et ils sont superposés. Ces deux lots présentent une variété d'inclusions comprenant des briques françaises, des pierres, du charbon de bois et du mortier. Un fragment de faïence blanche française (1700-1760) a également été retrouvé dans le lot 74B35. Il est possible que ces lots soient associés à la fin de l'occupation française, mais il est plus probable qu'il s'agisse du début de l'occupation anglaise sur le terrain de l'intendance. En effet, les briques françaises semblent concassées et il n'y a aucune organisation dans leur déposition. On retrouve aussi une lentille de cendres à leur surface, alors que les briques elles-mêmes ne présentent pas de traces de feu. La variété des inclusions porte à croire qu'il s'agit de remblais de même que la disposition hétéroclite des briques. Cet évènement pourrait être associé au nettoyage de la cour par les Anglais après la Conquête de 1760.

Évènement 4 : Pose d'une surface de ciment (74B28, 74B31, 74B33, 74B34, 74B36)

L'évènement 4 correspond à la pose d'une surface de ciment qui se retrouve dans les sections nord et sud de la sous-opération 74B et qui suit la même organisation des deux côtés. Cet évènement est composé de deux couches distinctes, soit une couche de ciment (74B28 et 74B31) et une couche de briques françaises concassées (74B34 et 74B36). Il est possible de faire ressortir certains éléments aidant à l'élaboration d'une datation relative. Tout d'abord, il est possible d'observer, en fonction de la position stratigraphique de la couche de briques concassées, soit directement sous la plaque de ciment, que celles-ci servaient de lit de pose pour le ciment. Il s'agit de briques françaises concassées et il est improbable que les Français aient eux-mêmes façonné ces briques pour les concasser par la suite afin qu'elles soient recouvertes de ciment et utilisées comme lit de pose. Il est donc plus logique d'interpréter la présence de ces briques comme étant une réutilisation par les Anglais du matériel disponible sur les lieux. De plus, l'absence d'organisation des briques permet aussi d'émettre l'hypothèse qu'il ne s'agissait pas d'une structure qui serait tombée, mais bien une utilisation pêle-mêle de briques individuelles, compactées entre elles. La couche de ciment faisait en moyenne 6 cm d'épaisseur et elle était très compacte (figure 9). Il a d'ailleurs fallu briser cette couche avec une pioche et cela a demandé un certain effort. La position stratigraphique de ces couches, situées sur les lots associés à l'époque française et sous des lots contenant des artefacts de la période anglaise, permet d'estimer que ces lots sont associés au début de l'occupation anglaise du site. La surface moyennement plane



des lots de ciment pourrait indiquer une aire de circulation.

Deux des lots associés à cet évènement ont permis de récupérer de petits fragments de céramique. En effet, du grès cérame grossier glaçuré au sel façon Nottingham, daté du XVIII^e siècle, a été retrouvé dans le lot 74B28. Le lot 74B33 a permis de retrouver un fragment de terre cuite fine vernissée de type *creamware* daté à partir de 1760 jusque dans les années 1820. Des petits tessons de terre cuite fine blanche vernissée (début du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui) ont également été découverts dans ces deux lots. Ces quelques artefacts permettent de confirmer que ces lots, et par conséquent la création de cette surface de béton, auraient été aménagés lors de l'occupation anglaise du site de l'îlot des Palais.

Évènement 5 : Installation de pieux (74B250a, 74B250b, 74B250f)

Cet évènement est composé des trois vestiges, soit 74B250a, 74B250b et 74B250f, qui constituent un ensemble de trois « trous » reliés entre eux. Il convient de présenter chacun des vestiges séparément afin de bien comprendre leurs caractéristiques pour pouvoir les observer en tant qu'ensemble. Le vestige 74B250a est un trou vertical, de diamètre constant, vide sur la plus grande partie de sa hauteur, mais qui présente du bois décomposé à sa base et des restes de bois, très altérés, sur ses parois sur toute sa hauteur. Les fibres du bois retrouvé étaient verticales, ce qui indique qu'il devait s'agir d'un poteau aménagé en suivant la hauteur du tronc dans lequel il a été taillé et posé verticalement dans le sol. Il est possible d'identifier la base de ce trou, qui est posée directement sur le lot de ciment 74B31, ce qui indique sa postériorité. Les différents lots latéraux à ce vestige viennent s'appuyer contre les parois du trou, ce qui permet d'affirmer qu'ils se sont formés après la pose du poteau et durant la période où le bois était toujours en place. De plus, le vestige 74B150 est posé directement sur le trou, ce qui indique qu'il lui est postérieur et que le poteau de bois devait se trouver en place lors de l'installation de ce vestige (figure 5). En effet, ce pavé de briques (74B150) n'aurait pas été aménagé sur un espace vide. Il est raisonnable de croire que si le trou avait été apparent à l'époque de l'installation du pavé de briques (74B150), l'espace aurait été comblé pour fournir une base solide à ce même pavé. En considérant que le pavé est directement déposé sur le trou, le poteau de bois devait être en place lors de l'installation du vestige de briques 74B150. Le bois a donc dû se décomposer par la suite, en laissant un espace complètement vide. Il n'a pas non plus été possible d'établir la cause de la décomposition de ce bois qui a seulement laissé une « poudre » contre les parois et quelques morceaux en très mauvais état de conservation à la base du vestige 74B250a.

Le vestige 74B250b est un trou vide, oblique, de bas en haut, qui vient s'appuyer contre le vestige 74B250a (figure 10). Aucun morceau de bois n'a été retrouvé dans ce trou, seulement ce qui semblait être de la « poudre » de bois sur les parois. Ce poteau devait donc venir s'appuyer contre le poteau qui occupait le trou 74B250a pour former ce qui devait ressembler moyennement à un « Y » inversé. Le troisième vestige, 74B250f, se retrouve à la base du vestige 74B250a. Il est orienté horizontalement, du nord au sud, et il vient s'appuyer contre le trou vertical. Il possède un diamètre uniforme sur toute sa longueur, qui elle fait 1,10 m et qui est coupée par la tranchée 74B11, ce



qui empêche de connaître la longueur réelle de ce poteau. Aucun morceau de bois n'a été retrouvé dans ce trou, mais encore une fois, on trouve du bois complètement décomposé contre les parois. Ces trois vestiges forment donc un ensemble qui a dû être installé simultanément. Selon des graphiques indiquant les méthodes d'installation de clôture de nos jours, il est possible d'identifier ces trois vestiges. En effet, le trou 74B250a correspondrait au poteau, le trou 74B250b serait la jambe de force (figure 11) et le trou 74B250f serait le pied ou la base. Les deux derniers servant à maintenir le premier en place. Il est donc possible d'affirmer que ces trois vestiges étaient en lien les uns avec les autres et créaient un ensemble bien précis, servant une fonction spécifique.

Il est toutefois difficile d'identifier la fonction exacte de cet ensemble. On retrouve effectivement d'autres trous semblables dans la sous-opération 74B, mais aucun ne semble dater de la même période et il n'est pas possible d'identifier une organisation générale entre ces trois trous et les autres, puisqu'ils ne sont pas tous à la même altitude. Ils ne sont pas non plus reliés physiquement à une structure particulière, ce qui aurait permis l'élaboration de pistes pour identifier la fonction. Il pourrait en effet s'agir d'un poteau, et de son soutien, d'une clôture qui aurait été installée durant le Régime anglais, en raison de sa position supérieure au lot de ciment 74B31. Les trois trous n'ont livré aucun artefact, ce qui réduit également la possibilité de proposer une datation. Ces vestiges représentent l'installation de trois poteaux de bois à cet emplacement, plus vraisemblablement au début de l'occupation anglaise du site. À l'origine, ils devaient également être en lien avec d'autres pieux, comme pour former une clôture, ou avec une structure quelconque. Malheureusement, aucune trace de ces autres éléments n'a été identifiée dans les limites de la sous-opération 74B.

Leur organisation laisse toutefois supposer qu'ils faisaient partie d'une clôture. Deux plans du Régime anglais font état de présence de clôtures sur le site. Toutefois, l'emplacement où l'on retrouve ces clôtures sur ces plans ne semble pas correspondre avec l'emplacement de la sous-opération 74B. Le premier plan date de 1823 et l'on observe, à l'est du palais de l'intendant, dans le passage entre les deux bâtiments marqués *private*, qu'il y a deux points liés au bâtiment par des lignes (figure 12). Il est possible qu'il s'agisse de deux poteaux de clôture délimitant l'entrée à la cour. Le deuxième plan (figure 13) est également un plan de l'époque anglaise, mais plus tardivement, soit vers 1863. Ce plan illustre une division de la cour du palais, possiblement pour délimiter la cour à bois au nord et les terrains privés au sud. Il est possible de voir une délimitation faite en bâtiments de pierre, mais une section comporte uniquement une clôture en bois (*wooden fence*). Celle-ci se retrouve également dans le passage à l'est, sensiblement au même emplacement que sur le plan précédent (figure 13). Encore une fois, cette clôture en bois ne semble pas être directement à l'intérieur de l'emplacement de la sous-opération 74B, mais cela confirme qu'on retrouve cette organisation de clôture en bois sur le terrain de l'îlot des Palais durant l'occupation anglaise. Un troisième plan de Jos. Hamel de 1846 présente les différents bâtiments présents sur le site de l'îlot des Palais et il est possible de voir qu'il y aurait eu une étable en bois (figure 14), possiblement à la limite sud de la sous-opération. Cette dernière hypothèse semble la plus vraisemblable en ce qui concerne l'explication de la présence de ces négatifs de poteaux à l'intérieur de la sous-opération 74B. En effet, ces poteaux pourraient être



des vestiges de la construction et de la présence de ladite étable en bois. De plus, il est possible que cette étable ait possédé un petit enclos extérieur pour le bétail, qui lui n'est pas visible sur le plan, ce qui pourrait également expliquer la présence de ces poteaux.

Évènement 6 : Nivellement du terrain (74B27, 74B30, 74B32)

Les trois lots attribuables à cet évènement présentent des caractéristiques similaires, entre autres en ce qui concerne leurs inclusions. On y retrouve des pierres, des briques, du mortier, des cendres et du charbon de bois. Ces trois lots se retrouvent également à des altitudes comparables. Quelques artefacts ont été retrouvés, mais dans un contexte où les artefacts français se retrouvent dans le lot supérieur (74B27) par rapport aux artefacts anglais (74B30). Cette disposition permet donc d'affirmer que ces sols ont été remaniés par l'homme d'une façon quelconque. Ces lots présentent aussi une surface relativement plane permettant d'émettre l'hypothèse qu'ils pourraient avoir servi de nivellement pour le terrain. On les retrouve également à un niveau inférieur aux lots associés à l'occupation du terrain par la brasserie Boswell, ce qui pourrait indiquer qu'ils auraient été mis en place durant la période d'occupation par les Anglais. Il est donc possible d'établir que ces lots seraient des remblais de nivellement, mais la détermination d'une datation précise n'est pas possible.

Évènement 7 : Installation d'un pieu (74B250c)

Cet évènement est caractérisé par la découverte d'un trou de poteau, possiblement juste la base en raison de sa faible profondeur. Ce trou se situe sous le lot 74B21 avec lequel il peut être associé. Du bois recouvert par une couche de cendres a été retrouvé dans ce trou. Très peu de bois a été retrouvé dans le vestige 74B250c, permettant d'identifier que le poteau servant à créer ce trou se serait complètement décomposé ou aurait subi des dommages importants lors de l'incendie du quartier St-Roch en 1845. Sa position stratigraphique par rapport au lot 74B21 peut indiquer que ce dernier a été étendu tout autour du poteau puisque la fin du trou est inférieure à la base du lot. Il n'est toutefois pas possible d'identifier avec certitude la période d'installation de ce poteau et sa fonction. Le chercheur Martin Simard du Centre d'études nordiques (CEN) a également identifié le morceau de bois comme étant du cèdre.

Évènement 8 : Nivellement des déchets de l'incendie de 1845 (74B21)

Le 28 mai 1845, un énorme incendie éclate dans le quartier St-Roch et brûle près de 1630 habitations et magasins et 3000 boutiques et hangars laissant des milliers de personnes sans-abris (Moussette 1991 : 172). Cet évènement affecte également le site de l'îlot des Palais puisque le feu atteint ce secteur (figure 15). Plusieurs opérations ont permis de retrouver les traces de cet incendie et du nettoyage qui a suivi sur le site (Dussault 2012; Fields 2012; Moussette 1991).

Le lot 74B21 occupe un espace restreint dans le coin sud-est de la sous-opération 74B et il est coupé par plusieurs lots (74B10, 74B20) associés à l'occupation de la brasserie Boswell, indiquant son antériorité. Ce lot comprend plusieurs inclusions typiques d'un sol d'incendie, soit des cendres, du charbon de bois, du bois, de



l'anhracite et du schiste. Du verre fondu a également été retrouvé dans cette couche. Le verre demande des températures minimalement entre 500° et 1000° Celsius pour obtenir un état visqueux et malléable (Brassard et Leclerc 2001 : 163). Des températures de cette ampleur peuvent être atteintes dans des conditions comme celles créées par l'importance de l'incendie de 1845 et le feu altère également la surface du verre. La diminution de la température entraîne le durcissement d'un verre déformé et moyennement opaque en surface, ce qu'on retrouve dans le lot 74B21. Il serait donc possible d'associer ce lot au nettoyage du site après ce grand incendie. Toutefois, en tenant compte des petites dimensions de celui-ci et de l'absence d'autres éléments brûlés, cela reste une hypothèse.

3.4.4. Phase 7 : Brasserie Boswell-Dow (1852-1968)

Évènement 9 : Installation d'un drain en bois (1852-1890) (74B350)

Plusieurs drains en bois ont été retrouvés au fil des années sur le site de l'îlot des Palais, autant du côté du premier Palais que du côté du deuxième. Ces drains en bois ont été attribués à l'occupation des lieux par la boulangerie Clearihue et Frew et également à une utilisation par la brasserie Boswell (Moussette 1991 : 176). Ils auraient été installés après l'incendie de 1845 qui a ravagé le quartier St-Roch. La plupart de ces vestiges présentent une forme en U avec deux planches parallèles qui forment les côtés et une autre pour le fond (April 2014; Dussault 2012; Fields 2012). Le vestige 74B350 possède seulement les deux planches parallèles alors que le fond n'était pas présent. Toutefois, le sédiment à l'intérieur du vestige était assez foncé et semblait être en partie le résultat de la décomposition du bois. Il est donc possible que la planche du fond se soit complètement décomposée.

Des clous ont également été retrouvés plantés en face les uns des autres dans les planches de bois. Il s'agit de clous découpés, dont l'essor aux États-Unis débute vers 1830 (Dubé 1991 : 172). Ces derniers furent remplacés par les clous tréfilés à la fin du XIXe siècle, vers 1890 (Dubé 1991 : 174), ce qui permet d'identifier la construction de ce drain entre 1830 et 1890. Dans la plupart des autres opérations dans lesquelles des drains en bois ont été retrouvés, ils étaient en association avec des couches de sol interprétées comme datant de l'incendie de 1845 du quartier St-Roch (April 2014; Côté 1990; Dussault 2012; Quesnel 1991). Dans la sous-opération 74B, il est impossible de faire ce rapprochement puisque le seul sol pouvant être associé avec l'incendie de 1845 se retrouve dans le coin sud-est, que le drain est dans le coin nord-ouest et qu'il n'y a aucun lien physique entre les deux. De plus, les lots supérieurs sont associés à une occupation par la brasserie Boswell. En raison de ces éléments, il n'est pas possible d'associer directement l'installation de ce drain à la boulangerie Clearihue et Frew, mais il est certain qu'il est présent dès le début de l'utilisation du terrain par la brasserie Boswell.



Évènement 10 : Nivellement de la cour (74B16, 74B20, 74B22, 74B23, 74B24, 74B26, 74B29)

Les lots 74B16, 74B20, 74B22, 74B23, 74B24, 74B26 et 74B29 forment une couche de nivellement du terrain sur l'ensemble de l'espace de la sous-opération 74B. On retrouve une grande variété d'artefacts dans ces lots et la céramique récupérée est datée principalement entre le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle. On observe donc des artefacts de la période française et de la période anglaise. On retrouve également le même type d'inclusion dans chacun de ces lots avec une proportion plus importante de briques, de mortier et de pierres. Les lots sont également plus ou moins plats en surface, indiquant un souci de nivellement du sol. Il est également possible de faire des liens entre les lots en raison de leurs caractéristiques et de réaliser que certains correspondent. Les lots 74B20 et 74B22 sont donc considérés comme des lots équivalents de même que les lots 74B24 et 74B29.

On retrouve également des tuyaux de pipe provenant de deux compagnies en fonction durant le XIX^e siècle, soit Henderson à Montréal (1847-1876) et McDougall à Glasgow (1847-1967) (Bradley 2001 : 136). Il a été également possible de recoller certains fragments de céramique provenant de lots différents. En effet, la plupart des fragments d'un couvercle de soupière ont été retrouvés dans le lot 74B20, mais un fragment provenait du lot 74B16, permettant d'identifier la correspondance entre ces deux lots. Les lots 74B22, 74B23, 74B29 ont tous les trois permis la récupération d'un fragment de terre cuite fine blanche vernissée. Les trois tessons recollent ensemble pour former la hauteur, du rebord au pied annulaire, d'un contenant, possiblement une tasse, avec un décor en noir et blanc.

Tous ces éléments permettent d'identifier ces lots comme faisant partie d'un remblai de nivellement du terrain. Les liens entre les lots et la présence d'artefacts divers renforcent cette affirmation. Cette variété ne permet toutefois pas de situer cet évènement de manière plus précise dans la séquence des évènements associés à la brasserie Boswell.

Évènement 11 : Creusement d'une tranchée (74B18, 74B25)

Les lots 74B18 et 74B25 forment en réalité un seul et même lot. Le lot 74B25 a été créé comme lot arbitraire du lot 74B18 en raison de la profondeur de celui-ci et parce que, l'espace d'un instant, l'équipe croyait être arrivée à la fin de ce lot. Ces deux lots présentent une largeur constante sur toute leur profondeur, indiquant une volonté de creusement dans un but précis. On retrouve des tessons de verre à bouteilles et différents types céramiques datant principalement des XIX^e et XX^e siècles. Un des fragments de terre cuite fine blanche vernissée présente un décor de type romantique très populaire entre 1831 et 1851. On retrouve également de la terre cuite commune vernissée verte de France, datant d'avant la Conquête de 1760. Ces éléments permettent d'affirmer que ce lot est un remblai qui a été utilisé pour combler la tranchée et qu'il devait s'agir de la terre même qui avait été excavée. En raison de l'espace restreint occupé par cette tranchée, il n'est pas possible d'identifier dans quel but elle a été aménagée, mais il est possible que Boswell ait voulu vérifier l'état du sous-sol avant l'installation de nouveaux



bâtiments, en raison de la profondeur de ces lots. Un morceau de bois a toutefois été retrouvé à la base de cette tranchée. Il ne s'agit pas d'une structure précise puisque les fibres du bois vont dans toutes les directions et ne présentent aucun arrangement visible. Cet événement est donc associé à la brasserie Boswell, sans toutefois qu'il soit possible de préciser la période exacte.

3.4.5. Phase 7c : Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

Évènement 12 : Nivellement de la cour (74B10)

Le lot 74B10 se retrouve sur l'ensemble de la section sud de la sous-opération 74B, excepté l'espace occupé par la tranchée 74B11. De plus, dans la section sud-ouest de la sous-opération ce lot se poursuit jusqu'au sol naturel. Plusieurs artefacts hétéroclites ont été retrouvés dans ce lot. La présence de céramique de plusieurs types datant de l'époque française jusqu'au XX^e siècle ainsi que la présence de plusieurs tuyaux de pipe avec des inscriptions qui permettent de les dater entre 1830 et 1967 identifient ce lot comme un remblai. En raison de son épaisseur variable (entre 0.21 m et 1,31 m au sud-ouest) et de la grande diversité des artefacts qu'il contient, il est possible d'interpréter ce lot comme étant un remblai de nivellement. Les artefacts présents et leur position stratigraphique permettent de lier ce lot à la brasserie Boswell. En effet, la diversité des types céramiques et leur datation variée suggèrent que le sol aurait été remanié pour faire en sorte de créer cette diversité. De plus, la datation accessible grâce aux inscriptions sur les tuyaux de pipe (1830-1967) permet de situer ce lot à l'intérieur de la période d'occupation de la brasserie Boswell entre 1852 et 1968.

Évènement 13 : Installation de pieux (74B250d, 74B250e)

Cet événement est représenté par la présence de deux trous dans le coin sud-ouest de la sous-opération 74B. Ces deux trous ont été créés par le retrait de poteaux, possiblement en bois, dans un sol suffisamment compact pour conserver la trace de ces poteaux et ne pas s'effondrer dans l'espace laissé vide. Les vestiges 74B250d et 74B250e sont liés ensemble puisque le premier est vertical et le deuxième est installé de façon oblique et vient s'appuyer contre le premier (figure 10). Les trous étaient vides de tout artefact et ne comportaient pas non plus de trace de bois ou de décomposition, ce qui indique que les poteaux auraient été retirés. Puisque ces vestiges sont complètement compris dans le lot 74B10, il est possible que ce dernier ait servi à sécuriser leur installation, mais cela indique aussi que les pieux ont été installés une fois que ce sol a été en place. En effet, autant la surface que le fond de ces trous sont inclus dans le lot 74B10.

Évènement 14 : Construction d'un soubassement en pierres (1875-1911) (74A100)

Le vestige de pierres 74A100 (figure 16) a été retrouvé dans la paroi sud de la sous-opération 74A, dans la section est. Il était protégé par une feuille de géotextile et sous le sable stérile des lots 74A7 et 74A8. Ce vestige a été dégagé à la pelle mécanique afin de comprendre ce qui se trouvait sous le géotextile, puis sa partie visible a été



dégagée et nettoyée à la truelle. En raison de la friabilité du sable et de l'espace et du temps restreints, seule une petite section a été dégagée. Tous ces éléments ainsi que l'absence d'artefacts rendent la datation de ce vestige plus ardue. Il n'est donc pas possible de dater le vestige 74A100 de manière absolue, mais une datation relative en fonction de son emplacement sur le site et de divers plans historiques est possible.

Il faut tout d'abord prendre en compte que le vestige 74A100 est aligné avec le mur extérieur sud du garage de l'ancienne caserne des pompiers numéro 2 de la Ville de Québec (figure 17). Cet alignement permet d'identifier ce vestige comme faisant possiblement partie des bâtiments de l'embouteillage, soit la série de bâtiments au centre du complexe de la brasserie Boswell. Selon le site internet du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, les bâtiments industriels construits au début du XX^e siècle sont sensiblement tous construits selon le même modèle (Ministère de la Culture et des Communications du Québec : Répertoire du patrimoine culturel du Québec). Ils ont un soubassement en pierres et l'élévation des murs est en briques. Le vestige de pierres 74A100 serait donc le soubassement en pierres d'un des bâtiments de la brasserie se trouvant dans la section centrale. Les plans récapitulatifs des différents vestiges retrouvés dans ce secteur ont été effectués par la Ville de Québec et il est possible d'identifier des vestiges de murs en pierres qui longent parallèlement le mur extérieur sud du garage de la caserne de pompier (figure 18). Il est donc plus que probable que le vestige 74A100 soit le prolongement vers l'ouest de ces vestiges.

En étudiant les différents plans des installations de la brasserie Boswell du début du XX^e siècle, il est possible de déterminer que le vestige 74A100 pourrait être une section du soubassement du mur nord du bâtiment identifié *Union Room*. Toutefois, ce dernier semble légèrement trop au sud par rapport à la sous-opération 74A. Il est donc vraisemblable que le vestige 74A100 fasse partie de la construction des annexes liées à ce bâtiment et qui sont directement au nord de ce dernier. L'apparition de ces annexes sur les plans est utilisée afin de déterminer une date relative de construction pour le vestige 74A100. En effet, sur la feuille numéro 12 de l'Atlas Sanborn de 1875 (figure 19), ces annexes sont absentes alors qu'elles apparaissent sur le plan de 1911 réalisé par Staveley et Staveley illustrant les divers bâtiments qui composent le complexe de la brasserie Boswell (figure 20). La construction de ce vestige, en tant que soubassement en pierres d'un des bâtiments de la brasserie Boswell, est donc évaluée entre 1875 et 1911.

Évènement 15 : Installation d'un pavé de briques (1886-1911) (74B6, 74B150, 74B8)

Un pavé de briques a été identifié le long des parois est et sud de la sous-opération 74B. Puisque l'espace dégagé est assez restreint, il est difficile d'interpréter ce vestige dans son ensemble. Les briques du vestige 74B150 présentent un alignement clair et organisé (figure 21), ce qui rejette l'hypothèse de la destruction d'un élément en briques. Il est donc possible d'affirmer que les briques ont été posées intentionnellement afin de créer une surface plane. De plus, le lot 74B6, composé de gravillons noir, se trouve directement sous et entre les briques (figure 5), ce qui permet d'affirmer qu'il s'agit



du lit de pose de ce vestige. Une des briques présente deux demi-cercles parallèles imprimés qui laissent croire qu'un objet quelconque était sur cette brique suffisamment longtemps pour laisser cette marque. Le lot 74B8, quant à lui, aurait pu être utilisé pour niveler le sol avant la pose du pavé puisqu'il se retrouve directement sous celui-ci et son lit de pose. Ce lot est de couleur orangée et comprend beaucoup de scories, mais on le retrouve sur une épaisseur variable et suivant la même forme que le vestige 74B150, ce qui pourrait indiquer son affiliation avec celui-ci.

Les briques sont de type industriel anglais typique de celles qui ont été utilisées pour la construction des nouveaux bâtiments de la brasserie Boswell durant les années 1880. Durant la fouille du premier palais de l'intendant dans les années 1980, un sol d'occupation en briques rouges concassées dans du mortier a été retrouvé en association avec un mur de la brasserie Boswell et daté vers 1895 (Moussette 1994 : 192). Le pavé de briques dans la sous-opération 74B n'est pas tout à fait similaire à celui retrouvé au sud, mais il est possible que ces deux niveaux d'occupation soient associés à la même période. Le plan de Staveley et Staveley (figure 20) illustrant les installations de la brasserie Boswell en 1911 (Moussette 1994 : 191) montre que le bâtiment identifié comme étant la salle d'embouteillage (Dorion 1989 : 55), au centre, est présent à ce moment et que le pavé de briques devait donc être en place, puisque la section sud de la sous-opération 74B se trouve dans l'espace occupé par ce bâtiment.

3.4.6. Phase 7d : Brasserie Boswell-Dow/National Breweries Ltd (1919-1968)

Évènement 16 : Pavage en béton de la cour (1928-1947) (74B9, 74B100, 74B15, 74B17, 74B19)

Le vestige 74B100 est composé de deux assises de pierres calcaires dont les espaces sont comblés avec du gravier concassé. Ce vestige a tout d'abord été considéré comme étant la base d'un mur, mais la fouille a permis d'observer qu'il n'y avait pas d'autres assises et qu'il n'était pas associé à un mur, mais plutôt à une aire de circulation. En effet, on retrouve une séquence semblable dans d'autres opérations sur le site de l'îlot des Palais (Dussault 2012; Gaudreau et Taschereau 2010). Ces deux assises de pierres auraient servi de lit de pose à l'installation d'une dalle de béton utilisée comme aire de circulation. Celle-ci a toutefois été retirée en même temps que l'asphalte du stationnement pour l'aménagement urbain en 2009. Le mortier présent sur les pierres pourrait provenir du retrait de cette dalle. Le fait que les pierres de ce vestige présentent un parement plus ou moins régulier et un appareil plus ou moins dressé permet aussi d'identifier ces pierres comme non destinées à être vues. Dans la réalisation d'une dalle de béton comme aire de circulation, l'utilisation des assises de pierres comme lit de pose au béton permet de réduire la quantité de béton nécessaire et ainsi de réduire les coûts. Les lots 74B15, 74B17, 74B19 situés directement sous le vestige de pierres et s'étalant légèrement plus au sud auraient servi de nivellement du sol pour installer les pierres et la dalle de béton. Le vestige 74B100 suit la même limite est-ouest que le géotextile 74B14 et l'on ne retrouve aucune trace de cet évènement du côté sud. Il est donc possible que cette limite soit celle de la dalle de béton qui pavait les cours associées à la brasserie Boswell et entre les bâtiments. Cela pourrait indiquer



que le sud de la sous-opération 74B correspondrait à l'intérieur des bâtiments de la brasserie (figures 18 et 20).

Cette dalle de béton était toujours en place lors de l'ouverture de l'opération 47A en 2005 et elle se trouvait directement sous l'asphalte du stationnement. Il est également possible d'observer dans cette opération que cette dalle est posée sur un lit de pose en pierres (Gaudreau et Taschereau 2010 : 404). Plusieurs opérations sur l'îlot des Palais présentent ce lot de pierres qui est associé à l'installation de la dalle de béton. Dans l'opération 68A, les pierres du lit de pose de la dalle de béton ont également été retrouvées (April 2014 : 62). Les artefacts présents dans les lots associés à ce vestige étant assez hétéroclites et reliés à plusieurs périodes, il est difficile d'établir une datation. Toutefois, dans l'opération 47A, il a été établi que cette dalle de béton ne pouvait avoir été installée avant 1928, mais qu'elle était présente en 1947 (Gaudreau et Taschereau 2010 : 404). Il est donc vraisemblable que l'installation du vestige 74B100, lit de pose pour la dalle de béton, soit associée à ce même événement et à cette même datation.

3.4.7. Phase 8 : Démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2014)

Évènement 17 : Nivellement du terrain (1974-2008) (74A9, 74B5)

Après la fermeture de la brasserie Boswell en 1968, les bâtiments changent de vocation, certains sont détruits alors que d'autres sont utilisés par d'autres compagnies. Le seul bâtiment encore en fonction pour la brasserie est l'entrepôt à bière qui servira à la distribution jusqu'en 1973. En 1974, la Ville de Québec achète officiellement les lieux et les réaménage (Moussette 1994 : 207). Afin de pouvoir utiliser les anciens locaux de la brasserie pour héberger le service de police et une caserne de pompier, les débris présents en raison de la démolition de certains bâtiments ont dû être nettoyés et le sol remis au niveau. Le lot 74A9 étant le seul lot archéologique en place de la sous-opération 74A et présentant une variété d'inclusions et de types d'artefacts de différentes époques, il pourrait être relié à un remblai. De plus, sa position stratigraphique par rapport à la sous-opération 74B permet de l'associer à cet événement. Le lot 74B5 correspond au premier lot qui est coupé par la tranchée 74B11 associée à la dalle de béton 74B50 vraisemblablement associée à la caserne de pompier mise en fonction en 1978 (Ministère de la Culture et des Communications du Québec : Répertoire du patrimoine culturel du Québec). Ce lot est donc le premier à lui être antérieur. Le lot 74B5 comprend également une variété d'inclusions pouvant être associées à une destruction, soit des briques, des pierres, du mortier, des cendres et autres, qui résulteraient du nettoyage du terrain après la démolition des différents bâtiments de la brasserie Boswell. Ces lots sont donc associés au nivellement du terrain qui aurait eu lieu après l'acquisition du site par la Ville de Québec.



Évènement 18 : Installation d'une dalle en béton (1974-2008) (74B11, 74B50)

Le lot 74B11 et le vestige 74B50 se retrouvent dans la section nord de la sous-opération 74B et ils constituent l'aménagement d'une dalle de béton. En effet, le vestige 74B50 est une dalle de béton verticale qui traverse la sous-opération d'est en ouest et s'enfonce dans le sol jusqu'au sol naturel (figures 5, 23 et 24). La tranchée de construction de ce vestige est visible autant au nord qu'au sud et elle est bien délimitée, il s'agit du lot 74B11. La tranchée de construction de la dalle suit cette dernière jusqu'à sa base dans le sol naturel. Comme mentionné dans la description du vestige, ce dernier a été réalisé à l'aide d'un coffrage en bois de planches horizontales superposées les unes sur les autres. Le béton semble assez moderne, il est uniforme en largeur et la section ouest est légèrement altérée à la surface. Cette dalle se retrouve sous le lot 74B4 et elle coupe tous les lots latéraux à partir de ce dernier jusqu'au sol naturel. Cela permet d'affirmer que la dalle et sa tranchée sont postérieures à tous ces lots.

La datation de cette dalle peut être établie de façon relative. En effet, la tranchée qui l'accompagne, soit le lot 74B11, a permis la découverte d'une quantité impressionnante de tessons de verre de toutes les couleurs et dont certains permettent des datations à partir du XIX^e siècle, ainsi que plusieurs types céramiques différents et datés du XVII^e siècle jusqu'au XX^e siècle. Avec ces informations, il est effectivement possible d'affirmer que le lot 74B11 est un remblai qui a servi à combler la tranchée de construction de la dalle de béton. Il est également possible que la terre utilisée soit en réalité celle qui a été excavée pour installer cette dalle. En effet, la présence de céramique des époques française et anglaise permet de proposer cette conclusion. La grande quantité de verre pourrait également être le résultat de cette action, comme il est possible que les fragments de bouteilles cassées aient été jetés dans cette tranchée lors de son comblement. La présence d'une grande variété de types de bouteille permet également d'émettre l'hypothèse qu'il s'agirait de déchets associés à la brasserie Boswell. La position stratigraphique de cette dalle de béton et de sa tranchée laisse supposer que ce vestige aurait été aménagé après la fermeture de l'établissement brassicole.

Deux hypothèses concernant la fonction de ce vestige peuvent être envisagées. En effet, il est possible que cette dalle ait servi comme soutènement du sous-sol pour la caserne de pompier. Le bâtiment utilisé comme entrepôt à bière durant l'époque de la brasserie Boswell est réutilisé comme caserne de pompier après le rachat du terrain par la Ville de Québec en 1974 (Moussette 1994 : 207). Selon le site internet du patrimoine culturel, la caserne numéro 2 prend possession du bâtiment en 1978 (Ministère de la Culture et des Communications du Québec : Répertoire du patrimoine culturel du Québec). En raison du poids énorme que doit supporter le plancher par la présence des camions de pompiers, il est primordial de sécuriser les fondations du bâtiment. Le vestige de béton 74B50 se retrouve aligné avec le montant sud de la grande porte, donnant sur la cour de la caserne de pompiers. Étant donné la profondeur et l'épaisseur de cette dalle, il est possible qu'elle ait servi à stabiliser le sol afin d'éviter l'affaissement de celui-ci sous le poids des camions. En effet, un moyen de consolider les fondations est d'installer des dalles de béton perpendiculairement au bâtiment, parallèles entre elles, et vis-à-vis les montants des portes et allant plus loin devant le



bâtiment. Il serait possible de tester cette hypothèse en vérifiant si une dalle semblable se retrouve sous le montant nord de la grande porte. Étant donné que la dalle 74B50 semble se poursuivre vers l'est, soit vers le bâtiment, et que la sous-opération n'a pas été ouverte suffisamment près de celui-ci pour vérifier la connexion physique entre les deux structures, cette hypothèse est vraisemblable, mais demeure une hypothèse tout de même.

La deuxième hypothèse est basée sur une image de Google Earth datant de 2007 (figure 25). Sur une image du terrain de l'îlot des Palais prise à partir de Google Earth, il est possible d'observer une dalle de béton, en surface, perpendiculaire au bâtiment de l'ancienne caserne de pompier et appuyée contre ce qui semble être un petit cabanon. Cette dalle n'est pas très large et pas très haute, ce qui pourrait correspondre à ce qui a été retrouvé dans la sous-opération 74B. Il est donc possible que cette dalle ait servi de muret délimitant l'entrée de la caserne de pompier, soit l'aire de circulation des camions du cabanon et du reste du stationnement. La datation de cette prise de vue est possible en raison de la présence, sur le terrain de l'îlot des Palais, des opérations de fouille du chantier-école de l'Université Laval. En comparant l'emplacement où se trouvent ces fouilles et leur taille, il est possible de déterminer que cette photo a été prise durant l'été 2007. Lors du réaménagement paysager de 2009, cette dalle aurait pu être taillée et enfouie. Toutefois, la profondeur de la dalle laisse croire que la première hypothèse est plus probable.

Évènement 19 : Excavation pour des travaux publics (2009-2014) (74A4, 74A6, 74A7, 74A8)

Cet évènement est répertorié uniquement dans la sous-opération 74A et comprend les lots 74A4, 74A6, 74A7 et 74A8. Le sable des lots 74A7 et 74A8 est considéré comme stérile puisqu'il est homogène et qu'il ne présente ni artefact, ni inclusion. Le sable stérile a servi de remplissage et l'on retrouve des morceaux d'asphalte dans celui-ci (figure 4). Un des fragments d'asphalte présente des marques qu'il est possible de relier aux traces laissées par les dents du godet de la pelle mécanique. Il est donc possible d'envisager que cette excavation a eu lieu en même temps ou légèrement après le retrait de l'asphalte du stationnement. Il est possible d'identifier cette séquence grâce à la stratigraphie où l'on observe que les lots de sable stérile sont supérieurs au lot 74B4 associé au nivellement du sol après le retrait de l'asphalte.

Le lot 74A4, quant à lui, se retrouve supérieur aux lots de sable stérile et l'on y retrouve des inclusions diverses, incluant de la pierre, des briques, du mortier et des fragments d'asphalte, ce qui pourraient indiquer une démolition. On retrouve également différents types d'artefacts, dont divers styles céramiques datés entre l'époque française et le XIX^e siècle, et un tesson de bouteille de verre avec la marque d'une compagnie du XX^e siècle. Toutes ces évidences suggèrent que ce lot est un remblai. Toutefois, la question se pose, comment un remblai possiblement associé à une démolition a-t-il pu se retrouver supérieur à des lots de sable stérile relativement récent? Il s'agit donc d'une stratigraphie inversée. Cela signifie que lors du remblaiement de l'espace ouvert par l'excavation, du sable stérile aurait été utilisé pour combler l'espace dégagé et afin de minimiser les coûts, on aurait réutilisé la terre excavée pour terminer le comblement.



Il pourrait s'agir d'une excavation à des fins de travaux publics ayant eu lieu lors du retrait de l'asphalte et avant l'aménagement du nouveau parc urbain, moment où il aurait été possible de mettre à jour certaines canalisations ou autres présentes sur le site. La présence du vestige de maçonnerie 74A100 à cet emplacement aurait toutefois empêché l'installation de quelconques tuyaux, puisqu'aucun n'a été retrouvé, et l'espace aurait été refermé.

Évènement 20 : Aménagement du parc urbain par la Ville de Québec (2009-2014) (74A1, 74A2, 74A3, 74A5, 74B1, 74B2, 74B3, 74B4, 74B7, 74B12, 74B13, 74B14)

À la suite de la saison de fouille du chantier-école de l'Université Laval de 2009, l'aire de stationnement asphaltée, qui se trouvait sur le site de l'îlot des Palais depuis l'achat par la Ville de Québec en 1974, est retirée pour faire place à un parc urbain. Cet aménagement paysager comprend deux éléments majeurs qui sont tous deux visibles dans la sous-opération 74B alors qu'un seul de ces éléments est présent dans la sous-opération 74A. En effet, le parc urbain est composé d'espaces gazonnés et d'aires de circulation en gravillons rosés. Ces deux éléments ne présentent pas la même signature dans le sol. En raison de l'emplacement de la sous-opération 74B, il est possible d'observer les étapes qui ont mené à leur installation.

La réalisation de ce parc urbain est également en lien avec le déménagement de la caserne numéro 2 des pompiers de la Ville de Québec qui avait été installée dans l'ancien entrepôt à bière de la brasserie Boswell. Le 3 octobre 2008 (site internet du Service de Protection contre les Incendies de la Ville de Québec, page présentant les casernes et véhicules 2003-2012), une nouvelle caserne numéro 2 est inaugurée dans l'arrondissement Limoilou et les pompiers quittent le bâtiment de la rue St-Nicolas. Puisque la présence d'un espace asphalté n'est plus nécessaire, on aménage un espace vert au cœur de la basse-ville.

Afin de remettre le sol au niveau après le retrait de l'asphalte, une couche de sol a été étendue sur l'ensemble du terrain. En effet, les lots 74B4 et 74B7 représentent cette couche de nivellement, qui a par la suite servi de base pour mettre en place l'espace gazonné et les aires de circulation en gravier.

Les trois lots associés à l'installation de l'aire de circulation en gravier sont les lots 74B12, 74B13 et 74B14. On retrouve donc un lot de petits gravillons rosés, une sous-couche de gravier plus gros et une feuille de géotextile. Cette séquence est la plus commune lorsqu'il s'agit d'installer une allée en gravier. Les trois lots présentent le même alignement et la feuille de géotextile est placée directement sous le gravier et coupée en fonction d'où celui-ci s'arrête. Cette coupe était très nette lors de la découverte de ce géotextile. Cela indique donc que les trois lots ont été mis en place au même moment et selon une volonté claire de réaliser cette aire de circulation en gravillons.

La surface gazonnée est également mise en place au même moment. Les lots 74A2, 74A3, 74B2 et 74B3 font en réalité partie du même lot et sont composés d'une succession de couches de sédiments jaunâtre et rosâtre. Ces couches sont possiblement



le résultat de plusieurs déversements de chargements de sable servant à niveler le terrain et à le préparer à recevoir le gazon. Celui-ci est représenté par les lots 74A1, 74A5 et 74B1. Cette succession de lots se retrouve également dans la sous-opération 73A au sud-ouest du site.



4. Conclusions et recommandations

La fouille de l'opération 74 comportait plusieurs objectifs puisqu'il s'agissait de la première exploration de ce secteur du site de l'îlot des Palais par le chantier-école de l'Université Laval. Le premier et principal objectif de ce chantier-école est la formation des étudiants au baccalauréat et à la maîtrise. Cet objectif a été atteint à plus d'un égard. En effet, en plus d'apprendre aux étudiants les rudiments pratiques d'une fouille archéologique, ils ont été placés en situation réelle où ils ont dû apprendre à s'adapter et à prendre en compte les obstacles parfois rencontrés. Cela leur a également permis d'être en mesure d'établir des liens entre deux sous-opérations et d'expérimenter les différentes contraintes associées à une fouille archéologique, soit le temps et l'espace. Il a également été possible de documenter ce secteur encore inexploré et d'en évaluer le potentiel archéologique pour les futures campagnes de fouilles du chantier-école de l'Université Laval. La grande collection archéologique récoltée lors de ce chantier de fouilles permet d'attester de ce potentiel et de l'importance de retourner fouiller ce secteur afin de combler les lacunes de nos connaissances en ce qui concerne les événements qui ont eu lieu dans cette partie du site de l'îlot des Palais.

Les objectifs scientifiques ont, quant à eux, été atteints à des niveaux différents. En effet, la documentation de la cour durant la période française a été plus ou moins réalisée. Peu d'informations ont été relevées, le dallage lié au troisième palais n'a pas été retrouvé dans ce secteur et très peu de lots, ou de sondage, ont pu être associés à cette période. Il a toutefois été possible d'atteindre les couches de sols naturels et de les documenter. L'objectif était également de documenter les différentes phases d'occupation du site de l'îlot des Palais. Toutefois, aucun lot n'a pu être identifié comme étant en lien avec les phases 1 à 4, soit de l'occupation préhistorique (ca 1100-1300) à l'occupation du premier palais de l'intendant (ca 1685-1713) (Moussette 1994 : 50). Cependant, il a été possible de documenter les structures en place dans chacune des sous-opérations ouvertes.

À partir de ces objectifs et des résultats des fouilles de ce chantier-école, plusieurs recommandations peuvent être émises. Tout d'abord, la recommandation principale concerne le fait que ce secteur recèle plusieurs éléments qui mériteraient notre attention et qu'il serait plus qu'intéressant de continuer la fouille de ce secteur. Il serait intéressant d'ouvrir une opération directement au sud et à l'est de la sous-opération 74B afin de pouvoir observer le prolongement du pavé de briques et de mieux en comprendre la fonction. La Ville de Québec a déjà effectué, en 2001, un sondage au sud de ce secteur, mais il se trouve à l'ouest de la sous-opération 74B (figure 18). De plus, les autres opérations ouvertes dans le cadre des fouilles du premier Palais, autant par l'Université Laval que par la Ville de Québec, se situent trop au sud ou trop à l'est pour envisager d'éventuels recoupements entre ces dernières et l'opération 74. Il serait également pertinent de créer des opérations de fouilles au nord de celles de 2014 afin de mettre à l'épreuve l'hypothèse de la dalle de béton selon laquelle elle servirait de support aux fondations de la caserne de pompiers. En effet, selon cette hypothèse, une



autre dalle semblable devrait se trouver au nord, vis-à-vis le montant de la grande porte.

Une autre recommandation concerne la reprise de la fouille du secteur sud de la sous-opération 74A. En effet, en raison du manque de temps, le vestige 74A100 n'a pas pu être fouillé dans son entièreté. Il serait pertinent de dégager ce vestige dans son ensemble afin de mieux en comprendre la fonction et son affiliation, s'il y a lieu, avec d'autres structures ou avec les bâtiments associés à la brasserie Boswell. De plus, puisque ce vestige se trouvait dans du sable stérile, aucune datation n'a pu être établie concernant la construction de cette structure. Une fouille plus en profondeur et la mise au jour des sols archéologiques permettraient de mieux comprendre l'évolution de ce vestige et de lui attribuer une datation plus juste.

Le grand potentiel de ce secteur ainsi que le peu de fouilles entreprises encouragent une plus grande exploration de cette partie du site de l'îlot des Palais. Cela permettrait de mettre en relations cet espace avec les différentes fouilles qui ont eu lieu plus au nord, contre le mur du Palais où le dallage français a été retrouvé. Par ces nouvelles fouilles archéologiques, plusieurs hypothèses pourraient être vérifiées et de nouvelles interprétations développées. La problématique de l'étendue du dallage français, malheureusement absent des opérations de fouilles du chantier-école de 2014, reste d'actualité et encourage une plus grande exploration de la cour avant des deuxième et troisième palais de l'intendant.



Bibliographie

Article

AUGER, Réginald, Daniel SIMONEAU and Allison BAIN

2009 Le site du Palais de l'intendant: urbanisation de la basse ville de Québec. *Archéologiques* 22:146-159.

Volumes

APRIL, Julie

2014 Rapport de fouilles archéologiques: Chantier-école de l'îlot des Palais CeEt-30 Opération 68A. Ministère de la Culture et des Communications, Québec. 105 pages.

ARMINJON, Catherine and Nicole BLONDEL

1984 Principes d'analyse scientifique, Objets civils domestiques. Imprimerie Nationale, Paris. 632 pages.

ASP, Construction

2003 Cours Santé et Sécurité générale sur les chantiers de construction. 5e ed. ASP Construction, Anjou. 458 pages.

BERNARD, Jacynthe

2011 Le site de l'îlot des Palais, Rapport d'intervention archéologique de l'opération 49 (CeEt-30) Chantier-école 2006. In Site du palais de l'intendant: Chantier-école de l'Université Laval, saison 2006, pp. 173 - 360. Cahiers d'archéologie du CELAT. vol. 33. CELAT, Québec.

BRADLEY, Charles S.

2001 La pipe à fumer pour l'archéologue. In Études en culture matérielle, edited by K. KARKLINS, pp. 120-154. Parcs Canada, Ottawa.

BRASSARD, Michel and Myriam LECLERC

2001 Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, guide à l'usage es amateurs et des professionnels. Cahiers d'archéologie du CELAT 12. CELAT, Québec. 207 pages.

CÔTÉ, Hélène

1990 Rapport annuel d'activités huitième campagne de fouilles (1989) Le site du premier palais de l'intendant à Québec (CeEt-30). CELAT, Université Laval, Québec. 143 pages.



DESJARDINS, Marie-Pier

- 2010 Des premières fortifications de la ville de Québec à aujourd'hui, secteur ouest du second palais de l'intendant, Site du palais de l'intendant à Québec (CeEt-30), Opération 45 (2004). In Site du palais de l'intendant : Chantier-école de l'an 2004, pp. 179 - 333. Cahiers d'archéologie du CELAT. vol. 31. CELAT, Québec.

DORION, Nicole

- 1989 La Brasserie Boswell : un essai d'ethnologie industrielle. Hors série 3. CELAT, Université Laval, Québec. 157 pages.

DUBÉ, Françoise

- 1991 La quicailerie d'architecture de Place-Royale. Dossiers 71. Les publications du Québec, Québec. 408 pages.

DUSSAULT, Frédéric

- 2012 Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : Rapport préliminaire de l'opération 65B. Ministère de la Culture et des Communications, Québec. 115 pages.

FIELDS, Martin

- 2012 Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : Rapport d'intervention sur l'opération 65A. Ministère de la Culture et des Communications, Québec. 159 pages.

GAUDREAU, Nathalie and Étienne TASCHEREAU

- 2010 La Boswell à ce goût de «je ne sais quoi» : Résultats des fouilles des latrines ouest du deuxième palais de l'intendant et de la touraille de la brasserie Boswell, site de l'îlot des Palais (CeEt-30), Opération 47 (2005). In Site du palais de l'intendant Chantier-École de l'an 2005, pp. 295 - 546. Cahiers d'archéologie du CELAT. vol. 32. CELAT, Québec.

JANSON, Rébecca

- 2011 Le site de l'îlot des Palais, Rapport d'intervention archéologique de l'opération 48 (CeEt-30) Chantier-école 2006. In Site du palais de l'intendant : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2006, pp. 1 -169. Cahiers d'archéologie du CELAT. vol. 33. CELAT, Québec.

JONES, Olive and Catherine SULLIVAN

- 1985 Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat. Parcs Canada, Ministère de l'Environnement, Hull-Québec. 184 pages.

LALONDE, Olivier and Laurence POULIOT

- 2014 Rapport de l'intervention archéologique des sous-opérations 73A, 73B, 73C et 73D, Site de l'îlot des Palais, Chantier-école 2014 de l'Université Laval, Université Laval, Québec. 147 pages.



LAMBERT, Vincent and Caroline MERCIER

- 2010 La palissade du réduit de l'intendance, Site de l'îlot des Palais (CeEt-30), Opération 46 (2005). In Site du palais de l'intendant Chantier-École de l'an 2005, pp. 1 - 294. Cahiers d'archéologie du CELAT. vol. 32. CELAT, Québec.

MARIER, Christiane

- 1996 Les menus objets de Place-Royale. Les publications du Québec, Québec. 259 pages.

MOUSSETTE, Marcel

- 1994 Le site du Palais de l'intendant à Québec : genèse et structuration d'un lieu urbain. Septentrion, Sillery. 229 pages.

PARENT, Caroline and Mathieu BEAUDRY

- 2013 Le site de l'îlot des Palais, Rapport d'intervention 2008, Opération 62 (CeEt-30). In L'Îlot des Palais : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2008, pp. 207 - 473. Cahiers d'archéologie du CELAT. vol. 37. CELAT, Québec.

PELLETIER, Tommy Simon

- 2013 Le site de l'îlot des Palais, Rapport d'intervention archéologique, Opération 61 (CeEt-30). In L'Îlot des Palais : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2008, pp. 1 - 204. Cahiers d'archéologie du CELAT. vol. 37. CELAT, Québec.

PONTON, François and Marie-Annick PRÉVOST

- 2010 À la limite des propriétés privées et gouvernementales : L'évolution de l'occupation au nord-est de l'îlot des Palais sous la rue des Prairies, Site du palais de l'intendant à Québec (CeEt-30), Opération 44 (2004). In Site du palais de l'intendant : Chantier-école de l'an 2004, pp. 1 - 178. Cahiers d'archéologie du CELAT. vol. 31. CELAT, Québec.

QUESNEL, Annie

- 1991 Le site du Premier palais de l'intendant à Québec : Rapport préliminaire de la septième campagne de fouilles (1988). Rapports et Mémoires de recherche du CELAT 20. CELAT, Québec. 219 pages.

ROY, Christian

- 2007 La fabrique de pipes à fumer Henderson. Inventaire archéologique sur le site Henderson-Dixon, BjFj-135, Montréal, 2005. Patrimoine archéologique de Montréal 33, Ville de Montréal. 162 pages.



SIMONEAU, Daniel

- 2014 Îlot des palais : rapport des fouilles archéologiques réalisées par la Ville de Québec, saison 2006 et 2007. Cahiers d'archéologie du CELAT 40. CELAT, Québec. 428 pages.

YOUNG-VIGNEAULT, Émilie

- 2014 Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : Rapport d'intervention de l'opération 66A. Ministère de la Culture et des Communications, Québec. 74 pages.

Sites internet

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

- 2014 «19, rue Saint-Nicolas/1033, rue des Prairies». Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Adresse URL: <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=105019&type=bien#.VI8wU8nEj7N>.

LINDSEY, Bill

- 2014 Historic Glass Bottle Identification & Information Website. Adresse URL : <http://www.sha.org/bottle/index.htm>.

MUSEUM, JEFFERSON PATTERSON PARK &

- 2014 Diagnostic Artifacts in Maryland. Adresse URL : <http://www.jefpat.org/diagnostic/index.htm>.

SABOURIN, Mathieu

- 2014 «Casernes et Véhicules». Service de Protection contre les Incendies de la Ville de Québec. Adresse URL : <http://www.spiq.ca/v2/casernesvehicules.html>.





Figures



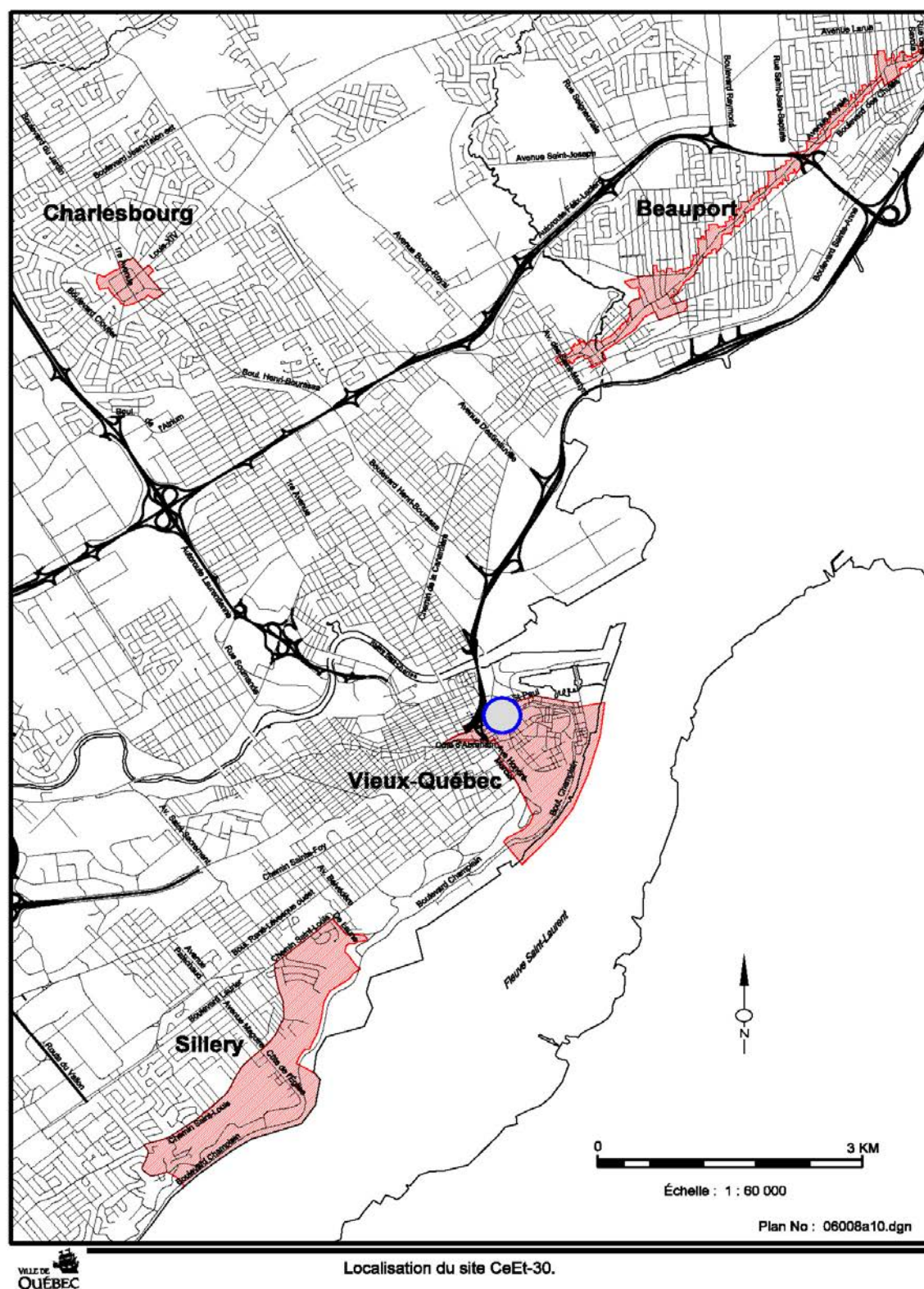
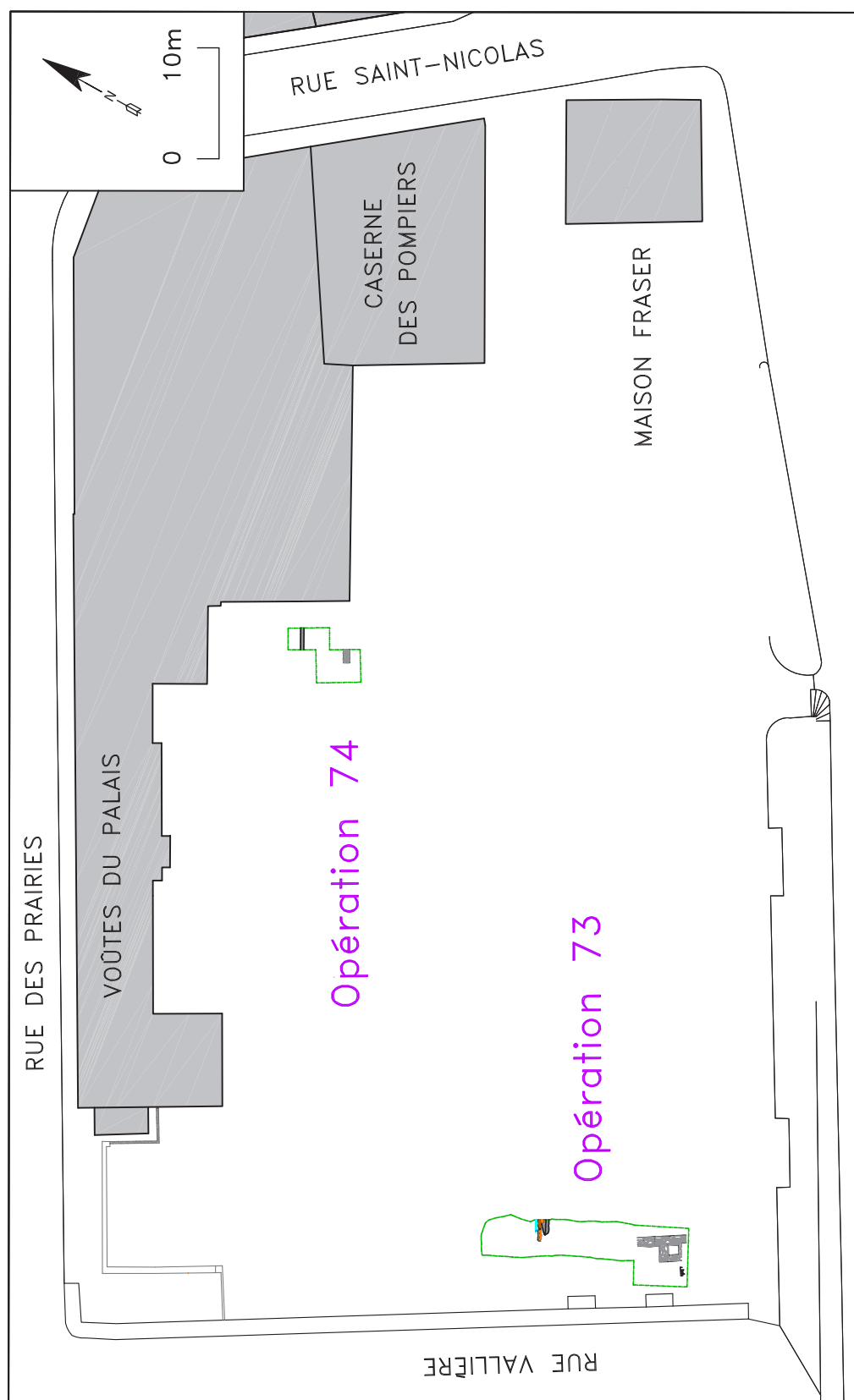


Figure 1. Localisation du site de l'îlot des Palais (CeEt-30) sur un plan de la Ville de Québec (Source : Ville de Québec)



2014-CeEt-30- Îlot des Palais-UL-01



Relevé et dessiné par : François Pellerin

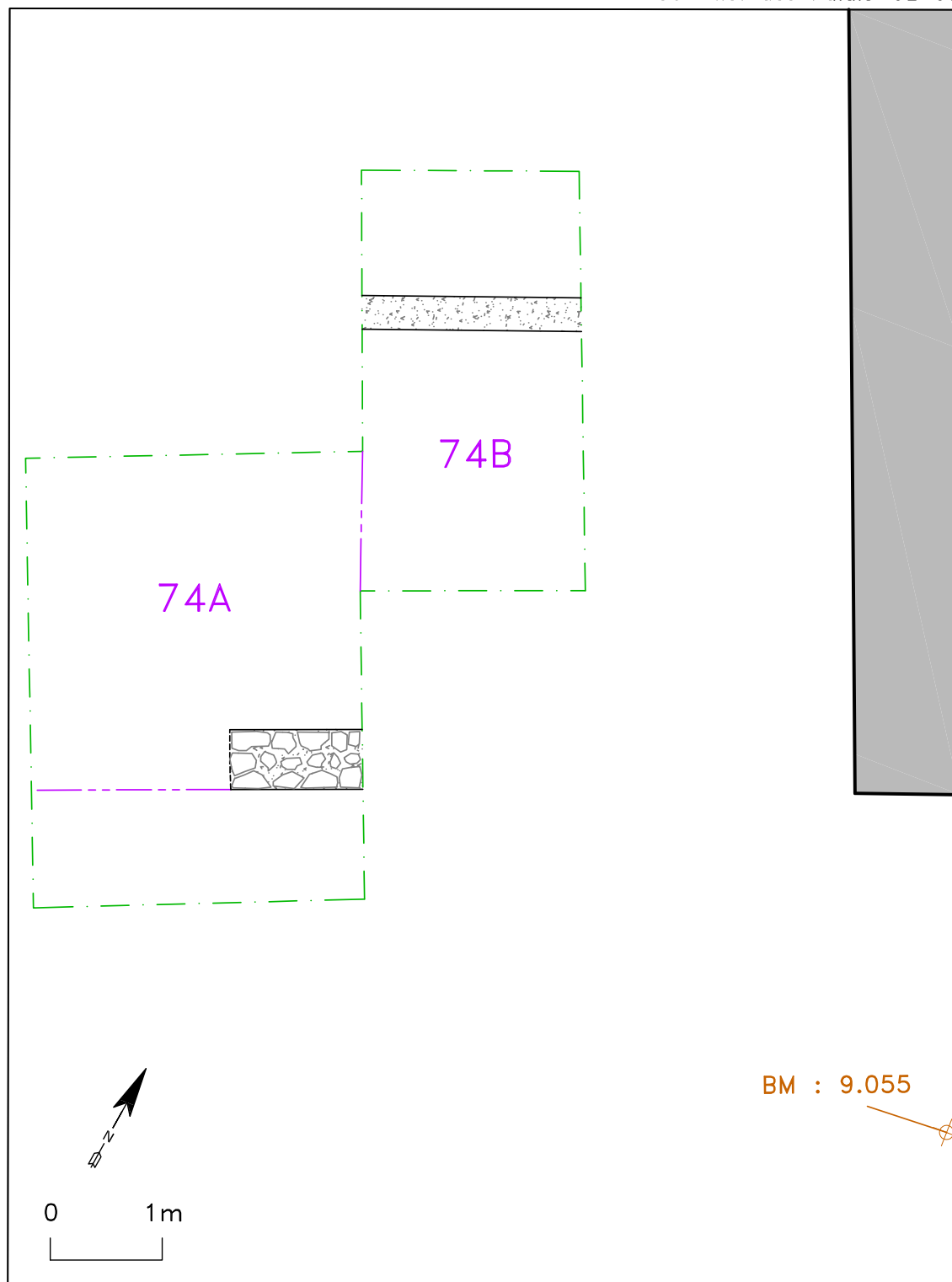


Fouilles archéologiques 2014
Université Laval, opérations 73 et 74

Figure 2. Localisation de l'opération 74 sur le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) (Source : François Pellerin)



2014-CeEt-30- Îlot des Palais-UL-03



Relevé et dessiné par : François Pellerin



Fouilles archéologiques 2014
Université Laval, opération 74.

Figure 3. Vue en plan des sous-opérations 74A et 74B (Source : François Pellerin)



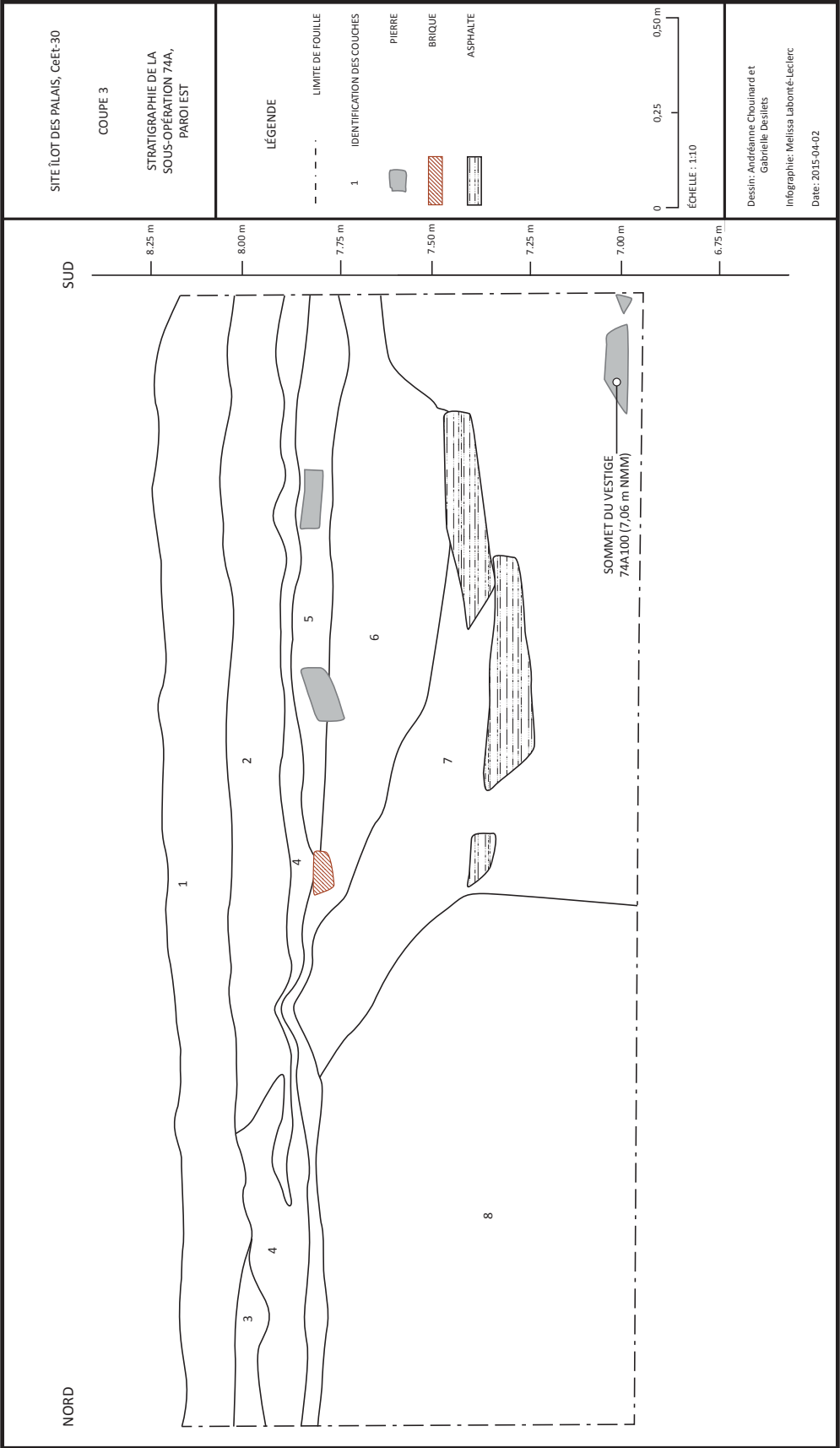


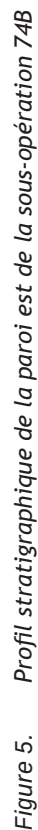
Figure 4. Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 74A



Description des couches du profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 74A

- Couche 1** : Couche d'humus friable de couleur 10YR 2/1 (noir) avec des inclusions de racines à 3%. Cette couche correspond aux lots 74A1 et 74A5.
- Couche 2** : Couche compacte de loam sableux de couleur 2.5YR 3/3 (brun rougeâtre foncé), avec des inclusions de charbon à 15%, de petites pierres à 5% et de petites racines à 1%. Cette couche correspond au lot 74A2.
- Couche 3** : Couche compacte de loam sableux de couleur 2.5YR 3/2 (rouge crépuscule), avec des inclusions de pierres à 30%. Cette couche correspond au lot 74A2.
- Couche 4** : Couche compacte de limon sableux de couleur 2.5Y 5/4 (brun olive pâle), avec des inclusions de charbon à 20%. Cette couche correspond au lot 74A3.
- Couche 5** : Couche compacte de sable limoneux de couleur 2.5YR 2.5/1 (noir rougeâtre), avec des inclusions de pierres à 15% et de briques à 20%. Cette couche correspond au lot 74A4.
- Couche 6** : Couche meuble de limon sableux de couleur 2.5Y 5/1 (gris), avec des inclusions de gravier à 90%. Cette couche correspond au lot 74A6.
- Couche 7** : Couche meuble de sable de couleur 2.5Y 5/3 (brun olive pâle), avec des inclusions d'asphalte à 30%. Cette couche correspond au lot 74A7.
- Couche 8** : Couche moyennement compacte de sable loameux de couleur 2.5Y 3/1 (gris très foncé), avec 1% de verre et des inclusions de charbon à 40%, de mortier et de pierres à 20%, de briques à 10% et de sédiment rose à 1%. Cette couche correspond au lot 74A9.





Description des couches du profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 74B

- Couche 1** : Couche compacte de tourbe de couleur 2.5YR 4/3 (brun olive), avec des inclusions de racines de petite taille à 20 % (74B1).
- Couche 2** : Couche compacte de tourbe plus pâle de couleur 5YR 6/3 (olive pâle), avec des inclusions de racines de petite taille à 20 % (74B1).
- Couche 3** : Couche meuble de sable sableux de couleur 5YR 4/1 (gris foncé), avec des inclusions de petits cailloux à 10 % et des petites racines à 2 % (74B2).
- Couche 4** : Succession de couches meubles de sable sableux de couleurs 7.5R (rouge pâle) et 5Y 6/2 (gris olive pâle), avec des inclusions de petits cailloux à 10 % et des tâches de sédiment noir à 5 % (74B2 et 74B3).
- Couche 5** : Couche légèrement compacte de sable loameux de couleur 10R 2.5/1 (noir rougeâtre), avec des inclusions de petits cailloux à 5 %.
- Couche 6** : Couche friable de sable sableux de couleur 5Y 3/2 (gris olive foncé), avec des inclusions de gravier à 65 % (74B13).
- Couche 7** : Géotextile de couleur 5Y 2.5/1 (noir) (74B14).
- Couche 8** : Couche meuble de sable sableux de couleur 5Y 6/3 (olive pâle), avec des inclusions de petits cailloux à 30 % et de briques à 10 % (74B4).
- Couche 9** : Couche compacte de loam sableux de couleur 5Y 5/1 (noir), avec des inclusions de pierres à 10 % et de briques à 20 %.
- Couche 10** : Couche friable de gravillons de couleur 10 YR 2/1 (noir) (74B6).
- Couche 11** : Couche friable de mortier de couleur 10YR 7/1 (gris pâle), avec des inclusions de petits cailloux à 10 % (74B15).
- Couche 12** : Couche meuble de loam sableux de couleur 5YR 2.5/1 (noir), sans inclusion.
- Couche 13** : Couche friable de sable de couleur 10YR 3/6 (brun foncé jaunâtre), sans inclusion (74B8).
- Couche 14** : Couche compacte de loam sableux de couleur 5YR 2.5/1 (noir), sans inclusion.
- Couche 15** : Couche moyennement compacte de sable loameux de couleur 10YR 2/2 (brun très foncé), avec des inclusions de pierres à 7 %, de briques à 2 % et de mortier à 2 % avec présence de verre (74B11).
- Couche 16** : Couche moyennement compacte de sable loameux de couleur 7.5YR 3/4 (brun foncé), avec des inclusions de bois, de scories et de cailloutis à 2 % et du charbon de bois à 1 % (74B8).



Couche 17 : Couche meuble de sable loameux de couleur 5 YR 4/6 (rouge jaunâtre), sans inclusion.

Couche 18 : Couche moyennement compacte de loam sableux de couleur 5YR 3/4 (brun foncé rougeâtre), avec des inclusions de mortier à 10 % et de pierres à 7 %.

Couche 19 : Couche meuble de sable sableux de couleur 10YR 4/2 (brun foncé grisâtre), avec des inclusions de pierres à 10 % et de briques à 1 %.

Couche 20 : Couche meuble de sable sableux de couleur 2.5Y 3/1 (gris très foncé), avec des inclusions de mortier et de pierres à 10 % et comprenant une plaque de métal.

Couche 21 : Trous circulaires vides dont la paroi intérieure est de couleur 7.5YR 3/4 (brun foncé), avec des traces de bois décomposé. Cette couche correspond aux vestiges 74B250a et 74B250b.

Couche 22 : Couche friable de loam sableux de couleur 10YR 3/1 (gris très foncé), avec des inclusions de schiste à 30 %.

Couche 23 : Couche meuble de loam sableux de couleur 7.5YR 2.5/1 (noir), avec des inclusions de pierres à 7 % et de mortier à 3 %.

Couche 24 : Couche compacte de loam sableux de couleur 7.5YR 3/4 (brun foncé), avec présence de verre et des inclusions de mortier à 12 % et de schiste à 7 % (74B10).

Couche 25 : Couche meuble de loam limoneux de couleur 10YR 2/1 (noir) avec des inclusions de pierres à 6 % et de schiste à 5 %. On retrouve aussi des coquilles d'huîtres et de la céramique (74B16).

Couche 26 : Couche compacte de loam argileux de couleur 10YR 2/1, avec des inclusions de petits cailloux à 5 % (74B17).

Couche 27 : Couche compacte de briques et de mortier de couleur 10YR 2/3 (gris-brun très foncé), avec des inclusions de schiste à 5 %.

Couche 28 : Couche compacte de loam argileux de couleur 10YR 3/3 (brun foncé), avec des inclusions de briques à 10 % et de cailloutis à 5 %.

Couche 29 : Couche friable de loam sableux de couleur 10YR 2/2 (brun très foncé), avec des inclusions de mortier à 5 %.

Couche 30 : Couche meuble de sable sableux de couleur 5YR 2.5/1 (noir), avec des inclusions de gravillons à 35 % (74B19).

Couche 31 : Couche meuble de sable loameux de couleur 7.5YR 2.5/2 (brun très foncé), avec des inclusions de schiste à 30 % et de gravillons à 10 % (74B20).

Couche 32 : Couche friable de sable loameux de couleur 7.5YR 2.5/2 (brun très foncé), avec des inclusions de schiste à 40 %.

Couche 33 : Couche compacte de loam argileux de couleur 10YR 3/2 (brun grisâtre très foncé), sans inclusion.



- Couche 34** : Couche friable de loam sableux de couleur 7.5YR 3/3 (brun foncé), avec des inclusions de schiste à 10 %.
- Couche 35** : Couche meuble de loam sableux de couleur 10YR 2/2 (brun très foncé), avec des inclusions de pierres à 10 % et de mortier à 3 % (74B26).
- Couche 36** : Couche compacte d'argile limoneuse de couleur 7.5YR 2.5/1 (noir), avec des inclusions de petites pierres à 2 % et de briques et de charbon à 1 % (74B27).
- Couche 37** : Couche compacte de limon sableux de couleur 10YR 2/1 (noir), avec des inclusions de pierres à 40 % et de mortier à moins de 1 % (74B30).
- Couche 38** : Couche moyennement compacte de ciment de couleurs 2.5Y 6/3 (brun jaunâtre pâle) et 2.5Y 7/1 (gris pâle), sans inclusion (74B31).
- Couche 39** : Couche meuble de sable argileux de couleur 10YR 3/2 (brun grisâtre très foncé), avec des inclusions de pierres à 25 %, de mortier à 2 % et de briques à 1 % (74B33).
- Couche 40** : Couche moyennement compacte de briques de couleur 2.5YR 4/8 (rouge), sans inclusion (74B36).
- Couche 41** : Couche meuble de limon limoneux de couleur 5YR 2.5/1 (noir), avec des inclusions de schiste à 50 %.
- Couche 42** : Couche compacte d'argile sableuse de couleur 7.5YR 2.5/1 (noir), avec des inclusions de pierres à 20 %.
- Couche 43** : Couche meuble de sable sableux de couleur 10YR 2/1 (noir), avec inclusions de schiste à 90 %
- Couche 44** : Couche friable de sable loameux de couleur 10YR 2/2 (brun très foncé), avec des inclusions de schiste à 80 %
- Couche 45** : Couche meuble de sable limoneux de couleur 5YR 2.5/1 (noir), avec des inclusions de pierres à 25 %, de briques à 2 % et de mortier à 1 % (74B22).
- Couche 46** : Couche meuble de sable loameux de couleur 10YR 3/2 (brun grisâtre très foncé), avec des inclusions de pierres à 2 % et de briques et de charbon à 1 % (74B23).
- Couche 47** : Couche compacte d'argile limoneuse de couleur 10YR 2/2 (brun très foncé), avec des inclusions de charbon à 5 % et de pierres à 2 % (74B24).
- Couche 48** : Couche moyennement compacte de ciment de couleur 10YR 6/3 (brun pâle), sans inclusion (74B28).
- Couche 49** : Couche meuble de limon sableux de couleur 2.5Y 5/3 (brun olive pâle), sans inclusion.
- Couche 50** : Couche compacte de briques de couleur 2.5YR 4/8 (rouge), sans inclusion (74B34).



Couche 51 : Couche meuble de limon sableux de couleur 10YR 4/3 (brun), avec des inclusions de pierres à 5 % et de mortier et de briques à 1 %.

Description des lentilles du profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 74B

Lentille 1 : Lentille friable de sable sableux de couleur 5YR 6/3 (olive pâle), avec des inclusions de sédiment noir en tache à 10 %.

Lentille 2 : Lentille friable de gravillons de couleur 10YR 2/1 (noir), sans inclusion.

Lentille 3 : Lentille friable de loam sableux de couleur 2.5YR 3/6 (rouge foncé), avec des inclusions de petits cailloux à 15 %.

Lentille 4 : Lentille meuble de mortier de couleur 10YR 6/2 (gris pâle brunâtre).





Figure 6. Fourneau de pipe à décor de train à vapeur de la compagnie Henderson à Montréal (Source : Université Laval)



Figure 7. Couvercle de soupière à motif floral (Source : Objet catalogué no. CeEt-30-74B20-2, Université Laval)





Figure 8. Contenant formé de trois fragments provenant de trois lots différents, décor noir et blanc d'un cheval tirant une charrette (Source : Université Laval)



Figure 9. Vue en plan des lots 74B28 et 74B31, composés de ciment (Source : Université Laval)





Figure 10. Vestiges 74B250a (vertical) et 74B250b (oblique) (Source : Université Laval)

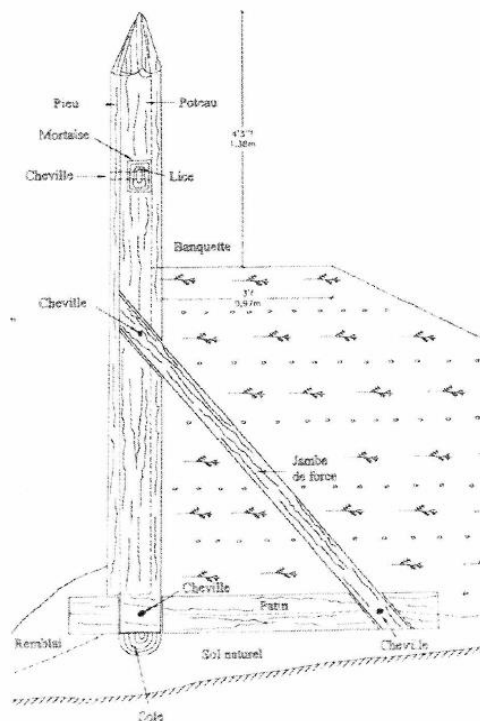


Figure 51. Reconstitution du profil de la palissade de 1690 (Guimont 2002 : Figure 6)

Figure 11. Illustration de l'installation d'un poteau de palissade soutenu par une jambe de force et un patin (Source : JANSON 2011: 119)



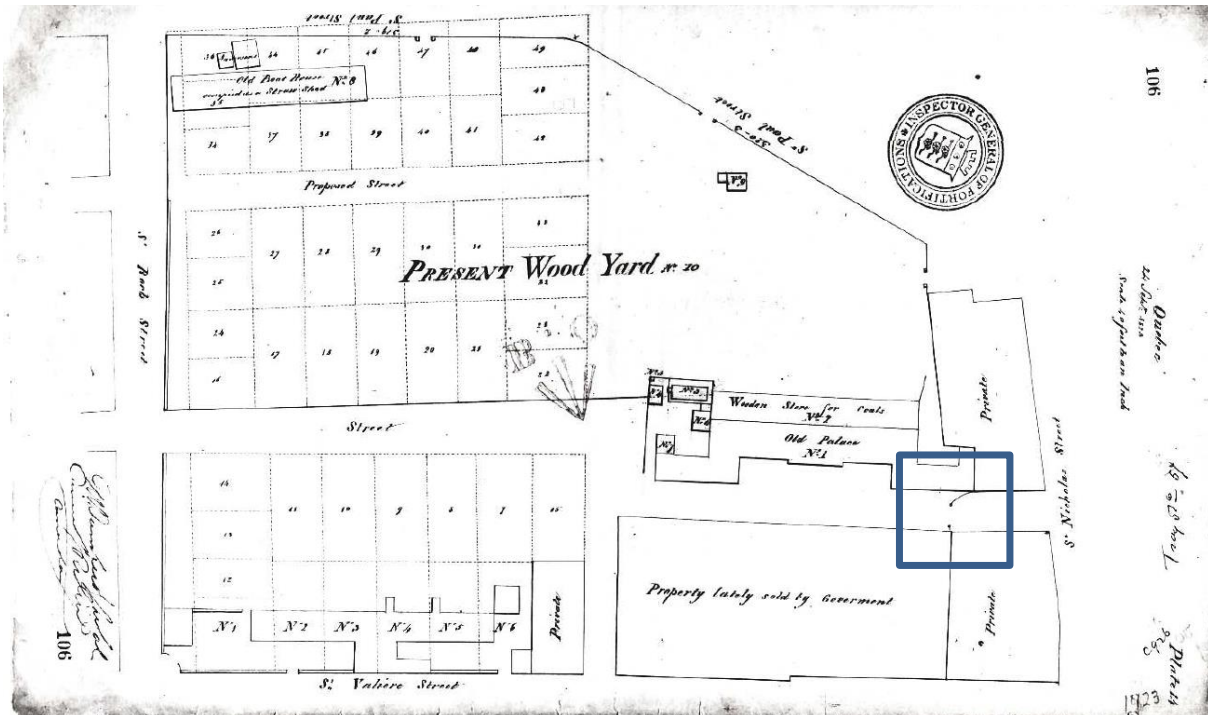


Figure 12. Plan de Durnford du secteur de l'îlot des Palais en 1823 (Source : Archives nationales du Canada, Bo-IGF, APC A4/350, plate 14) Le carré bleu permet d'isoler l'illustration de poteaux de clôture, qui sont représentés par des points reliés aux bâtiments

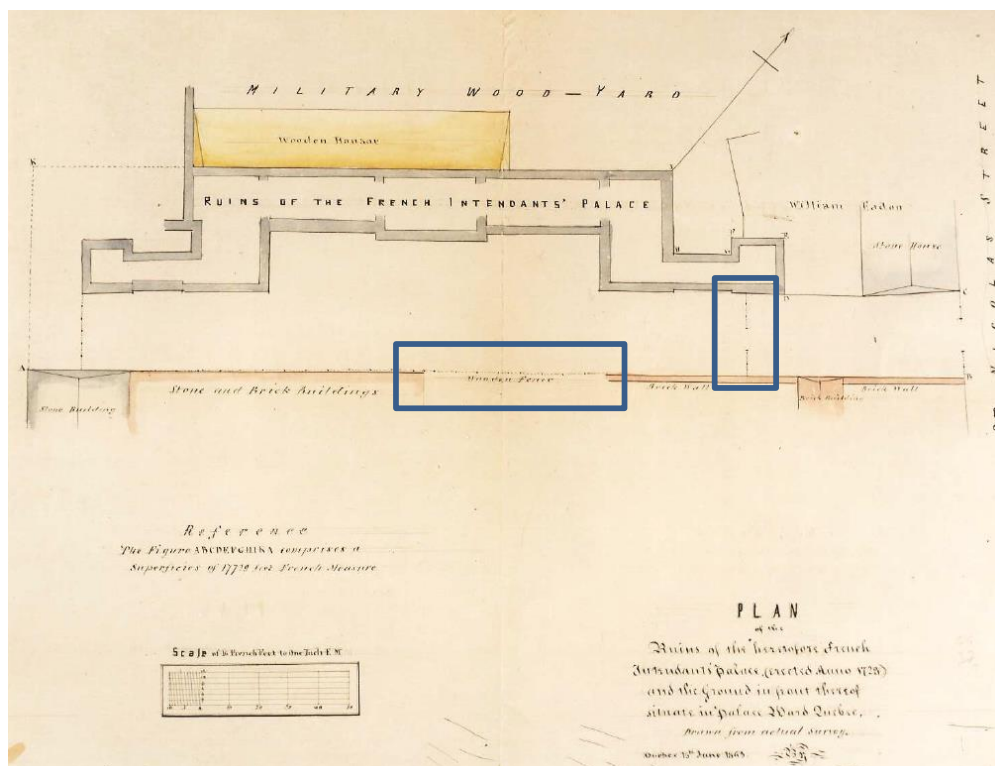


Figure 13. Plan de 1863, les ruines du palais de l'intendant et la cour (Source : Archives nationales du Québec à Québec, no 278 B352) Les rectangles bleus représentent l'illustration de clôtures sur le terrain, par la présence de points plus prononcés entre lesquels il y a des petits pointillés.



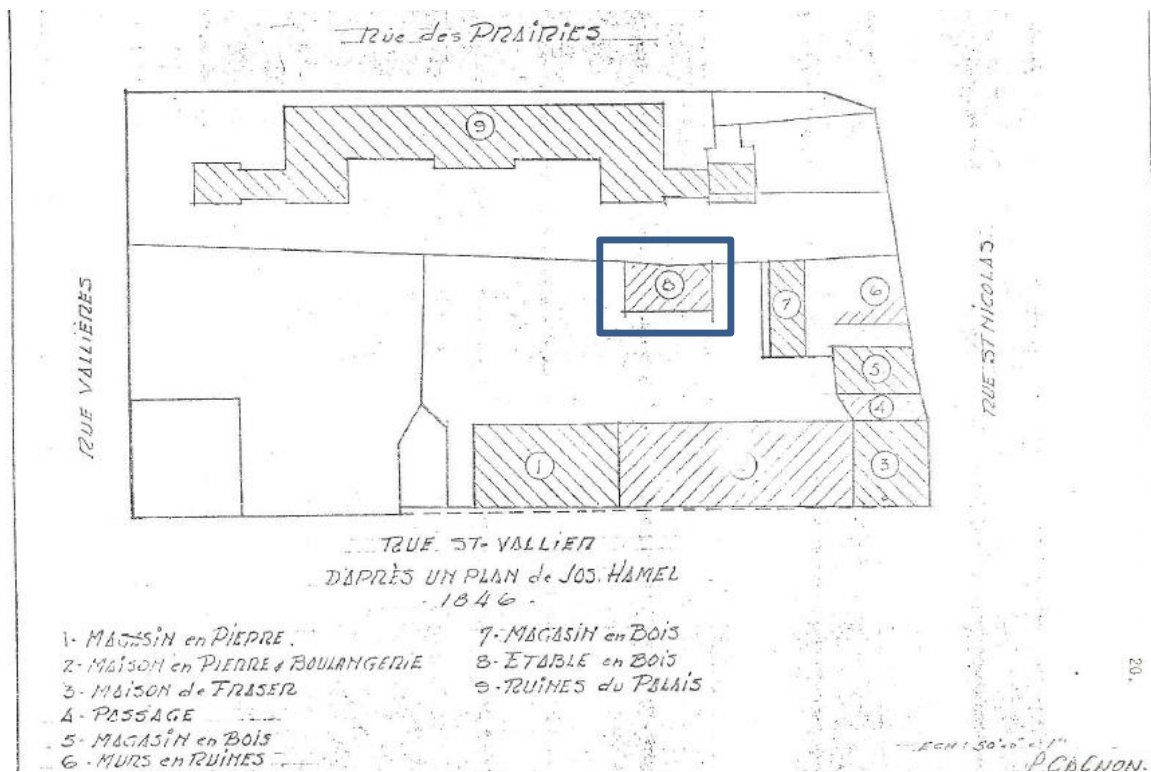


Figure 14. Plan de Jos. Hamel de 1846 illustrant les bâtiments présents sur le site de l'îlot des Palais. Le carré bleu met en évidence le bâtiment 8, identifié dans la légende comme étant une étable en bois, dans le secteur des sous-opérations 74A et 74B.

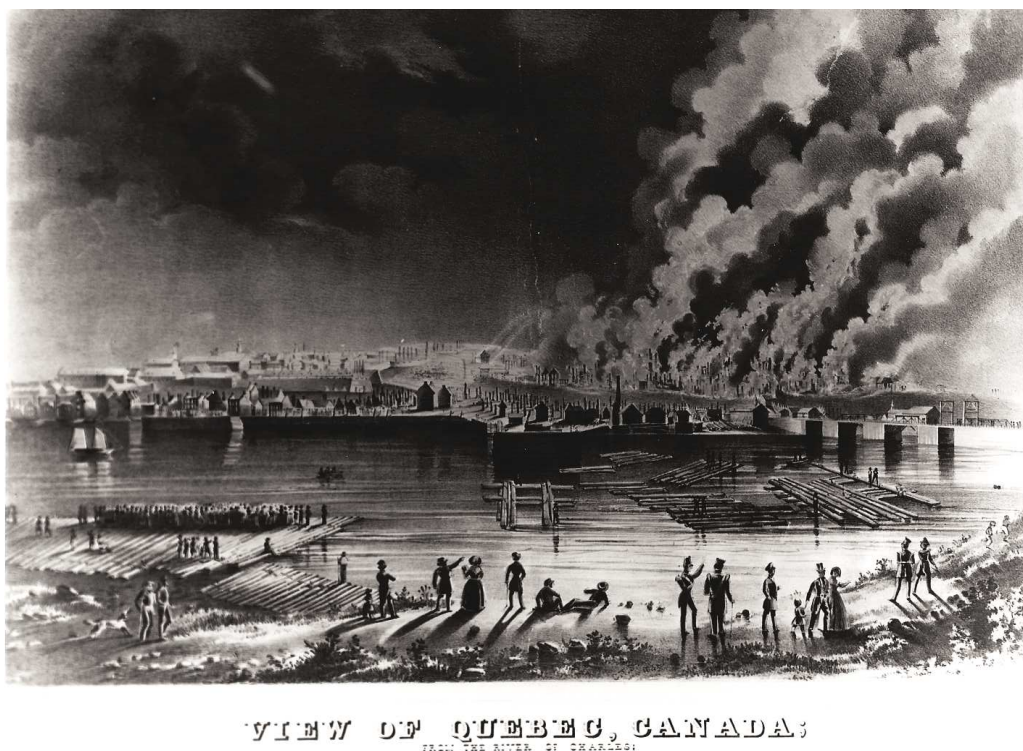


Figure 15. Vue de Québec lors de l'incendie du 28 juin 1845 et des ruines de l'incendie du mois de mai 1845 (Source : Archives de la Ville de Québec, A1P 2120, no 10648)





Figure 16. Vestige 74A100 (Source : Université Laval)



Figure 17. Photo illustrant l'alignement entre le vestige 74A100 et le mur extérieur sud du garage de l'ancienne caserne des pompiers de la Ville de Québec (Source : Université Laval)



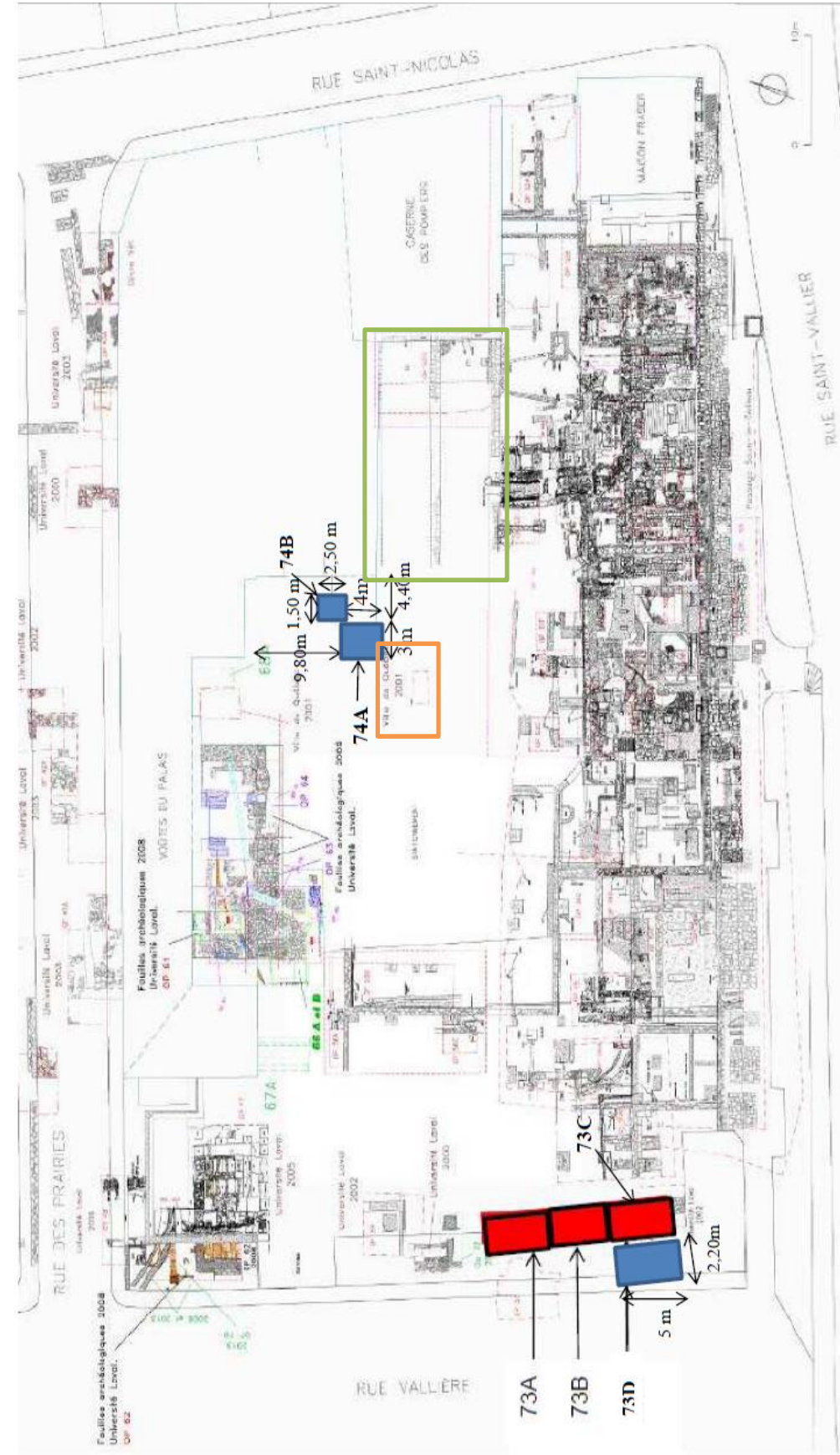


Figure 18. Plan de l'îlot des Palais illustrant les différents vestiges présents sur le site ainsi que l'emplacement des sous-opérations 74A et 74B (Source : Ville de Québec, François Pellerin). Le carré orange indique l'emplacement du sondage archéologique effectué par la ville de Québec en 2001. Le rectangle vert indique l'emplacement des vestiges de pierres longeant le mur sud du garage de l'ancienne caserne des pompiers de la Ville de Québec. Le vestige 74A100 peut être associé à ces derniers.



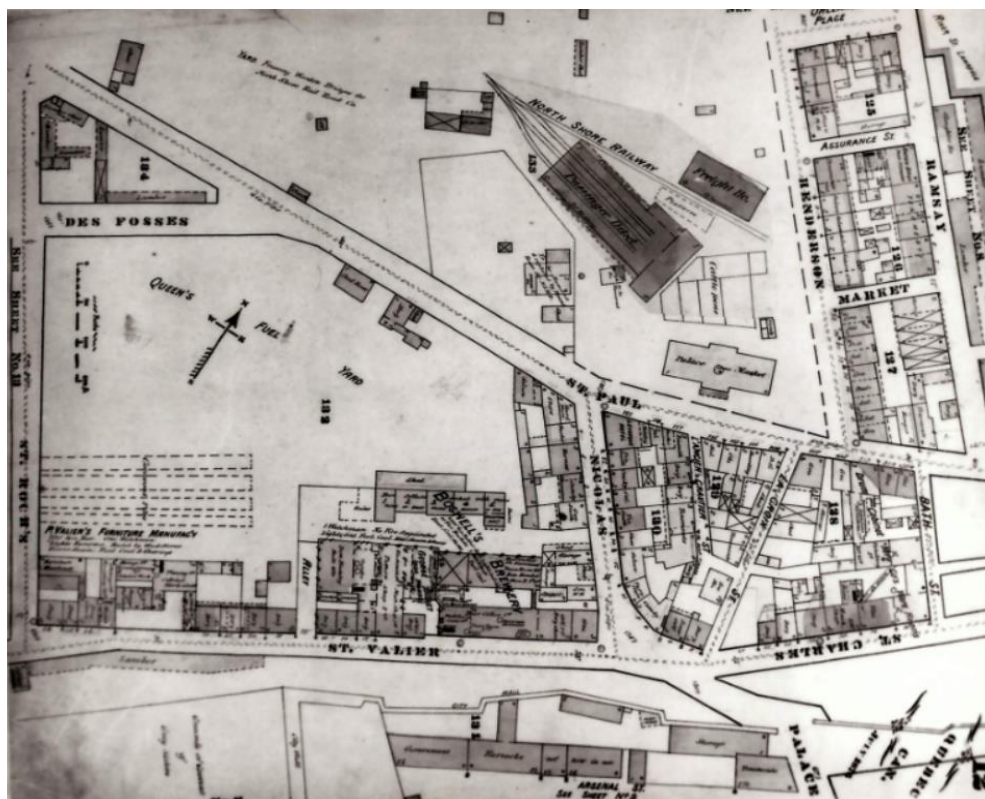


Figure 19. Plan des installations de la brasserie Boswell en 1875 (Source : Archives nationales du Québec, à Québec, Atlas Sanborn, feuille 12, 1875)

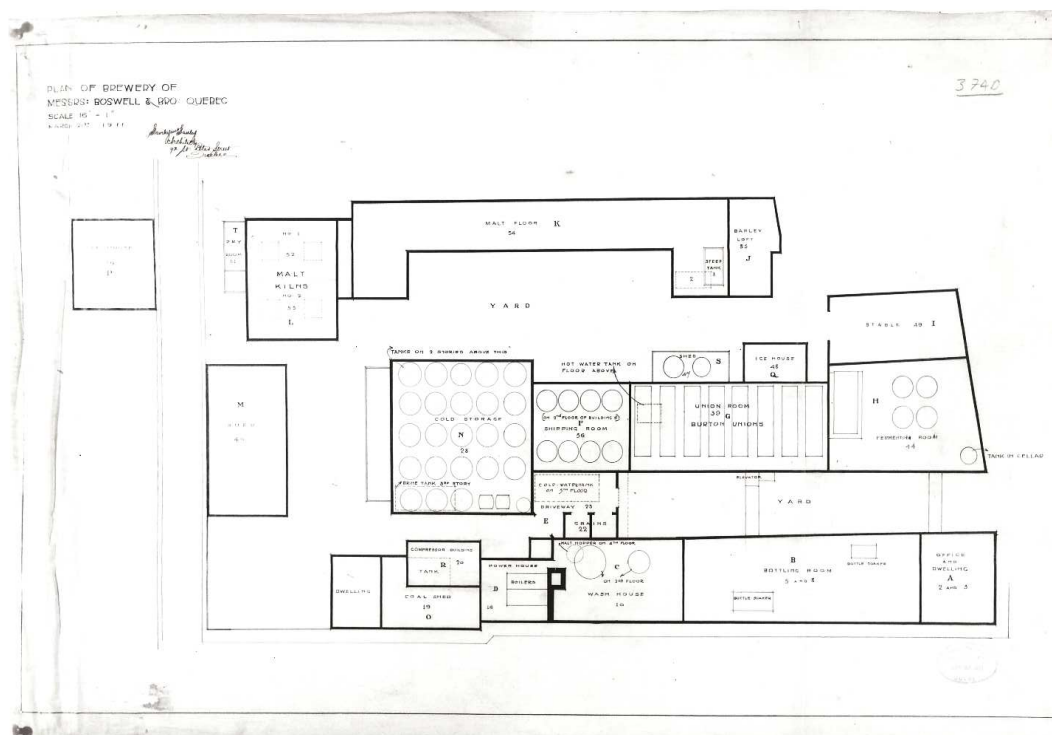


Figure 20. Plan de la brasserie Boswell and Brother en 1911 par Staveley et Staveley (Source : Archives nationales du Québec, à Québec, fonds Staveley, N80-9-41, plan no 374D)





Figure 21. Vestige 74B150, vue vers l'est sur le pavé de briques (Source : Université Laval)



Figure 22. Plan d'assurance de 1922 montrant les installations de la brasserie Boswell (Source : Atlas Sanborn 1922 [Fire Insurance])





Figure 23. Position du vestige 74B50 dans la sous-opération 74B (Source : Université Laval)



Figure 24. Hauteur du vestige 74B50 et sondage 74B450 (Source : Université Laval)





Figure 25. Image satellite de Google Earth montrant la cour de l'îlot des Palais, le cabanon et le muret de béton à l'été 2007 (Source : Google Earth)





OCELAT
CULTURES • ARTS • SOCIÉTÉS

ENTENTE
DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

VILLE DE 
QUÉBEC Québec 

ISBN 978-2-923663-36-4